"Instaurare omnia in Christo"
L'ACTION CATHOLIQUE MEMBRE DE L.A.B.C.
ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Nuageux avec quelques périodes ensoleillées.
Maximum à Québec, 56.

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
3013 L 31 DEC 49

L'ACTION CATHOLIQUE

Lisez l'annonce de... LA COMPAGNIE PAQUET en page 5

42ième ANNEE — No 13,144 | QUEBEC — CANADA — VENDREDI, 21 OCTOBRE 1949 | Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa | 3 SOUS LE NUMERO

Recettes de 2 milliards 550 millions; dépenses de 2 milliards 460 millions

L'Eglise et le capitalisme

IV

Que faire en face du régime condamné?

Les capitalistes honnêtes, les propriétaires qui exploitent sainement leurs entreprises, en tenant compte de leurs devoirs sociaux, les hommes d'affaires qui ne concourent pas dans les abus dénoncés de façon véhémente par l'Eglise, ne doivent pas se chagriner de constater que le régime capitaliste actuel tire à sa fin. L'essentiel pour eux c'est de ne pas se laisser entraîner dans son tourbillon, c'est d'accepter le jugement des papes et de collaborer pour hâter l'avènement d'un autre régime économique plus conforme à leur propre intérêt et au bien commun, selon les principes chrétiens.

Qu'on le veuille ou non, le capitalisme et le salariat tels que nous les avons, sont déjà dépassés. Le monde marche certainement vers autre chose. Socialisme? Communisme? Ordre chrétien?

Il n'est pas douteux que ni le socialisme ni le communisme ne l'emporteront si tous les patrons et tous les travailleurs qui y sont opposés se donnent la main pour imprimer à l'économique l'orientation chrétienne réclamée par l'Eglise.

Les faux remèdes

Comme on a pu le voir dans les textes de Pie XII publiés hier, ce qui vicie SURTOUT le capitalisme moderne c'est son mépris du véritable droit de propriété en dehors des grandes entreprises le plus souvent anonymes, c'est l'ignorance pratique du but de l'entreprise: satisfaction des besoins de l'homme et non exclusivement ou primordialement le profit.

Le remède socialiste serait pire que le mal puisque l'Etat se substituerait au propriétaire individuel comme au propriétaire collectif privé, limiterait davantage encore le droit de propriété et le détournerait de sa fin de façon systématique.

Quant au remède communiste ce serait la confiscation par la violence et l'exploitation subséquente sous la surveillance de l'armée, de toutes les entreprises, les entreprises agricoles comprises. L'homme deviendrait une simple machine, un instrument conscrit par l'Etat.

Bien différente est la doctrine de l'Eglise. Elle condamne le capitalisme moderne sans doute, mais ce n'est pas par antipathie contre le capital, les capitalistes, l'initiative privée, le droit de propriété. Au contraire, c'est par respect pour ce droit qu'elle devient si sévère pour "un régime qui rend désormais impossible pour le plus grand nombre le droit de propriété". (Pie XII)

Le droit de propriété

Le droit de propriété est la faculté que s'attribue l'homme de revendiquer l'usage personnel des créatures inférieures, conformément aux exigences de sa nature et de sa destinée. A chacun, enseigne saint Thomas d'Aquin, est dû ce qui est requis pour sa perfection, c'est-à-dire, le développement normal et intégral de toutes ses facultés.

A la vérité, "tout homme est pourvu d'un droit primordial et naturel de posséder cette suffisance de biens extérieurs qui est indispensable à l'entretien et au développement normal de son existence". (Rutten). Et saint Thomas d'Aquin avait déjà admis qu'il y a une certaine aisance sans laquelle il n'y a pas vraiment d'existence humaine raisonnable et digne, pas seulement pour l'homme à l'état célibataire, mais aussi pour toute la famille.

Le régime économique dont nous devons hâter l'instauration devra donc tenir compte de la propriété qui est certes un droit personnel mais qui comporte aussi un impérieux devoir social.

Il serait évidemment trop long de reprendre ici, même schématiquement, les grandes lignes de l'ordre social décrit dans les encycliques, notamment dans QUADRAGESIMO ANNO, sous ces deux têtes de chapitres: Réformes des moeurs, réformes des institutions. Nous nous en tiendrons aux corrections PRINCIPALES à apporter à notre régime économique par patrons et ouvriers eux-mêmes.

L'expansion du coopératisme

Tout d'abord, puisque le capitalisme a pris une orientation si grave, il faut le remplacer partout où c'est possible par le coopératisme.

La coopération exclut le capitalisme (nous ne disons pas le capital, loin de là). Travailler à son expansion c'est limiter le champ du capitalisme et réduire ses ravages: c'est par ailleurs multiplier les propriétaires d'une entreprise, c'est mettre sur pieds des institutions économiques qui n'ont pas surtout en vue le profit, mais le service.

Nous n'avons pas à faire ici l'éloge du coopératisme, encore qu'il y aurait profit à commenter deux ou trois récentes déclarations du Saint-Père à ce sujet. (Voir article d'hier, en page quatre). Mais quelle que soit l'expansion que prennent les coopératives, il restera toujours des secteurs de la production, de la distribution et de la consommation où on ne pourra pas les implanter. Dans ces secteurs économiques, il y aura encore place pour un capitalisme épuré, converti ou complètement transformé, une sorte de capitalisme SOCIAL...

Réformes de structure, collaboration patronale-ouvrière corporative, voilà les voies sur lesquelles il faut résolument s'engager. A demain!

Louis-Philippe ROY

On se prépare à défendre Hon-Kong

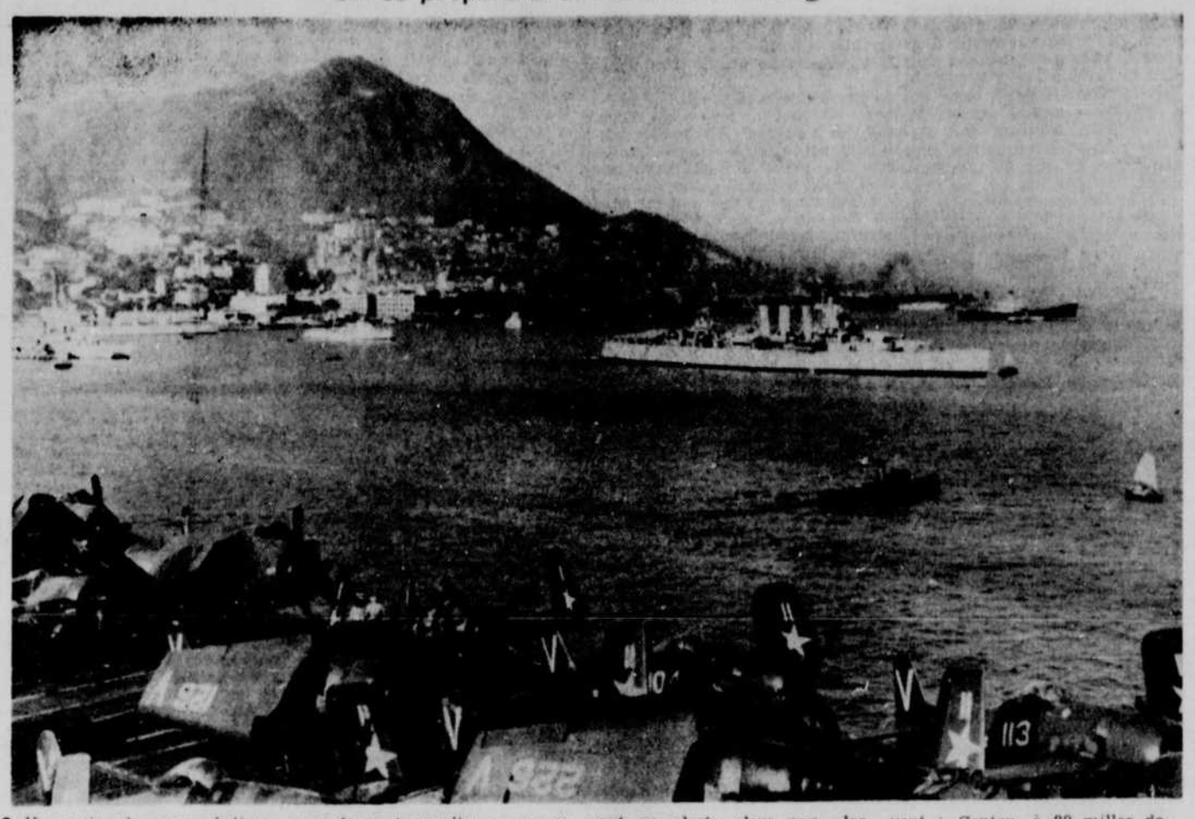

● Un navire de guerre britannique est ancré dans le port de Hong-Kong où les Britanniques se préparent en vitesse pour se défendre contre toute agression possible. Près de 40,000 soldats sont en alerte alors que les troupes communistes se trouvent à Canton, à 80 milles de cet endroit. (Acme).

Abolition de la taxe de vente sur l'huile à chauffage

OTTAWA, 21. (DNC). — Deux nouvelles réductions de taxes s'ajoutent au dégrèvement de $376 millions que les contribuables avaient obtenu dans le budget de l'année courante qui fut présenté, une seconde fois, hier soir, aux Communes.

Envisageant pour l'année courante des recettes de $2,550. millions et des dépenses de $2,460. millions, le ministre Abbott a annoncé l'abolition de la taxe de vente sur l'huile de chauffage qui devrait épargner $10. millions aux contribuables. La seule autre modification réduit de moitié, soit à 25 cents le gallon, la taxe sur le cidre et autres vins de faible teneure alcoolique, afin d'aider à la consommation de notre production de pommes.

Dans sa revue de la situation, le ministre des Finances a déclaré que le Canada demeure en pleine prospérité et il a exposé que les augmentations dans les salaires ont dépassé de beaucoup la hausse du coût de la vie. Cependant, il a admis qu'il faut entrevoir un fléchissement dans nos ventes à l'étranger et qu'il faut également se préparer aux contrecoups d'une récession qui pourrait se produire aux Etats-Unis.

C'est dans le but de maintenir l'activité économique du Canada, déclare M. Abbott que le gouvernement est en voie de s'entendre avec les provinces pour maintenir la construction par un programme d'habitation et par l'entreprise de la route Trans-Canada.

M. Abbott a longuement traité de la crise internationale, déclarant une fois de plus que l'ère des prêts-cadeaux à la Grande-Bretagne est terminée et que les canadiens devront acheter plus de produits anglais pour permettre au Royaume-Uni de payer ses achats au Canada. En même temps, le Canada diminuera en important du continent Européen son déficit commercial en face des Etats-Unis qui est considérable alors que les réserves sont limités.

Un aspect réjouissant du budget: en quatre ans, le gouvernement a réduit la dette nationale de $1,730 millions. Ce qui est moins réjouissant, c'est le fait que la dette se totalise encore à $11,690. millions "ce qui est un lourd fardeau, dit le ministre, pour une nation de treize millions et demi d'habitants".

Voici les grandes lignes de la présentation budgétaire qui a duré, hier soir, pendant une heure aux Communes.

DES PRECAUTIONS.

Dans sa revue des sept premiers mois de l'année, M. Abbott signale le haut niveau de prospérité. Le coût de la vie a augmenté de 2 pour cent, mais les salaires ont augmenté de 7 pour cent comparativement à l'an dernier.

Il est difficile de prévoir l'avenir. Nos exportations se sont maintenues. "Néanmoins, certains fléchissements se sont déjà manifestés dans nos marchés et l'on ne saurait guère éviter qu'il s'en produise d'autres". Le gouvernement canadien fera tous les efforts, mais beaucoup dépend de la solution de la crise monétaire chez nos clients étrangers. L'augmentation de nos ventes aux Etats-Unis a plus que compensé la diminution des exportations outre-mer. Mais tout fléchissement économique aux Etats-Unis aura ses repercussions. "Nous ne pouvons pas nous permettre d'écarter la possibilité de fléchissements temporaires dans la capacité d'absorption du marché américain.

Pour ces raisons, le gouvernement veut parer à une diminution de l'activité économique et il a mis en marche son programme d'habitation et la construction de la route Trans-Canada.

"Toutefois nos croyons que d'ici la fin de la présente année financière, la situation de l'embauchage et des revenus restera excellente et nous ne voyons aucune raison de modifier les programmes financiers et fiscaux adoptés plus tôt au cours de l'année".

PAS DE CADEAUX.

Le ministre analyse ensuite longuement la situation internationale du commerce et les résultats prévisibles des dépréciations monétaires.

"On peut s'attendre, dit M. Abbott, qu'une forte partie des importations accrues en provenance de la zone du sterling et de l'Europe occidentale remplaceront les approvisionnements que nous avions l'habitude d'obtenir de pays de la zone du dollar. Ces importations nous aideront, dans une certaine mesure, à surmonter nos propres difficultés à l'é-

(Suite à la page 2)

Témoignages favorables à Taylor

TORONTO, 21 — BUP — Selon deux policiers de Toronto, il est absolument faux que le capitaine William Taylor, du "Noronic", détruit par un incendie le mois dernier, ait été ivre la nuit du sinistre. Les agents de police ont déclaré à l'enquête fédérale sur cette catastrophe qu'ils se trouvaient aux côtés du capitaine lors de l'incendie, et qu'ils durent le retenir de force pour l'empêcher de se précipiter dans le brasier. Un survivant américain avait récemment prétendu que les deux policiers avaient soutenu le capitaine parce que celui-ci était en état d'ivresse.

Un médecin-légiste de l'Ontario a exprimé la conviction que l'incendie qui a ravagé le paquebot "Noronic" avait éclaté dans un placard dans lequel on conservait des draps, sur le pont C du navire. Il ne peut dire, cependant, quand le feu a éclaté. Le professeur Joselyn Rogers reconnait que les flammes se sont propagées très rapidement aux deux extrémités du paquebot, mais il ne peut dire la cause de cette propagation rapide. D'autres témoins à l'enquête fédérale sur la tragédie qui a causé la mort de 140 personnes, ont déjà exprimé l'opinion que l'épaisse couche de peinture qui recouvrait le navire a probablement contribué à la propagation du feu.

Sentence aujourd'hui à 11 chefs communistes

New-York, 21. — (BUP) — Onze chefs du parti communiste américain connaîtront aujourd'hui leur sentence. Ils ont été reconnus coupables de conspiration pour préconiser le renversement du gouvernement par la force il y a une semaine. Chacun d'eux est passible d'une peine maximum de 10 ans de prison et d'une amende de $10,000.

Grandes manoeuvres

WASHINGTON, 21. — (B. U. P.) — La marine américaine engagera 100 navires, des centaines d'avions et quatre mille deux cents hommes et officiers, à partir du 31 octobre, dans des manoeuvres entre le cap Virginia et le cercle Arctique. Il s'agit des plus importantes manoeuvres jamais effectuées jusqu'ici. Elles dureront trois semaines.

En quelques lignes

(Par la "BUP"). — Au moins 76 personnes ont été tuées dans des accidents de chasse depuis le 1er septembre aux Etats-Unis, suivant un relevé de la "British United Press". L'enquête révèle que 62 chasseurs ont été atteints mortellement de balles, tandis que 16 autres ont succombé à des crises cardiaques, dues à l'épuisement ou à l'excitation. Les experts disent que bon nombre de ces accidents auraient pu être évités si les victimes ou les auteurs involontaires de leur mort s'étaient montrés plus prudents.

OTTAWA, 21. — (BUP). — M. J.-H. Duplan, président du Conseil national de l'industrie laitière, a déclaré hier soir que la décision du gouvernement de ne pas abolir la taxe sur la crème glacée était "des plus regrettables", parce que l'abolition de cette taxe aurait profité aux consommateurs. Il a ajouté que la taxe représentait 1 cent pour chaque brique de crème glacée.

MADRID, 21. — (BUP). — Le généralissime Francisco Franco, avant de partir, samedi, pour faire sa visite d'état au Portugal, formera un conseil de régence composé de trois membres. Ce conseil sera appelé à gouverner l'Espagne si Franco venait à ne pouvoir le faire. Esteban Bilbao, président des Cortes, le général Miguel Ponte, un des chefs de l'armée, et le Dr Eijo Garay, évêque de Madrid, seront les régents, disent les informateurs bien renseignés.

OTTAWA, 21. — (BUP). — William Dumsday, journaliste qui fut le premier à annoncer la naissance des jumelles Dionne, a été nommé directeur des relations publiques pour le département de la Défense nationale, a annoncé aujourd'hui l'hon. Brooke Claxton, ministre de la Défense. Il est âgé de 40 ans et a travaillé jusqu'à présent pour une agence de presse à Toronto. En 1934, alors qu'il était à l'emploi du "Nugget", journal de North Bay, Ont., il publia en primeur la nouvelle de la naissance des quintuplettes.

Première neige

MALARTIC, 21. (DNC). — Comme l'avait prévu la météo de Dorval, la première neige tombe ce matin sur l'Abitibi.

Cette question d'épuration va être discutée

FLUSHING, 21. — (BUP). — Les diplomates de l'Ouest discuteront, aujourd'hui, de l'épuration de la classe moyenne en Tchécoslovaquie, au cours d'un débat à l'Assemblée générale des Nations-Unies, sur la violation des droits humains dans les Balkans.

Le délégué du Chili, Rodrigo-Gonzalez Allendes, a dit qu'il soulèvera la question en prenant la parole sur la violation des droits de l'homme dans les Balkans. Ainsi, la Tchécoslovaquie sera le quatrième pays balkanique à subir le feu de l'Assemblée générale. La Bulgarie, la Hongrie et la Roumanie ont déjà été dénoncées pour leur refus de soumettre à une commission d'arbitrage le différend créé par les procès de chefs religieux dans les Balkans. Ce sera aussi le second dur coup que subit la Tchécoslovaquie en deux jours aux Nations-Unies. Hier, l'Assemblée a permis à la Yougoslavie de vaincre la Tchécoslovaquie au vote dans l'élection d'un membre non permanent du Conseil de Sécurité.

Accusation britannique

LONDRES, 21. — (B. U. P.) — La Grande-Bretagne a accusé la Russie d'encourager ouvertement le retour à la vie publique de Nazis et d'anciens chefs militaires hitlériens dans la zone soviétique d'Allemagne.

Cette accusation figurait dans des notes diplomatiques rejetant des protestations de la police sous domination russe contre l'Allemagne occidentale.

Romulo s'adressera aux Canadiens, dimanche soir

LAKE-SUCCESS, 21. — (B. U. P.) — Le président de l'Assemblée générale des Nations-Unies, Carlos Romulo, s'adressera au peupe canadien dimanche soir, par le truchement de la radio. M. Romulo parlera la veille du jour dqes Nations-Unies.

2 millions seront sans travail si les grèves durent une autre semaine

WASHINGTON, 21. — (BUP). — Le gouvernement doit tenter, aujourd'hui, un nouvel effort pour mettre fin à la grève des mineurs de charbon mou, qui a commencé à affecter les chemins de fer.

Cyrus Ching, chef du service fédéral de conciliation, doit inviter les représentants de l'union et des compagnies à le rencontrer ici lundi pour discuter d'un projet d'accord. L'invitation sera adressée aux intéressés sur la fin de la journée.

Le président Truman a déclaré à un groupe d'industriels, hier soir, que les grèves du charbon et de l'acier n'ont aucune raison d'être. Il a loué le rapport de sa commission d'enquête sur l'acier en disant qu'il était un document impartial qui devrait être accepté par les patrons et les syndiqués comme base d'entente. Chiang doit rencontrer de nouveau aujourd'hui les représentants de l'U.S. Steel Corporation, dans un effort pour surmonter l'impasse dans les négociations au sujet du fonds de pension et d'assurance. Les négociations dans la grève du charbon se continuent à White-Sulphur-Springs, Virginie occidentale, mais un porte-parole de l'industrie a dit qu'il n'y a aucun espoir de règlement tant que le chef des houilleurs, John Lewis, s'en tiendra à ses demandes.

Les économistes du gouvernement estiment que 2,000,000 de travailleurs seront sans travail si les grèves se prolongent d'une autre semaine ou de dix jours. L'industrie de l'auto est particulièrement affectée. Harry Markle, directeur du service du chômage du Michigan, a donné l'avertissement que l'Etat affronte "ce qui peut être la pire vague de chômage depuis la fin de la guerre". Hier soir, le chemin de fer New-York Central a annoncé qu'il réduira son service de transport des voyageurs de 10 pour 100 à compter de demain soir. 89 trains seront affectés. On ignore si le président Truman interviendra pour mettre fin aux grèves.

HOTEL MONTCALM, INC.
NOUVELLE ADMINISTRATION
PRIX MODERE
181-189, RUE ST-JEAN, QUEBEC, P.Q.

Le budget

Ottawa, 21 (BUP) — Voici en quelques lignes à quoi se résume le budget présenté hier par l'hon. Douglass Abbott.

Il y a trois changements d'importance mineure.

Ces changements n'affectent pas l'impôt sur le revenu personnel.

La taxe de vente sur toutes les huiles combustibles disparaît.

La taxe sur certains cidres et vins est diminuée de 50 pour cent.

Un crédit de 10 pour cent sur l'impôt personnel en rapport avec les dividendes est étendu aux actions privilégiées.

Ottawa, 21 (BUP) — Au moment où il prononçait hier son discours sur le budget, l'hon. Douglass Abbott était une illustration vivante de la campagne que poursuit le gouvernement en faveur de l'achat de marchandises britanniques. Il portait un complet gris sombre fait de tissu anglais.

Coupures dans les dépenses publiques

LONDRES, 21. — (BUP). — Le chancelier de l'Echiquier, sir Stafford Cripps, a nié la rumeur voulant qu'il soit malade et songe à démissionner. Il a dit que la rumeur était "entièrement sans fondement".

Cette dénégation en a surpris plusieurs, car ce n'est pas l'habitude d'un membre du cabinet de prêter la moindre attention aux rumeurs de ce genre. Le résultat de cette dénégation a été d'intensifier le potinage sur la démission prochaine du chancelier de l'Echiquier.

Pendant ce temps, on dit qu'un compromis a été réalisé au sein du cabinet au sujet des divergences de vues sur le nouveau programme d'austérité, que le premier munes lundi prochain. On s'attend à ce que ce programme comporte des coupures de plusieurs centaines de millions de livres dans les dépenses de l'Etat. Lundi soir, le premier ministre prendra la parole à la radio afin d'obtenir du peuple britannique qu'il l'appuie dans ses nouvelles mesures d'austérité.

Décès

BERTEL. — Dame Joseph
BOURBEAU. — Dame Napoléon
CARRIER. — M. Henri
CATELLIER. — M. Paul
GENDREAU. — M. Achille
MARTEL. — M. L.-E.
NOEL. — M. Rosaire
ROBITAILLE. — M. Paul
WALLACE. — Dame Robert-J.

René Mayer a de sérieuses difficultés

PARIS, 21. — (BUP). — Le premier ministre Rene Mayer a donné aujourd'hui aux partis modérés l'avertissement qu'ils devront se joindre à lui dans la formation de son cabinet, dès ce soir, sinon il démissionnera. Déjà, Mayer s'est assuré l'appui de son propre parti radical-socialiste et des républicains populaires. Cependant, les socialistes, qui ont voté pour lui hier soir lorsqu'il a paru à l'Assemblée nationale pour demander un vote de confiance, sont divisés sur la question de se joindre au cabinet. Ce matin, Mayer s'est rendu auprès du président Vincent Auriol et il lui a promis de former un cabinet d'ici demain matin. Si un seul parti modéré refuse de se rallier à lui, il démissionnera. On prévoit que si Mayer échoue des élections générales auront lieu.

Elevé au rang de lord

Londres, 21 (BUP) — Le vice-amiral comte Mountbatten de Birmanie a été élevé au rang de lord de la Marine royale. On sait qu'il est le cousin du roi. Il assumera ses nouvelles fonctions en juin prochain, en qualité de lord-commissaire de l'Amirauté.

Perdus ou volés!

MONTREAL, 21 — BUP — La police a été priée d'aider un individu à retrouver pour plusieurs milliers de dollars de valeurs perdues ou volées il y a une semaine. La victime dit que les titres se trouvaient dans une enveloppe brune dans sa voiture.

Un appel direct au peuple

(De notre édition de 5 h. d'hier)

LONDRES, 20, (BUP). — Le premier ministre Clement Attlee, en face de graves divergences de vues au sein même de son cabinet, a révélé aujourd'hui qu'il lancera un appel direct au peuple britannique pour qu'il appuie son nouveau programme d'austérité. Ce programme doit être soumis aux Communes lundi prochain.

On a révélé aujourd'hui que M. Attlee présentera lui-même son programme dans la journée de lundi aux Communes. Le soir, il prendra la parole à la radio pour inviter le peuple à l'appuyer de toutes ses forces. Attlee a conféré ce matin avec le roi George. On présume qu'il lui a fait part des coupures que le gouvernement se propose d'effectuer dans les dépenses de l'Etat de même que du différend qui existe dans le cabinet au sujet de nouveau programme d'austérité.

Pierreville

PIERREVILLE — D.N.C.— FUNERAILLES — Le 12 octobre, ont eut lieu les funérailles de M. David Desmarais, décédé le 10, après une longue maladie souffertе avec résignation, à l'âge de 75 ans. Il était l'époux de Mme Malvina Dupéron.

Le cortège était précédé du drapeau du Sacré-Coeur et des membres de la ligue.

La levée du corps fut faite par M. le curé P. Ducharme, le service fut chanté par M. l'abbé G. Côté, vicaire, assisté de MM. les abbés P. Ducharme et Cin-Mars, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient : MM. Arthur Côté, Alex. Gentes, Joseph Martel, Léon Bussière, Léopold Belletête et Réal Martel.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils: MM. Edouard Desmarais, de Montmagny; Elie et Rosario; ces filles : Mmes Willie René (Fabiola Desmarais), Anatole Lemire (Clémentine Desmarais), Armand Capistran (Alfreda Desmarais), ses gendres : et belles-filles : Mmes Edouard, Elie, Rosario et Armand Desmarais, M. Wellie René; ses petits-enfants: Thérèse, Guy, Liette, Pierrette Desmarais, Jan-Paul et Georges Desmarais, de Saint-Hyacinthe; Georges, Marie-Jeanne, Jean-Fernand René, Paul-André Normand, Capitran, Réjean et Rosaire Desmarais, Mme Gérard Hébert, de Sorel (Alfreda Lefebvre); ses arrière-petits-enfants : Nicole Hébert, de Sorel; Pierre-Paul, Jean-Marc René, André et Nicole Lemire, Camille Desmarais, St-Hyacinthe; ses frères et soeurs: M. Adélard Desmarais, Mme Treffié Lemire (Aldéa Desmarais), Mme Aquila Thibodeau (Caroline Desmarais), de Ste-Angèle; Mme Conrad Dupuis (Yvonne Desmarais), Mlle Eva-Rose Desmarais, M. Edmond Desmarais.

Un grand nombre de neveux et nièces, parents et amis assistaient aux funérailles.

Recettes de 2 milliards . . .

(suite de la première page)

gard du dollar et à mieux équilibrer notre balance commerciale. Il se peut qu'une partie de ces importations accrues provenant d'outre-mer suscite une concurrence plus serrée à certains de nos producteurs canadiens. Certaines rectifications s'imposeront peut-être mais ce sera là un léger inconvénient, si l'on songe à ce qui se produirait inévitablement si nos clients ne pouvaient pas gagner plus de dollars en notre pays. Inutile de rappeler aux H. D. à quel point la prospérité de nos grandes industries primaires de l'agriculture, de l'exploitation minière et forestière ainsi que de la pêche, est fonction de l'existence de débouchés suffisants outremer.

N'esperons pas conserver indéfiniment ces marchés ou moyen de cadeaux et de crédits accordés par notre continent. Tôt ou tard, il faudra que nos clients soient en mesure de payer ce qu'ils achètent chez nous, à même les fonds provenant de la vente de leurs produits dans la zone du dollar.

Nous ne pouvons nous payer le luxe de l'imprévoyance à l'égard d'une question qui a de si grandes repercussions sur la prospérité de toutes les industries et de toutes les régions du pays.

ENVERS LES E. U.

La situation du Canada, en ce qui concerne le problème d'ordre général que pose la balance commerciale, n'est évidemment pas la même que celle des Etats-Unis. Nous sommes un pays rattaché au dollar mais nous avons nos propres difficultés à l'égard de cette devise. Bien que nous n'appartenions ni à la zone du dollar ni à la zone du sterling, nous sommes inextricablement liés à l'une et à l'autre. Nous jouissons d'un énorme excédent commercial dans la zone du sterling en en Europe occidentale, mais nous accusons un important déficit commercial à l'égard des Etats-Unis. Depuis plusieurs années, les Etats-Unis jouissent d'un grand excédent d'exportations à l'égard du reste de l'univers. Notre pays n'a qu'une très faible marge de sécurité en ce qui concerne l'ensemble de ses comptes internationaux. Aujourd'hui, nos importations de toutes sources, dans le sens large du mot, sont presque aussi considérables que nos exportations. Voilà l'état de choses qu'il nous faut garder constamment présent à l'esprit. Nos programmes doivent viser à l'augmentation relative de nos importations en provenance de pays non liés au dollar et à l'augmentation de nos exportations aux Etats-Unis. Si nous voulons surmonter nos difficultés à l'égard du dollar et améliorer notre balance commerciale, nous devons compter sur des mesures pratiques de ce genre plutôt que sur des dispositions restrictives.

RECETTES-DEPENSES.

Le ministre révèle que les recettes pour l'année financière se terminant au 31 mars 1949 ont été de $2,771,000,000. soit $3 millions de plus que prévu, et les dépenses ont été de $2,176. millions, soit $17 millions de moins que prévu. le surplus est donc de $595. millions, soit $20 millions de plus que les prévisions.

Pour l'année qui se terminera au 31 mars prochain, les revenus seront de $2,885. millions mais les impôts ayant été diminués le revenu sera de $2,550. millions. Les dépenses se chiffreront à $2,460. millions, laissant prévoir un surplus de l'ordre de $90 millions.

Ce surplus ira amoindrir la dette qui a été réduite de $1,730. millions depuis quatre ans. Mais la dette totale est encore de $11, 690 millions, ce qui "est certes un lourd fardeau pour une nation de treize millions et demi d'habitants".

REVUE DU BUDGET.

M. Abbott résume comme suit les grandes lignes des modifications fiscales du budget déjà présenté et qui est soumis à la présente session pour l'adoption:

Tout d'abord, en ce qui concerne l'impôt sur le revenu personnel, j'ai proposé que les abattements à la base, qui étaient jusqu'ici de $750. pour les célibataires et de $1,500. pour les personnes mariées soient portés à $1,000. et à $2,000. respectivement; que le dégrèvement à l'égard des enfants admissibles à l'allocation familiale soit porté de $100. à $150. et, à l'égard des autres personnes à charge, de $300. à $400.; que le barème ds taux applicables aux divers paliers de revenu soit sensiblement réduit et que le dégrèvement à l'égard de la taxe supplementaire sur le revenu provenant de placement soit porté de $1,800. à $2,400. Toutes ces modifications devaient entrer en vigueur le 1er janvier 1949.

La Chambre se rappellera que plusieurs salariés, dont les employeurs avaient déduit l'impôt à la source durant les premiers mois de la présente année, ne seront assujetis à aucun impôt en 1949. On avait eu l'intention de terminer le remboursement au printemps et durant les premiers mois de l'été. Cependant, la dissolution des Chambres avant l'adoption des mesures budgétaires nous a empêché de le faire. Nous avons, cependant, continué de préparer les chèques de remboursements, qui sont maintenant prêts à être mis à la poste. Ils le seront dès que le Parlement aura approuvé la mesure.

REMBOURSEMENT.

Les seules indications que nous possèdons quant aux personnes qui ont droit à un remboursement ce sont leur nom et celui de leur patron. Les chèques seront donc établis au nom de l'intéressé mais seront envoyés à l'employeur qui a fait la retenue. Ainsi ceux qui ont changé d'emploi durant les mois de mars n'auront qu'à s'adresser à leur ancien patron pour obtenir leur chèque de remboursement. Les patrons qui ne peuvent remettre les chèques aux intéressés devront les renvoyer aux bureaux locaux de l'impôt sur le revenu. Nous tâcherons alors de trouver les intéressés.

Je le répète, toutefois, on ne pourra pas émettre de chèques tant que la loi ne sera pas adopté; et les employés devraient donc attendre qu'elle le soit avant de s'adresser à leurs patrons.

En deuxième lieu, il n'a été proposé aucun changement à l'égard des droits successoraux puisque le budget de 1948 exonerait de ces droits toutes les successions ne dépassant pas $50,000.

En troisième lieu, on a proposé des modifications importantes de l'impôt sur le revenu des sociétés, en remplaçant les taux uniformes de 30 p. c. par un taux de 10 p. c. à l'égard des premiers $10,000. et de 33 p. c. à l'égard de toutes les sommes dépassant ce chiffre. J'avais également proposé d'accorder aux particuliers un crédit de 10 p. c. à l'égard des dividendes qu'ils touchent sur les actions ordinaires des sociétés canadiennes payant l'impôt. Cette proposition a fait l'objet d'observations utiles dans les journaux. En outre, j'ai reçu un certain nombre d'observations d'un peu partout, les unes voulant des précisions et les autres signalant des difficultés d'ordre pratique inhérentes à la proposition sous sa fome actuelle. D'autres ont également formulé des critiques utiles. A la suite de ces observations et de discussions publiques, j'ai résolu de modifier l'application de cette proposition en etudiant le crédit de 10 p. c. aux dividendes provenant de toutes les catégories d'actions, ordinaires aussi bien que privilégiées.

Il faut ajouter les réductions de taxes sur une foule de produits.

DEUX REDUCTIONS.

Le ministre annonce que deux autres réductions de taxes sont ajoutées:

Je propose qu'à compter de cette nuit, à minuit, la taxe de vente soit supprimée sur toutes les huiles combustibles, c'est-à-dire les huiles a base de pétrole utilisées pour le chauffage ou l'éclairage des foyers ou des établissements industriels à l'exclusion des combustibles utilisés dans les moteurs à combustion interne. Comme il n'y a pas présentement de taxe de vente sur le charbon, le coke, le bois, le gaz ou l'électricité, le maintien de cette taxe sur ces huiles combustibles destinées aux habitations ou aux établissements industriels constituerait, dans une certaine mesure, une injustice. La suppression de cette taxe sur les huiles combustibles aura l'effet de diminuer les frais de production et d'écarter un élément d'injustice à l'égard des industries, surtout à l'égard de certains secteurs de l'industrie du papier ou de l'acier, ou on emploie l'huile comme principal combustible et non de charbon. Le mesure permettre aussi d'étendre les marchés des producteurs de pétrole de l'ouest dont la production dépasse présentement la demande des marchés. Elle compensera aussi dans une grande mesure l'augmentation récente des prix attribuable à la plus-value du dollar américain. Pour tous ces motifs j'estime qu'il y a lieu de prendre ces dispositions. Nous perdrons en recettes, par suite de cette modification fiscale, 10 millions au cours d'une année entière, soit environ 4 millions d'ici la fin de la présente année financière.

CIDRE DE POMMES.

Il y a une autre modification légère que je propose maintenant, parce qu'elle peut aider l'industrie des pommes à écouler une quantité supplémentaire de ces fruits. D'après la proposition, la taxe qui frappe maintenant le cidre et les autres vins dont l'esprit de preuve est inférieur à 7 p. c. sera réduite de moitié, c'est-à-dire de 50c. le gallon à 25c. le gallon. Il n'en découlera qu'une légère perte de revenu.

Vous vous le rappelez, monsieur l'orateur, j'ai prétendu, au cours de mes observations, que, si notre régime fiscal de l'an dernier n'avait subi aucune modification, le montant global de nos recettes pour l'année financière courante s'éleverait probablement à près de 2,885 millions de dollars. Après avoir revisé nos provisions, nous estimons à environ 376 millions pour une année entière et à environ 335 millions pour l'année financière courante, la perte de revenu découlant des modifications fiscales que j'ai proposées en mars dernier. On s'attend que les autres modifications fiscales que j'ai proposées ce soir entraînent au chapitre des recettes, une nouvelle réduction d'environ 11 millions pour une année entière et d'environ 5 millions pour l'année financière courante. Toutefois, je le disais il y a un instant, même compte tenu des effets des nouvelles modifications fiscales que je viens d'annoncer, les recettes globales pour l'année financière courante se maintiendront à un niveau qui, déduction faite des dépenses globales que j'ai prévues, assurera un excédent budgétaire très voisin du chiffre de 87 millions que j'ai annoncé en mars dernier".

CARTES DE NOEL

Gagnez facilement de l'argent ou des primes
100 belles primes données
GRATUITEMENT
Vendez nos
BELLES CARTES DE NOEL ET BONNE ANNEE
Rien à débourser
Demandez une boîte de $8.00 de cartes et le catalogue de cadeaux gratis à
ALLEN NOUVEAUTES
ST-ZACHARIE, QUE., A.A.

La Yougoslavie remporte la victoire contre Moscou

FLUSHING, 20. — (BUP). — La Yougoslavie a remporté une victoire sur l'Union soviétique, aujourd'hui, en battant la Tchécoslovaquie au vote pour le choix de l'occupant de l'un des sièges non permanents du Conseil de Sécurité.

De notre édition de 5 heure d'hier

La Tchécoslovaquie était appuyée par la Russie. La Yougoslavie a été élue au second tour de scrutin, comme on l'avait prévu, ce matin. Le vote à l'Assemblée générale a été de 39 voix en faveur de la Yougoslavie, contre 19 en faveur de la Tchécoslovaquie. Le ministre soviétique des Affaires étrangères, André Vychinski, a immédiatement donné à l'Assemblée l'avertissement que la Russie considère l'élection de la Yougoslavie comme "une nouvelle violation de la charte des Nations-Unies, violation qui mine la base même de la coopération entre les pays qui font partie de l'organisme international".

A deux reprises, en moins d'une demi-heure, le président de l'Assemblée, Carlos Romulo, a rappelé Vychinski à l'ordre. Il a même donné instruction aux interprètes de cesser de traduire les remarques de tout orateur qu'il aura rappelé à l'ordre. Vychinski s'est finalement tu et l'Assemblée a procédé au choix des six membres du Conseil social et économique.

L'Equateur et l'Inde ont été élus au Conseil au premier tour de scrutin. L'Equateur a reçu 57 votes et l'Inde 56. Comme il n'y avait que 58 des 59 pays représentés à l'Assemblée, les deux tiers des voix requis pour toute élection était de 39.

St-Bernard (Dorc.)

Funérailles. — (D. N. C.) — Un émuvant hommage a été rendu, samedi le 8 oct., à la mémoire de M. Théodore Roberge, décédé le 5, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 72 ans. Il était l'époux de dame Victoria Brochu.

Citoyen modèle, père de famille exemplaire, et chrétien convaincu, remarquablqe par son respect aux autorités religieuses, M. Roberge laisse le souvenir d'un homme de bien.

A l'église, la cérémonie fut des plus imposantes, M. le curé A. Grenier fit la levée du corps et chanta le service. Au choeur, on remarquait M. l'abbé A. Gagnon.

Le drapeau du Sacré-Coeur était porté par MM. Raoul Guertin et Joseph Gagné. La chorale paroissiale fit les frais du chant, sous la direction de M. Joseph-Henri Genest, ainsi que MM. Laurendeau et Georges Rhéaume, de Scott.

A l'orgue, M. Lemay.

Portait la croix, M. Henri-Louis Brochu. La dépouille mortelle était portée par les employés de la maison Thibault et Frères, de Lévis.

M. Roberge laisse dans le deuil outre son épouse, huit enfants, et vingt-cinq petits-enfants.

Ses enfants : MM. et Mmes Joseph Boivin (Marie-Anna), de Québec; Honoré Roberge, de Val-d'Or; Arthur, Bernard, M. et Mme Benoit Roberge, de St-Bernard; MM. et Mmes Jean Roberge, de Cadillac; Léon Cardin (Fernande), de Montréal; Arsène Roberge, de Québec; ses petits-enfants : Lucien, Rolland, Rita, Clermont, Frère du Sacré-Coeur en religion Frère Victor, Gisèle, Raymond, Desneiges, Ghislaine, Rodrigue, Régent, Clément et Micheline Boivin, de Québec; Suzelle, Régent et Maryse Roberge, de Val d'Or; Guy, Denise et René Roberge, de Cadillac; Jacques et Carol Cardin, de Montreal; Lise, Jacques, Murielle et Pierre Roberge, de St-Bernard; Gisèle Roberge, de Québec; ses frères et soeurs : MM. et Mmes François Rhéaume (M.-Elise), Louis Roberge, Amédé Roberge, Charles Duquet (Léa), M. Elzéar Vallières, M. et Mme Jean Fontaine, Mme Vve Séraphin Boutin, Mme Vve Joseph Dumont, M. et Mme Joseph Dumont, Mme Vve Joseph Blais, M. Ferdinand Brochu, MM. et Mmes Antonio Asselin, Arthur Brochu, Philippe Bégin; ses neveux et nièces : MM. et Mmes Damase Roberge, Aimé Roberge, Joseph Blanchet, Léo Poudrier, Henri Brousseau, Donat Labbé, Rosaire Vallières, MM. Paul et Philippe Roberge, Georges et Raymond Rhéaume, Mlles Madeleine Rhéaume, Louise Fontaine, MM. Louis Dumont, Louis Blais, MM. et Mmes Henri Blais, Jos. Boilard, Mme Georges Lehoux, M. Maurice Asselin, M. et Mme Henri-Louis Brochu, M. Paul Brochu; ses cousins et cousines : le R. P. Placide, capucin, missionnaire à Vallée-Lourdes, comté de Gloucester, N.-B.; MM. et Mmes Ovila Roberge, Eugène Roberge, MM. Georges Boutin, Philibert Pomerleau, Mbe Vve Alfred Lefebvre, MM. et Mmes Joseph Fortin, Joseph Guillemette, Désiré Nadeau, Philippe Nadeau, Ed. Guay, Raymond Nadeau, Odilon Nadeau, Mme Vve Ovila Drouin, M. Gérard Nadeau, MM. et Mmes Eloi Rhéaume, Laurier Nadeau, Benoit Nadeau, J. Cloutier, Mme Vve H. Binet, M. et Mme Florian Binet.

On remarquait aussi dans le cortège M. John Blaynay, de St-Narcisse; MM. et Mmes Maurice Moore, Arthur Gagnon, Mme Vve Nap. Aubé, M. Louis Filion, de St-Narcisse; Mme Pierre Guertin, de Scott; M. Elie Dumont, de St-Henri; Mme Hubert Coulombe et M. Paul-Emile Coulombe, de Montmagny; Mme Arthur Lemieux, de St-Lambert, et beaucoup d'autres venus des paroisses voisines, ainsi que la totalité des paroissiens. La direction des funérailles était confiée à la maison Thibault, de Lévis.

Mme Théodore Roberge et sa famille ont reçu beaucoup de marques de sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites et assistance aux funérailles.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Economie desaxée aux Etats-Unis

(De notre édition de 5 h. d'hier)

WASHINGTON, 20. — (B. U. P.) — A sa conférence de presse, le président Truman a déclaré qu'il ne se propose pas pour le moment d'intervenir dans les grèves du charbon ou de l'acier. Il a ajouté qu'il suivait avec attention les efforts tentés dans le but d'en arriver à un règlement et il a exprimé l'espoir que la médiation et les négociations mettront fin à ces grèves dans un avenir rapproché. La grève des houilleurs dure depuis un mois et celle des travailleurs de l'acier, depuis 20 jours. Ces deux grèves commencent à faire sentir leurs effets sur l'économie nationale. M. Truman a précisé qu'il ne songe pas à saisir les mines de houille ou les aciéries. La compagnie Ford a annoncé qu'elle fermera ses usines le 15 novembre si les grèves ne se règlent pas prochainement.

Un verdict de mort accidentelle

(De notre édition de 5 h.. d'hier)

Au sujet de la mort de Mme Vve Jos. Labranche, 60 ans, domiciliée à 3, rue St-Clément Giffard, une enquête du coroner ayant eu lieu à la morgue Robert, de Giffard, un verdict de mort accidentelle a été rendu par le coroner du comté de Québec le Dr Gustave Ferland. Il a été établi que Mme Labranche a été tuée alors qu'elle traversait la route sans regarder. Le conducteur de l'autobus qui frappa Mme Vve Labranche, M. Armand St-Pierre, a été exonéré de tout blâme.

Troublant témoignage

BOSTON, 21 — BUP — Un pilote de la marine américaine, James Walker, a rendu un témoignage troublant à une enquête des gardes-côte à Boston. Il a déclaré que des questions de paperasserie bureaucratique l'avaient empêché d'amérir avec son hydravion pour sauver la vie d'une femme qui se noyait sous ses yeux lundi dernier au large de Provincetown. La femme était l'une des cinq victimes de la chute en mer d'un avion léger.

Fumigation récompensée spécialement à l'Exposition universelle de 1900, pour ses merveilleux résultats.

Pour
L'ASTHME
et les affections des
BRONCHES
CIGARETTES
OU POUDRE DE
LOUIS LEGRAS
Dans toutes les pharmacies
Distributeur:
J.-Alfred Ouimet,
84 est, rue Saint-Paul, Montréal

Beauceville

BEAUCEVILLE-EST — D.N.C. — AMICALE DE L'ECOLE NORMALE. — Le 9 octobre, l'Ecole Normale de Beauceville était en liesse. Avec sa coutumière hospitalité, elle ouvrait ses portes toutes grandes à ses anciennes qui, nombreuses, revenaient un instant, ressasser les souvenirs de leur vie d'étudiantes et faire résonner l'enceinte de leur Alma Mater des voix familières de jadis

Il en est venu de partout, et ce fut une joie continuelle qui regna dans tous les coins et recoins, tout le long de l'après-midi.

A 1 heure et 30 se faisait l'inscription au parloir. On a compté environ 300 anciennes inscrites pour cette année.

A 2 heures et 30, dans la magnifique chapelle de l'Ecole Normale, il y eut salut du T. S. Sacrement. Que d'émotion et de reconnaissance débordent de tous les coeurs de celles qui sont si souvent venues s'agenouiller dans ce même sanctuaire et qui ont eu le bonheur de revenir de temps à autre faire une halte au milieu des labeurs de la vie et oublier un moment qu'elles ont vieilli.

3 heures. — C'est l'heure de la réception, dans la grande salle que les religieuses et élèves actuelles ont décoré avec le goût qu'on leur connait. M. le curé G. Duval fait aux visiteurs et amicalistes l'honneur d'une visite. Puis c'est la chorale des Normaliennes qui souhaite à tous la bienvenue.

Ensuite Mme Marcel-C. Veilleux, présidente, fait le discours de bienvenue et Mlle Simonne Drouin, secrétaire, fait lecture de son rapport.

Vient ensuite une partie qui n'est pas la moins intéressante de la journée.

Mlle Rachel Fournier, pianiste, que l'Ecole Normale à l'honneur de compter parmi ses anciennes, se fait entendre dans un récital de son choix. Il est opportun de dire qu'elle a su choisir de quoi délecter les plus difficiles. Voici le programme exécuté :

Suite française, Bach; allemande, courante, gavotte, menuet, air, Sonate, D. Minor, Scarlatti; Sonate, C. Minor, Scarlatti; Prélude, opus 28 no 4, Chopin; Prélude, opus 28, No 7, Chopin; Valse, opus 69, no 21, Chopin; Prélude, opus 12 no 7, Prokofieff; Rustles of Spring, Sinding.

MM. les abbés Dumas et Foy qui furent tour à tour principal de l'Ecole disent chacun un mot aimable et M. le principal actuel, M. l'abbé Bérubé, d'une façon non moins charmante que les deux autres vient dire le dernier mot.

Le mot d'ordre du jour: "Que chacune soit là, l'an prochain pour les noces d'argent de l'amicale"... On projette des fêtes spéciales pour cette occasion.

A 4 heures. — L'heure du goûter est sonnée. Tout le monde est convié à un buffet composé de façon à mettre en appétit les moins gourmands.

Puis on s'aperçoit que les heures les plus belles sont aussi les plus brèves. Il faut se dire : "Au Revoir".

Chacune reprend le chemin du retour important dans son coeur, le souvenir d'une heureux jour de plus.

W.-E. BEGIN
BACON SANS COUENNE .59
JEUNE PORC FRAIS
ROTI DE L'EPAULE OU DU SOC .43
PORC HACHE .50
CRETONS FRANÇAIS, MOULE DE 1 LIVRE .55
CRETONS FRANÇAIS, MOULE DE ½ LIVRE .30
TETE FROMAGEE, MOULE DE 1 LIVRE .22
COTTAGE MAIGRE .65
LARD SALE ENTRELARDE .44
W.-E. BEGIN

Avance à souhaiter pour tous les pays

Washington, 21. — (BUP). — Les maladies vénériennes, commencent à perdre du terrain pour la première fois depuis la deuxième guerre mondiale. Les experts disent que les Etats-Unis sont en avance de sept à huit ans sur le reste du monde dans la lutte contre ces maladies.

Obligé d'augmenter les impôts, dit H. Truman

WASHINGTON, 21. — (BUP) — Le président Truman a déclaré hier, qu'il sera obligé de demander à la prochaine session du Congrès d'augmenter les impôts aux Etats-Unis. M. Truman a souligné qu'à sa connaissance, seule une augmentation des taxes pourrait aider le gouvernement à surmonter son déficit.

Retraites fermées

Il y aura une retraite pour jeunes filles de 15 à 17 ans, du 20 au 23 octobre; retraite pour jeunes filles du 28 au 31 octobre; retraite pour dames du 7 au 10 novembre; retraite pour dames du 14 au 17 novembre; celles qui désirent retirer plus de fruit de la retraite fermée sont invitées à s'inscrire à la dernière retraite de l'année, de piété qui aura lieu du 27 au 31 décembre.

Les renseignements sont donnés à la maison "Marie Réparatrice", 865, Hart, Trois-Rivières, tél.: 1420 — 1422.

Young aux Assises

MONTREAL, 21. — (B. U. P.) — Un athlète de 28 ans, bien connu de la police montréalaise, Johnny Young, a été renvoyée devant la Cour du Banc du roi, sous plusieurs accusations relevant du trafic des stupéfiants. Un agent de la police canadienne a déclaré à la barre des témoins qu'il avait trouvé 55 onces d'héroïne et de morphine, estimées à 140 mille dollars, dans la chambre de Young, rue St-Denis, à Montréal.

Ottawa, 21 (BUP) — La disparition de la taxe de vente sur les huiles combustibles a valu à l'hon. Douglas Abbott les remerciements d'au moins un membre de l'opposition conservatrice. M. Donald Fleming, député de Toronto-Eglinton, s'est déclaré très heureux de la chose

Voici une offre intéressante pour la ménagère qui désire une cuisinière électrique.

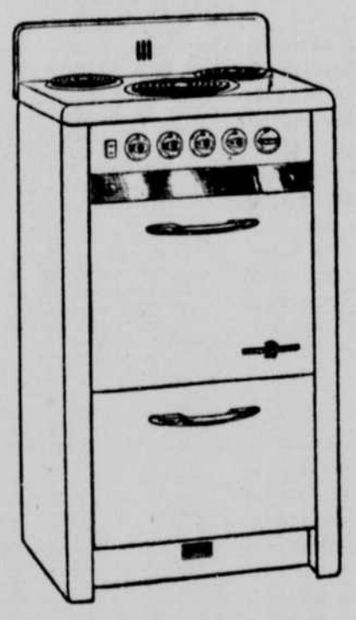

Cette dernière addition au groupe
General Electric
est une cuisinière à 3 plaques chauffantes de suface. Elle possède les caractéristiques des modèles les plus dispendieux; c'est un bijou de cuisinière pour la cuisine moderne.

PRIX ACTUEL
$139.50
LIVRAISON IMMEDIATE

Enfin, une des plus importantes compagnies manufacturières de cuisinières électriques a mis sur le marché le genre de cuisinière électrique que nous espérions obtenir. Cette cuisinière ne mesure que 22 pouces de largeur et 17 pouces de profondeur. Elle possède 3 ronds de surface : 1 de 2,050 watts et 2 de 1,250 watts. Le fourneau est spacieux, 16 pouces de largeur, 12 pouces de hauteur et 15 pouces de profondeur. Elle est à l'extérieur d'un fini en émail cuit, des plus attrayants.

Venez la voir . . . vous en rêverez.

QUEBEC POWER COMPANY

QUEBEC LEVIS MONTMAGNY ST-PASCAL BAIE-ST-PAUL LA MALBAIE

Bulletin d'abonnement

Vous trouverez ci-inclus $ pour mois d'abonnement à l'édition quotidienne.

Nous recommandons instamment à nos abonnés de faire leurs remises sous forme de bons de postes ou chèques et non en billets de banque.

Nom .....

Adresse ..... *Comte* .....

MALLE		A QUEBEC, LEVIS et aux E.-U.	
Abonnement régulier	$6.50	Abonnement régulier	$7.50
Six mois	$3.25	Six mois	$3.75
Trois mois	$1.65	Trois mois	$1.90

L'abonnement est payable d'avance

Adressez votre abonnement à Casier Postal 1726, Québec.

TERRY ET LES PIRATES 3438 — par Georges Wunder

Ce qui se passe à Ottawa

(Par Lorenzo PARE)

LE BUDGET-ECHO

OTTAWA, 21, (DNC). — On pratique la manie inoffensive de désigner le budget annuel par un qualificatif qui le caractérise. L'an dernier, le budget qui précédait les élections et réduisait les impôts fut connu comme "le budget Santa Claus". Hier, à défaut d'autres trouvailles, on a qualifié le plat réchauffé servi par le ministre des Finances comme "le budget-écho".

En fait, les contribuables y retrouvent l'écho plaisant des propositions budgétaires du défunt parlement. C'est le même budget qui a été présenté. Ce qui rappelle une manoeuvre par trop loyale des adversaires du gouvernement durant la campagne électorale. Ils avaient soutenu que jamais le gouvernement n'appliquerait les réductions d'impôts de $356 millions et qu'il changerait son budget de l'année courante s'il était reporté au pouvoir.

Mais tout cela est oublié et la pénitence a été assez sévère pour mériter le pardon.

En quatre ans, le Canada a réduit la dette nationale de près de deux milliards de dollars. Ce qui démontre la sagesse et le courage administratif du gouvernement. Malheureusement, la dette est encore de $11 milliards et demi. Le ministre des Finances admet que "c'est un fardeau énorme pour une population de treize millions".

Ce qui démontre que toute sagesse administrative a été mise de côté durant la guerre et que le courage belliqueux du gouvernement a outrepassé les forces des Canadiens

CIDRE DE POMME

Le budget apporte seulement deux petites modifications fiscales qui épargnent une dizaine de millions aux contribuables. La taxe de vente sur l'huile de chauffage est éliminée et la taxe sur le cidre de pomme à faible teneur alcoolique est réduite de moitié.

Puisque les gosiers canadiens sont déterminés, envers et contre tous, à engloutir chaque année plus de boissons alcooliques que l'on pourrait en acheter avec tous les millions consacrés à l'éducation, le cidre ne sera pas un plus grave fléau que la bière.

Il y a une lourdeur germanique dans la bière. C'est le breuvage morose par excellence et son climat est la salle empuantie, les bouches qui annonent, les têtes pesantes et les regards ternes. Il faudrait ajouter à cette complainte du buveur de bière les crampes d'estomac que laisse la décoction du houblon importé, parce que les Canadiens ont toujours trop soif pour attendre le cycle de la fermentation.

Au contraire, on prête au pichet de cidre les vertus de la gaité légère, les grâces de l'esprit et les robustesses de la santé. C'est probablement parce qu'on en boit si peu au Canada.

A tout événement, les Anglais sont obligés de se priver des pommes canadiennes et... il faudra les boire.

CHOSES SERIEUSES

Le budget prévoit des dépenses de l'ordre de deux milliards et demi de dollars. On bouclera avec un surplus de $90 millions.

Quel domaine plantureux que celui de la fiscalité fédérale:

On retranche deux petites taxes et le geste est aussi facile qu'une chiquenaude pour écarter une mouche. Pourtant, avec cette "petite" dizaine de millions, un gouvernement provincial pourrait bâtir dix écoles régionales, augmenter les salaires piteux des agronomes ou établir une centaine de colons.

Au lieu de faire la mouche du coche dans l'éducation, le fédéral devrait éliminer les dépenses qu'il encourt pour se mêler de choses qui ne le regardent pas. Les provinces pourraient alors avoir la part de revenus qui leur revient pour remplir leurs propres responsabilités.

Nous y reviendrons. Mais, hier soir, après tant de journées équisantes, les Communes avaient bien le droit de rêver au pichet de cidre et de remettre au lendemain les affaires sérieuses.

Election à l'école des Beaux-Arts

● Récemment avaient lieu, à l'Ecole des Beaux-Arts, les élections des nouveaux officiers de la "Masse". Ces élections avaient lieu en la présence de M. Jean-Baptiste Soucy, directeur de l'école et président honoraire du conseil de la "Masse" et de M. Yves Roy, secrétaire de l'école et conseiller honoraire de la "Masse". De gauche à droite première rangée: Président; M. Jean Charland, 3e année publicité; vice-présidente; Mlle Monique Drolet, 3e année céramique; trésorière, Mlle Gisèle Gélinas, 1ère année; secrétaire; M. Serge Blouin, 1ère année; élus conseillers de gauche à droite deuxième rangée: Mlles Juliette Matte, 3e année peinture; Lili Bréard, 3e année tissage; Pierrette Roy, 3e année tissage; Louise O'Hurley, 2e année décor intérieur; de gauche à droite troisième rangée: Marie-Louis Roy, 2e année vitrail; Jean-Paul Vézina, 2e année publicité; Mlles Cécilia Côté, cours du soir; Claire Pelletier, cours du soir et Fernande Bergeron, cours libre.

Le Canada doit continuer son oeuvre magnifique dans le domaine missionnaire

Le Canada est un des pays qui ont le plus fait pour le progrès missionnaire et, nous l'espérons, continuera cette oeuvre magnifique. Voilà, en substance, ce que disait, hier soir, à la basilique-cathédrale, Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, lors de la cérémonie de clôture de la troisième semaine d'études missionnaires qui se tenait dans la ville de Québec depuis lundi soir, le 17 octobre dernier. Cette impressionnante cérémonie missionnaire avait réuni, en plus de l'Archevêque de Québec, trois autres évêques: LL. EE. NN. SS. Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, Joseph-H. Prud'homme, évêque titulaire de Salde, et Maurice Baudoux, évêque de Saint-Paul, Alberta. En outre, plusieurs prélats domestiques, chanoines, ecclésiastiques et religieux, dont vingt-six aspirants missionnaires de la Probation des Prêtres des Missions Etrangères.

MONSEIGNEUR ROY

Au cours de cette semaine d'études missionnaires, disait Son Excellence Mgr Maurice Roy, il nous a été rendu un double témoignage: celui de l'Eglise militante et celui de l'humanité païenne.

Ces études essentiellement consacrées à la valeur des religions païennes et à l'adaptation missionnaire, nous ont prouvé, à nous, vivant dans la justice, et travaillant à mériter le ciel en combattant le monde, le démon et la chair, que tous les peuples païens quels qu'ils soient, tendent à la connaissance du vrai Dieu. C'est pourquoi, Son Excellence précisa que les peuples qui ne jouissent pas de la vraie lumière de la foi, comptaient sur ceux qui avaient le bonheur de posséder les clartés que donne la foi. Il existe donc un pressant devoir pour nous de prier pour que ceux et celles qui se donneront à l'apostolat en pays infidèles soient nombreux et excessivement bien préparés. Puis, Monseigneur Roy affirma que tout chrétien catholique devrait, par ses prières, ses sacrifices et, s'il le peut, par ses aumônes, se dévouer à la cause missionnaire.

Le témoignage de l'humanité païenne est, de son côté, le plus vibrant qui soit. Son Excellence ajouta que, chez presque tous les peuples païens, dormaient d'incomparables richesses, tant spirituelles que matérielles; cependant, ces peuples manquent de la richesse par excellence, celle de la foi.

Monseigneur Roy félicita Son Excellence Mgr Joseph Kiwanuka d'avoir, d'une façon si délicate, exposé le travail d'évangélisation accompli par les missionnaires canadiens, les Pères Blancs, dans l'immense vicariat de Masaka, Afrique équatoriale.

L'éminent prélat rappela aux nombreux ecclésiastiques et religieux qui composaient l'auditoire que tout païen était un trésor qu'il fallait donner au Christ; il ajoutait que le corps mystique du Christ n'aura pas atteint sa pleine croissance aussi longtemps qu'il y aura des âmes à convertir. Il mentionna ici le grand effort missionnaire auquel le Canada s'est associé au cours des dernières années. Le Canada est un des pays qui ont le plus fait pour le progrès missionnaire et, nous l'espérons, continuera cette oeuvre magnifique. Monseigneur l'Archevêque déplora la grande difficulté, voire même, la complète impossibilité d'évangélisation de certains pays, mais, poursuivit-il, le champ reste à peu près libre dans une foule d'autres; à nous donc de prier Dieu pour qu'il inspire aux fidèles des pays catholiques un plus grand zèle pour la conquête des âmes.

MGR KIWANUKA

Je ne saurais dire combien je suis heureux de pouvoir prononcer ce sermon de clôture de la semaine

(suite à la page 23)

Le doyen des organistes est décédé

● Le plus vieil organiste de notre province, M. Henri Carrier, vient de mourir à l'hôpital St-François d'Assise, à l'âge de 86 ans. Il avait été titulaire des orgues de Ste-Marie de Beauce durant quarante ans. Il comptait aussi de longues années dans l'enseignement musical.

M. Boyer vante le rôle des banques et des assurances

Portant la parole au déjeuner du congrès des assureurs-vie, hier midi, au Château Frontenac, M. J.-Ubald Boyer, administrateur et gérant général de la Banque Provinciale du Canada, a déclaré que "les banques et les compagnies d'assurance-vie aident à asseoir la prospérité nationale sur une base solide tout en contribuant à maintenir l'activité des affaires à un niveau élevé".

Ces deux institutions, ajouta le conférencier, sont toutes deux gardiennes d'immenses capitaux ayant une influence sur la vitalité économique et le progrès du pays. "Votre fonction principale est surtout une fonction de longue haleine, tandis que la nôtre en est une à courte échéance".

M. Boyer brossa ensuite un tableau des genres de placements d'une variété considérable que font la banque et l'assurance, pour le progrès de la nation: la construction d'édifices publics, de logements, de routes, pour promouvoir l'industrie et le commerce, etc. "Sans vos prêts hypothécaires, des milliers de Canadiens n'auraient pas pu se créer une demeure familiale", dit-il. Parce qu'on nous confie la garde d'un immense volume de l'épargne du peuple, explique le conférencier, nous avons envers lui l'obligation de lui procurer la sécurité, le service et l'aide dont il a besoin.

"Dans l'administration de nos affaires", déclare M. Boyer, "nous devons toujours avoir à l'esprit l'effet que pourrait produire cette administration sur la santé économique du pays tout entier. Nous avons l'obligation de prêter, de sauvegarder et de placer les épargnes des Canadiens et porter une particulière attention à nos placements".

Après avoir exposé comment les banques, comme les compagnies d'assurances, ne constituaient pas un monopole, mais qu'elles étaient sujettes à la concurrence, M. Boyer affirme que le profit honnête est chose légitime et nécessaire pour prévenir la faillite et servir de facteur de progrès.

Le conférencier parla ensuite des démagogues "cette classe de gens capables de décrire ce que tout le monde sait en un langage que personne ne comprend" (Chesterton). "Vous et nous faisons honnêtement un commerce honnête, d'après un système de liberté bien ordonné et régi par des lois édictées par un corps législatif et sous les yeux d'un système de surveillance qui suit les règlements et aide à sauvegarder les fonds de tous. Nos opérations sont utiles à la nation. Des conditions nouvelles et de nouveaux besoins peuvent toujours être soumis à des lois nouvelles, et une démocratie alerte, qui jouit d'institutions parlementaires libres, a toujours le pouvoir d'agir pour prévenir les injustices ou les corrigier si elles surgissent.

Présenté par le R. Frère Marc-André, directeur de l'Ecole universitaire du commerce, le conférencier a été remercié par M. Paul-H. Plamondon, président de la Chambre de commerce de Québec.

M. Saint-Laurent entend conserver la vieille structure de la constitution

Ottawa 21, (DNC) — "Il serait sage de conserver la veille structure de la constitution et de procéder à des améliorations de temps à autre quand les générations le jugeraient à propos. C'est parce que j'entrevois la conservation de la majeure partie de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, et parce que personne aujourd'hui ne peut être sûr de ce que l'avenir nous réserve, que j'estime opportun de garantir au peuple canadien certains droits essentiels".

C'est ce que le premier ministre St-Laurent a déclaré, hier, aux Communes, en présentant un sous-amendement à la motion C.C.F. Le nouvel amendement vise à garantir dans la constitution la tenue d'élections générales au moins à tous les cinq ans en temps normal, et une session fédérale au moins à tous les ans. L'amendement de M. St-Laurent prévoit aussi que l'existence d'un gouvernement pourrait être prolongé en temps de guerre par un vote des deux tiers des députés. On sait que le député C.C.F., S. Knowles, a présenté un amendement semblable mardi dernier. Ces amendements s'ajoutent à la résolution qui donnera, une fois adoptée, au parlement canadien le droit de modifier notre constitution en ce qui regarde la juridiction fédérale, sans avoir recours au parlement britannique.

Le leader de l'opposition s'est opposé au sous-amendement en disant que bien qu'il peut sembler désirable, il ne repond pas aux sérieuses faiblesses qui existent dans la résolution. M. Drew a soutenu que si l'on veut éviter tout conflit, il faut convoquer les provinces afin de voir si on ne peut pas trouver un terrain d'entente avant de procéder avec la résolution à l'étude. Le chef de l'opposition est d'avis que cette résolution rendra le gouvernement maître non seulement dans la partie de la constitution qui est de son ressort, mais aussi qu'il pourra modifier seul la juridiction conjointe, c'est-à-dire dans les questions qui relèvent à la fois des gouvernements provinciaux et du fédéral.

M. W.-E. Harris, député libéral a répondu à plusieurs objections avancées par les députés de l'opposition depuis le début du débat sur cette résolution. M.

(suite à la page 23)

L'église de St-Pierre de Broughton

● Photographie de l'église de St-Pierre de Broughton où aura lieu dimanche, le 23 octobre, à 3 heures de l'après-midi, la bénédiction d'un carillon de trois cloches, présidée par Mgr Elias Roy, P. D.

Un bel exemple d'étroite collaboration, dit M. Barrette

MONTREAL, 21 — D.N.C. — Le conseil conjoint des métiers de la Construction à Montréal et dans la région annonce que les ouvriers du bâtiment jouiront désormais de vacances payées. Pour bien marquer l'événement et pour manifester leur reconnaissance à l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail dans le cabinet provincial, on a célébré hier midi, dans l'intimité, cet événement d'importance, au Mount-Stephen Club.

"Si nous avons réussi, a dit M. Barrette, à établir un système par lequel l'ouvrier en bâtiment jouira de vacances payées, c'est bien grâce à la magnifique collaboration qui a existé entre l'ouvrier, le patron et le gouvernement". Ce n'était pas un problème facile à résoudre, selon l'hon. M. Barrette. Mais une bonne foi réciproque, une compréhension à toute épreuve et aussi la patience d'attendre les résultats des pourparlers ont abouti à des résultats magnifiques.

Le ministre du Travail a cité en exemple à toute la province les ouvriers du bâtiment de la Métropole. "Déjà, dit-il, l'industrie avait reçu les éloges de tous pour la façon dont elle avait organisé l'apprentissage dans ses divers métiers. C'est le groupement ouvrier le plus compréhensif que je connaisse et aussi celui qui collabore le plus".

Il a manifesté sa satisfaction de voir réunis à la même table, ouvriers et patrons dans la plus absolue égalité. "Ce n'est pas souvent, a-t-il dit, qu'un tel exemple de collaboration nous est proposé".

L'hon. Barrette a encore affirmé sa volonté de servir. "Je n'ai pas de plus grande satisfaction, dit-il, que lorsque je peux servir mes compatriotes en faisant oeuvre utile".

Plus loin, il a ajouté qu'il était bien difficile de séparer le travail du capital, qu'en fait, les deux étaient indissolublement liés et qu'ils étaient indispensables à la prospérité de la nation.

En terminant, l'hon. Barrette a affirmé qu'il avait toujours voulu protéger les intérêts des ouvriers, tout en donnant justice aux patrons. "J'ai fait mon possible. On ne peut me demander plus", a-t-il dit.

Une législation coopérative demandée par les coopérateurs réunis en congrès

Montréal, 21. — (Spéc.) — Parlant au congrès général des coopérateurs qui se tient au Jardin Botanique, actuellement, M. François Jobin, de Québec, conseiller juridique du Conseil supérieur de la coopération, a notamment déclaré: Notre mouvement a pris un tel essor depuis dix ans que nous voyons maintenant la nécessité d'une législation coopérative plus précise et mieux adaptée. C'est pour cette raison que l'an dernier le Conseil supérieur de la Coopération choisissait pour thème du congrès la législation coopérative et invitait les coopérateurs à analyser les différentes lois coopératives de notre province et à exprimer leur point de vue sur les modifications qui s'imposent".

M. Jobin est l'auteur du projet de loi actuellement étudié par les congressistes.

Après s'être demandé si les coopérateurs devaient opter pour une législation coopérative unique ou continuer avec la législation existante, le conférencier affirme: "En fait, le congrès s'est nettement prononcé en faveur de la première formule, c'est-à-dire celle d'une législation unique avec des sections pour chacun des seeteurs. Le Conseil supérieur de la Coopération, ayant reçu un mandat non équivoque, a demandé à son conseiller juridique, dès janvier dernier, de préparer un projet dans le sens des instructions qu'il avait reçues du congrès".

Me Jobin déclare alors qu'il a fait une étude sur les lois coopératives et ajoute: "Cette étude m'a permis, en particulier, de constater une tendance générale vers la consolidation en un seul texte des différentes lois coopératives".

(suite à la page 23)

Cérémonie présidée par Mgr Maurice Roy à Saint-François

St-François, Montmagny. — (Par téléphone) — Dimanche, à 3 heures p.m., Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, présidera la bénédiction d'une chapelle, dédiée à Notre-Dame-de-Lourdes, sous le vocable de Notre-Dame-des-Prairies. On sait que cette chapelle a été payée par de généreux dons des paroissiens de St-François et s'élève dans le rang des Prairies. La cérémonie de bénédiction sera suivie d'une allocution de Son Excellence Mgr Maurice Roy, de M. l'abbé L.-H. Paquet, curé de St-François. Cette démonstration religieuse se terminera par la bénédiction du S. Sacrement et la lecture d'une adresse à Son Excellence par une petite fille de l'école: Mlle Pauline Blais.

Les plans de cette chapelle ont été tracés par M. l'architecte Charles-H. Jean, de Québec, et exécutés par M. Anatole Roy, de St-François.

Une saisie d'argent américain effectué, hier

Une saisie d'argent américain pour une valeur de $7,000 dollars a été effectuée hier, dans un hôtel de la banlieue de Québec par le détachement local de la Gendarmerie Royale du Canada.

En annonçant la nouvelle, le sergent d'état-major, J.-L.-A. Arsenault, a noté que la saisie avait été faite en vertu de la loi fédérale sur le change étranger. On sait que cette loi permet aux hôtels et aux maisons de commerce de ne garder qu'un montant limité d'argent américain pour le besoin de leurs transacttiois avec les touristes. On nous informe qu'aucunes procédures n'ont encore été prises à la suite de la saisie faite hier, par la Gendarmerie.

Ils s'emparent de $100.

Pont-Rouge, 21. (DNC). — Des maraudeurs ont visité cette nuit le restaurant de M. Philippe Genois, de Pont-Rouge. Les voleurs pénétrèrent dans le local par la fenêtre de la cuisine et soulagèrent la caisse de $100 dollars.

Lundis sociaux à Saint-Pascal

L'inauguration d'une septième saison de Lundis Sociaux, a St-Pascal-de-Maizerets, aura lieu le 24 octobre, à 8 h. 30 p.m., à la salle paroissiale. Cette soirée sera sous la présidence d'honneur de Son Excellence Mgr Charles-Omer Garant, auxiliaire de Québec. Le conférencier invité sera M. Jean Ho Fang Ly, ancien secrétaire du généralissime Tchiang Kai-Shek. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Ma conversion". Le conférencier sera présenté par M. l'abbé Alphonse Marcoux, curé de la paroisse et remercié par Son Exc. Mgr Garant. Les artistes invités pour ce premier Lundi seront MM. Richard Verreault, ténor, et Rolland McKinnon, violoniste. Cette réunion sera sous la présidence active de M. Albert Duchesneau, président local.

L'U.C.C. termine un congrès des mieux réussis; résolutions adoptées

MONTREAL, 21. (DNC). — Aux délégués venus de tous les coins de la province et qui allaient regagner leurs foyers après deux journées d'étude, au congrès général de l'Union catholique des cultivateurs, le R. P. E. Lacasse, s.j., aumônier général adjoint, a dit hier le plaisir qu'il a, depuis qu'il occupe ses nouvelles fonctions, de frayer avec la classe agricole et les bûcherons. Il a invité les congressistes à se souvenir du R. P. Lebel, aumônier général, qui "vous a donné le meilleur de sa vie". Malheureusement sa santé ne lui permettait pas de participer à ces assises.

Parlant du rôle de l'aumônier dans l'union, le Père Lacasse dit qu'il est consolant et qu'il le trouve particulièrement intéressant parce qu'il doit prêcher la justice et la charité, en somme la doctrine sociale de l'Eglise. Le mot d'ordre d'un aumônier est donc que les membres de l'union restent unis dans la charité et par la charité, il n'avait en vue et avant tout que le bien commun. Il est évident que c'est par l'union que les membres trouveront ce qu'ils cherchent et veulent, mais avant tout il faut mettre à la base de l'action, la justice et la charité, l'esprit de sacrifice, l'humilité l'oubli de soie-même pour le bien de tous.

Il ne faut pas non plus nous laisser entraîner à ne voir que le côté matériel économique ou l'argent dans les réalisations ou la recherche du bien commun, il y a aussi les valeurs spirituelles, morales, sociales. Quand ces valeurs occuperont la première place alors l'on sera assuré d'un retour des biens matériels. Le fait s'impose si l'on considère ce que par le truchement de la fédération agricole du Canada, la Fédération internationale des producteurs agricoles, les cultivateurs du Québec ont obtenu en une année, soit 7 millions en octrois subsides ou autres. Si on se place sur ce plan, dit le R. P. Lacasse, il ne fait pas de doute, il sera possible d'apporter le bien-être à tous les ruraux du Québec. L'orateur termine en invitant l'U. C. C. de continuer des réalisations concrètes dans l'application de la doctrine sociale de l'Eglise.

M. J.-B. Lemoine, 1er vice-pré-

(suite à la page 23)

M. Claxton a rendu visite à M. Duplessis

L'hon. M. Brooke Claxton, ministre de la défense nationale dans le gouvernement canadien, a rendu visite hier après-midi à l'hon. M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province. L'entrevue a duré environ une demi-heure. On n'a pas révélé le but de la visite de M. Claxton au parlement.

Une conférence de presse doit avoir lieu aujourd'hui même et il est probable que le premier ministre expose la nature des pourparlers qui ont été tenus, à condition qu'il soit dans l'intérêt public de les faire connaître.

L'hon M. Duplessis a déclaré mercredi soir à notre représentant, après la seconde séance du cabinet tenue au cours de la journée, qu'il rencontrerait les courriéristes parlementaires aujourd'hui. Tout indique qu'il sera tout particulièrement question du problème constitutionnel et de l'échange de lettres avec M. St-Laurent.

Braconniers punis

Pour avoir "chassé des oiseaux migrateurs avec un canot automobile", ce que défend expressément une loi fédérale votée en application d'une entente internationale, deux citoyens de l'Ile d'Orléans ont été condamnés hier à $10. d'amende et au paiement des frais ou 8 jours de prison. De plus, ce qui est plus grave, le canot automobile et le fusil trouvés en possession des inculpés ont été saisis. L'offense a été commise au cours d'une chasse aux oies sauvages, à Cap Tourmente.

Les visiteurs ne seront pas admis

A compter de dimanche prochain, le public ne sera plus admis à visiter le Sanatorium Bégin, de Ste-Germaine. Cette nouvelle a été annoncée par l'hon. M. J.-D. Bégin, député de Dorchester et ministre de la Colonisation. Il est bien entendu, cependant, que les visiteurs des malades hospitalisés seront reçus comme par le passé.

Depuis que la construction du magnifique sanatorium est terminée, on avait permis au public de le visiter à loisir. Les visiteurs venaient de toutes les parties de la province. Mais les malades ont commencé à arriver. Il y a environ un mois, lorsque le nouvel édifice fut bénit et inauguré solennellement, on comptait une trentaine de malades. Il y en a maintenant 120. D'autres demandes nombreuses sont à l'étude et l'on portera à 250 le nombre des hospitalisés.

3 jeunes gens de Ste-Foy en Cour

Une sentence de 15 jours de prison avec travaux forcés a été prononcée hier par M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la paix, contre trois jeunes gens de Ste-Foy qui s'étaient avoués coupables de vagabondage.

Deux d'entre eux, Marc Monnier et Gérard Noel, ont été de plus accusés de s'être, le 16 octobre, portés à des voies de fait sur la personne de M. Arthur Brown, de Ste-Foy. M. Brown a été victime d'un assaut qui a nécessité son hospitalisation. Les deux inculpés ont protesté de leur innocence et leur procès a été fixé au 4 novembre.

A l'Ecole Universitaire de Commerce

● Les finissants de l'école de Commerce de l'université Laval ont fait récemment le choix de leurs officiers; on voit de gauche à droite, MM. Julien Foucault, président, Télesphore Tremblay, vice-président; Alexandre Lahaye, secrétaire; T.-L. Bertrand, trésorier; Henri Tétu, archiviste.

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique

Louis-Philippe ROY, rédacteur en chef
Jacques VERREAULT, chef du service des nouvelles

VENDREDI, 21 OCTOBRE 1949

Il devrait trouver beaucoup d'imitateurs

Le Conseil général des Syndicats catholiques a adopté, à sa réunion de mardi soir dernier, une résolution demandant l'interdiction des revues ou magazines considérés comme obscènes et inspirateurs de crime. Il s'agit là d'une question fort importante et à laquelle, pourtant, on ne parait guère apporter toute l'attention qu'elle requiert.

X X X

Sur ce sujet, il convient de signaler le travail du député conservateur ontarien E.-D. Fulton. Il s'est attaqué à cette question de moralité il y a déjà quelques années et, soutenu par quelques collègues, il poursuit une campagne qui, il faut l'espérer, donnera des résultats pratiques.

De nouveau, le 4 octobre dernier, il présentait un bill qui vise à amender le Code criminel de manière à ranger parmi les actions délictueuses la représentation de crimes dans les magazines. Le député de Kamloops a appuyé son projet de loi d'un vigoureux discours. Son exposé était en même temps très étoffé. Il a fait appel au témoignage des spécialistes de la question et cité largement un rapport de l'Association pour l'avancement de la psychothérapie de New-York et une conférence de M. Arthur Freund, président d'un comité de l'Association du Barreau américain chargé d'étudier les relations entre l'administration de la justice et les films, les émissions radiophoniques et les illustrés "comiques".

Le témoignage de M. Freund vaut d'être repris ici. "Après avoir examiné attentivement ce sujet, dit-il, pendant deux ans et avoir étudié la volumineuse correspondance dans laquelle on m'a dépeint le mal que constitue la représentation de crimes au moyen d'illustrations, et à la suite de nombreuses conférences et d'une correspondance considérable avec des membres de ma profession, des publicistes, des psychologues, des psychiâtres, des éducateurs et des spécialistes en science sociale et d'autres hommes de profesion de même que des profanes que le sujet intéresse, j'en suis venu à la conclusion que la description vivante d'actes criminels influe profondément sur les adolescents à l'esprit impressionnable, et qu'il en est déjà résulté un tort considérable pour un nombre peut-être incalculable de membres de notre société".

X X X

Quand on sait l'influence de l'image sur les jeunes, on se rend plus facilement compte de tout le mal que peut entrainer ce genre de publications qui représentent en couleurs la perpétration de crimes violents, en donnant tous les détails possibles.

La lutte contre ce genre d'illustration est engagée depuis longtemps. Elle a donné bien peu de résultats marqués jusqu'ici. Le moyen suggéré par M. Fulton, qui consisterait à amender le Code criminel afin de classer parmi les actes délictueux la publication ou la distribution de cette sorte d'illustrés constitue, parmi d'autres, une des façons de combattre cette littérature pornographique.

En termes précis, sa proposition consiste à amender l'article 207 du Code criminel qui porte sur l'indécence, les crimes contre les moeurs en y ajoutant le paragraphe suivant: "Est coupable d'un acte criminel et est passible de deux ans d'emprisonnement, celui qui, avec connaissance de cause et sans justification ni excuse légitime, imprime, publie, vend où distribue tout magazine, périodique ou livre comprenant exclusivement ou pour une grande part, de la matière qui représente, au moyen d'illustrations, la perpétration de crimes réels ou fictifs, laquelle représentation est susceptible d'induire ou d'inciner les jeunes personnes à violer la loi ou est de nature à les dépraver".

X X X

Sans doute, l'existence d'un texte légal dans un code ne peut supprimer tous les abus. Elle n'exclut pas les autres moyens d'action. Les moeurs ne se réforment pas à coup de décrets. Toutefois, le projet de M. Fulton aurait pour conséquence de mettre en garde les vendeurs et les distributeurs de ces illustrés et de les inciter à une plus grande prudence. S'il reste imparfait, il pourra quand même remédier à une situation qui, loin de s'améliorer, va sans cesse empirant.

S'il y avait quelque chose à ajouter, c'est que l'amendement proposé s'étende aussi aux publications obcènes qui sont peut-être encore plus nombreuses que les premières. Le député libéral de Fort-William, M. Daniel McIvor, approuvant l'attitude de M. Fulton, a soulevé ce point: "Nous enseignons à nos garçons et à nos filles d'être de bon chrétiens et d'agir courageusement en face des problèmes de la vie, notait-il. Mais le démon a des visées sur notre jeunesse. Vous pouvez presque l'entendre dire: "Prenons les jeunes. C'est le temps de les posséder".

Sans doute, le Code criminel couvre-t-il déjà ce point. Mais il appert que le texte de cet article du Code devrait être précisé, parce qu'il est difficile, à l'heure actuelle, de préparer des causes solides, sauf dans les cas les plus flagrants.

X X X

La proposition de M. Fulton a trouvé un appui à peu près unanime. Le gouvernement ne jugera probablement pas à propos de faire sien ce projet sur-le-champ. Cependant, si quelque action doit être entreprise, c'est le moment propice. On sait qu'un comité procède actuellement à la refonte des statuts du Parlement canadien. Le Code criminel en forme une partie importante. C'est pourquoi il est opportun de faire aux autorités compétentes toutes les représentations nécessaires. Aux associations familiales et scolaires, à tous les groupements sociaux de faire entendre leur voix et d'exprimer franchement leur point de vue en cette matière. Les gens intéressés à maintenir la situation existante ne manqueront sûrement pas d'user de toutes les influences dont ils peuvent disposer. On a tout lieu de croire que le gouvernement est disposé à prendre, le moment venu, les mesures qui s'imposent. Mais encore faut-il que le peuple lui exprime sa volonté déterminée d'être protégé contre le fléau de cette mauvaise littérature.

Le Conseil général des Syndicats catholiques a donné un bel exemple. Il a su prendre ses responsabilités. Qu'il trouve beaucoup d'imitateurs dans tous les groupements de chez nous!

André ROY.

PETITES NOTES

Une revue espagnole loue l'oeuvre de M. l'abbé Grenier

Dans un de ses derniers numéros, la grande Revue Thomiste des Pères Dominicains de Salamanque, en Espagne, fait les plus grands éloges des oeuvres de monsieur l'abbé Henri Grenier, qui a enseigné à l'Université Laval jusqu'en 1947, alors qu'il acceptait, à la demande des Evêques, la charge d'Official du Tribunal Provincial des causes matrimoniales. Au sujet du Cours de Philosophie publié en latin par l'abbé Henri Grenier, la savante revue écrit : "Les notes caractéristiques de ce cours de philosophie rédigé par le docte professeur de l'Université Laval, sont, d'une part, la clarté dans la position des problèmes philosophiques et leur exposition, les mettant à la portée de l'intelligence des élèves qui les abordent pour la première fois; d'autre part, sa fidélité la plus stricte à la doctrine aristétolico-thomiste. Cela veut dire que nous le considérons excellent pour la fin qu'il se propose." Plus loin, la même Revue ajoute: "Nous recommandons chaleureusement cet excellent manuel de philosophie extrêmement utile pour tous ceux qui veulent connaitre saint Thomas.'

Les travaux de monsieur l'abbé Henri Grenier ont fait rejaillir le prestige de l'Université Laval non seulement chez nous, mais encore à l'étranger, et nous souhaitons que ces succès se continuent.

Pour mieux apprécier la revue "Marie"

A l'occasion de la causerie que donnera au Palais Montcalm, dimanche soir, M. Roger Brien, membre de l'Académie canadienne-française et directeur de la revue "Marie" en faveur de cette publication dont la tenue est esthétique et théologique est merveilleuse, il nous fait plaisir de signaler quelques-uns des témoignages d'appréciation reçus par son directeur depuis quelques mois. On sait que cette revue, dont le rayonnement est en voie de s'étendre à tout le monde catholique, fait honneur au Canada français.

Voici, par exemple, comme s'exprime Son Exc. Mgr Grente, de l'Académie française, archevêque-évêque du Mans: "Je reçois toujours avec plaisir votre belle Revue, qui vous fait honneur. Elle a pris un essor qui vous vaudra les bénédictions de la sainte Vierge.

Voici maintenant une appréciation de Belgique tirée de "L'appel du P. Valentin": "Une superbe revue mariale parait actuellement au Canada. Elle est bimestrielle et se présente sur 64 grandes pages richement illustrées. "Marie" s'est assurée la collaboration des meilleurs mariologues du monde et est sans aucun doute la meilleure revue mariale d'expression française destinée au public. Elle traite de toutes les questions mariales et à tous les points de vue: théologie, histoire, piété, iconographie, art, tout s'y trouve".

Ce témoignage du R.P. Pasquale Buondomo, s.m.m., de Rome, Italie, vaut également d'être cité: "On suit avec un enthousiasme passionné dans notre communauté montfortaine d'Italie, écrit-il, la revue "Marie". Notre Père de Montfort doit être bien content dans sa gloire de voir la Dame de son coeur si magnifiquement prêchée là où il souhaita mais en vain de se faire envoyer pour répandre la connaissance et l'amour de Marie ... Que la Sainte Vierge vous aide dans votre notre travail".

Des témoignages identiques affluent également de l'Amérique du Sud. Mais il ne faut pas négliger ceux qui viennent du Canada même. Son Exc. Mgr Anastase Forget, évêque de Saint-Jean, écrivait: "L'évêque de Saint-Jean-de-Québec félicite de tout coeur M. Roger Brien de la tenue théologique et artistique de la revue "Marie". Les lecteurs les plus exigeants sont enchantés; les plus vieux y trouvent le plus savoureux et le plus substantiel aliment à leur ferveur mariale. La collection reliée sera une belle somme mariale ..." L'archevêque d'Ottawa, Son Excellence Mgr Alexandre Vachon, le grand apotre de la dévotion mariale dans notre pays, a abonné tous les prêtres de son diocèse et les membres de la Société canadienne d'études mariales à la revue.

A la veille de la conférence de M. Roger Brien, conférence dont le but est de faire connaitre aux Québecois cette revue mariale, il convenait de citer, parmi un grand nombre d'autres, ces élogieux témoignages d'appréciation.

Ne sont-ils pas de nature à nous inciter, d'une façon particulière, à encourager cette revue qui rehausse le prestige du Canada français à travers le monde et peut surtout stimuler et vivifier notre piété mariale.

Le dimanche des missions

C'est le 23 octobre qu'a lieu cette année le dimanche des Missions. Cette initiative annuelle, approuvée et encouragée par le Souverain Pontife, a pour but de rappeler aux fidèles l'importance des missions et de les amener à mieux accomplir leurs obligations envers elles. Car à tout chrétien incombe ce qu'on peut appeler "le devoir missionnaire". Membre du corps mystique du Christ, il doit travailler à son accroissement, il doit aider les autres hommes, ses frères, à accomplir leur salut. Ceux-là surtout qui n'ont pas été favorisées du don de la foi, et peuvent difficilement arriver à connaitre Notre Seigneur, ont un droit particulier à son aide. Comment remplir ce devoir missionnaire ? Par la prière, par l'aumône, par les vocations missionnaires. Le 23 octobre prochain est la journée désignée par le Pape pour que chaque fidèle réfléchisse à ce devoir missionnaire, se demande comment il l'accomplit et se dispose à mieux le remplir à l'avenir.

E. S. P.

Tout dans la bouche !

Un jeune enfant porte tout de suite à la bouche tout ce qu'il saisit. C'est pourquoi les parents verront à ce que tous les jouets d'enfants soient trop larges pour être avalés. Qu'un enfant avale des billes, des perles, des boutons ou des aiguilles, et ce sera un cas malheureux. N'oubliez pas que cela peut arriver à VOTRE enfant. Ne l'y exposez pas.

Le cinquantenaire des zouaves canadiens

A l'occasion du 50ème anniversaire de fondation du régiment des Zouaves pontificaux canadiens, M. Lionel Roberge a publié, dans de récentes livraisons de "PATRO", une intéressante étude historique dont voici un résumé:

— — —

1899-1949: Deux dates à jamais mémorables. Cinquante ans de mérite et de gloire! L'année en cours marque le cinquantenaire du régiment des Zouaves pontificaux canadiens. Par un heureux hasard, les Zouaves, qui sont les soldats de la Papauté, célèbrent cette année leurs noces d'or coïncidant avec les noces d'or sacerdotales de N.S.P. le Pape Pie XII.

La plupart des nôtres connaissent bien le régiment des Zouaves. Cependant, on pourrait peut-être se demander si l'histoire de nos Zouaves nous est suffisamment connue. Nous essaierons de l'esquisser à larges traits.

— — —

En 1860, Cavour, instrument des loges, veut, de concert avec Victor-Emmanuel 1er, roi du Piémont, réaliser, par la spoliation, l'unité italienne. Le pape Pie IX revendique fièrement et noblement les droits inaliénables du Saint-Siège. Garibaldi, à la tête de ses hordes, pénètre en territoire pontifical. Napoléon III, empereur de France, envoie un corps de troupes françaises au secours de Pie IX. Mais, par la suite, il modifie sa politique et retire ses troupes. Le général de Lamoricière, brillant officier français, forme les cadres de l'armée pontificale. Avec ses collaborateurs, dont le colonel marquis de Pimodan et le général baron de Charette, il réunit 25,000 hommes qui lutteront contre les 250,000 de Garibaldi.

Dans tous les pays catholiques, on répond à l'appel de Pie IX et des évêques. Le Canada catholique écrit alors l'une des plus belles pages de son histoire. Le départ du 1er contingent de Zouaves a lieu de Montréal en 1868. En l'église Notre-Dame, Mgr Bourget adresse aux glorieux partants une inoubliable exhortation. Le capitaine Taillefer, commandant du contingent, veut aussi haranguer ses hommes, mis, tout comme Mgr Lafièche, il ne peut parler, vaincu par l'émotion. A la sortie du temple, les 135 Zouaves sont chaleureusement acclamés. Le 19 février 1868, quand le convoi quitte la gare Bonaventure, la foule crie: Vive le Pape! Vive le Pape! En France, nos Zouaves furent, de même, l'objet de touchantes réceptions. Dans son journal "L'UNIVERS", Ls Veuillot écrira: "Paris a vu passer une troupe de croisés!"

On sait qu'en dépit de leur courage et de leur vaillance, les Zouaves pontificaux furent débordés par le nombre. Pie IX se constitua prisonnier volontaire au Vatican. Les Zouaves avaient écrit de leur sang une émouvante page de l'histoire de l'Eglise.

— — —

A leur retour au pays, les Zouaves pontificaux canadiens furent dignement acclamés. Parmi ceux de Québec qui étaient allés combattre pour Pie IX, citons: le chevalier C.-E. Rouleau, le chevalier Lefebvre, les Zouaves Bédard, Garneau, F.-X. Dumontier, M. l'abbé Paquet (décédé il y a quelques années à l'Hôpital-Général de Québec). Relevons aussi les noms du chevalier Gédéon Désilets, et du Zouave Panneton, des Trois-Rivières, Alfred Prendergast, de Nicolet, Gaspard Hainault, de Berthier. De Montréal et de la région, mentionnons: le chevalier Taillefer, commandant du 1er contingent, Benjamin-Antoine de Montigny, les chevaliers Bussière, Octave Cossette, de Valleyfield, et St-Arnault, de la Nouvelle-Angleterre. L'aumônier du régiment était M. l'abbé Moreau, et l'assistant-aumônier, M. l'abbé Eustache Lussier.

A noter que les chevaliers Cossette et St-Arnault sont les deux seuls survivants des Zouaves de 1870.

— — —

Après la guerre de 1870-71, le général de Charette avait fondé à Paris l'Union Allet qui groupait les anciens Zouaves. Avec l'approbation de S. Exc. Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec, le chevalier C.-E. Rouleau fonda à Québec la compagnie no 1 des Zouaves qui établit ses quartiers-généraux dans la paroisse St-Jean-Baptiste. Au début, on n'accepta que les Zouaves qui étaient allés en Italie. Puis, on décida d'accueillir aussi les fils de ces derniers. Par la suite, les Zouaves ouvrirent leurs rangs à d'autres hommes et jeunes gens. En 1901, le regretté Georges-A. Gagné (récemment décédé) entre chez les Zouaves. Mentionnons aussi: L.-A. Lefebvre, lieutenant-colonel actuel du régiment, et fils du chevalier Lefebvre, vétéran de 1870, J.-H. Paquet (colonel actuel du régiment), le major C.-A. Lamontagne, le major J.-E. Dion, feu J.-A. Julien, et autres. Parmi les collaborateurs du chevalier Rouleau, il faut mentionner le Français H. Nansot, inspecteur général des écoles primaires de la province, décédé en 1919.

Au chevalier Rouleau, succéda, comme commandant du régiment, le commandeur (Dr) F.-X.-Jules Dorion, directeur de l'"ACTION CATHOLIQUE", dont la mémoire sera à jamais honorée chez les Zouaves. A sa mort, en 1939, son successeur fut le regretté Geo.-A. Gagné, B.M., militaire de carrière, qui avait fait partie du contingent canadien délégué aux fêtes du jubilé de diamant de la reine Victoria. Sous sa direction, le régiment continua d'être à la hauteur de ses nobles traditions. (On sait que récemment, le commandant J.-H. Paquet, citoyen en vue de notre ville, était appelé à succéder au colonel Gagné, décédé).

La fondation des trois bataillons de Zouaves remonte à 1909. Le 1er (Québec) a eu comme commandants: les chevaliers C.-E. Rouleau, C.-A. Guilbault, Alb. Francoeur, MM. L.-A. Lefebvre, B.M., J.-H. Paquet et le 2ème (Trois-Rivières): le chevalier Gédéon Désilets, MM. J. Lafontaine, R. Pinard, L.-A. Du Sault, Ernest Marchand et Rodolphe Hamel; le 3ème (Montréal): le chevalier Jos. Bussières, MM A. Bleau, Georges Francoeur, J.-A. Tremblay et Alfred Lambert. Les majors du régiment ont été le chevalier J.-E. Dion, B.M., de Québec, M. Azarias Germain, des Trois-Rivières, et A. J. Tremblay, de Montréal (actuel).

— — —

Voilà l'Association qui célèbre cette année ses noces d'or. Nous devons être fiers de nos Zouaves [illegible] nous ont fait et nous font encore honneur. Aux grandes fêtes, aux grandes célébrations qui se sont déroulées dans les murs de notre cher vieux Québec, les Zouaves ont répondu: "Présents". Citons: les fêtes du IIIème centenaire de Québec en 1908, le premier Concile plénier de Québec en 1909, le 1er Congrès de la langue française en 1912, le Congrès eucharistique de Québec en 1923. Lorsqu'en 1914, la Vieille capitale reçut S. E. le cardinal L.-N. Bégin, revenant de Rome avec la dignité cardinalice, les Zouaves ajoutèrent de l'éclat à cette manifestation. Le Congrès marial de Québec en 1929 les voit prendre une part prépondérante à ces fêtes grandioses en l'honneur de Marie. Au 2ème Congrès de la langue française en 1937, les Zouaves font le service d'ordre. En 1938, lors du grand Congrès eucharistique national, ce sont les Zouaves du 1er bataillon qui donnent le signal de départ de la grande procession.

A l'occasion de leurs noces d'or, les Zouaves sont heureux et fiers parce qu'ils ont suivi noblement le drapeau pontifical et qu'ils ont vécu leur devise sublime "Aime Dieu et va ton chemin".

Sincères félicitations et longue vie au regiment des Zouaves pontificaux canadiens.

Une magnifique croisade

Le "Catholic Directory" 1949 vient de paraitre à New-York; il nous révèle que le nombre des catholiques aux Etats-Unis s'élève actuellement à près de 27 millions, soit exactement 26,718,343. Ils sont une minorité sur les 150 millions d'états-uniens, mais une minorité qui réagit contre le sensualisme et le matérialisme ambiant, une minorité qui met au service de l'Eglise un dynanisme dont nous n'avons guere d'exemple chez nous, où règnent trop souvent la routine, le respect humain et l'égoïsme mondains.

En 1934, les catholiques des Etats-Unis ont orgnisé la LEGION OF DECENCY qui travaille efficacement à purifier le cinéma, et qui a reçu de Pie XI un éloquent encouragement dans l'Encyclique "Vigilanti cura", en 1936. — En 1946, ils ont fondé la Société Réparatrice du Coeur Immaculée de Marie, à Baltimore; et l'année suivante, elle inaugurait un Plan quinquennal de priere et de pénitence pour la conversion de la Russie et la paix du monde, qui compte des milliers d'adhérents. — Enfin, ils ont organisé la CROISADE DU ROSAIRE pour la paix du monde, la conversion des communistes et des non-catholiques et la restauration de la famille chrétienne. Il faudrait mentionner aussi d'autres initiatives de la *Holy Name Society* et des *Congrégations Mariales.*

Vraiment, l'exemple de nos voisins devrait nous stimuler, et nous devrions emboiter le pas dans ces mouvements si bienfaisants. Après l'Ouest canadien, Montréal commence à organiser la CROISADE DU ROSAIRE selon le plan américain. Bientôt toute la province, tous nos diocèses devront s'enrôler dans cette armée de priants. Mais, qu'est-ce donc que cette Croisade du Rosaire?

A Lourdes, en 1858, la T. Ste Vierge est apparue le Rosaire au bras, et elle a encouragé la petite Bernadette à le réciter pieusement. Même chose à Fatima, en 1917, et la Dame de Lumière demande alors aux trois enfants que le Rosaire soit récité partout pour combattre le communisme athée, pour obtenir la conversion de la Russie, pour amener la paix et un renouveau chrétien dans le monde, tout comme au XIIIe siècle, les ravages de l'hérésie albigeoise furent arrêtés par S. Dominique et au XVIe s., les Musulmans furent vaincus à Lepante, grâce au Rosaire, récité dans toute la chrétienté, si possible.

LE ROSAIRE AU FOYER. — Pour repondre aux appels de la T. Ste Vierge, si souvent rappelés par les papes Leon XIII, Pie X, Pie XI et Pie XII, le chapelet est en honneur à Lourdes, à Fatima, à notre Sanctuaire national du Cap-de-la-Madeleine, et dans tous les lieux de pelerinages. Dans toutes les églises, on fait le Mois du Rosaire prescrit depuis Léon XIII. Mais il faut maintenant gagner la récitation du Rosaire dans tous les foyers chrétiens. Un religieux des Etats-Unis a eu l'idée d'organiser à cet effet une grande croisade.

Le R. P. Patrick Peyton, Clerc de Ste-Croix, depuis cinq ans, s'est fait l'apôtre du *Family Rosary*, et sa croisade a été louangée par S. S. Pie XII, qui a lui-même, en avril dernier, demandé avec insistance aux parents chrétiens de reprendre au foyer la pratique de la prière en commun.

Le R. P. Peyton a commencé par s'introduire dans le monde de la radio, le grand moyen de propagande. Son programme *Family Theatre* est maintenant connu et écouté à travers tout le continent américain. Il a obtenu le concours gratuit de 250 artistes de Hollywood et une centaine de postes ont accepté de transmettre le programme pendant lequel on joue des sketches sur les Mystères du Rosaire, on récite le chapelet avec une piété communicative, et l'on diffuse le mot d'ordre: *famille qui prie, famille unie...*

Actuellement, le R. P. Peyton organise cette Croisade du Rosaire dans l'Ouest canadien: en Colombie, en Saskatchewan, en Alberta, au Manitoba. En cette province, S. E. Mgr Cabana a invité les Pères Oblats à venir avec l'Arche d'Alliance qui dominait le Char Marial au Congrès d'Ottawa, afin de participer à la Croisade.

Le 4 août dernier, à Edmonton, plus de 300 prêtres et laïques de l'archidiocèse se réunissaient pour entendre le R. P. Peyton tracer les grandes lignes de la croisade qui a lieu maintenant, du 4 septembre au 9 octobre. On estime que 40,000 personnes prêteront leur concours pour solliciter partout l'*engagement d'honneur de réciter le Rosaire chaque jour en famille.* Pour appuyer la Croisade, les organisateurs répandent une revue, THE TIME (L'heure de la prière), éditée à Vancouver.

BLOCK ROSARY. — Depuis 1945, une autre initiative se rattache à la Croisade, le BLOCK ROSARY, dont le comité central est à Détroit, Michigan. Ce comité, formé d'apôtres de l'Action catholique et présidé par M. Nicholas Schorn, a demandé au curé de chaque paroisse de fournir le nom d'un capitaine à qui l'on confiera la campagne locale. Il s'agit d'aller, pendant une semaine, chaque soir, dans une des maisons du bloc, pour y introduire le Rosaire quotidien en famille; on passe ainsi dans les maisons, à tour de rôle, jusqu'à ce que l'on ait gagné tous les foyers du bloc.

Le premier groupe de dix apôtres du *Block Rosary* a eu un tel succès qu'après 4 ans, leur idée, propagée par des milliers d'adhérents, rayonne non seulement aux Etats-Unis, mais aussi au Canada, en Amérique du Sud, en Irlande, en Belgique, en Australie, au Japon, ux Indes, en Egypte, etc.

Les fruits spirituels? — Outre que les foyers du B. R. reçoivent une bénédiction visible de la T. Ste Vierge et que l'on y constate un regain de ferveur chrétienne, cette pratique pieuse a été une source d'apostolat laïque, elle a ramené aux Sacrements beaucoup d'indifférents, elle a même converti un bon nombre de protestants. En Californie, des protestants ont demandé d'eux-mêmes d'être admis dans un groupe du B. R. A Détroit, une dame protestante invita une dizaine de catholiques à former un groupe de B.R., et elle disait: "Le Rosaire est une si belle prière, quand elle est expliquée et qu'on la comprend! Tout le monde devrait la réciter!"

AU HYDE PARK. — Des Etats-Unis, la Croisade a gagné l'Angleterre, et les catholiques y font preuve d'une fierté admirable, dans ce milieu protestant jadis si fanatique. Les touristes connaissent ce fameux *coin des orateurs*, au HYDE PARK de Londres, où, de simples tribunes en plein air, pérorent des prédicants de toutes sortes qui essaient de rassembler les foules pour les endoctriner. En novembre dernier, entre des orateurs communistes, ou socialistes, ou de l'Armée du Salut, trente jeunes catholiques se sont agenouillés sur la pelouse, pour réciter publiquement le Rosaire, dans l'après-midi, trois dimanches de suite. Ces jeunes catholiques se levaient à tour de rôle, pour expliquer les Mystères du Rosaire entre les dizaines.

Les spectateurs gardaient un silence respectueux; pas une raillerie... Plusieurs catholiques se joignirent au groupe pour prier. Ces jeunes catholiques avaient commencé déjà à réciter ostensiblement le chapelet sur les trains, dans les autobus, dans le métro de Londres (mais pas à haute voix). Ils refusèrent de donner leurs noms à la presse, et déclarèrent qu'ils étaient des anciens combattants et qu'ils priaient la T. Ste Vierge pour obtenir la paix mondiale. Leur nombre augmente sans cesse.

ET CHEZ NOUS? — Notre jeunesse des villes a-t-elle assez de foi, de piété, et surtout assez de cran, de fierté chrétienne, pour s'afficher ainsi, pour entreprendre un tel apostolat? Elle se passionne pour les sports; le FAMILY ROSARY et le BLOCK ROSARY, voilà deux sports qu'il faut mettre à la mode...

Apprenons à notre jeunesse à admirer aux Etats-Unis ce qui mérite d'être admiré: les exemples que nous venons de donner, et non pas ceux des étoiles divorcées du sport, du cinéma, de la radio, et les exploits des gangsters et des détraqués qui remplissent les magazines et la presse jaune.

C'est par Notre-Dame du Rosaire que le monde sera sauvé du malheur.

G. PANNETON, ptre.

("Le Bonheur")

Faites ça... et vous vivrez!

Vos épreuves ne tendent qu'à vous corriger: Dieu vous traite en fils. Quel est le fils que son père ne corrige pas? Si vous demeurez exempts de cette correction, qui est le partage de tous, vous seriez des bâtards et non de vrais fils. D'ailleurs nos pères d'ici-bas nous ont corrigés et nous les respections; à plus forte raison, devons-nous nous soumettre au Père des esprits pour avoir la vie. (Hebr. 12, 7-9).

Si Dieu ne nous aimait pas comme ses enfants, il prendrait moins de souci de nous. Il corrige parce qu'il aime. L'épreuve c'est l'éducation en vue de l'éternité.

Texte préparé par la Société catholique de la Bible).

Les filets de nylon et l'industrie de la pêche

C'est une nouvelle assez étrange qui nous arrive des centres de pêche des Grands Lacs. On n'y a jamais pris autant de poisson, et la situation est telle que l'on craint pour l'avenir de l'industrie. Car si le poisson manque, c'est une calamité pour les pêcheurs; mais s'il devient trop abondant, cela ne vaut guère mieux.

La raison de ces pêches presque miraculeuses serait uniquement l'emploi des filets en nylon. On a constaté que ceux-ci capturent beaucoup plus de poissons que les filets en lin ou en coton. Ils sont à peu près invisibles dans l'eau, ce qui fait que les bêtes aquatiques s'y engouffrent le plus innocemment du monde.

Ce n'est pas pour faire des pêches plus fructueuses que les pêcheurs se sont procuré des filets en nylon. Ils comptaient simplement réaliser des économies, parce que ces derniers durent plus longtemps; en effet, ils ne pourrissent pas, ne rouillent pas et n'ont pas besoin de sécher après avoir servi. C'est pour ces qualités appréciables que les pêcheurs les ont achetés: leur invisibilité, qui réussit à mettre dans le sac le pauvre poisson, est venue par surcroit.

Tous les pêcheurs des Grands Lacs, pour soutenir la concurrence, veulent maintenant avoir des filets en nylon; mais beaucoup craignent avec raison que ce changement en apparence insignifiant, mais aux conséquences radicales, n'ait pour résultat de ruiner l'industrie de la pêche.

(Le Canada)

Attention à votre taille !

A demeurer assis à un bureau ou à travailler à un établi, les muscles deviennent raides, on s'expose aux crampes et à l'obésité. Un moyen d'éviter cela, c'est de marcher pour se rendre au travail, ou revenir à la maison, du moins pendant une partie du trajet. Vous serez surpris de constater le changement que cela fait.

Complets
pour messieurs

Nouveaux tissus anglais: serge, worsted, sharkskin, unis, rayes ou à carreaux — Beau choix de couleurs — Veston à double croisure.

Tailles: 35 à 44

59.50

Paletots d'hiver
"Original Elysian"

Tissu tout laine doublé de satin pesant — Modèles à simple ou à double croisure — Tons de gris, brun ou bleu marine.

Tailles: 34 à 44

55.00

Jolis manteaux
pour dames

Manteau ajusté en drap velours tout laine importé — Dos avec plis sur demi-ceinture — Collet en castor de style nouveau — Coupe parfaite — Couleur brune — Taille: 18 ans.

149.50

Manteau en drap velours brun — Tissu importé et de première qualité — Entièrement brodé à la main — Peut se porter avec ceinture ou ample —

Taille: 12 ans

79.50

Souliers sport
pour messieurs

Modèles "gillie-tie", mocassin et avec courroie — Semelles en cuir ou crêpelées très épaisses — Pointures: 6 à 11½ dans le lot.

Valeurs de 9.95 à 12.95

SPECIAL:

6.99

Ensembles "Arrow"

Chemises — Broadcloth tissé, dernière nouveauté — Col "fused" attaché — Fond beige ou gris pâle avec larges carreaux — Pointures: 14 à 17.

5.00

Chemises — Broadcloth tissé à rayures fines — Avec col "fused" attaché ou avec 2 cols séparés — Beige, bleu ou vert — Pointures: 13½ à 17.

5.00

Cravates — Assortiment complet de modèles nouveaux.

1.50 et **2.00**

Mouchoirs — Fins carreaux de couleur bleue, brune ou gris pâle.

.50

Chemises — Broadcloth blanc — Col "fused" attaché — 13½ à 17.

3.75

Services de toilette

Services de 3 pièces — Fini or —	19.75
Fini chrome et or	21.75
Services de 5 pièces — Couleurs: vert, jaune, bleu ou rose	7.75
Services de 11 pièces. Fini chrome et celluloïde ou rose et or	35.75

Souliers pour dames

300 paires de souliers pour dames ou grandes fillettes — Cuir de veau ou suède, dans le brun et le noir — Modèles sandales, "pump" ou "gore" — Talons: haut, cubain ou bas.

Valeurs de 5.00 à 7.50

TRÈS SPÉCIAL POUR SAMEDI:

1.99

Soyez des Etoiles d'élégance

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Mme Pitre est remise en liberté provisoire sous un cautionnement de $500

(De notre 2ème édition d'hier)

L'enquête préliminaire de Mme Arthur Pitre, née Marguerite Ruest, accusée de tentative de suicide, a débuté ce matin devant M. le juge Alphonse Garon, de la Cour des Sessions de la Paix.

A la suite des divers témoignages dont nous publions ici la teneur, la Couronne a déclaré sa preuve close. Sur la demande du procureur de Mme Pitre, l'enquête a ensuite été ajournée au 26 courant, à 10 h. 30, alors que la défense fera entendre ses témoins.

Citée à son examen volontaire, quelques minutes auparavant, Mme Pitre avait déclaré, par la voix de son procureur, n'avoir "rien à dire". Au terme de la séance, Me Simard a obtenu que sa cliente soit remise en liberté provisoire, moyennant un cautionnement de $500, par personne solvable.

La salle d'audience était remplie à craquer. On sait que Mme Pitre a été l'un des principaux témoins de la Couronne à l'enquête de J.-Albert Guay, accusé du meurtre de sa femme, en rapport avec la tragédie aérienne de Sault-au-Cochon. Elle a dit, dans son témoignage, qu'elle avait porté un paquet à l'aérodrome de l'Ancienne-Lorette, à la demande de Guay et que, par la suite, ce dernier lui a conseillé de "disparaître", en absorbant une forte dose de pilules somnifères et en ouvrant les clefs du poêle à gaz. Elle a cependant nié avoir mis à exécution le conseil de Guay. Elle se trouvait à l'hôpital de l'Enfant-Jésus lorsqu'elle a été repérée par la police et interrogée en marge de la chute d'un avion des "Canadian Pacific Air Lines", le 9 septembre, à Sault-au-Cauchon. On sait que cette tragédie a coûté la vie à 23 personnes, dont Mme J.-Albert Guay, née Rita Morel.

Le juge est monté sur le banc à 10 heures 30. On a d'abord disposé de diverses autres causes. Vers 11 heures moins quart, Mme Pitre a été conduite au banc des accusés où l'ont accompagnée une matronne de la Sûreté provinciale et un constable. Me Bertrand Marcotte, procureur de Guay, s'est assis au banc de la défense avec Me Irénée Simard, procureur de Mme Pitre. Cette dernière a obtenu du tribunal la permission de s'asseoir avec son avocat.

LE Dr F.-X. DEMERS

Me Noël Dorion, C.R., procureur de la Couronne, a appelé comme premier témoin, le Dr F.-X. Demers, de l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Par Me Dorion:

—Connaissez-vous Mme Pitre?

—Elle est ma cliente depuis près de 10 ans.

—L'avez-vous vue en septembre?

—Elle m'a téléphoné le 19 au soir, vers l'heure du souper. Elle se plaignait de douleurs abdominales et demandait d'être hospitalisée. J'ai téléphoné à l'hôpital de l'Enfant-Jésus et comme il n'y avait pas de place ce soir-là pour la recevoir, je lui ai prescrit un analgésique.

—A-t-elle été hospitalisée par la suite?

—Oui, le 20, vers 7 heures 30. Je l'ai vue le 21 au matin. Elle se plaignait de douleurs abdominales et de maux de tête. Je l'ai examinée et je n'ai trouvé rien de précis. J'ai demandé qu'on prenne une radiographie.

— Le résultat de la radiographie a-t-il expliqué les douleurs dont elle se plaignait?

— Non. Je l'ai revue le 22. Elle était somnolente, mais pas de façon inquiétante. On a continué à procéder aux examens.

— Est-elle restée longtemps somnolente?

— Son état de demi-somnolence a duré pendant deux jours, les 22 et 23 septembre.

— Avez-vous procédé à d'autres examens?

J'ai fait un examen du sang pour voir si son rein fonctionnait bien. C'était normal.

— Il n'y avait rien, là non plus, pour expliquer les doubleurs dont elle se pulaignait?

— Non.

— Avez-vous fait quelque chose en rapport avec l'état de somnolence que vous avez constaté chez votre patiente?

— C'est la coutume à l'hôpital de ne pas permettre aux patients de prendre des tablettes sans autorisation. J'ai demandé qu'on fouille ses bagages et qu'on lui en lève ses tablettes si on en trouvait.

— En a-t-on trouvé?

— On m'a remis le lendemain le quart d'une tablette.

— Avez-vous communiqué avec la police en rapport avec l'accusée?

— La police est venue à l'hôpital au moment où Mme Pitre était dans cet état de demi-sommolence. J'ai dit aux agents que ce n'était pas le temps de l'interroger. Par la suite, elle est restée sous la surveillance de la police. Elle a quitté l'hôpital en compagnie des constables.

Contre-interrogé par Me Simard, le médecin dit qu'un analgesique est un médicament qui provoque le sommeil. Pris en forte dose, il peut devenir toxique. Mais le témoin dit qu'il n'a pas considéré Mme Pitre comme intoxiquée. Il déclare de plus qu'à son arrivée à l'hôpital, la patiente, d'après son dossier, n'était pas sommolente.

A une autre question de Me Dorion, il dit que pour rechercher les matières toxiques qui peuvent se trouver dans l'organisme, il faut des examens spéciaux. Ces examens n'ont pas été faits parce que le médecin n'avait aucune information qui puisse motiver de tels examens.

Mme JEAN-MARIE RUEST

Le second témoin est Mme Jean-Marie Ruest, belle-soeur de Mme Pitre. Elle demeure présentemnt à 108, St-François, mais en septembre, elle habitait l'appartement 6 à 49, Mgr-Gauvreau. C'était au 3ème étage. Mme Pitre habitait l'appartement 3 du même immeuble, au 2ème étage.

Par Me Dorion:

Avez-vous vu Mme Pitre le 19 septembre?

— Je l'ai vue le 19 au soir quand Albert Guay est allé la voir.

— Que s'est-il passé?

— Guay a demandé si c'était une réunion de famille et il s'en est allé. Il ne s'est rien passé cette fois-là.

— Le matin du même jour, avez-vous vu Mme Pitre?

— Oui. Dans l'avant-midi, elle est monté dans notre logement.

— Dans quel état était-elle?

— Elle pleurait. Elle était nerveuse et excitée. Elle avait l'air d'avoir peur de quelque chose.

— A-t-elle expliquée son état?

— Elle a dit qu'elle venait de recevoir la visite d'Albert Guay. Elle nous a raconté que Guay lui avait dit qu'elle était coupable parce que c'était elle qui avait porté le paquet qui avait fait sauter l'avion. Elle a ajouté qu'elle ne voyait pas comment ce paquet avait pu faire sauter l'avion puisque Guay lui avait dit que c'était une statue.

— A-t-elle rapporté autre chose de sa conversation avec Guay?

— Elle a dit que Guay lui avait dit qu'elle serait pendue par les pieds. Elle a dit aussi que Guay lui avait demandé de prendre les pilules qu'il lui avait données et d'ouvrir le gaz après avoir signé une confession disant que c'était elle la coupable.

— Quand elle vous a raconté ça, Guay venait de partir de chez elle?

— Je ne l'ai pas vu, mais c'est ce que Mme Pitre a dit.

— Avez-vous revu Mme Pitre le même jour?

— Dans l'après-midi, elle m'a montré des pastilles. Il y avait 2 capsules jaunes et des pilules blanches. C'était dans une petite boite blanche. Puis elle est redescendue chez elle. Elle est revenue ensuite nous demander, mon mari et moi de l'accompagner pour aller chercher son mari.

— Son mari travaillait?

— Il travaillait à Valcartier.

— Dans quel état était alors Mme Pitre?

— Elle était énervée, elle pleurait. On voyait qu'elle avait peur.

— Qu'a-t-elle fait de ses pilules?

— Elle les a mises sur son bureau. Après que son mari eut été arrivé, il lui a dit de me donner les pilules. Elle me les a données. Le lendemain soir, elle m'a demandé de les lui rendre. Elle a dit qu'elle voulait les faire analyser. Alors, je lui ai redonné les pilules.

Par Me Simard:

— A partir du 19 septembre, Mme Pitre ne vous a jamais dit qu'elle se suiciderait?

— Non.

— Quand elle est allée avec vous chercher son mari à Valcartier, elle vous a dit que c'était parce qu'elle avait peur de Guay?

— Oui.

— Et elle a mis sur la porte un papier sur lequel elle avait écrit: "de retour à 7 heures"?

— Oui.

— Elle vous a dit que c'était parce qu'elle ne voulait plus voir Guay en l'absence de son mari.

—Oui, c'est ce qu'elle a dit.

M. Jean RUEST

Le témoin suivant est M. Jean-Marie Ruest, qui confirme substantiellement le témoignage précédent rendu par sa femme. Il assistait à l'entrevue du 19 avant-midi avec Mme Pitre. C'est lui qui conduisait l'auto dans laquelle on est allé cherché M. Pitre. Plus tard, dans la soirée, il a vu Guay arriver chez Mme Pitre. Celle-ci a demandé à Guay s'il avait des assurances sur la vie de sa femme. Guay a répondu qu'il n'avait qu'une assurance de $1,000 et que c'était bien peu pour perdre sa femme.

Le témoin est chauffeur de taxi. Il ne travaillait pas depuis une quinzaine de jours. Il a été 2 ou 3 jours arrêté.

Les témoins suivants sont deux garde-malades de l'hôpital de l'Enfant-Jésus: Mlle Adrienne Côté, qui a remarqué que Mme Pitre était somnolente le 2e jour de son arrivée à l'hôpital et a qui l'accusée a demandé quelque chose pour dormir, ce qui a été refusé; et Mlle Lucienne Gagnon, qui a fouillé les bagages de Mme Pitre pour ne trouver qu'un morceau de pilule.

L'hon. Antoine Rivard portera la parole à St-Pierre de Montmagny

L'hon. M. Antoine Rivard, ministre d'Etat, assistera dimanche après-midi à la bénédiction d'une école, à St-Pierre de Montmagny. Une assemblée sera tenue après la cérémonie religieuse. L'hon. M. Rivard, qui représente le comté de Montmagny à la Législature provinciale, sera le principal orateur. Nous apprenons que les citoyens de St-Pierre ont obtenu, par l'entremise de l'hon. M. Rivard, un octroi très généreux pour la construction de leur école.

Sorel

Heure d'adoration. — (DNC) — Une foule immense envahissait l'église St-Pierre, vendredi soir dernier, où avait lieu à 11 heures, une heure d'adoration. Le but de cette cérémonie était de demander du travail pour nos ouvriers. L'église était remplie à sa capacité. Au cours de cette heure sainte, il y eut sermon par le R. P. Asselin, O.M.I.

Le même soir, une cérémonie similaire se déroulait à l'église paroissiale de St-Joseph-de-Sorel. Là, encore, les fidèles se sont empressés de répondre à l'invitation de leur curé, et l'église a été littéralement envahie. Le sermon fut donné par M. l'abbé Yvon Vandal, de St-Barthélemy. L'heure sainte à S. Joseph avait lieu dans le même but que celle de la paroisse St-Pierre: Obtenir du travail pour nos ouvriers.

Décès. — Dame Vve François-Xavier Charbonneau, autrefois de Sorel, est décédée à Montréal en fin de semaine, à l'âge de 87 ans. La défunte était l'épouse de M. F.-X. Charbonneau, ancien échevin et ancien agent de police de notre ville, décédé dans la métropole, il y a plusieurs années. Elle était également la mère de feu le capitaine Hector Charbonneau, de Sorel. Ses funérailles ont eu lieu à Montréal et l'inhumation s'est faite au cimetière des Sts-Anges de notre ville.

Autre décès. — Mme Henri Lavallée, née Georgianna Lanctôt, une ancienne Sorelloise, est décédée dernièrement à Montréal où elle demeurait depuis de nombreuses années. Elle était âgée de 65 ans. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu vendredi dernier, à Montréal.

Au Palais de Justice. — Vendredi dernier, en cour Supérieure, siégeant au Palais de Justice de Sorel, on a procédé à l'audition d'une cause, résultant d'une poursuite au montant de $3,000. La poursuite a été intentée par un nommé L. Roy, agent d'immeubles, de Montréal, contre un M. Fraissant, à la suite d'un accident d'automobile survenu sur la route Nationale, à quelques milles de Sorel. Me J.-P. Lavallée, de Montréal, représentait le demandeur, alors que Me Béique, également de Montréal, occupait pour la défense. Le demandeur allégua qu'au moment de l'accident, le véhicule du défendeur était stationné le long de la route, à un endroit où il n'aurait pas dû se trouver. Il souligna également qu'à la suite de cet accident, et à cause de blessures reçues, il fut dans l'impossibilité de travailler pendant un certain temps.

La Cour a pris la chose en délibéré et a ajourné la cause à plus tard.

Coup de filet. — Le détective C. Farah-Lajoie, du bureau local de la Sûreté provinciale en compagnie du capitaine Alphée Ritcho, de la police de Marine Industries, a réussi un magnifique coup de filet ces jours derniers, en mettant la main sur six individus qui depuis quelque temps se permettaient de monter à bord des corvettes, propriété de la Compagnie citée plus haut, et s'emparaient de tout ce qui leur tombait sous la main. Les marchandises volées consistaient surtout en outillage pour bateaux. Tous ces jeunes malandrins étaient du village situé en face de Sorel, St-Ignace-de-Loyola. Ses corvettes à bord desquelles ces méfaits ont été commis, étaient amarrées sur la rivière Richelieu, du côté de Sorel.

Le procès de ces jeunes devaient avoir lieu ces jours-ci.

Libéré de cette accusation. — M. Charles Jollin, citoyen de St-Joachim de Courval, a été libéré ces jours derniers de l'accusation d'avoir illégalement pratiqué la médecine. Le jugement a été rendu par le juge Adolphe Allard, en cour de Magistrat, siégeant au Palais de Justice, de Sorel. Dans cette cause, Me Roger Gagné, de notre ville, représentait la défense. L'avocat de la Couronne était Me Honorius Michaud, substitut du Procureur Général.

Le recorder Jean Mercier a libéré ce matin, deux individus arrêtés la nuit dernière, alors qu'ils étaient en état d'ivresse. Les deux individus, qui travaillent dans les chantiers, ont promis de retourner à leur travail immédiatement.

IL EST GRAND TEMPS DE SONGER A VOTRE MANTEAU!

La récente vague de froid dans l'ouest des Etats-Unis et du Canada nous prévient que l'HIVER EST A NOS PORTES. Hâtez-vous donc de venir au Syndicat choisir votre manteau, afin de jouir d'un assortiment complet aux points de vue modèles, nuances et grandeurs!

CHIC MANTEAUX SANS FOURRURES

Notre choix comprend une variété incomparable à Québec, et nos prix éliminent toute concurrence. Venez plutôt en juger par vous-même, Madame!

Modèles amples ou ajustés, avec collets et manches fantaisie de conception nouvelle. — Dernières nuances de: beige, "caravane", rouge vin, rouille, tan, gris, brun, bleu, marine, noir. Tailles: 12 à 20; 38 à 44; 11½ à 19½; 16½ à 24½. Prix attrayant!

59.95

SUPERBES MANTEAUX de RAT MUSQUÉ

Voici, Madame, l'occasion rêvée de vous procurer un superbe manteau de rat musqué, à prix convenant à votre budget! Créations dernière nouveauté, incorporant tous les raffinements de la mode 1950!

FLANCS de rat musqué, teint vison ou martre. Gr.: 12 à 20 ans. — A partir de: 169.50

DOS de rat musqué, naturel, teint vison ou martre. Grandeurs: 12 à 20. — A partir de: 369.50

5 MODES DE PAIEMENT:
• Compte courant • Compte-coupons
• Comptant • Paiements différés
• Manteau mis de côté sur acompte

Le Gouverneur général et la Vicomtesse Alexander de Tunis, accompagnés de la Comtesse de Lucan ainsi que de l'honorable Elizabeth Lawrence et du lieutenant d'aviation A.-A. Sherlock, ont quitté Québec, jeudi soir, pour se rendre à London, Ontario, où Son Excellence le Gouverneur général recevra un doctorat d'honneur de l'université "Western Ontario". Dimanche, Leurs Excellences retourneront à Ottawa.

Mademoiselle Anstice Gibbs a quitté Québec, vendredi, pour se rendre au Royaume Uni, où elle demeurera quelques mois. L'honorable Elizabeth Lawrence assumera les devoirs de dame d'honneur de la Vicomtesse Alexander de Tunis, en l'absence de mademoiselle Gibbs.

Le Gouverneur général a reçu le brigadier J.-V. Allard, jeudi matin.

Madame Louis St-Laurent est partie pour Beauceville, où elle assistera samedi, au mariage de mademoiselle Suzanne Renault avec M. Louis Jacques.

Madame A. Chauveau est retournée dans la métropole, après un séjour dans notre ville, l'invitée de son gendre et de sa fille, le major et madame François Robert.

M. et madame Jean Poliquin sont revenus à bord de l'"Empress of Canada", d'un voyage de deux mois en Europe.

Madame Mathieu Samson passe quelques jours à Beauceville, où elle assistera au mariage Jacques-Renault, qui sera célébré samedi.

M. et madame H.-D. Ruthman ainsi que M. et madame J.-R. Latter, de Québec, sont partis en automobile pour un voyage de deux semaines à Tenessee.

Madame Louis Talbot est de retour à Québec, après un séjour de quelques semaines chez ses parents, M. et madame J. Huck, à Kitchener, Ont.

Le notaire et madame de la Bruyère Fortier ont passé la semaine à New-York et Atlantic City, à l'occasion d'une convention.

M. et madame Douglas Murr sont partis pour Vancouver C. C., où ils passeront quelques semaines.

Mademoiselle Maria Marcoux est de retour à Charny, d'un séjour à Montréal, où elle rendit visite à sa nièce, la Révérende Soeur Marie-Blanche et à Grand-Mère, où elle fut l'hôte de madame Florence Paquette.

(suite à la page 9)

Rhétos 1924-34 du collège de Lévis

Les rhétoriciens du collège de Lévis (conventum de 1924-1934), sont instamment priés d'assister, samedi matin, le 22 courant, à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis, aux funérailles de M. Henri Carrier, père de leur confrère, M. Georges-Henri Carrier, décédé le 19, à l'âge de 86 ans, 6 mois.

Les restes mortels sont exposés au no 66, de la rue Carrier, à Lévis.

J.-P. Kelly, ptre
secrétaire.

À CELLES
qui souffrent de
NERVOSITÉ
à leur retour d'âge

Souffrez-vous de bouffées de chaleur, de faiblesse, de nervosité et d'irritabilité excessives, causées par le retour d'âge? Alors, essayez *sans plus tarder* le composé végétal Lydia E. Pinkham. Il vous apportera un bienfaisant soulagement! Cet excellent remède est également recommandé pour les maux d'estomac!

LE COMPOSÉ VÉGÉTAL LYDIA E. PINKHAM

De la variété

Dix-huit modèles différents pour vos toiles, n'est-ce pas merveilleux?

Ces modèles vous sont fournis dans le patron no 7497. Ces 18 motifs sont de 1 x 1¾ à 7 x 8 pouces.

Vous recevrez votre patron dans une quinzaine de jours.

Les instructions sont en anglais.

Le prix de 25 sous comprend 24 sous pour le patron et 1 sou pour la taxe de vente.

Envoyez 25 sous en bon de poste (Les timbres ne sont pas acceptés). Ecrivez lisiblement vos noms et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, l'"Action Catholique", Québec.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Adresse .....
.....
Nom .....
.....

LE BRIDGE CONTRAT

par NOEL DUCHESNE
MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge : Le Chroniqueur du Bridge, Edifice de l'"Action Catholique", Québec.

(706) B-227

L'ENTAME DECIDE

Le sort de bien des contrats ne repose que sur l'entame et parmi ces contrats vous trouverez quantité de chelems. Si j'ai consacré plusieurs chroniques à l'étude de ce sujet, c'est que je le considère de grande importance.

Ce n'est pas toujours facile et agréable que d'avoir à jouer la première carte, mais les principes peuvent aider. Ainsi contre un contrat de chelem, l'attitude passive est souvent la meilleure, car votre force est généralement insuffisante pour attaquer.

Donneur Nord
Personne vulnérable

	♠ A V ♡ R V 9 6 5 ◇ V 8 3 ♣ A 10 2	
♠ R 6 3 2 ♡ 10 8 3 2 ◇ 10 6 5 ♣ 7 4		♠ D 10 9 8 7 4 ♡ D 4 ◇ D 7 2 ♣ 8 6
	♠ 5 ♡ A 7 ◇ A R 9 4 ♣ R D V 9 5 3	

Nord	Est	Sud	Ouest
1-♡	passe	2-♣	passe
3-♣	passe	4-SA(b)	passe
5-♡	passe	5-SA(b)	passe
6-◇	passe	7-SA(1)	passe
passe	passe		

(b) Convention Blackwood.

(1) Le grand chelem à trèfle atout offrait beaucoup plus de sécurité.

Entame : deux de coeur.

Du mort, le déclarant n'appelle que le cinq et de son as s'empare de la dame d'Est. Sud encaisse tous ses trèfles et comme il constate qu'Ouest conserve précieusement tous ses coeurs, il en déduit que c'est parce qu'il en possédait quatre; de plus le cinq a forcé le jeu de la dame; il tente avec succès l'impasse du neuf et il y a maintenant plus de treize levées gagnantes. L'entame a fortement aidé le déclarant car sans une entame à cette suite il n'aurait pu obtenir plus de trois levées à cette suite sans en perdre une. De même une attaque à carreau aurait permis au déclarant d'obtenir quatre levées à cette suite et réussir facilement son contrat. Une attaque à pique n'aurait pas aidé le déclarant, mais elle n'était certainement pas indiquée; il aurait fallu qu'Ouest ait l'assurance que son partenaire possédait la dame de pique pour attaquer sous son roi alors que le contrat est un grand chelem à sans-atout. Il ne restait que l'attitude passive, céder aux adversaires ce qui est à eux, les trèfles ayant été déclarés et soutenus. Après une attaque à trèfle, (à pique de même), le déclarant n'aurait pu réussir son contrat, mais les rôles d'Est-Ouest n'auraient pas été faciles : Ouest aurait été forcé de conserver toutes ses cartes rouges et abandonner la garde des piques à Est, qui n'aurait pu non plus se défausser d'une seule carte rouge.

Noël DUCHESNE

Saint-Eloi

Funérailles. — (DNC) — Le 5 octobre, en l'église de St-Eloi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis eurent lieu les funérailles de sieur Joseph Godbout, époux de dame Eugénie Vaillancourt, décédé subitement le 2, à l'âge de 76 ans.

La levée du corps fut présidée par M. le curé J.-David Jean, et le service fut chanté par le R. P. Laurent Vaillancourt, des Pères de St-Esprit, missionnaire à l'île Maurice, neveu du défunt, assisté comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés J.-David Jean, et R. Vaillancourt, curé de St-Maurice, en Gaspésie.

Le défunt laisse pour le pleurer, outre son épouse, ses enfants: MM. Omer Godbout, de Harford, Conn.; Emile-Léon Godbout, de Faufax, Vermont; Isidore Godbout et Gérard Godbout, de St-Eloi; ses filles: Mmes Albert Pelletier (Blanche), de St-Alban, Vermont; Armand Roux (Agnès), de Killingly, Conn.; Wilbrod Luneau (Albertine), de St-Alban, Vermont; Oscar Roux (Rita), Killing, Coon; Adélard Caron (Dora), de Rimouski; un gendre, M. Louis Mathieu de Chicopee Mass.

Il laisse aussi deux frères: Alphonse et Donat Godbout, des T.-Pistoles.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Danville (Rich.)

Quarante-Heures. — (DNC) — Nos Quarante-Heures ont débuté le 21 oct., vendredi, pour se terminer dimanche.

Divers. — Plusieurs amateurs de courses d'autos se sont rendus le dimanche, 16 octobre, à Victoriaville pour assister à pareille course. Comme la température était très belle, tout a contribué à faire de cette course un succès.

SERVEZ Coca-Cola
MARQUE DÉPOSÉE
Apportez chez-vous un carton

Sorel

Les navires de la C.S.L. (DNC) — Le navire "S.S. St-Laurent", de la Canada Steamship Lines, est arrivé dans notre port, dernièrement pour y séjourner durant tout l'hiver, après avoir terminé sa saison régulière de navigation.

C'est le deuxième navire à entrer au port de Sorel pour l'hiver. En effet, le paquebot "S.S. Québec", était arrivé ici, quelques jours auparavant pour hiverner dans nos parages, lui aussi, en attendant leurs compagnons, le "Tadoussac" et le "Richelieu".

Pendant toute la saison, les gens aiment se rendre, le soir, au quai, pour voir arriver le "gros". Actuellement, ils peuvent à leur aise aller contempler les "blancs" qui viennent de rentrer pour un autre hiver.

Contrat annulé. — Le sort en est jeté. Le traversier "Cité des Trois-Rivières" ne sera pas réparé à Sorel, mais devra retourner dans sa ville natale. En effet, nous apprenons que le conseil de ville des Trois-Rivières a décidé de ne pas faire subir au traversier les réparations, tel que prévu, et que par conséquent le navire devait être ramené aux Trois-Rivières. Il est très possible que l'on fasse construire plutôt un traversier neuf, vu que le coût approximatif pour les réparations du "Cité des Trois-Rivières" auraient été entre $80,000, à $100,000.

Les Sorelois qui espéraient pouvoir reprendre l'ouvrage aux chantiers de Marine Industries dès cet automne, devront donc attendre du nouveau, vu que le contrat pour le "Cité des Trois-Rivières" a été annulé. En effet, les chantiers maritimes de notre ville ont été avisés par télégramme de ne pas commencer les réparations. Le traversier était à Sorel depuis plusieurs jours.

Inutile de dire que nos ouvriers ont appris la nouvelle avec regret et grande surprise.

En cour de justice. — La session d'octobre de la Cour supérieure s'est ouverte ces jours derniers, au Palais de Justice de Sorel, sous la présidence de l'hon. juge Elie Salvas. Plusieurs causes sont inscrites sur le rôle. On a entendu d'abord une cause dans laquelle il s'agissait de limitation de terrain. Les deux parties en couse étaient de St-Marcel. Le plaignant et le défendeur étaient MM. Lavallée et Joyal. Les avocats en présence étaient Mtres Gaston Ringuet, de Drummondville et Charles Cournoyer, de Sorel.

L'enquête dans la cause de Boyer vs Cournoyer, s'est terminée dernièrement. Cette enquête était sous la présidence l'hon. juge Francis Caron, de Hull. Il s'agit d'une poursuite en dommages instituée par Mme Boyer, de Sorel, contre M. Elzéar Cournoyer, maire de la paroisse de St-Joseph-de-Sorel et industriel de cette localité, à la suite de la mort de son époux, survenue en février 1946, alors que l'automobile de M. Boyer heurta une remorque chargée de lourdes pièces de bois. Cette remorque était stationnée route nationale à St-Joseph-de-Sorel.

C'est au cours de cet accident que M. Boyer fut tué instantanément. La cause sera entendue à Montréal.

Autre cause. — On a continué dernièrement, en Cour supérieure, à Sorel, l'instruction du procès d'un citoyen d'Yamaska, du nom de Joseph Frenette. Ce dernier est accusé d'avoir, le 16 avril dernier, alors qu'il conduisait une automobile, blessé une personne qui marchait dans la rue, accompagnée de deux autres personnes. L'accident est survenue à St-Guillaume d'Upton et un peu plus loin, le même chauffeur aurait blessé une autre personne. Divers témoins furent entendus, puis le président du tribunal, M. le juge Aodolphe Allard a remis l'affaire à plus tard, divers points devant y être discutés.

Récollection. — Ces jours derniers, les anciens retraitants avaient leur récollection mensuelle. Le conférencier était le R. P. Georges-Henri St-Martin, P.B., qui est arrivé d'Afrique dernièrement, après y avoir fait un séjour de 11 ans. Le R. P. St-Martin est le frère de M. l'abbé Joseph-Alfred St-Martin, vicaire à la paroisse St-Pierre, depuis plusieurs années.

Le R. Père a entretenu ses auditeurs de la vie qu'il a vécu là-bas avec ses noirs; il a aussi parlé des difficultés en pays de mission et les nombreuses possibilités qu'offre l'Afrique.

Les "anciens" avaient répondu en grand nombre à l'invitation d'accueillir l'un des nôtre. La messe eut lieu à 8 h. 30, en la chapelle de l'hôpital Général des Soeurs Grises, rue Georges, et fut suivi du déjeuner et de la causerie.

Changements dans les heures des
Trains de Voyageurs
et des
Services d'Autobus
en vigueur
Dimanche, le 30 octobre

Pour plus de renseignements, s'adresser aux agents.

QUEBEC CENTRAL

SPECIAUX
D'OUVERTURE
Manteaux

Mouton de Perse gris naturel ..... $629.
Castor canadien piqué, couleur naturelle ..... $925.

La quantité dans ces deux lignes est limitée.

GEORGES HAMEL
235, ST-JOSEPH — TEL. : 7-6895

Il est équilibré !
Parfaitement doux...
incroyablement fort

D'un blanc pur, merveilleusement absorbant, d'une douceur et d'une résistance soigneusement équilibrées.

3 ROULEAUX 2250 FEUILLES 32¢

UN PRODUIT DE PAPIER E. B. EDDY

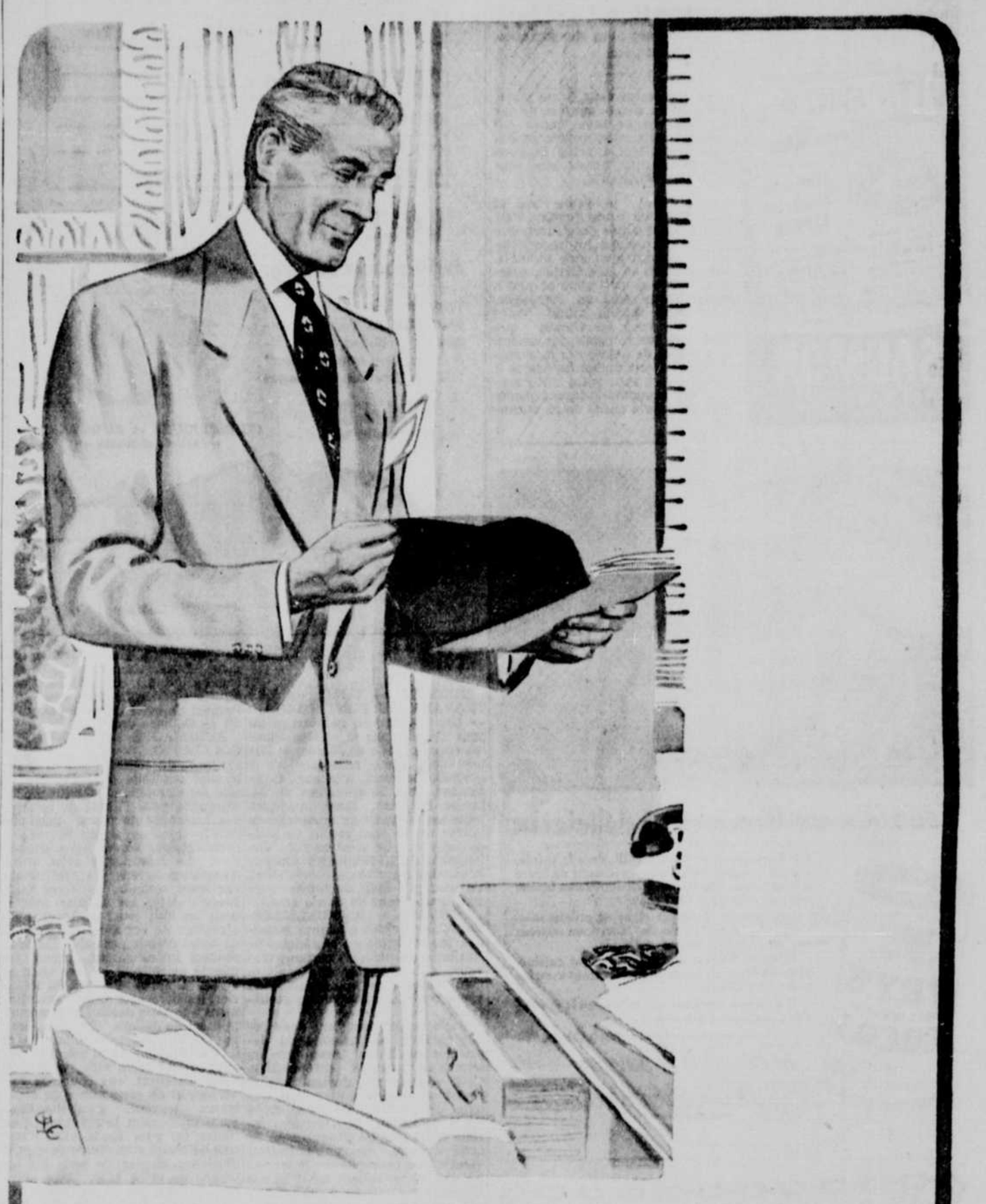

PLUS CHIC, MEILLEURE QUALITÉ, MEILLEURE VALEUR POUR UN PRIX SI MODIQUE:

TAILLÉS À LA MAIN ET FAITS SUR MESURE PAR DES ARTISANS SYNDIQUÉS

$46.50

LA MEILLEURE VALEUR AU CANADA EN FAIT DE VÊTEMENTS

TipTopTailors Ltd.

MARCEL ROY, Gérant
TEL. : 2-1900

330, rue Saint-Jean

TF49-9BF

JOHNNY HAZARD 1236 — par Frank Robbins

Le courrier de LOUISE

Chambre 325 — 3, boul. Charest, Québec

Un garçon qui me plaisait beaucoup m'a fréquentée une couple d'années, mais chaque fois qu'il était question mariage, "il ne marchait pas". Je suis mariée depuis peu avec un autre, et très heureuse, et voilà que cet ancien cavalier me poursuit comme des plus belles. Qu'en dites-vous? — MARIE.

Je dis qu'il n'est pas rare du tout qu'au moment de perdre une femme qu'il n'était pas pressé de marier, ou après l'avoir perdue ce qui est votre cas, un amoureux déçu ou blessé dans son orgueil, soit pris d'une belle fougue sentimentale. Ils trouvent alors des mots touchants, croyant par là nous attendrir, mais comme il est trop tard pour porter une oreille complaisante à ces discours, mieux vaut en rire gentiment, quand le chevalier dépité est un ami de notre famille ou de notre mari, ou se fâcher carrément et fermer la porte quand on ne peut faire autrement! Généralement, la première solution est la meilleure, ce genre d'homme se lassant assez vite de parler dans le vide.

J'ai souvent des boutons dans le visage; ai-je tort de me laver au savon? Connaissez-vous une crème qui pourrait améliorer mon épiderme? — LISE-MARIE.

Il est certain que presser les boutons avec vos ongles, comme vous dites le faire dans votre lettre, est bien à déconseiller, vous aggravez le mal au lieu de l'enrayer. On peut se laver la figure avec un savon doux, à condition de bien laver la peau à l'eau claire ensuite, et je crois qu'une application de Noxzéma tous les soirs au coucher améliorerait sensiblement votre épiderme, si, bien entendu, ces boutons n'ont pas une cause interne: abus de sucreries, de pâtisseries, etc.

Que penseriez-vous, à ma place, de la bonne demi-douzaine de jolies cousines de mon fiancé qui tournent sans cesse autour de lui, nous permettant à peine de nous dire deux mots, quand elles sont là? — SA FIANCEE.

Mon Dieu! Je pense que si vous aimez ce jeune homme, c'est qu'il a des qualités précieuses, que ses jolies cousines lui reconnaissent et, plutôt d'en être inquiète, vous devriez en être flattée, puisque c'est vous qu'il aime et qu'il a choisie pour être sa compagne. Faites-leur bonne mine; votre fiancé ne vous en aimera que mieux et les cousines également. Il y a tout de même des moments où il vous est donné de causer à coeur ouvert avec votre futur mari, et ces moments-là seront encore plus fréquents après votre mariage.

Essayez ce breuvage délicieux

Au déjeuner, dans l'après-midi, dans la soirée, chaque fois que vous éprouvez le désir de boire quelque chose de bon — faites-vous une bonne tasse de cacao Fry bien chaud!

Dégustez-en la saveur riche et crémeuse — l'appétissant *goût de chocolat*. Servez-en souvent aux membres de votre famille.

Le cacao Fry est aussi *sans rival* en cuisine. Il se mélange aisément et parfaitement avec les autres ingrédients.

Il n'est pas étonnant que le Fry soit le préféré des Canadiens à 3 contre 1.*

*D'après une enquête faite à travers le Canada.

le cacao à la saveur de chocolat plus riche

CUNARD WHITE STAR

Départs d'automne et d'hiver pour

L'EUROPE

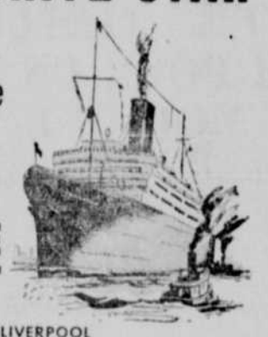

QUÉBEC — LIVERPOOL
"FRANCONIA"
26 oct., 19 nov.

MONTRÉAL — LIVERPOOL
"ASCANIA"
12 oct., 9 nov.

HALIFAX — SOUTHAMPTON
"AQUITANIA"
13 oct., 3 nov., 24 nov.

QUEBEC-LONDRES
"SAMARIA"
29 oct.

HALIFAX - LIVERPOOL
"SAMARIA"
3 déc.

DÉPART SPÉCIAL DE NOEL — de Halifax à Liverpool "FRANCONIA" 14 déc.

EXCURSIONS DIRIGÉES
"FRANCONIA" 19 nov. ..... Québec à Liverpool
(Direction: W. K. McLetchie, de la Cunard à Winnipeg)
"FRANCONIA" 14 déc. ..... Halifax à Liverpool
(Direction: A. A. V. Knowler, de la Cunard à Toronto)

DÉPARTS DE NEW YORK
"QUEEN ELIZABETH" "QUEEN MARY" "CARONIA"
"MAURETANIA" "BRITANNIC" "PARTHIA" "MEDIA"

CROISIÈRES AU SOLEIL DES ANTILLES

Consultez votre agent local de voyages
"Personne ne peut mieux vous servir"
ou
CUNARD DONALDSON LIMITED
AGENTS GÉNÉRAUX
67, rue St-Pierre, Québec, P. Q.

AU SYNDICAT

EMBELLISSEZ VOS CHEVEUX dès maintenant...

AVEC LE SHAMPOOING AUX OEUFS de Richard Hudnut

★ Une crème de luxe liquide!
★ Enrichie avec des oeufs!
★ N'asseche pas!
★ Fabriquée par une Maison de renom en cosmétiques!

.75 1.25 2.00

COMMANDEZ PAR LA POSTE AVEC CE COUPON
Au SYNDICAT de QUEBEC, Ltée — Veuillez m'expédier :

Nombre	Description	Prix
	TOTAL:	

NOM .....
Adresse .....
AJOUTEZ 2% pour taxe de vente provinciale.

COLLIERS de 60 pouces de long.

Voici une occasion attrayante pour toutes les élégantes. Colliers en simili perles satin, fini crème. Chic modèle "opéra" "60" de longueur. Seulement:

1.59

COSMETIQUES et BIJOUTERIE, — rez-de-chaussée —

Le Syndicat de Québec Ltée

Nicolet

NICOLET — D.N.C. — LES TRAVAUX DU PONT TRAHAN. — Les travaux de peinturage du pont Trahan, sur la rivière Nicolet, entre la ville de Nicolet et Nicolet-Sud, route nationale No 3 Lévis-St-Lambert, avancent rapidement, sous la direction de M. Lucien Fleurent. Dans quelques jours les travaux de repontage du tablier de ce pont seront en pleine activité. Ce pont mesure une longueur de 1,100 pieds y compris la montée du côté de Nicolet-Sud. Ce pont qui était de teinte noire sera maintenant de teinte émail.

TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT. — Depuis quelques semaines les autorités du Séminaire de Nicolet ont entrepris certains travaux qui changeront complètement l'aspect de la devanture du vieux séminaire centenaire de Nicolet.

Ces travaux consistent dans l'élargissement de l'avenue du Séminaire depuis la devanture du séminaire jusqu'à l'Hôtel-Dieu. Cette avenue qui deviendra carrossable contiendra au centre une haie de verdure de plus de 4 pieds de large. Des trottoirs seront construits de chaque côté de cette avenue. Un autre trottoir vient d'être construit sur le terrain du séminaire, reliant ainsi la rue Brassard à l'avenue du Séminaire qui subit actuellement les améliorations susdites. Pour accomplir cet élargissement l'on a empiété des lisières de terre sur les terrains longeant cette dite avenue servant jusqu'à aujourd'hui à des fins de jardinage.

A cette fin, tous les arbres gigantesque, quelques uns même centenaires, qui longeaient cette avenue ont été abattus. Les citoyens de Nicolet habitués à cette haie d'arbres constatent tout un nouvel aspect à la vue de la devanture actuelle du vieux séminaire. Lorsque ces travaux seront terminés les abords du Séminaire présenteront un aspect magnifique.

COIN DES RUES BRASSARD ET ST-JEAN-BTE ELARGI — Les travaux de l'élargissement de l'intersection des rues Brassard et St-Jean-Baptiste espéré depuis plusieurs années sont actuellement en voie de réalisation. Cette intersection de rues est située sur la route nationale No 3, Lévis-St-Lambert presqu'à l'entrée du pont Trahan. L'augmentation de la circulation sur ce secteur de la route No 3 s'accroit toujours de plus en plus, chaque année et ce détours à cet endroit de la route nationale No 3 est devenu dangereux. Après de nombreuses démarches par Son Honneur le maire J.-A. Gaudet, de cette ville, et par l'intermédiaire du député provincial de Nicolet M. Emery Fleury, le ministère de la Voirie a consenti à exécuter les travaux d'élargissement de cette intersection sur la route nationale No 3. Ce coin de terrain plutôt connu sous le nom de Détours des Pins est la propriété de la Corporation Episcopale de Nicolet. Après certaines entrevues entre les autorités municipales de cette ville et les autorités de la Corporation Episcopale, celle-ci a consenti à céder une lisière d'environ 2,410 pieds carrés pour la fin d'élargissement projeté.

M. l'échevin J. Caron, président du comité des Finances a été chargé de signer le contrat au nom de la ville de Nicolet. Les travaux préliminaires sont déjà commencés. La corporation Episcopale construira un trottoir sur le côté nord de la rue Brassard depuis l'édifice de la Banque Canadienne Nationale en suivant le parcours nord de la nouvelle courbe jusqu'à la rue St-Jean-Baptiste. L'élargissement de cette courbe qui est devenue une nécessité améliorera aussi beaucoup l'aspect de cette partie de la ville dit le Détours des Pins.

ARRERAGES DE TAXES EN COLLECTION. — Le comité des Finances du conseil de la ville de Nicolet continue tous les lundis soir ses réunions au bureau de la trésorerie pour l'étude de la liste des arrérages de taxes produite par le trésorier et les moyens à prendre pour forcer cette collection. Le trésorier a reçu ordre d'expédier à tous les retardataires leurs comptes de taxes dues jusqu'à date, les avisant que si dans les huit jours de la date de réception de cet avis leur compte de taxes n'était pas soldé les procédures légales seront prises, tel que le permet la loi des cités et villes. D'après le relevé du trésorier les arrérages dues actuellement à la ville dépassent plusieurs milliers de dollars. Dans l'intérêt, et pour l'avancement de la ville, et à la satisfaction de la majorité des citoyens de cette ville, le conseil a fait exécuter, aux cours de l'an dernier et de cette année de nombreux travaux d'améliorations particulièrement le revêtement de toutes les rues de la ville d'une couche d'asphalte, réclamée depuis plusieurs années de tous les citoyens de cette ville. Une autre amélioration depuis longtemps réclamée et qui est actuellement en vue d'exécution, c'est l'agrandissement du filtre et le renforcissement du pouvoir de l'aqueduc. Pour accomplir ces améliorations, le conseil compte sur la bonne volonté de tous les contribuables qui fourniront les finances nécessaires en payant leurs taxes.

Il faut absolument que la ville perçoive toutes les taxes qui lui sont dues. Au besoin elle aura certainement recours à une vente pour taxes ou aux autres moyens légaux mis à sa disposition par la loi des cités et villes.

Cependant le comité des Finances voulant éviter des frais supplémentaires aux contribuables devant encore des arrérages de taxes leur a demandé par l'intermédiaire de Son Honneur le maire lors d'une récente séance du conseil de bien vouloir solder leurs dettes sans attendre que la ville soit dans l'obligation de recourir aux moyens légaux.

Edmundston, N.-B.

EDMUNDSTON. — (D.N.C.) — MM. Arthur Pincombe, officier de douane, de Clair N.-B., et E. Twaddle, de Moncton ont été sérieusement blessés quand l'auto dans laquelle ils voyageaient laissa la route et capota au bas d'une cavée de 15 pieds pour s'arrêter dans les broussailles. L'accident est attribué à la mauvaise visibilité due à la pluie.

MM. Pincombe et Twaddle fut transporté à l'Hôtel-Dieu d'Edmundston dans l'auto de M. le curé de Clair, par M. le vicaire, accompagné de M. Antonio Rancourt.

Les victimes furent secourues sur les lieux de l'accident par MM. Hector Thériault, Alberic Levesque, Joseph Caron et Gordon Watsonz.

Leur cas est considéré comme sérieux.

DECES. — M. Melvin Plourde est décédé des suites de son accident d'auto, à l'âge de 24 ans. Il travaillait à la compagnie Fraser d'Edmundston.

Les autres occupants de l'auto Hectorine Plourde et Cécile Levesque de St-Joseph sont aussi grièvement blessés.

VA ET VIENT. — M. et Mme Charles Roy, des E.-U., étaient de passage en notre ville la semaine dernière, chez leur fils, Raoul-C. Roy.

MM. Edmond Abbis et Robert Boucher et Mlle Rachel Boucher sont de retour d'un voyage à St-Jean, N.-B.

Partout de plus en plus on adopte PEPSI-COLA

M. Guy Lemieux, agent d'assurance, a, lui aussi, adopté Pepsi-Cola, et voici ce qu'il en dit: "J'ai adopté Pepsi-Cola parce que sa saveur est supérieure." De plus en plus de gens font ainsi—ils adoptent Pepsi-Cola parce qu'il va droit au but et qu'il rafraîchit rapidement. Devenez vous aussi un amateur de Pepsi. Pourquoi vous contenter d'un breuvage inférieur quand Pepsi est tellement supérieur?

Mme Rita Bériault, ménagère de Montréal, dit: "J'ai adopté Pepsi-Cola parce que c'est un breuvage préféré de ma famille comme de mes amis." En effet, des millions de Canadiens préfèrent Pepsi-Cola comme breuvage rafraîchissant. Demandez Pepsi aujourd'hui. Comparez-en le goût — comparez-en la valeur. Vous comprendrez vite pourquoi tant de vos amis ont adopté Pepsi-Cola. Pourquoi vous contenter d'un breuvage inférieur quand Pepsi est tellement supérieur?

pour une Meilleure Saveur et une Meilleure Valeur demandez Pepsi!

à la bouteille
au carton
à la caisse

"Pepsi-Cola" et "Pepsi" sont les marques déposées au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited.

Saint-Ubald (Port.)

ST-UBALD — D.N.C. — OUVERTURE DE LA SEMAINE LACORDAIRE. — Le 2 octobre avait lieu à St-Ubald, l'ouverture de la seconde SEMAINE LACORDAIRE dans le comté de Portneuf.

A 2 h. 1-2, p.m., forum très animé, sous la direction de M. l'abbé Louis Marois, aumônier diocésain. Plusieurs questions antialcoolique furent traitées. Telles que la nécessité de la femme dans notre mouvement, les meilleurs moyens de convertir un ivrogne, etc., etc.

M. le curé Jules Lockwell, aumônier de district, tire les conclusions de l'intéressant forum.

A 4 h. p.m. — A l'église, salut du T. Saint Sacrement chanté par les Lacordaire.

A 7 h. p.m. — A l'église, récitation du Rosaire.

A 8 h. 30 p.m. — Soirée populaire.

La soirée s'ouvrit par la prière récitée par M. R. Denis, président du cercle local. Tous ensemble nous chantions "CHEZ LES LACORDAIRES". M. Raymond Denis, maître de cérémonie, souhaita la plus cordiale bienvenue à l'auditoire. Comme toujours la salle était comble; on pouvait même voir avec plaisir plusieurs visages amis des paroisses voisines.

M. le curé Lockwell nous dit sa joie de voir si grande assistance à l'ouverture de notre semaine Lacordaire. En termes brefs et élogieux, M. l'aumônier de district explique notre noble devise "DEBOUT LES HOMMES" "A GENOUX DEVANT DIEU".

M. René Noreau président de district adresse la parole. Au cours de son allocution il s'applique à démontrer les ravages causés par l'alcool. Il conclut en disant que le seul moyen vraiment efficace pour enrayer l'alcoolisme chez nous, est l'abstinence totale de toutes les boissons alcoolique.

M. l'abbé Louis Marois aumônier diocésain souligne le magnifique travail accompli dans le comté de Portneuf par l'abstinence totale.

Un chant fut interprété par un jeune Lacordaire "LES TROIS CLOCHES".

Un digne enfant de la paroisse de St-Ubald, maintenant élevé au sacerdoce, nous raconte en termes très brefs, son passage en Europe. Il n'oublie de nous dire quelques mots de son entrevue avec SA SAINTETE LE PAPE.

Mlle Isabelle Naud, miraculée de NOTRE-DAME-DU-CAP, parle de la bonté et de la puissance de la SAINTE VIERGE. Elle nous encourage fortement à réciter chaque jour, le ROSAIRE, spécialement pendant ce mois qui est consacré à la SAINTE VIERGE.

M. Légaré, président régional adresse quelques mots à l'assistance. Il demande de s'aimer les uns les autres. Et d'avoir beaucoup de charité les uns envers les autres.

L'honorable Bona Dussault, cite plusieurs cas pénibles, la cause est toujours l'alcool.

Une saynète fut ensuite interprétée par des Lacordaire de St-Marc: LE BIEN QU'UN LACORDAIRE PEUT PROMOUVOIR CHEZ SES AMIS".

Dans son mot de la fin, M. le curé Deschênes de Saint-Marc se dit heureux de constater la nombreuse assistance et il remercie les responsables de cette soirée. Il encourage tous les membres à travailler avec ardeur pour le succès de cette GRANDE SEMAINE ANTI-ALCOOLIQUE.

Cette mémorable journée se termina par un chant Lacordaire.

Saint-Valère

Départ. — (DNC) — M. Léandre Houle a quitté la paroisse pour aller demeurer chez sa fille à Victoriaville.

A Montréal. — Mme Roland Garant est en voyage de repos à Montréal pour un mois.

Baptême. — A M. et Mme Maurice Bergeron, (née Jeannine Hébert), un fils, baptisé Joseph-Richard-Marc. Par. et mar., M. et Mme Eloi Hébert, grands-parents de l'enfant.

Craignez-vous que vos DENTS glissent ou irritent?

Ne vous laissez pas gêner par des fausses dents qui glissent, tombent ou agacent lorsque vous mangez, parlez ou riez. Saupoudrez simplement un peu de FASTEETH sur vos dentiers. Cette agréable poudre donne la sensation d'un confort supplémentaire et d'une plus grande sûreté en tenant vos dentiers plus solidement. Pas de goût ou sensation pâteuse. Elle est alcaline (non acide). Procurez-vous FASTEETH dans n'importe quelle pharmacie.

Asbestos

ASBESTOS, (DNC). — **La boxe renaîtra sous peu.** — Asbestos connaîtra un retour à la boxe: MM. Rosaire Saindon et Gérard Martin ouvriront un gymnase dans cette petite ville qui a fourni plusieurs pugilistes, notamment Fernando Gagnon, poids-coq du Canada, et Gérard "K. O." Boisvert.

MM. Saindon et Martin continueront l'oeuvre de "Bob" Laprise qui fut le grand promoteur de l'époque.

Gérard "K. O." Boisvert, un ancien protégé de Laprise se propose un retour dans la boxe. Il faisait sensation dans la région et frappait comme un assommeur; aucun de ses adversaires n'a réussi à l'envoyer au plancher plus de huit secondes. Sa popularité grandissait toujours, et Paul Junior ex-champion poids-léger de la Nouvelle-Angleterre, l'a pris sous sa tutelle. Partout où il a livré combat, il a fait fureur et a bien représenté les Cantons de l'Est.

De retour au Canada, il a abandonné temporairement la boxe, mais a décidé d'y revenir pour faire revivre ce sport.

Asbestos a compté d'excellents boxeurs chez les jeunes et il a en a encore d'autres qui pourront se développer grâce au nouveau gymnase.

Aucun Laxatif Violent Depuis Deux Ans!

"J'ai bien souffert de constipation avant de prendre Kellogg's All-Bran tous les jours. Maintenant tout va très bien et je me sens très bien! Je suggère à tous ceux qui connaissent les ennuis que j'ai connus d'essayer All-Bran". W. J. Riley, Molson, Manitoba. *Une autre lettre non sollicitée d'un des milliers de consommateurs reconnaissants de All-Bran.*

Etes-vous constipé à cause d'un manque de consistance dans votre régime alimentaire? Vous pourrez vous soulager en mangeant une once de All-Bran et en buvant beaucoup d'eau tous les jours. Si vous n'éprouvez aucun soulagement après avoir consommé une boîte de All-Bran envoyez la boîte vide à: Kellogg's, London, Ontario. On vous remettra *le double de votre argent!*

FOURRURES

GRANDS SPÉCIAUX

POUR LA DERNIERE SEMAINE DE LA VENTE VEDETTES 1949

CHEZ PREMONT
351, ST-JOSEPH

DE BEAUX . . . DE BONS MANTEAUX DE FOURRURE TOUJOURS GARANTIS PARFAITS

• SEAL FRANÇAIS (lapin teint)	$119.
• SEAL BRUN (lapin teint)	$169.
• BROADTAIL (avec garnitures)	$179.
• BON MOUTON (mouton rasé)	$189.
• PATTES DE MOUTON, avec ou sans garnitures	$229. $249.
• FLANCS RAT MUSQUE teint	$269.
• DOS RAT MUSQUE naturel ou teint	$369. $399.

TEL 4 3541 — E. LA COMPAGNIE PREMONT Ltée — MARCHANDS MANUFACTURIERS DE FOURRURES

PRESIDENT: EDMOND PREMONT — SEC.-TRES.: MARCEL BOURE
VICE-PRES.: RAOUL JOBIN — DIRECTEUR: EMILE PREMONT
351, ST-JOSEPH

LE FANTOME 3256 — par Lee Falk et Ray Moore

Chambre 325 — 3, boul. Charest
Tél. : 2-4771, local 43 — Québec

(suite de la page 7)

Madame M.-D. Janitsch est partie pour Belleville, Ont. où elle passera quelque temps, l'invitée de son fils et de sa belle-fille, M. et madame Tony Janitsch.

M. et madame L. Roy sont actuellement à New-York, pour un séjour d'une semaine.

A neuf heures, lundi le 10 octobre, en l'église de St-Frédéric de Drummondville, fut célébré le mariage de Rollande Chagnon, fille de M. Emile Chagnon, avec M. Gérard Bossé, fils de M. Ernest N. Bossé, marchand et de madame Bossé de Lac-Frontière. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Blais. Pendant la messe, mademoiselle Jeanne Mance Lambert G.M.E., le docteur Houle et M. J. Henri Léveillé exécutèrent le programme de chant accompagné à l'orgue par M. Roy. Des fleurs d'automne et des massifs de palmiers décoraient le sanctuaire. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de faille rose-thé, avec corsage de dentelle importée, incrustée de perles à l'encolure, un feutre-antilope de même ton, orné d'une plume d'autruche et tenait un éventail de roses Talisman. M. Bossé était le témoin de son fils. La cérémonie religieuse fut suivie d'une réception au Manoir Drummond où les salons étaient décorés de roses American Beauty et de larges corbeilles de pompons or, bronze et roux. M. et madame Bossé partirent ensuite pour Ottawa et les Chutes Niagara. Pour voyager la mariée portait un costume de fin lainage marine et des accessoires de même ton. Parmi les invités on remarquait: M. et madame Rolland Chagnon de Richmond, M. et madame Louis Chagnon de Drummondville, mesdemoiselles Irène et Thérèse Bossé de Lac-Frontière, madame Dorilas Roy de St-Evariste Station, le notaire Rodolphe Martel d'East Broughton, M. et madame Geo. - Emile Roy de St-Prosper, madame Gustave Taschereau de St-Joseph de Beauce, mademoiselle Aline Cournoyer de Sherbrooke, M. Auguste Lavertue, mesdemoiselles Gaby bert G.M.E. et Juliette Blanchette Brousseau, Jeanne Mance Lamde Drummondville, M. et madame Paul Vachon de Québec, mademoiselle Madeleine Sylvestre de l'Ancienne Lorette, M. et madame Narcisse Drouin de Clayton Lake Maine, M. et madame Paul Eug. Bernatchez de Lac-Frontière, M. Paul-Eug. de Bossé de Montréal.

M. et madame W.-E. Bégin sont rentrés au pays à bord de l'"Empress of Canada", après un séjour de deux mois en Europe.

Mademoiselle Marguerite Alleyn est revenue à Québec, après avoir passé trois mois à Kamouraska.

Mademoiselle Thérèse Pelletier est de retour d'un voyage d'une dizaine de jours à New-York.

Feu Marc St-Jacques

C'est demain, à 7 heures 45, qu'aura lieu en l'église de St-Coeur de Marie le service anniversaire de feu Marc St-Jacques Les nombreux amis de ce jeune homme sur lequel on faudrait tant d'espoirs n'auront pas oublié sa mémoire et voudront joindre leurs prières à celles de ses parents, à l'occasion de ce service anniversaire.

PRELUDE De conception compacte, en vue de la commodité, ce beau modèle est une création Deilcraft renfermant un poste à 7 lampes ainsi qu'un changeur de disques automatique. Il présente le cadran fantôme, qui apparait et disparait, selon que vous fermez ou que vous ouvrez le commutateur dissimulé. Vous apprécierez le reproducteur de disques qui entre ou sort automatiquement du meuble selon que vous fermez ou que vous ouvrez la porte. Choix de meubles en noyer, acajou ou acajou feuilles d'automne. Dimensions : hauteur, 32¾"; largeur, 20½"; profondeur, 14½".

Tel que vignette — Prix **$199.50**

RADIO
Electrohome
Création "Deilcraft" Tonalité parfaite
Modèle de radio et radio-phonographe, cabinet fini noyer. Prix variant de
$174.50 à **$269.50**
Radio-phonographe portatif, 5 lampes **$69.95**

A. BÉLANGER
QUÉBEC, LTÉE
119, rue du Pont *Tél. : 4-2911*

Les fumeurs préfèrent la
VIRGINIA ROUNDS

Sorel

Sorel. (DNC). — Voici la réponse du Federal, au conseil municipal:

Ottawa, le 15 oct. 1949
M. Théodore Bardier,
Greffier de la Cité de Sorel,
Hôtel de ville,
Sorel, Qué.

Cher monsieur Bardier,

Au nom du premier ministre, j'accuse réception du texte de la résolution adoptée à une assemblée spéciale tenue en l'hôtel de ville de Sorel, dernièrement, dans l'intention de faire connaître au gouvernement fédéral la situation déplorable dans laquelle se trouvent les ouvriers sans travail.

Le premier ministre a pris connaissance de votre résolution et me demande de vous informer que le gouvernement fédéral est au courant des conditions de travail dans la ville de Sorel et qu'il espère pouvoir aider à résoudre ces problèmes.

Je tiens aussi à vous informer que nous avons transmis copie de cette résolution au ministre du Travail et au ministre du Commerce et de l'Industrie.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression de ma haute considération.

(Signé) Michel Gauvin, secrétaire.

Réponse à la Ligue des Electeurs de Richelieu-Verchères:

Ottowa, le 16 oct. 1949
M. Rodolphe Bignell,
Sorel, Qué.

Cher monsieur,

Le premier ministre me demande d'accuser réception de votre lettre du 20 septembre, que vous lui avez adressée à titre de président de la Ligue des Electeurs de Richelieu-Verchères.

Monsieur St-Saurent a pris connaissance de vos représentations et m'a prié de vous informer que le gouvernement fédéral est parfaitement au courant des conditions de travail dans la ville de Sorel et qu'il espère pouvoir aider à résoudre ces problèmes d'emploi.

Je tiens aussi à vous signaler que vos remarques au sujet de Me Gérard Cournoyer, votre député, ne lui rendent pas justice, car si le gouvernement est si bien informé des conditions de travail dans Sorel, cela est dû en grande partie aux démarches incessantes de votre député.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression de ma haute considération.

(Signé) Michel Gauvin, secrétaire.

Lettre des Syndicats Nationaux:

Sorel, le 16 oct. 1949
Hon. Louis St-Laurent,
Premier ministre du Canada,
Hôtel du Gouvernement,
Ottawa, Ont.

M. le premier ministre,

Lors de son assemblée régulière tenue ces jours derniers, le Conseil Central des Syndicats Nationaux de Sorel a pris connaissance de la demande qui vous a été adressée par le Conseil de ville de Sorel, concernant le manque de travail pour 75% des citoyens de notre ville.

A cet effet, notre Conseil central a résolu unanimement d'appuyer les demandes du Conseil de la Cité de Sorel et nous croyons qu'il est juste que votre gouvernement vienne en aide aux ouvriers de Sorel en procurant des contrats aux usines existantes et ce immédiatement, non pas des choses réalisables dans deux ou trois ans, car c'est tout de suite qu'il faut sauver de la misère les familles où les ouvriers sont sans travail depuis un an et plus.

Nous espérons, monsieur le premier ministre, que vous prendrez en sérieuse considération, les demandes qui vous sont faites et nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Conseil Central
des Syndicats Nationaux
de Sorel,
Par: Gustave Gouin,
président.

NOUVEAU COMMERCE. — Deux nouveaux établissements commerciaux viennent d'être ouverts, rue Charlotte, à Sorel. Ils sont installés dans un immeuble portant les numéros 101, et 101-A, de cette rue. Cette bâtisse qui était autrefois une maison privée, a été acquise par M. Joseph Garceau, qui a aménagé deux magasins au rez-de-chaussée.

Le nouveau propriétaire qui occupera un des locaux, a sensiblement changé l'apparence de cette maison, en lui faisant subir une transformation complète.

DECES. — Dame Vve Louis Gariépy, née Célina Simard, est décédée ces jours derniers à l'âge de 82 ans. La défunte, originaire de la Baie-St-Paul habitait Sorel depuis 5 ans.

Elle laisse dans le deuil, ses filles, Mmes Dominique De Santis (Angélina), de Sorel, Aldège Cabana (Laure-Ange), de La Patrie. Elle laisse également de nombreux petits-enfants. Ses funérailles ont eu lieu en l'église St-Pierre et l'inhumation s'est faite au cimetière de la Baie-St-Paul.

Ouverture ce soir de la saison des concerts Simpson's

C'est ce soir, le 21 octobre, qu'aura lieu l'ouverture de la cinquième saison des concerts "Pop" de l'Orchestre Symphonique de Toronto. Ces concerts, offerts par la Compagnie Robert Simpson, présentent aux radiophiles un programme varié, d'une heure, composé de musique classique et contemporaine. Au cours des 26 semaines on entendra de célèbres artistes étrangers ainsi que des chanteurs et musiciens canadiens: Gladys Swarthout, Uta Graf, Nan Merriman, Robert Merrill, Winifred Heidth, Donna Grescoe, The Leslie Bell Singers, John Knight, Sanroma, Edmund Hockridge, James Shields, Jean Dickenson, Margaret Ann Ireland, Reginald Godden, Hazel Scott et Conrad Thibault. L'artiste invité à l'émission d'ouverture est Giuseppe di Stefano, ténor italien de 28 ans, dont le début en Amérique a eu lieu l'an dernier au Metropolitan Opera. Les critiques ont fait de grands éloges de "sa voix lyrique d'une beauté naturelle". Chantant pour la première fois au Canada, di Stefano exécutera, au cours de l'émission radiophonique du concert "Pop", trois airs extraits de "Faust" de Gounod, du "Roi d'Ys" de Lalo et du "Cid" de Massenet.

L'orchestre, sous la direction de Paul Scherman, jouera, pour la première fois à un de ces concerts, la musique de ballet des "Sylphides" de Chopin, en l'honneur du centenaire du grand compositeur.

Le concert "Pop" de l'Orchestre Symphonique de Toronto, offert par Simpson's, est radiodiffusé sur le réseau transcanadien de la CBC On peut l'entendre, chaque vendredi, au poste local CBV de 9 h. 30 à 10 h. 30 p.m.

Voici le programme complet de l'émission du 21 octobre :

Polonaise Militaire ..... Chopin
Ouverture d'"Obéron" ..... Weber
Air: "Salut, demeure chaste et pure" de Faust de Gounod.
Giuseppe de Stefano, ténor
Morceaux "Pop" préférés :
All Strings and Fancy Free
Torch
Nocturne ..... Chopin
(arr. MacMillan)
"Vainement ma bien-aimée" du "Roi d'Ys" ..... Lalo
"O souverain" du "Cid" ..... Massenet
Giuseppe di Stefano
Musique de Ballet des "Sylphides" ..... Chopin

St-Séverin de Proulxville

Partie de cartes. — (DNC) — Dimanche, le 2 octobre, les demoiselles Enfant de Marie donnaient une partie de cartes au profit de notre salle paroissiale. Bon résultat.

Réception de croisées. — Nous avons eu une magnifique réception de croisées du couvent, dirigé par les Filles de Jésus Sermon par M. le curé Jos. Marineau; réceptionp ar M. le vicaire A.-A. Dufour. Beau chant, belle assistance.

L'U.C.F. — Mercredi, le 5 octobre,r éuniond es membres de l'U.C.F., nouveau groupement qui remplace l'ancien cercle des fermiers.

L'U.C.C. — Lundi soir, à 7 h. 30, assemblée générale des membres de l'U.C.C. Tous les membres, qui sont au nombre de 143, c'est-à-dire, tous les cultivateurs de la paroisse.

M. Rosaire Langevin, président local de l'U.C.C., vient d'être nommé directeur dioc sain. Nous félicitons M. Langevin de cette marque d'estime et de l'honneur bien mérité qui lui arrive.

Nous devons noter les succès singuliers de notre secrétaire de l'U.C.C., M. Gédéon Brouillette, pour le nombre exemplaire des cultivateurs qu'il assure dans l'U.C.C. M. Brouillette se classe bon premier dans toutes les paroisses de la province. Nos félicitations.

A la réunion de l'U.C.C, il y a eu élection. A la présidence : M. Wilfrid Lebel, proposé par Rosaire Veillet et secondé par M. Napoléon Durocher; vice-président : M. Napoléon Durocher, proposé par M. Gérard Veillet et secondé par Rosaire Lafontaine; directeurs, côte St-Paul : M. Wilfrid Lebel, proposé par Alphonse Carpentier et secondé par Arthur Marois; côte St-Louis : Rosaire Veillet, proposé par Albéric Brouillette et secondé par Wilbrod Trépanier; Petite-Rivière : Gérard Beillet, proposé par Donat Déry et secondé par André Veillet; quatrième rang : Napoléon Durocher, proposé par Benoit Fraser et secondé par Jos. Tessier; rang nord : Donat-P. Bordeleau, proposé par Lucien Lefebvre et secondé par Rosaire Langevin; village : Rosaire Lafontaine, proposé par Benoit Fraser et secondé par Alphonse Carpentier; rang sud : Fernand Tremblay, proposé par Lucien Lefebvre et secondé par Conrad Avotte; aumônier, M. l'abbé Jos. Marineau; secrétaire, M. Antoine Goulet, proposé par Rosaire Lafontaine et secondé par Gérard Veillet.

Nos jeunes filles du groupement des jeunes agriculteurs, sont arrivées premières dans un concours d'art culinaire. Nos félicitations.

Evénements sociaux. — Le docteur Marius Crête, étudiant en art dentaire, de l'université de Montréal, était chez son père, Albert Crête, avec trois confrères de la même faculté.

— Mardi, le 11 octobre, tout le corps enseignant de la paroisse s'est rendu à St-Tite, pour une journée d'étude avec les inspecteurs régionaux, journée bien remplie et des plus utiles pour ceux qui ont à enseigner.

LA RADIO

Vendredi, 21 octobre

8.00 p.m. — CBV-CBF — Yvan l'intrépide.
8.15 p.m. — CBV-CBF — Radio-journal.
6.30 p.m. — CBV-CBF — En dinant.
6.45 p.m. — CHRC — Musique du dîner.
7.00 p.m. — CBV-CBF — Un homme et son péché.
7.00 p.m. — CHRC — Micro-mystère.
7.00 p.m. — CKCV — Recital soprano.
7.15 p.m. — CHRC — C. Kuentz au piano.
7.15 p.m. — CBV-CBF — Métropole.
7.50 p.m. — CBV-CBF — Les peintres de la chanson.
7.30 p.m. — CKCV — David Rose et son orchestre.
7.30 p.m. — CHRC — Rythme et variétés.
7.45 p.m. — CHRC — Le diable en mêle.
7.45 p.m. — CKCV — Musique Tzigane.
7.45 p.m. — CBV-CBF — Chansons françaises, avec Paulette de Courval.
8.00 p.m. — CBV-CBF — Connaissez-vous la musique?
8.00 p.m. — CHRC — Rigolade.
8.50 p.m. — CKCV — Hollywood, ville des illusions.
8.30 p.m. — CHRC — Tour de chant.
8.30 p.m. — CBV-CBF — Les chroniques variées de l'émission Montcalm.
9.00 p.m. — CKCV — Reportage.
9.00 p.m. — CHRC — Théâtre.
9.30 p.m. — CBV-CBF — Concert.
9.30 p.m. — CBV-CBF — Les concerts populaires de Radio-Canada.
9.30 p.m. — CHRC — La tribune sportive.
9.00 p.m. — CBV-CBF — Radio-Journal Français.
10.15 p.m. — CBV-CBF — Une causerie de M. Roger Duhamel.
10.30 p.m. — CBV-CBF — Concert de Londres.
10.40 p.m. — CHRC — Club Rendez-vous.
11.30 p.m. — CBV-CBF — Georges Haddah, pianiste.

Samedi, 22 octobre

6.30 a.m. — CKAC — La messe du jour.
6.30 a.m. — CHRC — Heure agricole.
7.00 a.m. — CKCV — Réveil musical.
7.00 a.m. — CHRC — Debout c'est l'heure.
*7.45 a.m. — CKAC — Le quart d'heure de l'Oratoire.
8.15 a.m. — CKCV — Premières nouvelles du jour.
*8.15 a.m. — CHRC — Prière du matin.
8.15 a.m. — CBV-CBF — Elévations matutinales.
8.30 a.m. — CHRC — Club du coucou.
9.00 a.m. — CBV-CBF — Nouvelles.
9.05 a.m. — CBV-CBF — Le micro des petits.
10.00 a.m. — CBV-CBF — Tante Lucille.
10.00 a.m. — CKCV — Airs d'opérettes.
10.30 a.m. — CBV-CBF — Samedi-Jeunesse.
11.00 a.m. — CKCV — Au pays du sourire.
11.30 a.m. — CKCV — Musique variée.
11.30 a.m. — CBV-CBF — Divertissement.
11.30 a.m. — CHRC — Radio-Almanach.
12.00 midi — CBV-CBF — L'Heure dominicale.

M. l'abbé Ovila Bélanger, directeur, parlera des Conditions d'une renaissance, sous le titre: UN MONDE S'EDIFIE.

12.00 midi — CHRC — Melodies populaires.
*12.30 p.m. — CBV-CBF — Le réveil rural. — Conférence par Ls-Ph. Poulin, agronome.
1.00 p.m. — CBV-CBF — Deux pianos.
1.15 p.m. — CBV-CBF — Radio-journal.
1.30 p.m. — CBV-CBF — Chansonnettes.
1.30 p.m. — CHRC — La vie qui va.
2.00 p.m. — CBV-CBF — Le chevalier à la rose à Radio-Canada.

Radio-Canada nous fera entendre des enregistrements du Chevalier à la rose de Richard Strauss et du Medium de Gian-Carlo Menotti à son Heure de l'Opéra, samedi, le 22 octobre, à 2 heures de l'après-midi.

La troupe de l'Opéra de Vienne interprète le Chevalier à la rose. La distribution comprend deux grands sopranos: Lotte Lehman et Elizabeth Schumann.

Les interprètes du Medium sont ceux-là mêmes qui ont participé à la création de cette tragédie, à New-York, en 1946.

Richard Strauss, qui vient de mourir, s'est fait connaitre par ses poèmes symphoniques et ses opéras. On lui a reproché son lyrisme surabondant, mais il n'en jouit pas moins d'une autorité souveraine dans le monde entier.

Gian-Carlo Menotti est né en Italie, mais il vit aux Etats-Unis depuis l'âge de 16 ans. Le Medium a obtenu un grand succès de même que sa comédie LE TELEPHONE.

2.00 p.m. — CHRC — Le club du coucou.
2.00 p.m. — CKCV — Les voix que l'on aime.
2.30 p.m. — CHRC — Blue Skies.
3.00 p.m. — CHRC — Au carrefour de la bonne humeur.
*4.00 p.m. — CKCV — Radio-Sacré-Coeur.
4.30 p.m. — CKCV — Les maestros populaires.
4.45 p.m. — CHRC — Chant des îles.
5.00 p.m. — CKCV — Si ca vous chante.
5.00 p.m. — CBV-CBF — Interview du hockey.
5.15 p.m. — CBV-CBF — Radio-journal.
6.15 p.m. — CKCV — Musique du souper.
6.30 p.m. — CBV-CBF — Opérettes.
7.00 p.m. — CKCV — La semaine qui finit.
7.30 p.m. — CBV-CBF — Trois de Québec.
7.00 p.m. — CHRC — Au coin du feu.
7.30 p.m. — CBV-CBF — Soirée de chez nous, avec Yolande Dubuc, soprano.
7.30 p.m. — CKCV — Nos grands chanteurs.
7.45 p.m. — CHRC — Americana.
8.00 p.m. — CKCV — Concert CKCV.
8.00 p.m. — CHRC — Soirée de soul est ouverte.

Une émission très amusante où l'on fait le procès d'un artiste vedette de la scène, du disque ou de la radio. Roger LeBel et Albert Brie agissent respectivement comme avocat de la défense et de la poursuite pendant que René Duchesne personnifie le juge. Les radiophiles qui désirent faire partie du jury, n'ont qu'à faire la demande de laissez-passer à SILENCE LA COUR EST OUVERTE, Poste CHRC.

8.30 p.m. — CKCV — Ray Bloch et son orchestre.
8.30 p.m. — CBV-CBF — Jeanne Landry et Jean Beaudet.

Les pianistes Jeanne Landry et Jean Beaudet joueront une oeuvre importante d'un compositeur contemporain, Alexandre Tansman, au récital qu'ils donneront à Radio-Canada, samedi, le 22 octobre, à 8 h. 30 du soir.

Il s'agit de la sonatine Transatlantique qui a été écrite en 1930. Tansman qui est né en Pologne en 1897 s'est établi à Paris en 1920.

Leur programme comprend également l'Ouverture des Noces de Figaro de Mozart, Prélude militaire de Rachmaninoff, Prélude à l'après-midi d'un faune de Debussy et Valse sentimentale de Dohnanyi.

9.00 p.m. — CBV-CBF — Radio-Journal.
9.00 p.m. — CHRC — Les Montagnards Laurentiens.

Les bons vivants du samedi soir seront de nouveau à leur poste pour vous interpréter plusieurs pièces de musique de folklore. Paul Drolet, se fait l'interprète d'une chanson à répondre, auquelle tous les Montagnards prennent part. Ces refrains, sont, comme vous le savez dûs à la plume du réalisateur de Marcel Huard.

9.00 p.m. — CKCV — Salle de bal.
9.05 p.m. — CBV-CBF — HOCKEY.
9.30 p.m. — CBV-CBF — Soirée à Québec.
9.55 p.m. — CKCV — Résumé de nouvelles canadiennes.

Les personnes qui désirent se coucher de bonne heure peuvent quand même connaître les derniers développements de l'actualité. Ce bulletin offre un excellent résumé de ce qui s'est passé dans la journée au Canada et plus spécialement dans notre région.

10.00 p.m. — CHRC — Photo sonore de l'actualité.

Une émission réalisée par Bob Boudreau en collaboration avec le Service d'information de CHRC, le personnel annonceur et technique, vous est présenté le samedi, à 10 h. p.m. Photo sonore de l'actualité, est composée de reportages et radio entrevues basés sur les faits saillants survenues au cours de la semaine.

10.30 p.m. — CBV-CBF — Musicale.
10.30 p.m. — CKCV — Blue Skies.
10.40 p.m. — CHRC — Club Rendez-Vous.
11.00 p.m. — CBV-CBF — Adagio.
11.05 p.m. — CHRC — Club Rendez-

Gentilly (Nicolet)

GENTILLY — D.N.C. — FUNERAILLES. — Lundi, le 10 octobre, en l'église de Gentilly, un dernier hommage a été rendu à la mémoire de Dame Faida Poisson, décédée subitement, le 5 oct., à l'âge de 82 ans.

La messe de requiem et les motets de circonstance ont été rendus par la chorale paroissiale, sous la direction de M. Louis Baribeau.

M. le chanoine F.-X. Letendre, présida la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé Joseph-Antoine Letendre, assisté de M. le chanoine Letendre et de M. l'abbé Valère Proulx, comme diacre et sous-diacre.

Portait la croix: M. Joseph-Luc Lavigne. Les porteurs de la dépouille mortelle étaient MM. Urgèle Trottier, Roland Tousignant, Donat Morrissette, Ulric Bilodeau, Oscar Trottier, Edouard Mailhiot. Leurs épouses représentaient la confrérie des Dames de Sainte-Anne. La quête fut faite par Mmes Edouard Mailhiot et Roland Tousignant.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, deux filles: Mmes Alfred Genest (Blanche), et Alphonse Goudreau (Marie-Anne), un fils : M. Robert Poisson, plusieurs petits-enfants.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

Notre-Dame-du-Lac

Les petits chanteurs. — (DNC) — Jeudi, le 13 oct., en l'église paroissiale, eut lieu le concert des "Petits Chanteurs à la Croix de bois".

Sous l'habile direction de leur directeur, M. l'abbé J. de Smet, les Petits Chanteurs nous firent entendre plusieurs chants, tant religieux que profanes et furent écoutés religieusement par les auditeurs qui ne leur ménagèrent pas les applaudissements.

Mariage. — Samedi le 12 oct., a été bénit le mariage de Mlle Anita Beaulieu, fille de M. et Mme Louis Beaulieu à M. Jean-Léon Bouchard, fils de M. et Mme Camille Bouchard.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

AM 800 Kc. CHRC FM 98.1 Mgc.

LA RIGOLADE DE SHERRIFF'S — ce soir à 8 heures. — A 8 h. 30 p.m. causerie sportive BOSWELL.

Tous les samedis à 7 h. p.m. — AU COIN DU FEU — Avec Louis Bourdon baryton et l'orchestre de Louis Bédard

- SEMAINE MISSIONNAIRE -
AUJOURD'HUI

CBV — 6.45 heures P.M. Monsieur Jean Ho
CHRC—10.15 heures P.M. R. Père François Jacq, marianiste
CKCV— 7.30 heures P.M. Monsieur l'abbé René Malouin

DEMAIN

CBV — 1.00 heures P.M. S. E. le cardinal P.-Fumasoni Biondi
CHRC— 4.00 h. P.M. R. Soeur Marie-Xavier, des Srs de l'Imm.-C.
CKCV— 8.00 heures P.M. R. Père Rosaire Renaud, s.j.

CHGB—Tous les jours à 2.30 heures P.M.

CE SOIR A 9:30
CBV
PREMIERE EMISSION
DES
Concerts "POP"
DE
L'Orchestre Symphonique de Toronto
L'artiste invité ce soir:
Giuseppe di Stefano
distingué tenor du Metropolitan Opera Company
CHEF D'ORCHESTRE: PAUL SCHERMAN
Musique choisie pour celebrer le centenaire de Chopin

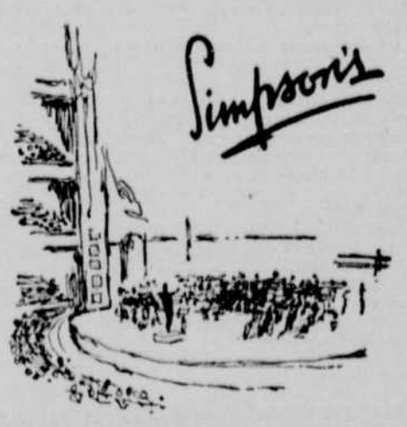

Qualité Supérieure... Toujours !

Nouvelles Heures d'affaires:
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h. a.m., à 6 h. p.m.
LE SAMEDI 9 h. a.m., à 10 h. p.m.
LES encheres marceau INC.
42 St Joseph

La plus grande entreprise coopérative dit M. Nairn

Au cours d'une entrevue aujourd'hui, M. A.-Gordon Nairn, de Toronto, vice-président exécutif de l'Association des Assureurs-Vie du Canda, fit ressortir que l'industrie de l'assurance sur la vie est la plus grande entreprise coopérative du Canada, car elle a presque cinq millions d'assurés qui ont en cours presque treize milliards de dollars d'assurance sur leur vie.

"L'industrie jouit d'une gestion compétente et économe sous l'entreprise privée, car la proportion de ses frais ne s'élève qu'à 12½% et ses actionnaires ne reçoivent qu'un rendement de 4 d'un cent sur chaque dollar de versé, et en outre, l'industrie appartient réellement au peuple, car les assurés ou leur famille touchent 85½cents pour chaque 72 cents versés par les assurés. Nos compagnies canadiennes jouissent d'une gestion si solide qu'elles réussissent à faire des affaires dans 64 pays et que 45 pour cent de leurs recettes de primes proviennent de l'étranger. On ne peut mettre leur sûreté en doute, car après cent années d'opérations, elles peuvent se vanter que pas un seul assuré ou membre de sa famille a perdu un seul cent prévu par la police. Enfin, les assurés reçoivent aujourd'hui des services personnels et particuliers d'un corps de vendeurs bien choisis, bien formés et compétents et d'un personnel de bureau fort avisé, le plus important privilège dont les assurés jouissent à la suite de l'opération d'une entreprise privée et concurrentielle".

Sous le rapport de la sécurité sociale, M. Nairn a dit "que personne dans l'entreprise de l'assurance sur la vie ne s'oppose aux mesures de sécurité sociale destinées à faire face à des besoins minimums, à condition que ces mesures soient établies et administrées avec sûreté et prudence. Ces besoins minimumus constitueront le fondement de la sécurité de tous nos concitoyens. Sur ce fondement, chacun pourra développer la sécurité qui correspond à ses besoins et à ses désirs.

"Cependant, qu'on permette à chaque particulier de continuer à organiser la sécurité qu'il recherche pour sa famille et pour lui-même, de la façon qu'il désire, sous la direction d'un assureur-vie compétent, en développant cette sécurité, si vous le voulez, sur le fondement des besoins minima prévus par les mesures de sévurité sociale".

"A l'heure actuelle", dit M. Nairn, "nous assistons à une lutte entre les régimes totalitaires et la démocratie. On a dit que lorsque l'Allemagne et l'Italie ont assuré la sécurité économique de leurs peuples, ceux-ci n'ont plus eu à s'inquiéter de leur nourriture, de leurs vêtements, de leur logement, pour eux-mêmes ou pour leurs familles, ni de leur indépendance dans leur vieillesse, mais le prix de cette sécurité était la perte de leur liberté.

"En effet, ces gens ont bien perdu leur liberté, mais contre la perte de cette liberté, ils n'ont même pas pu obtenir la sécurité économique qu'ils recherchaient et qu'on leur avait promise. Vous serez certainement du même avis que moi, que les souffrances que cause le chômage temporaire qui survient dans une société libre est préférable à la misère de ceux qui travaillent comme esclaves sous quelque dictateur.

"En d'autres mots, lorsque l'Etat promet de se charger des problèmes de ses gens quant à la sécurité, afin qu'aucun particulier n'ait à s'assurer de quelque chose pour lui-même, même lorsqu'il se trouve en mesure de le faire, non seulement l'Etat prive-t-il le particulier de sa liberté personnelle, mais encore le particulier ne jouit jamais du genre genre de sécurité qu'il recherchait lorsqu'il permit à l'Etat d'exercer son autorité dictatoriale sur sa personne et sur ses biens.

"Voyez donc ce qui arrive dans le monde à l'heure actuelle. Vous trouverez le bien-être le plus élevé et dans la plus grande mesure possible, et la plus belle justice, dans les pays où existent et la liberté économique et la liberté politique. Par conséquent, tout ce que nous pouvons faire, en tant qu'assureurs-vie, pour encourager le particulier à résoudre lui-même ses propres problèmes économiques, dans la mesure de ses capacités lorsqu'il est en mesure de le faire, sans s'attendre à ce que l'Etat le fasse pour lui, fortifie et renforce notre manière de vivre et facilite la continuation du bien-être matériel dont nous jouissons en tant que citoyens d'une démocratie".

M. Nairn continue, en expliquant que l'assurance sur la vie est la plus grande entreprise coopérative du Canada:

"L'entreprise de l'assurance sur la vie a grandi parce qu'individuellement, les gens se trouvaient dans l'impossibilité de faire face aux besoins économiques de l'avenir. Cependant, en s'unissant, ils pouvaient assurer leur propre sécurité collective et celle de leurs familles. Voilà donc pourquoi nous avons aujourd'hui presque cinq millions d'assurés au Canada, qui ont en vigueur sur leur tête, dans les treize milliards de dollars en assurance sur la vie. Que signifie donc cette vaste somme? Elle signifie que chaque personne au Canada, homme, femme et enfant, a environ $1,000 de protection. Cela signifie que chaque famille jouit d'une protection totale de presque $3,500, assez pour liquider les dernières dettes du gagne-pain à son décès et pour verser une rente d'environ $100 par mois à la famille pendant un peu plus de deux ans et demi après la mort du père. Lorsque nous analysons ainsi cette vaste somme, elle ne paraît plus si énorme.

Afin de pouvoir faire face aux engagements de leurs polices d'assurance sur la vie, au décès des assurés ou au moment de leur retraite (et les compagnies payent plus à leurs assurés vivants qu'aux familles de leurs assurés décédés), les compagnies d'assurances sur la vie qui travaillent au Canada y ont placé au delà de $3,500,000,000. Cette énorme somme n'appartient pas aux compagnies. Elle ne représente qu'une fiducie pour ses propriétaires, les assurés. A l'analyse on constate qu'elle représente environ $300. pour chaque homme, femme et enfant au Canada, ou $800. environ pour chaque assuré. Sauf le rendement infimé que touchent les actionnaires, tous les bénéfices qui résultent des opérations d'assurance sur la vie sont attribués aux assurés".

Parlant de l'effet des impôts élevés sur le revenu et de la compression du taux des intérêts, M. Nairn déclara qu'il devenait de plus en plus difficile à l'homme ordinaire, de mettre de côté, chaque année, une partie de ses revenus à titre d'économies. Il continua:

"Les impôts élevés et les taux d'intérêts ont eu une grande influence sur l'augmentation importante constatée dans les ventes d'assurance sur la vie. Avant la guerre, l'homme ordinaire pouvait vraisemblablement se constituer une succession au cours des années, en mettant de côté quelques économies chaque année, en les faisant valoir et en profitant du jeu des intérêts composés. Evidemment, dans le cas de celui qui tenait à se constituer une succession sans retard, il y arrivait, la plupart du temps, par l'entremise de l'assurance sur la vie.

"Aujourd'hui, vu l'incidence élevée des impôts, l'homme ordinaire éprouve de grandes difficultés à mettre de côté, chaque année, à même ses revenus, des économies bien importantes. En outre, vu la compression des intérêts, les intérêts composés sont loin d'influencer le montant de ses économies dans une mesure aussi grande qu'il y a quelques années.

"Je prédis que les impôts élevés continueront pendant assez longtemps et qu'au cours des quelques années à venir, le taux des intérêts n'augmentera pas dans une mesure sensible. Par conséquent, on aura plus que jamais besoin de l'assurance sur la vie. Pour la plupart d'entre nous, elle sera la seule méthode raisonnable d'assurer notre sécurité financière et celle de notre famille".

Attlee et Churchill

Londres, 21 (BUP) — Le premier ministre Clement Attlee a rencontré hier soir le chef de l'opposition, Winston Churchill. Il a été question de la défense. On avait cru tout d'abord que les deux hommes d'Etat discuteraient du programme d'austérité que le gouvernement travailliste soumettra au Parlement lundi, mais un porte-parole officiel a nié la chose.

A la conciliation

OTTAWA, 21. — (B. U. P.) — Une commission de conciliation fédérale sera établie pour étudier le différend entre les chemins de fer canadiens et leurs employés syndiqués. C'est ce qu'on a annoncé hier à Ottawa. Les deux parties n'ont pas encore formulé de requête en ce sens, mais on sait que les négociations ont abouti à une impasse et que la conciliation fédérale s'impose.

Les Aigles de Beauport

● Dimanche le 2 octobre 1949 eu lieu à Beauport, l'ouverture officielle du local du club d'anneaux "Les Aigles". Les Aigles, font partie de la ligue intérieure d'anneaux de la côte de Beaupré. Sur la photo, nous remarquons le propriétaire des "Aigles", M. Henri Daigle; le président de la ligue, M. Maurice Larouche; le vice-président, M. Robert Watson; le publiciste M. H. St-Hilaire ainsi que plusieurs représentants des diverses équipes de la ligue. M. H. Daigle invite tous les amateurs à visiter son local.

Kapuskasing

Anniversaire de naissance. — M. et Mme Joseph Thibault avaient invité dimanche, le 9 octobre, les amies de leur fillette Marguerite, à l'occasion de son 8e anniversaire de naissance.

Brillante élève en troisième année, elle reçut de nombreux cadeaux de ses parents et amies.

Voici les noms des invitées: Denise Beauchesne, Denise De Montigny, Louisa O'Gorman, Hélène Roy, Marie-France Lauzon, Marie-Alice et Judith Grenier, Pauline Roy, Yolande Lefaibre, Gertrude Thibault et l'héroïne de la fête Marguerite.

Après divers amusements, Mme Thibault servit des rafraîchissements et un délicieux goûter, à la grande joie des enfants réunies.

Tous se séparèrent en apportant un agréable souvenir de cette réunion bien intime et familiale.

Baptêmes. — Joseph-Emile-Gilbert, fils de M. et Mme Denis Vallières (Alma Duclos). Par. et mar., M. et Mme Emile Duclos, oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Mireille-Carolie, fille de M. et Mme Robert Cloutier (Rollande Côté). Par. et mar.: M. et Mme Edouard Côté, grands-parents de l'enfant.

— Marie-Exilia-Alberta-Géraldine, fille de M. et Mme Roland Morel (Alberta Van Berkel). Par. et mar., M. et Mme Al. Smith.

— Joseph-Robert-Armand, fils de M. et Mme Philippe Lefebvre (Fernande Désilets). Par. et mar., M. et Mme Armand Lefebvre, oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Pauline-Colette, fille de M. et Mme Gérard Lapierre (Jeanne d'Arc Doiron). Par. et mar., M. et Mme Bruno Labelle, oncle et tante de l'enfant.

Mariage. — Le 30 septembre, en l'église de l'Immaculée - Conception, le R. P. J.-Ls Arel, o.m.i., bénissait l'union de M. Reginald Lavigne, fils de M. et Mme Amos Lavigne, et de Mlle Gisèle Perron, fille de M. et Mme Wilson Perron, tous deux de cette paroisse. M. Joseph Chevalier servait de témoin à l'époux, tandis que M. Perron remplissait la même fonction auprès de sa fille.

Ns meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

Soirée suprise. — Le 28 septembre, les nombreuses amies de Mlle Monique Dumais, lui avaient organisé une soirée à son insu à l'occasion de son prochain mariage avec M. Liguori Sylvain, de Rivière-du-Loup.

L'héroine de la fête reçut de nombreux et riches cadeaux aussi utiles qu'agréables, mentionnons une magnifique armoire à glace, d'un groupe d'amis et une coûtellerie en argent de marque Rogers, d'un grand prix, de ses nombreux parents.

Les organisatrices de cette fête toute intime furent Mmes Raoul Gaulin, Viateur Voyer et Roland Desjardins, de la ville de Kapuskasing; Sébastien Bélanger, de Val-Albert, et Ovila Gaulin, de Kittigan.

Un succulent goûter fut servi aux nombreuses invitées et l'on s'amusa jusqu'à minuit, où l'on se sépara en souhaitant à Mlle Dumais beaucoup de bonheur.

Quoique très surprise et emue Mlle Dumais sut trouver de jolis mots de remerciements et ajouta qu'elle serait très heureuse de revoir ses nombreux parents et amis à sa demeure de la Vallée de la Matapédia.

Sherbrooke

GARÇONNET BLESSE PAR UNE AUTO. (DNC). — Un garçonnet de 9 ans a été heurté par une automobile lundi, le 17, alors qu'il traversait la rue King-Ouest à l'intersection Victoria. Le blessé, Lionel Campagna, fut aussitôt transporté au Sherbrooke Hospital par l'automobiliste et il est en bonne voie de guérison nous apprend-on malgre une fracture à l'avant-bras.

COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Un autre incident de peu de conséquences s'est produit lundi après-midi alors que l'alarme a été donnée aux pompiers par les employés de la fonderie Légaré, qui constataient un incendie dans la couverture. Le feu s'était communiqué à des morceaux de bois, près de la cheminée du four à métal.

L'incendie a été maîtrisé en quelques minutes par les pompiers, qui étaient dirigés par le directeur Percy Donahue, les capitaines Fortier et Couture, les lieutenants L'Heureux Harton et Roy.

M. B. ROY, DE LAC-MEGANTIC A OBTENU GAIN DE CAUSE. — M. Arthur Beaudry, de Lac-Mégantic acheta pour la somme de $150.00, le 22 octobre 1948, de son concitoyen, M. Barthélemy Roy, le lot de terre no 63 du rang 1 dans le canton de Woburn.

Ou plutôt il n'acheta que les droits puisque le lot, en réalité appartient au gouvernement de la province de Québec.

Ce qu'apprenant, M Beaudry refusa de payer à M. Roy un solde de $100.

Le magistrat Edouard Boisvert, de Sherbrooke, saisi de cette affaire vient de rendre jugement, condamnant M. Beaudry à payer cette somme à M. Roy.

Car, dit le juge, le défendeur n'a pas été trompé. Il savait qu'il n'achetait que des droits, titres et prétentions. Le contrat signé par le défendeur l'indique clairement: "Tel que le tout est actuellement, et que l'acquéreur déclare connaitre; pour, par ce dernier, en faire et disposer en pleine et entière propriété, à compter de ce jour, avec possession immédiate en sa faveur, et, à charge par lui, de toutes taxes quelconques, à l'avenir, quitte de tous arrérages à date de ce jour de payer à la Couronne ce qui peut être dû pour acquitter le prix de fond du terrain présentement vendu et d'en faire émettre les lettres patentes à ses frais".

Après avoir fait remarquer que de nombreuses personnes ont possédé depuis 1899, les droits sur ce lot et qu'elles "se sont conduites comme de véritables propriétaires", y coupant du bois, y faisant des pâturages, etc., le juge dit qu'il appartient au défendeur de "voir lui-même à faire émettre les lettres patentes et de régler son cas avec la province de Québec".

D'ailleurs, "aucune preuve n'a été faite qu'il ait été dépossédé" ou qu'il soit sur le point de l'être. Il subsiste évidemment une menace, mais elle n'a jamais été mise à exécution.

Enfin, "pour $150. le défendeur ne pouvait pas demander une terre bâtie d'une valeur considérable", termine le juge.

Me L.-P. Cliche, c.r., de Lac-Mégantic, occupait pour le demandeur.

Navire immobilisé à Vancouver

Vancouver, 21. — (BUP). — Un navire panamien est immobilisé à Vancouver, par suite de la grève de ses 20 hommes d'équipage. Les marins de ce navire sont descendus à terre lorsque ses propriétaires new-yorkais ont décidé de réduire leur salaire à la veille d'un départ pour l'Afrique du Sud avec un chargement de bois.

Incendie d'un zoo privé

Mason-City, Ill., 21 — (BUP). Cinq tigres et deux léopards ont péri hier dans un incendie qui a ravagé le jardin zoologique privé le plus important du monde, à Mason-City, dans l'Illinois. La police a abattu ces fauves pour éviter qu'ils ne s'évadent et pour qu'ils ne soient pas brûlés vifs dans l'incendie du zoo du docteur Manieh Mather.

A l'exposition de Duguay

● L'exposition de peintures de Rodolphe Duguay, à Chicoutimi s'est ouverte samedi, à l'Art Canadien, 221, rue Racine. On peut y admirer une cinquantaine des meilleures oeuvres de ce poète du pinceau, dont celle que vous voyez ci-haut. Cette exposition sera visible en matinée et en soirée tous les jours jusqu'au 30 octobre. Aucun amateur ne devrait manquer ce régal artistique. (Photo B. L. M.

Hausse discutée

REGINA, 21. — (B. U. P.) — Le procureur général de la Saskatchewan, M. J.-W. Corman, est encore d'opinion qu'une enquête s'impose sur la hausse des prix des produits du pétrole au Canada. Corman désire que cette enquête soit entreprise en vertu de la loi contre les cartels. Mercredi, le ministre de la Justice a rejeté sa requête en disant que les preuves n'étaient pas suffisantes pour justifier la tenue d'une pareille enquête.

Recherches entreprises pour retrouver 3 avions

Williams, Arizona, 21, (BUP). —Près de 40 avions ont repris aujourd'hui, à l'aube, leurs recherches au-dessus des montagnes du sud-est de l'Arizona afin de retrouver trois avions de combat de la marine, portés disparus depuis mercredi. Les appareils disparus étaient en route d'El Paso, Texas, à la base aéro-navale de Litchfield, près de Phoenix, en Arizona. Un seul homme était à bord de chacun d'eux.

Exposé du rôle social du voyageur de Commerce

GRANBY, (Spéciale). — L'Association Professionnelle des Voyageurs de Commerce du Canada, groupant dix sections dans la province de Québec, a tenu les 14, 15 et 16 derniers son congrès annuel à Granby.

S'adressant aux quelque deux cent délégues, le R. P. Courchesne, o.m.i., aumônier de la section de Hull, traça les devoirs du voyageur de commerce dans la société. Profondément catholique, convaincu, soumis; voilà ce qu'il devrait être. Il doit aussi regarder comme son premier devoir l'expansion de la doctrine de l'Eglise. Le R. P. Courchesne appuya sur la nécessité de connaitre l'association et de prendre conscience de son rôle envers elle et envers l'humanité entière. L'organisation chrétienne du monde salarié, dit-il en manière de péroraison, ne saurait se concevoir sans association catholique à haut niveau moral.

M. Fernand de Hearne, président général, remercia l'aumônier de la section de Hull.

Auparavant les délégues accompagnés de leurs épouses furent reçus chaleureusement par le maire, M. Horace Boivin, qui leur souhaita la bienvenue à l'hôtel de ville, où se tinrent les assises de l'A. P. C. V. Parlant de l'Association Professionnelle des Voyageurs de Commerce, le maire Boivin récapitula succintement le bien materiel et moral qu'elle apportait à une cité. Il souligna la lutte active menée par elle contre le blasphème et l'indécence. Il cita ensuite l'association comme un moyen efficace de combattre les idées socialistes. Il insista sur le droit du faible de vivre une existence convenable et humaine contre laquelle s'effrondreraient les théories marxistes.

A ces assises plusieurs sujets intéressant les voyageurs furent discutés, entre autres les buts de l'association définis par la loi et les réglements, institution de "refresher courses" dans les sections qui ont déjà donné des cours de vente, explications par M. Albert Lavoie, de la section de Québec, sur le comité paritaire, formation de l'Institut des Vendeurs agréés.

On annonça l'apparition du journal de l'Association, "Le Voyageur de Commerce" qui sera distribué gratuitement à tous les voyageurs de commerce qui en feront la demande.

La section de Québec était représentée à ce congrès par le R. P. Guy Laramée, s.j., aumônier de la section, M. Albert Lavoie 2e vice-président général, M. Emile Renaud, directeur général ainsi que les délégues, M. T.-D. Vézina, président de la section de Québec, Jos. Dufour, vice-président et MM. J.-A. Genest et L.-L. Rochon, substituts.

Encouragez annonceurs

Les Eudistes de Charlesbourg fêtent le S.-C. de Jésus

Le séminaire des Pères Eudistes, de Charlesbourg, célébrait hier, le vingt octobre sa fête du Sacré-Coeur de Jésus, instituee par saint Jean-Eudes, leur fondateur, en 1672. Une messe solennelle fut chantée le matin, à 9 heures a.m., par M. l'abbé Henri Lemaitre, professeur à l'université Laval, et à l'Externat classique de St-Jean-Eudes. Etaient respectivement diacre et sous-diacre: les RR. PP. Ernest Marceux et Noël Cormier, c.j.m.

Le chant fut exécuté par la chorale du séminaire sous la direction du R. P. Fernand Lacroix.

Ont pris le dîner avec le personnel du séminaire: M. l'abbé Henri Lemaitre, M. l'abbé R. Guimont, vicaire à la paroisse de Charlesbourg.

La veille, les premières vêpres de la fête du Sacré-Coeur avaient été chantées par le R. P. Jean-Baptiste Paquet, c.j.m., supérieur au séminaire de Charlesbourg.

Hier soir, à 7 h. 15, le salut était donné par le R. P. Lechantoux, c.j.m., assisté des RR. PP. Ernest Marcoux et Noël Cormier, tous de la congrégation des Peres Eudistes.

Fin de la grève des marins canadiens

Toronto, 21 (BUP) — L'union des marins canadiens a mis fin hier soir à sa grève de 6 mois et demi contre les armateurs de la côte de l'Est. Selon des porte-parole de l'union, le gouvernement a joué un rôle dans ce réglement.

Un communiqué de l'union dit que la grève s'est terminée parce que le gouvernement "persécutait les marins en refusant de leur verser leurs prestations d'assurance-chômage dans le but de les obliger à reprendre le travail".

Le niveau d'eau baisse :

Montréal, 21. — (BUP). — Par suite d'un abaissement du niveau d'eau dans le canal Lachine, 35 cargos des Grands Lacs, chargés de plus d'un million de boisseaux de blé, sont immobilisés. Plusieurs voudraient franchir le canal depuis sieurs d'entre eux attendent de mardi dernier. Il manque six pouces d'eau dans le canal pour qu'il soit navigable sans danger. Les autorités attribuent cet état de choses à la pénurie d'eau dans le lac St-Louis. Cependant, les propriétaires des navires, qui perdent mille dollars par jour par suite de cette situation, protestent énergiquement auprès du ministère fédéral du Transport.

Par suite du décès de

Mme David DUNKELMAN

épouse de notre président

Le MAGASIN TIP-TOP

sera fermé **aujourd'hui, vendredi**

"QUI A PEUR DU DIABLE ROUGE DE LA FORÊT?"

TOUTES les créatures des bois ont une crainte mortelle du "Diable Rouge de la Forêt", comme nous d'ailleurs et comme tout chasseur et pêcheur intelligent.

• Que cette crainte salutaire du feu soit dans votre âme chaque fois que vous mettez le pied aux abords de la forêt. Mieux vaut cette crainte que la peur que vous éprouveriez au milieu des flammes luttant de vitesse avec les animaux de la forêt affolés par le feu.

• Que cette sage crainte engendre la prudence qui vous rendra "maniaque du feu" pour la vie et vous fera vous constituer gardien de nos forêts.

ÉTEINDRE VOTRE FEU DE CAMP, C'EST LE PREMIER PAS POUR ÉLIMINER LES FEUX DE FORÊTS.

GÉNIE · CONSTRUCTION · TRANSPORT
The Shawinigan WATER AND POWER CO.
ÉLECTRICITÉ · PRODUITS CHIMIQUES

Bureaux des TROIS-RIVIERES
Publicité et abonnements :
Paul Julien, 1807 Victoria
Téléphone : 1161-J
Barnabé Lacerte, 192, Ste-Anne
Nouvelles :
Tél.: 1959-J

A TRAVERS la Mauricie

Publicité et nouvelles.
GILLES TRUDEL
Bureaux de SHAWINIGAN
9, rue Willow, Shawinigan, Tél. 4449
Abonnements :
Ovila Lacoursière, 86, 1ère rue

En vue des cours de préparation au mariage

● Mercredi soir, au local de la J. O. C., de St-Bernard, avait lieu une soirée des responsables du S. P. M., en vue des cours qui débuteront après les fêtes. Au cours de cette soirée, on a étudié la nécessité du S. P. M., le rôle du responsable et la technique du S. P. M. Sur cette photo, on remarque assis, de gauche à droite, M. Maurice Duchesne, responsable du Cap-de-la-Madeleine, le R. P. Bernier, O. M. I., aumônier de la J. O. C., de St-Bernard, M. Jean-Paul Monet, de Shawinigan, responsable diocésain, M. l'abbé Joachim Gagnon, aumônier diocésain, et M. l'abbé Léo Girard, aumônier à Ste-Jeanne d'Arc, de Shawinigan-Sud. Rangée du haut, de gauche à droite: MM. Jacques Lemarier, du Cap-de-la-Madeleine, Maurice Bernard, de Shawinigan, Claude Bergeron, de Shawinigan,, Jules Ducheesnes, du Cap-de-la-Madeleine, Jacques Gaudreault, des Trois-Rivières, Emilien Martel, de Ste-Jeanne d'Arc, de Shawinigan-Sud,, Joseph Lacoursière, et Urbain Boisvert, de Shawinigan. M. l'abbé Gérald Auger, aumônier de la J. O. C., à St-Marc, n'apparaît pas sur la photo. La soirée de mercredi a été fructueuse. Elle était aussi tenue dans le but de former les chefs qui auront charge des cours de préparation au mariage dans tout le diocèse. (Photo: Bergeron Photo).

L'honorable juge Arthur Laramée au Club Richelieu-Shawinigan hier soir

● Cette photo a été prise hier soir, au Café Claire-Fontaine de l'hôtel Royal, à l'occasion d'un souper mixte présenté par le Club Richelieu-Shawinigan, à ses membres. On remarque à la table d'honneur, de gauche à droitee, Me Murray Warren, qui a présenté le conférencier invité, l'hon. juge Arthur Laramée, de la Cour des jeunes délinquants de Montréal, Mme Léon Lamothe, l'hon. juge Laramée (debout), qui avait intitulé sa causerie "Pourquoi y a-t-il une enfance malheureuse"? Me Léon Lamothe, président du souper, remplaçant le président Germain Carbonneau, Mme M. Warren, et Me Joseph Lafond, reecorder de la cité de Shawinigan, qui a remercié le conférencier. (Photo: Bergeron Photo).

L'hon. juge Arthur Laramée a donné une causerie aux membres du club Richelieu-Shawinigan, hier

SHAWINIGAN, 21, (DNC). — Le club Richelieu-Shawinigan, a présenté à ses membres hier soir au Café Claire-Fontaine de l'hôtel Royal, un souper-mixte. A cette occasion, le conférencier-invité, était l'hon. juge Arthur Laramée de la Cour des Jeunes Délinquants de Montréal. Le distingué conférencier, avait intitulé sa causerie: "Pourquoi y a-t-il une enfance malheureuse?". Il a été présenté par Me Murray Warren, avocat de Shawinigan, tandis que Me Joseph Lafond, recorder de la cité de Shawinigan le remercia.

A la table d'honneur on remarquait, outre l'hon. juge Arthur Laramée, Me Murray Warren, Me Léon Lamothe, Mme Léon Lamothe, Mme Murray Warren, et Me Joseph Lafond. Parmi les invités d'honneur on remarquait, M. et Mme Rodolphe Pinel, de Shawinigan, M. Fortin, maître de poste en Abitibi, père de Mme Gérard Garceau, M. Neault, agent de liaison de la cour des jeunes délinquants M. le juge Laramée, M. le Dr Adrien Paradis de Shawinigan, et M. Paul Bellehumeur, de Shawinigan également.

En guise de souvenir, les membres du Club Richelieu-Shawinigan, ont présenté à M. le juge Laramée une magnifique chemise tissée par Mme Plamondon de Shawinigan.

Comme d'habitude, Richelieu Georges Terriault, dirigea habilement les chants richelieu.

L'hon. juge Laramée, a expliqué en termes justes pourquoi il y a une enfance malheureuse, et quels moyens on prend à la cour des jeunes délinquants de Montréal, qu'il préside depuis 10 ans, pour soulager et corriger cette enfance malheureuse. Le conférencier a souligné l'obligation des parents d'élever leurs enfants. Il a démontré les effets de la bonne et de la mauvaise éducation. "Dans les premiers temps du monde" a-t-il dit "on a méconnu l'obligation pour les parents de bien élever leurs enfants. Il a fallu que les générations se succèdent pour que l'on vienne à comprendre. De nos jours, dans les temps modernes, nous avons une législation à l'esprit plus ouvert. Avec les progrès modernes on est venu à comprendre cette nécessité".

L'hon. juge Laramée, a expliqué ce que signifie élever des enfants. Ce que c'est que l'éducation. Il a fait quelques citations. Il a dit que l'éducation dans notre population est trop souvent négligée et que cela mène parfois à des malheurs irréparables. "L'enfance est malheureuse" a-t-il déclaré "parce que dans 95 p. cent des cas la faute vient des parents. L'homme doit être guidé et aidé dans les différentes phases de sa jeunesse". Le conférencier a dit que la 1ère cour de jeunes delinquants a été instituée aux Etats-Unis en 1899. Le mouvement a été déclenché par un juge de Denver, Colorado. Au Canada la loi des jeunes délinquants a été instituée le 14 juin 1929 L'hon juge Laramée, a dit que cette loi est un chef-d'oeuvre de compréhension, et à peu d'exception près un modèle du genre. Parlant de la façon dont doivent être traités les jeunes délinquants, il a dit que ceux-ci doivent l'être comme quelqu'un qui a besoin d'aide, mais non comme des contre-venants. "La loi doit être libéralement interprétée. On doit traiter le jeune délinquant comme un enfant mal dirigé, qui a besoin d'aide".

Le conférencier a ensuite raconté plusieurs faits qui se produisent chaque jour à la Cour des Jeunes Délinquants de Montréal. Parfois il se présente de bien tristes cas. La plupart du temps les parents en sont responsables. Il y en a beaucoup qui prennent tous les moyens pour se défaire de leurs enfants.

Le conférencier, a fait l'éloge du personnel de la cour des jeunes délinquants à Montréal et de l'escouade de la moralité dirigée par le capitaine-détective Pelletier. "Cette escouade nous donne une aide magnifique et nous aide grandement dans notre rôle de réforme et de réhabitation" a dit le juge Laramée. Il terminait en disant que ceux qui occupent un rang élevé dans la société se doivent de donner l'exemple par leur vie intègre, de rencontrer ceux qui sont plus bas qu'eux dans l'échelle sociale. "C'est un devoir social et encore plus un devoir de catholique".

Cette causerie a été fortement appréciée et a démontré qu'il y a ainir en aide à l'enfance malheureuse encore beaucoup à faire pour vereuse.

Au Club Richelieu

● Hier midi, le club Richelieu-Trois-Rivières recevait, comme conférencier invité, Me René Hamel de Shawinigan qui avait intitulé sa causerie "Le sens social". Sur cette photo, nous reconnaissons de gauche à droite: M. Sylvio Carignan, Me René Hamel et M. Léopold Duplessis président du club. (Photo Lebeuf).

Causerie sur le sens social au Richelieu

Trois-Rivières, 21. — (DNC).— Le sens social, tel est le sujet de la causerie prononcée, hier midi, par Me René Hamel de Shawinigan devant les membres du club Richelieu des Trois-Rivières. Ces derniers ont pu juger comment Me René Hamel possede bien cette théorie et comment il sait bien la communiquer à ses auditeurs.

"Le sens social, de dire Me Hamel, est cette disposition du coeur et de l'esprit qui fait qu'on réfléchit aux consequences que peuvent avoir les actes que l'on pose". Le conférencier illustrait cette définition de quelques exemples pour démontrer que personne ne peut exister sans son voisin, dans la vie. Ainsi que ferait-on si un beau jour, le laitier et le boulanger refusaient de nous délivrer leurs produits; si le cultivateur se refusait à labourer et semer et à faire la récolte; si le boucher refusait de tuer les animaux qu'il achète; si l'ouvrier refusait de travailler pour nous? Que ferait-on dans ces circonstances? Alors nous nous apercevrions que nous avons besoin de notre prochain et peut-être en prendrions-nous un meilleur soin dans l'avenir. Le sens social manque beaucoup de nos jours, ne pourrions nous pas faire quelque chose pour y remédier. Dans plusieurs cas, ce ne sont que des détails, ainsi la ménagère ne pourrait-elle pas préparer la bouteille à lait de façon à ne pas retarder le laitier; quand nous savons qu'un fournisseur viendra sous peu, ne pourrions-nous pas faire en sorte de ne pas le retarder, car nous ne sommes pas les seuls qu'il doit visiter.

Pourquoi, aujourd'hui, sommes-nous menacés par cette doctrine qu'est le communisme. C'est que le système capitaliste n'a pas rempli toutes ses obligations. Aujourd'hui le profit est le principal motif de toute entreprise tandis que le capital devrait servir à tous. Les chefs d'entreprises devraient s'efforcer d'aider leurs ouvriers avec une partie des profits, tel que le demande les encycliques sociales.

Le peuple n'est peut-être pas toujours reconnaissant des bienfaits qu'on lui prodigue. Mais doit-on punir toute la masse des ouvriers pour un petit groupe qui veut faire à sa tête.

Aujourd'hui il faut compter avec les ouvriers organisés en syndicats. Nous en avons un million d'organisés ainsi. Les syndicats nationaux catholiques ont tendance aujourd'hui à organiser le partage des profits entre patrons et ouvriers et dans la cogestion des entreprises, il faut que les ouvriers se perfectionnent dans les domaines économique, social et technique. C'est ce que nos syndicats essaient de faire actuellement.

Pour terminer, le conférencier déclare que c'est le devoir de la jeune génération d'aller dans la plaine et de combattre le bon combat.

Il ne faut pas faire comme les anciens sénateurs romains qui, devant une difficulté, se cachaient la tête sous leur toge et attendaient que le danger soit passé. Aujourd'hui il faut faire face à la difficulté, la combattre et la vaincre.

Me René Hamel, qui avait été présenté par M. Jean Descoteaux fut remercié par Me Maurice Langlois.

Succès de la souscription à la Baie

Baie-Shawinigan, 21 (DNC) — La souscription organisée à Baie-Shawinigan, par les anciens retraitants de la paroisse, en vue d'aider matériellement à l'agrandissement de la Maison de retraites fermées Reine des Apôtres du Cap-de-la-Madeleine a remporté un beau succès, nous déclarait hier M. le curé Armand-S. Tessier. La souscription a rapporté la jolie somme de $382.00. Les anciens retraitants doivent en être félicités et la population aussi.

Organisation et rôle du commissariat industriel

Trois-Rivières, 20. (DNC). — Suivant la politique du conseil de ville de former différentes commissions, en vue de pourvoir aux besoins qui se feront sentir dans notre ville, Son Honneur le maire J.-A. Mongrain avait invité M. Armand Viau, commissaire à l'Industrie de Québec, à venir nous parler du commissariat industriel. Le conférencier ne trouva rien de mieux que de parler de la réussite du commissariat industriel de la ville de Québec dans l'affaire des usines de St-Malo.

Pour débuter, M. Viau donna quelques renseignements primordiaux sur la formation du commissariat industriel et surtout sur les pouvoirs attribués au commissaire industriel et aussi sur les qualités que doit posséder ce dernier.

A Québec les deux principaux problèmes qui occupèrent le commissariat industriel furent d'aider les industries déjà existantes et ensuite d'en amener de nouvelles, en autant que possible non concurrentes avec celles qui existaient déjà. Ce sont deux choses qui peuvent s'appliquée tout aussi bien à notre ville qu'à celle de Québec.

Mais pour que ce commissariat industriel donne tout le rendement voulu, il faut que le commissaire industriel ait des pouvoirs presqu'illimités et qu'il ait aussi la collaboration de tout le personnel du commissariat. Voilà pourquoi M. Armand Viau, lors de son engagement comme commissaire industriel exigea certaines conditions, entre autres: 1.— Choisir lui-même tout son personnel; 2.—Un budget raisonnable, qui ne soit pas toujours critiqué par les membres du conseil de ville; 3.—Le commissariat industriel doit avoir des bureaux imposants, avec de grandes cartes montrant tout le terrain ouvert aux industries. "Les réunions du comité sont absolument secrètes et seul le commissaire industriel peut donner des nouvelles, quand il le juge à propos, de façon à éviter toute spéculation sur les terrains.

Pour faire une réussite d'un commissariat industriel, il ne doit jamais y avoir d'intermédiaires dans les différents contrats qui seront passés. C'est pourquoi la ville doit posséder ou acquérir les terrains à mettre à la disposition des nouvelles industries.

En résumé, il ne faut pas avoir peur de faire les dépenses nécessaires pour la création d'un commissariat industriel. Il ne faut pas s'en faire si on dépense de l'argent et qu'on ne voit pas de progrès sensibles dès la première année, le commissariat industriel est une chose de longue haleine aussi ne faut-il pas se décourager trop tôt.

Le commissaire industriel au début, doit faire un inventaire de tous les sites industriels que possèdent ou peut posséder la ville.

M. Armand Viau prononçait cette causerie devant les membres du conseil de ville et devant les délégués du comité industriel de la Chambre de Commerce. Pour terminer, M. Viau répondit de bonne grâce à toutes les questions, qu'ont bien voulu poser ses auditeurs.

Jour de fête à l'école St-Maurice

Shawinigan, 21 (DNC) — Les élèves de l'école St-Maurice de Shawinigan, ont célébré aujourd'hui la fête patronale de leur directeur, le R. F. Hilarion. Voici le programme exécuté à cette occasion.

Ce matin, une messe a été chantée en l'église St-Bernard à huit heures.

Cet après-midi, une séance s'est déroulée dans la salle de l'école St-Maurice, avec offrande d'un magnifique bouquet spirituel et de deux magnifiques statues (anges adorateurs), offertes par les élèves et les institutrices, au F. Hilarion, pour la chapelle.

Cet après-midi le programme s'est déroulé comme suit:

1—Cantate de fête (chorale)
2—Souhaits des petits (1ère)
3—Saynète des jeunes (2ième)
4—La pièce de 10 sous (3ième) Déclamation.
5—L'école en fête (4ième A)
6—Gymnastique (3ième A)
7—Le candidat sourd et l'examinateur (5ième B, saynète)
8—Chant mimé. — J'ai tant dansé — (5ième A)
9—L'heure des vaches (6ième B) dialogue.
10—Chant de fête (4ième B)
11—L'incrédule (9ième, dialogue)
12—Le jeu des initiales (6ième) saynète.
13—Adresse (lue par Jacques Duchaine)
14—Réponse.
15—O Canada.

Techniciens de Québec à Shawinigan

SHAWINIGAN, 21. — (DNC) — Les finissants de quatrième année de l'Ecole Technique de Shawinigan, accompagnaient les quarante étudiants de l'Ecole Technique de Québec qui ont fait une visite aux usines locales de la Shaw. Water and Power Co., de l'Aluminum, Shaw. Chemicals, division carbure, et de la Belgo, au cours des deux derniers jours. Hier une soirée récréative avait été organisée dans le gymnase de l'Ecole Technique de Shawinigan en l'honneur des étudiants québecois.

A la radio

● M. Bernard Tremblay, membre du comité diocésain pour la souscription en faveur de la Maison de Retraites fermées Reine des Apôtres du Cap-de-la-Madeleine, prononcera demain soir, (samedi), le 22, sur les ondes du poste C. H. L. N., à 7h. 15, une causerie intitulée "La retraite fermée et la jeunesse."

Télégramme de Mgr Pelletier

TROIS-RIVIERES.— (DNC) — M. l'abbé Armand Lamy, de l'évêché, nous communiquait, hier soir, que Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières, avait fait parvenir un télégramme à Mgr Paul-Emile Doyon, V.G., qui dirige le diocèse durant le voyage de Mgr Pelletier à Rome.

Il y a quelques jours Mgr Doyon faisait savoir à Son Exc. Mgr Pelletier qu'on avait dû administrer les derniers sacrements à M. l'abbé Emile Turcotte. On nous prie d'annoncer que son état s'est amélioré depuis.

Voici le texte du télégramme de Mgr Pelletier :

Paris, 20 octobre 1949.
Mgr Paul-Emile Doyon,
Evêché des Trois-Rivières,
Québec.

Traversée excellente. Célèbre messe Lisieux aux intentions chers diocésains. Merci télégramme et lettre. Prie pour M. l'abbé Emile Turcotte. Union de prières.

(signé : Mgr Pelletier

Préparation à l'avenir à St-Pierre

Shawinigan, 21 (DNC) — L'ouverture des cours de préparation à l'avenir pour les jeunes filles de la paroisse St-Pierre de Shawinigan, de 16 ans et plus, se fera lundi prochain, 24 octobre, à 7 h. 45 au sous-sol de l'église St-Pierre. A date une quarantaine d'inscriptions sont parvenues aux organisatrices de cette série de onze cours. Celles qui ont déjà été approchées connaissent donc la date d'ouverture, et doivent considérer cet avis comme personnel, tant qu'aux autres jeunes filles qui seraient intéressées elles peuvent encore s'inscrire en s'adressant à Mlle Jeannine Matteau, téléphone 2495 (le soir seulement)

Permis accordé par le Conseil

Shawinigan, 21 (DNC) — Au cours de la séance régulière de mercredi soir tenue sous la présidence de S. H. le maire M. François Roy, le Conseil de la Cité de Shawinigan a décidé d'accorder à l'Association des Employés de la Canadian Resins and Chemicals la permission de s'incorporer. M. l'échevin Florentin Gagnon, a proposé que le Conseil accorde cette permission. Il a été secondé par M. l'échevin Julien Vallières. Nos édiles ont pris connaissance de la charte de cette association.

Une requête bien accueillie

Shawinigan, 21 (DNC) — Réuni en séance régulière mercredi soir, sous la présidence de S. H. le maire M. François Roy, le Conseil de la Cité de Shawinigan a pris connaissance d'une requête signée par 13 propriétaires concernant l'abaissement d'une ruelle entre les rues Lambert et Dufresne. Nos édiles ont décidé que la cité fera ce travail. La requête a donc été favorablement accueillie.

SCIATIQUE DOULOUREUSE?

Des douleurs Sciatiques à la hanche et à la cuisse vous rendent-elles la vie misérable? Faites ce que des milliers de gens ont fait. Obtenez un prompt soulagement avec les T-R-C Templeton. Ne souffrez pas un jour de plus. Essayez les T-R-C Templeton aujourd'hui. 60c et $1.25, tous comptoirs de pharmacie. T-8127

Le monde sous votre toit grace à PHILIPS
MAÎTRESSE DES ONDES

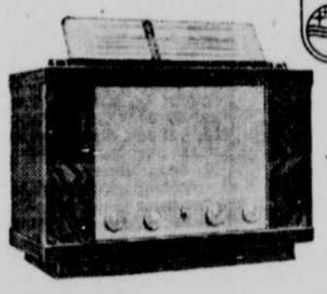

◄CM-33A
AM/FM; couverture complète de la gamme des ondes courtes. Cadranescamotable. 10 lampes.

PHILIPS UNIVERSELLEMENT RÉPUTÉ . . .
l'achat le plus judicieux!

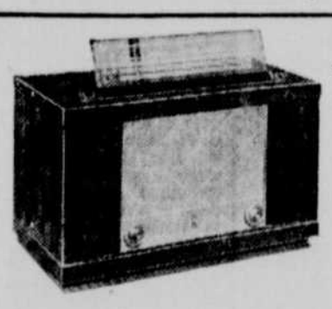

◄CM-27A
AM et couverture complète de la gamme des ondes courtes. Cadranescamotable. 8 lampes.

CM-85A
Radiophonographe de luxe. AM/FM, couverture complète de la gamme des ondes courtes, sortie en cascade (push-pull). Changeur de disques à trois vitesses, complètement automatique. 12 lampes.

PHILIPS INDUSTRIES LIMITED
MONTRÉAL TORONTO WINNIPEG

LA FAMILLE TETEBECHE 3044 — par Chic Young

Les Lacordaire du collège de Sainte-Anne

STE-ANNE DE LA POCATIERE, (DNC). — Les Lacordaire du Collège de Ste-Anne de la Pocatière avaient mardi soir dernier, le plaisir de recevoir M. Roger Ellyson, président général des Cercles. Tous les étudiants et le corps professoral ont assisté à une réunion générale tenue sous la présidence de M. le chanoine Alphonse Fortin, supérieur, en la salle des promotions de l'Institution. Aux premiers rangs, on pouvait remarquer M. l'abbé Marius Paré, aumônier du cercle du collège; M. l'abbé Eugène Bernier, aumônier régional; l'abbé Roland Michaud, aumônier du cercle de Ste-Anne de la Pocatière. M. Claude Gagnon, secrétaire du cercle de l'Université Laval a porté la parole.

Tous les Lacordaire et les Jeanne d'Arc de Ste-Anne de la Pocatière avaient été invités à assister à cette réunion. Il y avait aussi quelques Lacordaire et Jeanne d'Arc de St-Jean-Port-Joli.

Dans sa conférence, M. Roger Ellyson, a déclaré que le mouvement Lacordaire est aujourd'hui un fait social de plus en plus évident. Ce mouvement n'est pas seulement un mouvement de préservation personnelle, mais aussi un mouvement d'action. Ceux qui entrent dans ces cercles le font sans doute pour leur propre sécurité, mais aussi pour celle de leur famille et surtout pour remplir un devoir social, un devoir de patriote.

Les abstinents et abstinentes se doivent donc de poursuivre jusqu'au bout leur oeuvre de réaction antialcoolique devant une société souvent imbue de principes alcooliques cultivés avec soin. S'ils font partie des Cercles c'est pour y trouver une école de virilité, d'audace qui leur permettra de s'affirmer non pas avec arrogance mais avec charité. Tous doivent se faire un devoir de combattre leur propre égoïsme, le grand mal de notre siècle et se faire les militants du bien, de la charité.

La chorale de Philosophie Junior interpréta pour la circonstance "Jeanne d'Arc" et "Là haut sur la Montagne". M. Roger Ellyson, président général, daigna faire goûter aux élèves sa belle voix dans "L'Ave Maria" de Gounod. L'auditoire enthousiasmé le rappela 4 fois et il dut interpréter: "Le pain d'habitant", "le temps des cerises", "Le voilà, Nicolas", "Maman".

M. Claude Gagnon, secrétaire du Cercle de l'Université Laval, adressa quelques mots aux étudiants pour leur demander leur collaboration à la page étudiante de "Réaction". La fanfare du collège était aussi au programme. Présenté par M. Jacques Pelletier, président du Cercle du Collège, le conférencier fut remercié par M. l'abbé Marius Paré, aumônier du Cercle. M. le chanoine Alphonse Fortin, supérieur, tira les conclusions de la soirée.

Locomotive française qui atteint la vitesse de 100 milles à l'heure

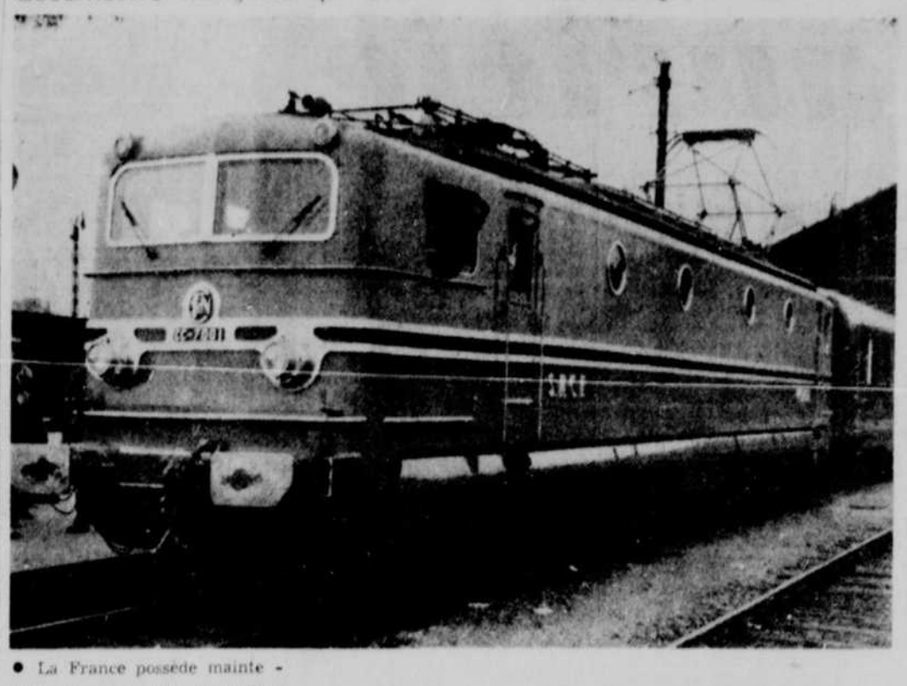

● La France possède maintenant une nouvelle locomotive électrique très rapide, la "CC-7001", qui a inauguré le nouveau service entre Paris et Tours par une démonstration. La locomotive a atteint la vitesse de 100 milles à l'heure. Récemment, elle a réalisé la moyenne de 71.3 milles à l'heure dans un voyage de 362 milles. La photo du haut fait voir la nouvelle locomotive à la gare de Tours. Dans la photo ci-contre, le mécanicien Pierre Caraes, des chemins de fer nationaux français, manie les contrôles fort simples de la nouvelle locomotive. (Acme).

L'électrification rurale progresse

On estime qu'en 1941 environ 20% des fermes de la province de Québec jouissaient de l'électricité. En 1945, le pourcentage des cultivateurs jouissant de l'électricité ne dépassait pas 22%. En cette même année, l'Office de l'électricité rurale fut créée. Au 31 décembre 1947, les coopératives d'électricité, sous la direction de l'Office de l'électrification rurale, avait construit des lignes électriques sur une distance de 1,096 milles et 4,498 familles avaient bénéficié du service de l'électricité.

Du premier juillet 1945 au 31 octobre, les compagnies privées avaient construit, d'autre part, 3,595 milles de lignes afin de desservir 27,631 clients.

Au 31 décembre 1947, on établissait que le nombre des fermes électrifiées atteignait 40%.

Au 31 décembre 1948, 2,115 milles de lignes avaient été construits depuis 1945 par les coopératives et 9,998 nouveaux clients étaient desservis par les coopératives. De cette même date, du premier juillet 1945 au 31 décembre 1948, les compagnies avaient construit 5,756 milles de lignes desservant 44,989 nouveaux clients.

Au premier août 1949, le nombre de milles construits depuis 1945 par les coopératives d'électricité, sous la direction de l'Office de l'électrification rurale atteignait 2,930 milles de lignes et le programme de l'année courante n'est pas terminé. Les chiffres des compagnies privées ne seront connus qu'à l'automne. Ces chiffres attestent à l'évidence que l'électrification rurale, tant par l'intermédiaire des coopératives d'électricié que par les compagnies privées, se poursuit à vive allure dans la province de Québec.

Actuellement, des projets de construction s'exécutent au Témiscouata, en Abitibi, dans le comté de Stanstead, au Petit-Saguenay, où l'Office a harnaché lui-même un petit barrage, dans le comté de Roberval, sur la Côte Nord, et ailleurs.

L'Office de l'électrification rurale a comme président l'honorable juge Thomas Tremblay, et comme membres MM. Albert Rioux et Albert Bouchard.

Les membres des coopératives d'électricité peuvent obtenir gratuitement, en s'adressant à l'Office de l'électrification rurale, un exemplaire d'une brochure intitulée: "L'électricité au service du cultivateur", ou selon leurs besoins, "La filerie des bâtisses de ferme".

Boivin en appelle

René Boivin, de Val St-Michel, qui a été condamné mardi à huit mois de prison après avoir été trouvé coupable de recel sous quatre chefs d'accusation a inscrit sa cause en appel. En attendant que soit revisé le jugement de première instance, il a obtenu sa libération provisoire sous un cautionnement de $500, déposé devant l'hon. juge Aimé Marchand.

Maîtrise ès arts à M. Henri Robitaille

M. Henri Robitaille, de Québec, vient d'obtenir sa maîtrise ès arts en français avec distinction. Sa thèse était intitulée: "Maeterlinck et le théâtre symboliste". Les rapporteurs étaient: Mlle Jeanne Lapointe, présidente du jury, M. l'abbé Emile Bégin et M. Luc Lacourcière.

La châsse des Martyrs au collège de Ste-Anne

Sainte-Anne-de-la-Pocatière, (DNC). — La châsse contenant les reliques insignes de nos saints Martyrs canadiens était transportée, la semaine dernière, dans la chapelle du collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière pour y être laissée à la vénération des fidèles durant quelques heures. Dimanche, à la grand'messe, le sermon fut prononcé par le Rév. P. Germain, s.j., chargé de transporter d'un lieu à un autre la châsse des saints Martyrs.

Le prédicateur évoqua avec beaucoup de réalisme et de pathétique les travaux, les peines, les souffrances et l'apostolat de nos 8 martyrs canadiens pour terminer ensuite par le touchant récit de leur martyre. Puissent ces saints pionniers de la foi en Amérique réveiller d'ardents désirs apostoliques dans le coeur du peuple canadien!

Après la messe se déroula la cérémonie de la vénération des reliques. La châsse des Saints Martyrs poursuit sa tournée à travers les diocèses du Canada. Le reliquaire contient une partie du crâne de saint Jean de Brébeuf et des reliques de saint Gabriel Lalemant et de saint Charles Garnier. Sur leur passage, les martyrs sèment des faveurs nombreuses d'ordre temporel et surtout spirituel.

Il convient de souligner que ces reliques ont été recueillies après le supplice et la mort des Pères par un donné du nom de Lamherbe. On sait que les donnés étaient des hommes qui, sans être prêtres, aidaient les Pères dans leur apostolat; elles furent transportées dans une autre mission plus à l'abri des farouches Iroquois et mises sous la garde des missionnaires de l'endroit. Un peu plus tard, quand les Iroquois se calmèrent un peu et que les routes furent plus sûres, on transporta ces reliques au collège des Jésuites, à Québec. Environ un siècle plus tard, lors du siège de Québec en 1759, on transporta de nouveau les reliques de nos saints martyrs à l'Hôtel-Dieu. Elles y demeurèrent jusqu'au procès de canonisation des martyrs, soit en 1925. Depuis, on les vénère dans la chapelle des Jésuites, rue Dauphine, à Québec.

Graduée

● Mlle Mariette Thériault, de Québec, qui vient de graduer en puériculture à Montréal. Elle est membre du personnel de l'hôpital de la Miséricorde de cette ville. Mlle Thériault est la fille de Mme Emile Thériault, de Québec.

Nominations chez les Pères du St-Sacrement

Diverses nominations de supérieurs et de curés ont été faites récemment chez les Pères du T. S. Sacrement.

Le Père Francis Goyer a été élu supérieur de la maison de Québec; le Père Ernest Carrier demeurant curé, et le Père Eloi Morissette a été choisi comme supérieur de la maison de Sherbrooke.

Le Père Alphonse Lanoie a été nommé curé de la paroisse N.-D.-du-T. S. Sacrement, à Montréal; le Père Anatole Sylvestre, curé de la paroisse du St-Sacrement, à Sherbrooke, et le Père René Roussel, curé à Naudville, Lac-St-Jean.

Le Père Léandre Roy demeure supérieur à Montréal, le Père Fernand Clavet, à Terrebonne; le Père Georges Poirier à Shawinigan; le Père Henri Meek à Vancouver; le Père Lucien Goyer à Naudville, et le Père Albert Loubier à Maracaïbo.

M. Gaston Dulong au comité Guillaume Budé

Le comité Guillaume Budé de Québec tiendra sa première réunion de l'année scolaire le vendredi, 21 octobre. Le conférencier invité est M. Gaston Dulong, licencié ès lettres (Laval), ancien élève de l'école de Chartres (Paris), où il a étudié trois ans, chargé de cours d'Histoire du Moyen Age à l'Institut d'Histoire et de Géographie. M. Dulong traitera le sujet suivant: Recherches linguistiques en France.

Au cours de ses trois années d'études en France, M. Dulong s'est initié aux méthodes de recherches linguistiques et a même participé à plusieurs enquêtes sous la direction de son maître, Albert Dauzat.

Les réunions du comité Guillaume Budé se tiennent à la faculté des Lettres, 25, rue Ste-Famille. La conférence de vendredi le 21 octobre commencera à 8 heures.

La saison de la chasse à l'orignal se terminera le 23

La saison de la chasse à l'orignal, ouverte depuis le 1er octobre, fermera dimanche soir, le 23 du courant. Le ministre de la Chasse et de la Pêche, l'hon. Dr Camille-E. Pouliot, fait remarquer que la population a joui encore cette année d'une longue saison de chasse, et, sans se prononcer sur l'avenir, le ministre estime que toute notre population devrait se faire un devoir de coopérer avec les officiers et gardes-chasse de son département au travail de protection entreprise par son département. Le ministre a déclaré que si le gibier de la province est un bien public, il appartient à la population d'en surveiller la protection en accordant une aide complète aux hommes du département dans leur travail. Le public est donc avisé qu'à partir de dimanche, le 23 au soir, la saison légale de la chasse à l'orignal sera terminée et qu'il ne sera plus permis, pour aucune considération, de le chasser, de le poursuivre ou de le tuer. Le ministre déclare que s'il a donné des instructions sévères à ses officiers pour l'application des lois de chasse, cette mesure lui a été dictée uniquement par le souci du bien général et non pas pour limiter la liberté de notre population. Le ministre fait remarquer que depuis l'ouverture de la saison de l'orignal, son département n'a rien épargné pour contrôler le trafic des chasseurs étrangers par avion. Ses officiers ont même utilisé des avions pour patrouiller les territoires de chasse et les chasseurs qui n'étaient pas en règle ont encouru les rigueurs de la loi. Le ministre désire que tous ceux que la chasse de l'orignal concerne tout particulièrement, notamment les clubs et les organisations licenciées de chasse, se donnent la main pour donner une pleine mesure de collaboration au département de la Chasse et de la Pêche.

Trois jeunes artistes ouvrent les activités du cercle Debussy

Le cercle Debussy a inauguré, hier soir, au Pavillon Mgr-Vachon, la série de ses activités pour la présente année académique. Les artistes invités à cette soirée étaient M. Richard Verreault, ténor et M. Claude Paquet, pianiste, qui ont été présentés à l'auditoire par l'animateur du cercle, M. Jean Manny.

Accompagné au piano par Mlle Françoise Gauthier, Richard Verreault donna en premier lieu le Largo de Haendel, la Belle au bois dormant, de Fourdrain, un extrait de la Juive, d'Halévy, Ah! lève-toi soleil, de Roméo et Juliette, quelques passages de Faust et des mélodies de Hahn et Speaks, etc. L'auditoire lui manifesta sa satisfaction et à maintes reprises, souligna par de longs applaudissements la réelle valeur de ce jeune ténor.

De son côté, M. Paquet, qui jouit d'une très belle réputation comme pianiste, interpréta la sonate en si bémol majeur de Mozart, le prélude de la Suite Bergamesque et première arabesque de Debussy, les sonates en sol mineur et en do majeur, de Scarlatti. M. Paquet est, à n'en pas douter, doué d'un excellent talent musical que vient seconder une technique éprouvée. Nos musiciens sont unanimes à lui prédire un brillant avenir.

Avant le concert, un dîner intime réunissaient les membres du cercle au Pavillon Mgr-Vachon. Quelques invités d'honneur y assistaient.

Un jugement qui confirme la prétention de deux institutions catholiques

NEW-YORK, 21. — (B. U. P.) — Le plus haut tribunal de New-York, a confirmé le bon droit de deux institutions catholiques qui refusaient de remettre trois enfants à leur père, après que celui-ci eût renoncé à sa nationalité américaine pour retourner dans son pays natal, l'Arménie soviétique. Ces institutions affirmaient que les enfants, élevés et éduqués en tant que catholiques américains, ne devaient pas être transférés dans un pays qui serait "nuisible à leur bien-être physique, moral, spirituel et culturel". Le tribunal new-yorkais a admis ce point de vue.

Moteur révolutionnaire

STOCKHOLM, 21. (BUP). — Henning Rosengart, ingénieur danois, a déclaré qu'il avait inventé un moteur à réaction de 100 livres si puissant qu'il permettra à un avion de filer à une vitesse de 1,800 milles à l'heure et de décoller presque verticalement. Rosengart a ajouté que son moteur consomme un peu moins que la moitié du combustible utilisé par tous les autres moteurs à réaction. Selon lui, ce moteur, relativement petit, révolutionnera l'aviation civile et militaire.

C. ROBITAILLE INC.

C. Robitaille est le grand spécialiste de tout ce qui concerne le foyer: meubles, appareils électriques, radios, pianos, bibelots, tapis. Vous trouverez tout chez C. Robitaille plus une courtoisie et un service inégalable.

EUREKA

MODELE "K"

Eureka Vous pouvez obtenir cette magnifique balayeuse à moitié prix pendant cette vente extraordinaire. Venez juger des qualités inégalables de cette machine. Profitez de l'escompte pendant cette vente.

$49.75

Prix régulier: $99.50

Autres modèles de grand luxe de même marque. Des essais vérifiés par "Good Housekeeping" établissent la supériorité de cette balayeuse. Elle vous permet d'effectuer aisément une foule de travaux.

$98.75

LA-Z-BOY

RECLINING
RELAXING
REPOSING
RETIRING

La-Z Boy Le fauteuil qui se prête à tous vos caprices! Construit pour durer et pour assurer le maximum de confort! Grand choix de styles, de couvertures et de couleurs.

PRIX A PARTIR DE

$92.50

TERMES FACILES

C. ROBITAILLE INC.

PIANOS - RADIOS - LESSIVEUSES - MEUBLES - POÊLES - RÉFRIGÉRATEURS

320, rue St-Joseph — Tél.: 5-8167

NOUVEAU SENSATIONNEL

La fameuse VAISSELLE POLY-ETHYLENE *absolument incassable*

Elle est entièrement nouvelle comme matériel incassable. Les plats remplis ne renversent pas car les couvercles se ferment hermétiquement. Elle se plie entre les mains et résiste à l'eau chaude.

GRATIS

A chaque visiteur nous donnons gratuitement un verre de 2½ onces, en poly-ethylene. — Participez au tirage d'une série de trois bols pour réfrigérateur, offerts à chaque jour de la démonstration et cela pour une semaine. Un simple achat d'un article quelconque en poly-ethylene vous donne droit à ce concours.

UNE BATTERIE DE CUISINE

en poly-ethylene

d'une valeur de 25.00 sera tirée au sort à la fin de la démonstration. Participez à ce tirage. Un simple achat vous y donne droit. Enregistrez votre nom.

VARIETE DE RECIPIENTS COMPRENANT:

VERRES A EAU — POTS A LAIT — BOLS A SALADE
RECIPIENTS POUR REFRIGERATEURS — PLATS VARIES — ETC.

VOYEZ NOTRE DEMONSTRATION

(Rayon des Ustensiles de Cuisine — Sous-sol)

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Autos et Camions • USAGES •

GRAND CHOIX dans les modèles les plus populaires 1939 à 1949

Laurentide Automobiles Inc vous offrent le plus grand choix de modèles et de marques d'automobiles et camions usagés . . . tous en parfaite condition . . . et à des prix qui vous surprendront. Nous invitons le public à se rendre à 500 rue Dorchester, un personnel courtois se fera un plaisir de fournir, aux personnes intéressées, tous les renseignements désirés.

PROCUREZ-VOUS UNE AUTOMOBILE OU CAMION USAGE A VOTRE GOUT CHEZ:

ECHANGES ACCEPTES
TERMES FACILES
DE PAIEMENT

LAURENTIDE AUTOMOBILES, INC.

Paul et Jean Champoux, prop.

500, rue DORCHESTER (Pointe-aux-Lièvres) TEL.: 5-8181

Annoncez régulièrement dans l' "ACTION CATHOLIQUE", le grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

L'ACTION CATHOLIQUE

Confiez vos travaux d' IMPRESSION, de RELIURE et de PHOTOGRAVURE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

Pont en construction à Rivière-du-Loup

(De notre 2e édition d'hier)

M. Roméo Gagné, député de Rivière-du-Loup à la Législature provinciale, nous a appris ce matin qu'on avait commencé la construction d'un pont qui remplacera le fameux pont où plusieurs tragédies se sont déjà produites, entre la ville et la Pointe. C'est là que Me R. Lesage, de Québec, avait trouvé une fin tragique, il y a deux ans. M. Roméo Gagné nous a fait remarquer que la rivière sur laquelle sera construit le pont, subit l'influence des marées à son embouchure et que les fonds, entre la ville et la pointe, présentent une surface peu résistante. C'est pour cela qu'il faudra enfoncer cet automne environ 400 piliers. L'an prochain, on commencera à couler le ciment. Le pont aura plus de 200 pieds de longueur et coûtera environ $175,000. C'est grâce aux actives démarches de M. Gagné que les travaux viennent d'être entrepris.

Le député de Rivière-du-Loup nous a aussi déclaré qu'il a 8 à 10 ponts à faire reconstruire dans son comté et une vingtaine d'autres à faire réparer. C'est une tâche considérable. Il est clair que M. Gagné ne pourra la compléter dans une seule année, mais il a l'assurance d'obtenir la coopération des autorités provinciales dans une très large mesure.

Un a trouvé un second cadavre

(De la 2ème édition d'hier)

VAL D'OR. — (Spéc.) — Roch Bussière, 32 ans, marié et père de deux enfants, a été trouvé, hier, noyé dans le lac Granet. C'est le deuxième corps a être repêché. Mardi, comme on le sait, le cadavre de son frère, Bruno, avait été localisé par une équipe de chercheurs qui fouillent le lac avec des grappins.

La belle température de ces jours-ci a beaucoup aidé aux recherches alors que le lac Granet est assez calme et l'eau assez limpide, ce qui permit de voir à certains endroits, le lit du lac.

Les officiers de la Sûreté provinciale se tiennent constamment sur les lieux, aidés de plusieurs volontaires, en autre, M. David Bussière, oncle des deux Bussière, qui a retrouvé Bruno.

Il reste encore Lionel Lanoie, 22 ans, célibataire, à repêcher.

DONAT DEMERS, N.P.
Autrefois du Service des Successions de la province de Québec
Cossette & Demers
NOTAIRES,
852, St-Vallier - Tél. : 8-2010

ANDRE DORION, O. D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE — TEL. : 4-1140
NOUVELLE ADRESSE : 120, rue ST-JOSEPH, Québec

Procurez-vous le petit recueil intitulé :
"CHANTONS NOEL"
contenant un choix de cantiques (14) harmonisés à trois voix mixtes (S. T. B.) Procédé de reproduction : miméographe.
Prix : 0.25 l'exemplaire.
TITRES : 1. Chantons Noël (pastorale) — 2. En cette nuit — 3. Ca. bergers — 4. Il est né — 5. C'est votre Maître — 6. Dans une étable obscure — 7. Dans cette étable — 8. Tout le ciel reluit — 9. Jésus est né — 10. ADESTE FIDELES — 11. Les anges dans nos campagnes — 12. Gloire au Sauveur de l'univers — 13. Allons, suivons les Mages — 14. Salut, ô sainte Crèche.
LES ACCOMPAGNEMENTS des nos 1, 3, 4, 6, 7, 8, 12, 13 et 14, sont en vente séparément : 0.35 l'exemplaire.
Aux EDITIONS SAINTE-CECILE, Frères du Sacré-Coeur, Arthabaska, P. Qué.

POMPES
CENTRIFUGES automatiques À GROS DÉBIT
ACTIONNEES PAR MOTEURS A GAZOLINE
capacités: 3,000 à 90,000 gals par heure
conviennent
● aux chantiers de construction,
● aux industries,
● aux usines,
● aux carrières.
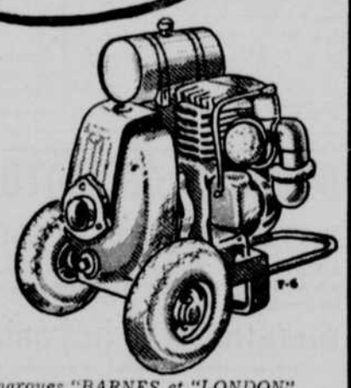
Stock complet de marques "BARNES et "LONDON"
CONSULTEZ-NOUS AU BESOIN. AUCUNE OBLIGATION
RENÉ TALBOT LTÉE
205 RUE ST-PAUL, QUÉBEC TEL. 2-3914

Une de nos belles familles canadiennes françaises

● Photographie de M. et Mme Wilfrid Bergeron, de Lac-Noir, et de leurs quinze enfants. Leurs enfants et de nombreux parents et amis se sont réunis à leur demeure pour souligner leur trentième anniversaire de mariage. Nos sincères félicitations et nos meilleurs voeux à M. et Mme Bergeron.

De la deuxième édition d'hier

Les Gilbertins avant l'oeuvre missionnaire

(De notre 2e édition d'hier)

M. l'abbé Ernest Lemieux, supérieur du grand séminaire de Québec, présidait ce matin, à la salle des Promotions, la première des séances qui termineront la Semaine d'études missionnaires dans la ville de Québec. Une première conférence intitulée:: "Les indigènes des Iles Gilbert étaient-ils préparés à recevoir le christianisme?" a été donnée par le R. P. Giovani Leclerc, m.s.c. supérieur des Missionnaires du SacréCoeur, de Québec, et une seconde: "La religion des Indiens au Canada" par le R. P. Jean Lessard, o.m.i., professeur à l'Institut missionnaire de l'Université d'Ottawa.

A la question que posait le titre de sa conférence, le R. P. Leclerc, m.s.c., répondit que les Gilbertins étaient par leur mythologie préparés à recevoir le christianisme. Il ajouta que leurs ancêtres étaient très probablement des adorateurs du vrai Dieu, et connaissaient comme nous la Révélation, mais que par suite de migrations et de naufrages, ils furent transplantés sur ces îles lointaines où ils perdirent peu à peu la notion du vrai Dieu pour la remplacer par leur "Moan Riki" (celui qui n'a été crée par personne). "De Moan Riki" procède, par une sorte de génération spirituelle "Tapakéa" qui eut, de la même manière, un fils appelé Naraéou ou la Saguesse. Ces trois dieux étaient une image grossière de la Ste-Trinité de ce peuple de l'Océanie. Des opérations respectives des personnes de cette Trinité, poursuivait le père, on ne peut s'empêcher d'y voir une personnification obscure de Jésus-Christ.

De plus, les missionnaires qui mirent les premiers le pied sur cette contrée trouvèrent les Gilbertins ancrés dans la croyance de l'immortalité de l'âme. Au surcroit, notait le père Leclerc, les récits gilbertins au sujet de la création du monde se rapproche de celui de la Genèse.

Le plus grand obstacle à la conversion des Gilbertins, disait en terminant le Père Leclerc, ne vient pas de leurs fables religieuses, mais de la crainte servile des esprits, profondément ancrée dans l'âme de ces indigènes, et les nombreuses pratiques de sorcellerie qu'elle engendre.

Le Père Jean Lessard, O. M. I., professeur de l'Institut missiologique de l'université d'Ottawa, étudia dans sa conférence la religion des Pieds-Noirs, tribu indienne du sud de l'Alberta. Son but est d'expliquer qu'il y a dans la religion idôlatre de ces indiens des éléments susceptibles de faciliter leur évangélisation. Après avoir dit que ces Indiens étaient très religieux, le conférencier précisa que cette religion s'exprimait par la croyance au dieu-soleil, par des rites fixes, des prières et des chants rituels qui lui donnent avant tout une forme sociale et familiale avant d'être individuelle. En outre, ces rites régissent chaque étape de la vie t reviennent à chaque année à la mode de notre cycle liturgique, soulignent les saisons et les mois, et, d'une manière générale, dirigent toutes les actions vers ce que les Indiens croient être Dieu.

En forme de conclusion, le conférencier souligne deux traits de culture indienne où il faudrait trouver des moyens d'adaptation. L'une concerne l'éducation des enfants païens qui est du domaine des parents. L'autre a trait aux temps réservés pour les prières de demandes.

La fête de N.-D. des Ecoles

(De notre 2e édition d'hier)

Depuis une semaine l'école était en préparatifs, pour célébrer dignement la fête de Notre-Dame des Ecoles, patronne de la jeunesse étudiante: pour la pratique des chants, la décoration des classes: chaque groupe rivalisa de zèle. Enfin le jour tant souhaité de toutes les étudiantes se leva radieux.

Une grand'messe célébrée à huit heures, réunit la gent écolière de trois paroisses, car le personnel des couvents de St-Rédempteur et de Breakeyville s'était joint à nous. La chorale du couvent de Charny chanta la messe des anges. Il y eut communion générale.

L'office terminé les élèves de St-Rédempteur se groupèrent autour de leur bannière pour chanter le cantique: Notre-Dame des temps nouveaux. Après le déjeuner nous nous réunissions de nouveau à la salle paroissiale pour exécuter saynètes, sketchs, choeurs parlés et chants dédiés à Notre-Dames des Ecoles. Le programme du reste de la journée fut des plus varié : il comportait la récitation continuelle du chapelet par différents groupes, une procession aux trônes érigés ici et là dans le couvent, une séance de vues, des jeux en plein air. Le tout se termina par le salut du St-Sacrement. Chacune emporta en son coeur un souvenir indicible de cette fête mariale.

Décès de madame Paul Robitaille

De la deuxième édition d'hier

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Paul Robitaille, de N.-D. des Laurentides, décédée mercredi, le 19 octobre, à l'hôpital St-François-d'Assise, à l'âge de 37 ans, 8 mois.

Née Jeanne-d'Arc Dubuc, Mme Robitaille est la fille de M. Elzéar Dubuc et de dame Léodorat Vézina.

Elle laisse dans le deuil,, outre son époux, M. Paul Robitaille, entrepreneur plombier-électricien, et ses parents, M. et Mme Elzéar Dubuc; deux enfants : Paul et Aline; ses frères : MM. Wilfrid, Majella et Robert Dubuc; sa soeur, Mme Joseph Dumais (Alice Dubuc); son beau-père, M. Colbert Robitaille; ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme J.-Colbert Robitaille, M. et Mme Pierre Robitaille, M. et Mme François Robitaille, de Chicoutimi; M. et Mme Eugène Lirette, d'Ottawa; M. et Mme Raymond Laliberté, Mlles Lauretta et Agnès Robitaille, Mmes Wilfrid, Majella et Robert Dubuc, M. Joseph Dumais; ses oncles et tantes : M. et Mme Narcisse Champagne, d'Amos; M. et Mme Cléophas Gingras, de l'Ancienne-Lorette; Mme Adélard Vézina, M. et Mme Omer Noel, M. et Mme Alfred Robitaille, Mme Antonio Robitaille, M. et Mme J.-B. Paquin, de Montréal; Mme Armand Boily, de Chicoutimi; Mlles Marie-Louise et Marie-Jeanne Boily, de Chicoutimi.

La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires de la maison Arthur Cloutier & Fils, Enr., 1187, 1ère Avenue.

Mort de M. L.-E. Martel

(De notre 2e édition d'hier)

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Ludger-Edgar Martel, survenu ce matin, à l'âge de 73 ans, 3 mois. M. Martel, pharmacien bien connu à Québec, était l'époux de feu dame Mamie McAvoy.

Il laisse dans le deuil, ses fils: Antonio, médecin à Québec, Edgar, pharmacien à Lévis, Paul, comptable à Montréal, et Fernand, docteur en biologie; ses filles: Sr Marie-Thérèse (Thérèse), religieuse des Srs du Précieux-Sang, Sr Monique d'Ostie (Mamie), religieuse Missionnaire de l'Immaculée Conception, et Berthe; ses belles-filles: Mmes Antonio Martel (Yvette Vallée), Edgar Martel (Lucille Morrisson), Paul Martel (Jeanne-Berthe Dallaire), et Fernand Martel Jeannette Méthot); ses petits-enfants: Jean, Luc, Louise, Diane, Suzanne, Henriette et Hélène Martel; ses frères: Monseigneur Alphonse Martel, P.D., curé de Eunice, Louisiane, et J.-Baptiste Martel; ses soeurs: la Révde Sr Ste-Mathilde, provinciale des Srs de la Congrégation de Notre-Dame, Mme Gustave Fournier (Mathilde), et Georgianna. Il était l'oncle de M. l'abbé Ernest Martel, curé de la paroisse St-Jean-Baptiste de Québec.

Les funérailles auront lieu lundi matin, le 24 octobre, à 9 h. 15.

Départ de la résidence funéraire, Arthur Cloutier, 252, rue d'Aiguillon, pour l'église St-Jean-Baptiste, et de là, au cimetière Belmont.

Contrebande d'or dans sept pays

De la deuxième édition d'hier

LONDRES,20, (BUP). — La police d'au moins sept pays de l'Europe occidentale enquête, aujourd'hui, sur les activités d'une bande qui aurait transporté pour plusieurs millions d'or en bateau et en avion depuis quelques mois. Les plans pour mettre fin à ce trafic que ont été élaborés par la commission de la police internationale, à Berne, la semaine dernière, a révélé un porte parole de Scotland Yard. On est certain que la bande en question possède au moins huit petits avions très rapides qui ont transporté l'or à des aérodromes privés de France, d'Angleterre, de Suisse, d'Espagne, de Hollande, de Belgique et du Luxembourg.

Le pont Lejeune

(de notre 2e édition d'hier)

TROIS-RIVIERES, 20 — (DNC) — Conformément à une décision prise par le conseil de ville, lundi soir dernier, le pont Lejeune est fermé à la circulation depuis hier matin et jusqu'à nouvel ordre, pour permettre au Pacifique Canadien de procéder à la réparation du plancher de bois. Ces réparations s'élèveront à $5,000, et dureront environ deux semaines.

Le conseil a autorisé la fermeture du pont, mais il a déclaré en même temps que les réparations seraient effectuées par le Pacifique Canadien, sans préjudice aux droits de la cité et ce qui concerne le projet de reconstruction complète de cette vieille structure.

P. FERLAND INC.
"Nettoyeurs d'un ton plus clair"
155-157 DU PONT—Tel : 4-3531
Assurance gratuite contre LE FEU ET LE VOL

Le "Montcalm" ouvert au public durant la semaine de la Marine

(De notre 2e édition d'hier)

A l'occasion de "la semaine de la Marine" le H.M.C.S. "MONTCALM" ouvre ses portes à tous.

Le lieutenant Paul Savard désire informer le grand public que la division de la Marine Royale Canadienne de Québec, est ouverte aux visiteurs tous les jours de cette semaine entre 2 h. et 4 h. 30 p.m. Le lieutenant Savard nous a bien établi l'étroite coopération qui existe entre la Marine Royale Canadienne et la "Navy League of Canada".

Les plus grands déployements de la Marine Royale Canadienne prennent place aux deux plus grands ports du Canada, soient à Halifax, Nouvelle-Ecosse et Victoria, Colombie canadienne.

Le vicomte Hall, premier lord de l'Amirauté, l'hon. Brooke Claxton, ministre de la Défense Nationale, et M. D.-H. Gibson, président de la "Navy League of Canada", parleront sur les ondes de la CBC pendant l'émission d'un programme spécial en célébration de la semaine de la Marine, durant lequel programme l'Association musicale de Toronto paie les frais de la musique. Mlle Doris Dunlop, mezzo-soprano, artiste très connue en concert et à la radio, sera la soliste à ce concert.

La semaine de la Marine a pour but de montrer au public l'importance de la Marine Royale Canadienne et de la Marine Marchande envers la prospérité et la sécurité de notre Canada. C'est aussi une opportunité pour les divisions de la "Navy League" de faire un appel afin d'augmenter leurs fonds.

Un point saillant de la semaine de la Marine est le concours de rédaction ouvert à tous les garçons et fillettes de dix à treize ans et de quatorze à dix-huit ans. Plus de deux cents prix sont donnés par province, et, le compositeur de la meilleur rédaction sera un invité de la Marine Royale Canadienne à Halifax, N.-E., où la Esquimalt, C.-C. Si le gagnant est un étudiant le principal de l'école, où il étudie, est aussi invité et toutes dépenses seront payées. Entre autres prix il y aura des montre-bracelets, des médailles d'or, d'argent et de bronze, ainsi que des certificats de mérite. Le titre de cete rédaction est "Notre Marine Canadienne".

La médaille de diamant de la "Navy League" sera offerte au rédacteur estimé par les juges comme le meilleur au Canada, sans tenir compte de l'âge. Ce grand prix fut gagné l'an dernier par Kay Marhsall, âgé de treize ans, de Moose-Jaw, Saskatchefan.

Des informations additionnelles concernant ce concours peuvent être obtenues en consultant un pamphlet intitulé "Notre Marine Canadienne", que l'on peut se procurer aux endroits suivants :

1.—La division locale de la Marine Royale Canadienne.
2.—Ecoles et collèges.
3.—Le corps local des "sea cadets" de la "Navy League of Canada" ou encore en écrivant à l'adresser ci-dessous : Navy League of Canada, Toronto, Ontario.

(Communiqué).

Condamnés à un mois de prison

(De notre 2e édition d'hier)

SHAWINIGAN, 20. — (D. N. C.) — Les deux individus arrêtés mardi par l'agent H.-P. Deschênes, de la Sûreté provinciale, des suites d'un vol qu'ils avaient commis à la Carrière d'Almaville, sur la propriété de M. Jean Crête, ont comparu hier, devant le magistrat de district Léon Lajoie, et ont été condamnés à 1 mois de prison chacun, après avoir plaidé coupable.

On se rappelle que nos deux "as" avaient volé un compresseur à gazoline d'une valeur de $700. Ils purgeront leur peine à la prison des Trois-Rivières.

Cargaison de sucre à Québec

(De notre 2e édition d'hier)

Une cargaison de sucre brut nous est arrivée d'Australie ce matin, au quai 28, et deux autres seront transportées du même endroit vers notre port d'ici la fin de la saison de navigation. Le "Fort Frementle" a fait son apparition dans notre port à trois heures et dix ce matin et le "Vasconia" nous arrivera au cours du mois de novembre pendant que le "Phorshall" le suivra de près. Le "Fort Fremantle" porte dans ses cales une cargaison de 5,300 tonnes de sucre brut australien. Le charbonnier "Uskside" nous est venu du pays de Galles et est entré dans la rivière St-Charles à trois heures et quarante-cinq, ce matin. Il déchargera sa cargaison de 3,810 tonnes de charbon au quai de la Canadian Import. Le "Franconia", paquebot de la Cunard Donaldson, qui devait nous arriverarriver aujourd'hui, a lui aussi été retardé par la tempête. Il ne fera son entrée dans notre port que demain après-midi vers quatre heures.

ACTIVITES DU PORT

Le "Capaco", commandé par le capitaine Louis Cormier, nous est arrivé de Natashquan et a pris place au quai 14 où il laissera sa cargaison de barils de poisson. Le navire à moteur de la Clarke, le "North Gaspé", est parti à six heures, hier soir pour se rendre sur les côtes de la Gaspésie avec quelques passagers et plusieurs centaines de tonnes de marchandises diverses.

LES GOELETTES

La "St-Fidèle Trader", commandée par le capitaine Amance Dufour, a pris des marchandises diverses au mur transversal no 6 et elle charge de la mélasse au quai 27. Quand sa cargaison sera complète elle se dirigera vers la Malbaie. La "Mont Joli", commandée par le capitaine Blais, a laissé le quai 14 avec une cargaison qu'elle transportera à Matane.

LE BOIS DE PULPE

La goélette "Elys", commandée par le capitaine François-Xavier Lavoie, est arrivée des Escoumains avec 80 cordes et la "Mont Laurentien", commandée par le capitaine Jos. Boily, en a emporté 70 cordes qu'elle avait prises à la Baie Saint-Paul. Ces deux cabotiers ont pris place au quai de l'Anglo Pulp.

Des élections à la Philharmonie

(de notre 2e édition d'hier)

Trois-Rivières, 19. (DNC). — Monsieur Rosaire Toutant a été élu président de la Philharmonie de la Salle lors des élections tenues dernièrement à cette association musicale. Il succède à Monsieur Alfred Champoux qui a donné sa démission après 16 ans de service à la présidence.

Les autres officiers élus sont; MM. Chs Chamberland, vice-président; Gérard Deschesnes, trésorier; Gérard Lacombe, secrétaire; Gilles Couture, assistant secrétaire; Paul Plante, bibliothécaire; les conseillers sont; MM. Chs Boisvert, Lucien Hamel, H.-Paul Bellerive, Camille Tanguay.

Monsieur J.-Ant. Thompson continuera à diriger la Philharmonie avec tout le talent qu'on lui connait. M. Chs McDonald assumera la tâche de tambour-major.

Expansion sociale aux Etats-Unis

(De notre 2e édition d'hier)

DES MOINES, Io, 20 — BUP— Le représentant Franklin-D. Roosevelt, jr, N.-Y., voit venir une expansion des activités gouvernementales sur le terrain social. Il a dit, hier, devant les membres de l'Association des banquiers de l'Iowa que l'avenir sera témoin de l'élargissement des activités gouvernementales au point de vue social. Il sera créé un plan d'assurance chômage et probablement un plan non socialiste d'assurance maladie, ne comprenant pas l'étatisation de la médecine. Roosevelt a ajouté qu'il ne voyait pas de menace pour le capitalisme américain à condition que celui-ci remplisse les promesses qu'il a faites au peuple.

Le service aura lieu samedi, à Notre-Dame des Laurentides, et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Guerre terminée

(De notre 2e édition d'hier)

WASHINGTON, 20. — (BUP) — Le secrétaire d'Etat, Dean Acheson, a déclaré, hier, que la guerre civile en Grèce est virtuellement terminée et que les Etats-Unis songent à réduire leur aide à ce pays. La guerre civile a éclaté le 3 décembre 1944. Selon Acheson, seulement 2,000 guérilleros communistes sont encore en Grèce. Ils sont répartis en petits groupes qui effectuent des raids sans grande importance contre les villages pour se procurer des vivres.

Enfin à QUEBEC
NOUVEAU ! MERVEILLEUX ! UNIQUE !

LA CAMERA "POLAROID"
photographie et développe en 60 secondes
POUR LA VOIR A L'OEUVRE
c'est au Royaume de la CAMERA INC. 3 rue ST-JEAN QUEBEC qu'il vous faut aller
à partir de demain
● Vous photographiez et 60 secondes après vous en avez le résultat sur une photo finie.
Pas de liquide... pas de chambre noire... pas de trouble ... pas d'attente. la caméra et le film font tout le travail.

MERCURY Lincoln Meteor
Montcalm Automobiles (inc.)
"Votre garage de Confiance"
JULES PRÉCOURT ET JACQUES ARSENAULT PROPS.
Lincoln MERCURY Meteor MONARCH Ford
NOUS LES RÉPARONS TOUS
901, 1ère AVE. LIMOILOU, QUE. TÉL. 2-5676

Il n'y a pas de petites économies
C'est dur d'épargner par ce temps de vie chère. Mais le plus difficile est de prendre ou de conserver l'habitude de l'épargne régulière. Notre Banque accepte des épargnes aussi modestes que 25 sous.
SOLIDE COMME LE ROCHER DE QUÉBEC
FONDÉE 1848
LE FOYER DE L'ÉPARGNE
La BANQUE D'ÉCONOMIE DE QUÉBEC
SIÈGE SOCIAL 21 RUE ST-JEAN
12 SUCCURSALES A QUEBEC ET 2 A LÉVIS

Un intéressant projet d'une ligue régionale

Croisés pour la chance

• Le capitaine Oscar Cristi de l'équipe militaire du Chili, qui prendra part au spectacle chevalin du Madison Square Garden du 1er au 8 novembre, fait ici un saut de pratique sur sa monture, Manicero. Le cheval semble garder ses sabots croisés pour la bonne chance, en vue du prochain concours hippique. L'angle sous lequel la photo fut prise laisse croire que les sabots sont croisés, mais actuellement, la patte de droite est seulement étendue en aavnt de celle de gauche. (Photo Acme)

Ce circuit de hockey comprendrait deux sections avec séries de détail

La ligue Régionale de hockey, dont on projette la réorganisation pour remplacer la ligue Commerciale, qui existait la saison dernière, semble vouloir devenir le plus interessant circuit jamais organisé en ce qui regarde le domaine intermédiaire "A". A la suite d'une tournée dans le Bas du Fleuve, le président, Albert Vallières, accompagné du sportif, Marcel Laforce nous a déclaré que le nouveau circuit pourrait bien se former de deux sections. Les équipes de la section Sud seraient: Trois-Pistoles, Riviere-du-Loup, Rimouski et Mont-Joli. Dans la section Nord, le club Montmagny se joindrait aux equipes Donnacona, Sénateurs de Québec, qui joueront probablement leurs parties locales à St-Raymond, et une autre équipe de Quebec.

En formant ce circuit en deux sections, on eviterait les dépenses de voyages trop élevees. Les clubs de chaque section joueront ensemble, durant la saison regulière, un plus grand nombre de parties entre eux. Pour garder un grand intérêt dans le circuit, les équipes des sections Nord et Sud se rencontreront seulement une fois durant la saison sur la glace des équipes de la Section Sud, repartis en deux voyages. A la fin de la saison, les équipes de chaque section joueront un détail entre eux et les vainqueurs de la finale de chaque section se rencontreront dans une grande finale pour le championnat de la ligue.

Des grands développements en ce qui a trait au circuit nous parviendront d'ici à quelques jours, alors que sera tenue dans le Bas du Fleuve une assemblée importante, à laquelle assistera M. Lionel Fleury, vice-président local de la Q. A. H. A.

Jack Dempsey dans l'industrie du cinéma

New-York. (BUP). — Le producer Jack Dempsey, élevant la voix hier, a fait une sortie contre la boxe et contre l'industrie du cinéma.

Le Manassa Mauler, ayant l'air presqu'en aussi grande forme que lorsqu'il portait la couronne mondiale des poids-lourds, a déclaré à ses débuts comme magnat du cinéma, que:

1: Il est à peu près temps que les promoteurs de boxe s'occupent de leurs protégés comme ils devraient le faire.

2: Il est à peu près temps que le cinéma cesse de traiter les athlètes comme des voyous.

Et Dempsey a réellement l'intention de faire quelque chose concernant sa dernière déclaration. Et il fait un bon début dans son premier film, "The Big Wheel", un film sur la course de 500 milles d'Indianapolis. Il produira un film par année, et les négociations sont déjà entreprises pour tourner la vie de Joe Dimaggio, le fameux clipper des Yankees, en plus de l'histoire de sa propre vie.

"Il est temps de bâtir le sport plutôt que d'essayer à l'abaisser comme plusieurs le font", a déclaré Dempsey avec cette petite voix qui surprend tout le monde quand elle sort d'un si gros homme. "Imaginez comment doivent se sentir les mères lorsque leurs garçons veulent devenir boxeurs, et qu'elles vont au cinéma pour voir des combats "fixés d'avance". Et c'est la même chose dans tous les sports.

"Les bons films de sport sont réellement une inspiration pour les jeunes athlètes", a-t-il ajouté. "Et c'est ce que je vais leur donner". Dimaggio, assis près de Dempsey, est entièrement de l'avis de ce dernier. Le voltigeur des Yankees, l'un des noms les plus brillants dans le baseball, et Dempsey, qui sera toujours le "champion" pour des millions de personnes, sont tous deux pères maintenant. Dimaggio a un fils âgé de 8 ans, Joe junior, et Dempsey a deux filles, Joan, 15 ans, et Barbara, 13 ans.

"Joan est dans un high school à Santa Monica, et Barbara est en huitième année. Joan veut devenir médecin maintenant. Mais elle est comme tous les autres enfants, peut-être qu'elle voudra faire d'autre chose la semaine prochaine", a déclaré Dempsey.

C'est parce qu'il désire passer plus de temps avec ses enfants qu'il s'est lancé dans l'industrie du cinéma. Avant cela, il avait un restaurant à New-York, avait des puits d'huile au Texas, et voyageait à travers le pays comme arbitre à la lutte.

"J'ai été dans les films depuis près de 30 ans", a déclaré Dempsey. "Mais j'y ai mis un montant d'argent pour la première fois, il y a environ cinq mois".

Avec Dempsey, il est facile de sauter de tout sujet à la boxe, car il n'a jamais perdu son intérêt dans ce sport. Et quant à la situation des poids-lourds actuellement, il déclare:

"Il n'y a personne en vue actuellement".

Dempsey déclare que ce qu'il veut dire est qu'aucun jeune boxeur poids-lourd ne reçoit l'entrainement et l'attention requis.

"Ezzard Charles n'est pas un mauvais boxeur", a-t-il dit. "Mais c'est mon opinion personnelle que la façon dont on s'occupe de lui est très pauvre. Les gérants aujourd'hui veulent voir leurs boxeurs monter trop vite, et ils ne connaissent pas leur affaire".

Dempsey a également déclaré qu'il était certain que Joe Louis ferait un retour dans l'arène. "Pourquoi ferait-il ces tournées d'exhibitions présentement?", a-t-il demandé. "S'il sent qu'il peut reprendre sa forme, vous pouvez être certain qu'il fera un retour dans l'arène".

Qu'est-ce que Dempsey croit qu'il aurait fait contre Joe Louis? "C'eut été tout un combat, croyez-moi".

Les moniteurs sont invités à l'institut des sports, ce soir

La Q.A.H.A. donne son appui à la Montreal Sportsmen's Association qui vient d'établir à Montréal un institut des sports destiné à donner un nouvel essor à l'athlétisme, et particulièrement à aider à la formation d'instructeurs compétents.

L'institut d'octobre sera consacré au hockey, et Jos Primeau de Toronto, bien connu des adeptes de ce sport, est le conférencier invité. L'institut aura lieu vendredi soir le 21 octobre à 8 heures à l'Auditorium du Montreal High School, rue de l'Université. Il sera suivi de démonstrations pratiques au Forum, samedi matin le 22 à 9 h. 30 et 2 h. 30. Les personnes qui pourront y assister sont les instructeurs, les moniteurs des écoles et des terrains de jeux, les professeurs ainsi que les représentants des organisations sportives et des associations de bien-être.

A l'entraînement des Citadelles

Victoriaville (DNC) — Les Citadelles de Québec y mettant tout leur coeur, ont continué leur entrainement hier, en vue de livrer une lutte plus que serrée dans la ligue Junior "A" Provinciale cette saison. Et leur but ultime cet hiver, est de vaincre l'équipe "paquetée" du National. Si l'on en juge par l'ardeur à l'entrainement et au jeu, ces messieurs de Montréal pourraient bien avoir de désagréables surprises, même s'ils mettent la crème de leurs joueurs dans la même équipe.

Les Citadelles sont maintenant la grande attraction ici, et la population leur est plus que sympathique, surtout après le scandale de mardi. Tous veulent qu'ils gagnent, et ils ont bien l'air décidé à le faire.

La prochaine rencontre des Citadelles aura lieu dimanche prochain, contre le Valleyfield.

Au club Frontenac

Les officiers du club de raquetteurs Frontenac ont décidé d'organiser quelques soirées le dimanche soir en attendant l'ouverture officielle qui aura lieu en décembre. Il y aura soirée dimanche.

Ceux qui ont reçu des formules se renouvellement sont priés de les retourner signées le plus tôt possible.

A LA TOUR LUTTE CE SOIR

8 h. 30

PROGRAMME EXTRAORDINAIRE

1ère finale 2 dans 3

Paul Baillargeon

vs

Killer Christie

2e finale, une chute, à finir

Jean Baillargeon

vs

Von Schultz

2 autres combats

Admission :

Réservée : $1.25 $1.50

Générale $1.00

(TAXE INCLUSE)

Réservations : Tél. : 2-4818

Courses exceptionnelles de motocyclettes, le 23

Les plus sensationnels motocyclistes du continent nord-américain sont attendus à Québec dimanche prochain, le 23 octobre, pour participer au formidable programme de courses de motocyclettes que le club Auto-Moto a organisé pour le bénéfice des amateurs locaux à la piste Ste-Monique.

Les promoteurs n'ont rien épargné pour présenter un programme extraordinaire pouvant se comparer avantageusement avec toutes les autres attractions du genre offertes aux Américains ou partout ailleurs dans le monde.

L'état de la piste est idéal pour des courses de motocyclettes à grande vitesse. Les courbes fortement inclinées et le pavage solide permettront aux fameux coureurs, sinon d'établir, du moins d'égaler des records de vitesse internationaux.

Billy Matthews, impressionnant motocycliste d'Angleterre, plusieurs fois gagnant de fameuses courses pour titres de renommée mondiale, sera à Québec pour cette inoubliable matinée de courses de motos.

Le coureur américain, George Day, vedette internationale de la motocyclette, et Al Sigansky, notre champion canadien, sont également à l'affiche des courses de dimanche.

Bob Bilodeau, le populaire coureur québecois, le favori de nos amateurs, qui a contribué tout récemment à abaisser le record de vitesse et à établir un record mondial de motocyclettes pour novices, sera évidemment au programme. Notre compatriote, qui nous a si bien représentés à Plattsburg, N.-York, saura sans doute nous faire encore honneur, dimanche, à Ste-Monique-des-Saules.

Aux rapides champions de la moto déjà nommés, il faudra y ajouter des coureurs de Springfield, Mass., Asalsville, Conn., et de plusieurs autres centres américains, ainsi que les plus fameux coureurs canadiens de Toronto, Hamilton, Montréal, Québec, etc...

Le programme, cédulé pour 2 heures, sera présenté rondement et à intervalles régulières, durant tout l'après-midi. Des courses pour novices, amateurs et experts de renommée mondiale, sont à l'affiche. Neuf épreuves pour une bourse de $1,375. (y compris assurances et sanctions), seront courues.

Assistez à ce programme extraordinaire, comme il n'en sera plus présenté nulle part dans le Québec, cette année. Les Autobus Drolet feront le transport des amateurs de la Gare Centrale d'Autobus, 505, boul. Charest, Québec.

Victoire et défi des Académiciens

Mercredi, les Académiciens ont remporté une belle victoire de 15 à 5 au dépends de l'école Montcalm. La partie débuta par une dure poussee des Montcalmiens qui leur valut un "touchdown". L'enthousiasme s'empara d'eux et tout laissait prévoir une cuisante défaite pour les gars de l'Académie. La première moitié de la partie se passa sans autre point.

Un ralliement sensationnel s'effectua au 3e quart. Les Académiciens réussirent deux "touchdown" sur des magnifiques passes réalisées par Remillard et Jean-Guy Côte. La partie se continua avec vive allure, l'entrain ne manquait pas de part et d'autre.

Dans le dernier jeu Allard effattraper une passe de Goulet et fectua une splendide course pour accomplir le 3e touchdown. Cimon, Boilard, Boisvert, Beaulieu, Papillon, Fortin et plusieurs autres accomplirent du beau travail en formant une barrière infranchissable, sur le ligne. L. Lepage ne manqua pas d'intéresser les spectateurs par son travail spectaculaire et effectif. Les Académiciens intermédiaires profitent de la circonstance pour lancer un défi au High-School ou St-Pat's pour une partie samedi après-midi à deux heures.

Le croniqueur C.C

Rayner souffre de blessure aux côtes

DETROIT. — (B. U. P.) — Le cerbère Chuck Rayner, des Rangers de New-York, souffre d'une douloureuse blessure aux côtes à la suite de la rencontre contre les Red Wings de Détroit, mercredi. C'est ce que Lynn Patrick a révélé hier.

Rayner a rapporté sa blessure seulement après la rencontre que les Rangers perdirent par 6 à 1. Le pilote des Rangers a déclaré qu'un examen aux Rayons-X donnera un rapport exact de la blessure.

Les Rangers doivent jouer samedi à Toronto. Advenant que Rayner ne pourrait remplir sa position, Emile Francis occuperait les buts. Francis est cerbère des Ramblers de New-Haven.

Union Commerciale

Le traditionnel banquet aux huitres des raquetteurs de l'Union Commerciale aura lieu ce soir, à 9 heures, aux salles de la rue de la Couronne. Comme par le passé, un nombre-record de convives assisteront à ces grandes gapes. De nombreuses invitations ont été faites aux membres et à leurs amis.

Glace artificielle à l'arena de Sorel

Sorel. — (DNC) — Nous apprenons officiellement du président de l'aréna de Sorel, M. Fabien Danis, que les employés destinés au travail de la glace artificielle, commenceront ces jours-ci à arroser la surface de la patinoire. Si le système fonctionne à merveille, nous aurons du hockey dans un avenir rapproché à Sorel.

En certains milieux bien informés, et selon des données techniques du système frigorifique, une installation comme celle dont dispose l'aréna de Sorel, devrait produire une surface glacée, convenable pour jouer au hockey, en moins de trois semaines. Ceci veut donc dire, que si tout marche rondement, la saison hivernale, en ce qui concerne le hockey, connaitra un début hâtif, comparativement aux années passées. Nous espérons, avec les autorités de l'aréna, que la glace sera prête pour le 15 novembre prochain. C'est au moins un mois et demi plus tôt que l'an dernier.

Avec tous les sportifs qui anticipent une belle saison de hockey à Sorel, nous espérons que pour la deuxième année consécutive, nous aurons de la glace artificielle à notre aréna local et que nos ingénieurs qui ont la tâche de mener à bien cette entreprise, verront leurs efforts se réaliser dans un avenir rapproché.

Ludger Duchaine

Au troisième programme de la ligue de quilles Duchaine, le 17 octobre, les blanchissages furent à l'honneur puisque trois des quatre clubs victorieux l'emportèrent par 3 à 0.

Chez les hommes, Jean-Ls. Lemieux s'est distingué avec un simple de 224 et un triple de 543. Chez les femmes, Mlle Rolande Brousseau a réussi un simple de 129 et un triple de 347. L'équipe de la "Surintendance" a aussi les honneurs de la soirée avec un simple et un triple de 1654.

POSITION DES CLUBS

Surintendance	9	4819	107.0
Taillage	6	4300	97.7
Achats	5	4784	106.3
Montage	5	4645	103.2
Bureau	4	4389	97.5
Publicité	3	4186	93.0
Fonçage	3	3396	86.5
Finissage	1	3682	86.2

Paul Baillargeon contre Christie et Jean vs Schultz, ce soir, à la Tour

Les amateurs de lutte ont vu à l'oeuvre l'homme le plus fort au monde croit-on, mardi dernier, quand Jean Baillargeon a eu raison de Killer Christie. Le promoteur Ste-Marie n'a pas hésité pour son programme de ce soir à la Tour d'engager au autre Baillargeon de la famille des hommes forts de St-Magloire et il a signé Paul Baillargeon pour répondre au défi lancé par Christie qui qui n'a pas digéré sa défaite. On peut se demander si Christie a bien fait de s'en prendre à un autre athlète de la famille plutôt que d'accepter tout simplement son échec sans mot dire. Les supporteurs de la famille Baillargeon sont nombreux et tous ont confiance que le jeune Paul vaincra Christie.

C'est une autre révélation que le promoteur présentera au public qui a goûté la belle performance de Jean. Avec Paul en lice, ce sera encore du sang nouveau et Christie aura fort à faire car son rival a acquis une belle renommée de force, de rapidité et de souplesse. Personne ne voudra manquer de le voir à l'oeuvre contre un rival de la trempe de Christie, des plus rusés et dur cogneur. Un combat à l'emporte-pièce s'annonce pour les amateurs de lutte. Christie a manifesté un seul désir, celui de n'avoir pas sous ses yeux tout au tour de l'arène, les frères de son adversaire Paul Baillargeon. La promesse lui a été faite de sorte que Christie ne pourra formuler aucune plainte s'il est défait. Il a été protégé par la police, mardi, et il a dû admettre que tout s'est passé dans l'ordre même si Paul a sauté dans le rond d'un seul bond. En s'attaquant à Paul ce soir, il pourra se venger s'il en est capable. Paul n'a manifesté aucune crainte et n'a pas demandé le secours de ses frères. Au contraire, il suivra le cours des événements et attaquera ou se défendra dans ce 2 dans 3.

Le promoteur n'a pas hesiter un seul instant à ramener Jean Baillargeon en lice ce soir afin de faire donner une bonne raclée à Don Von Schutlz qui s'est révelé des plus rudes contre Cagney Jean reconnu par ses frères comme l'homme le plus fort au monde tentera de maitriser Schutlz en moins de 60 minutes.

Ce sera un véritable programme de gala. Trois autres combats sont à l'affiche. Arthur Legrand essaiera de se mériter un combat de championnat en s'attaquant au champion Manuel Cortez. Ovila Asselin, une vedette de l'heure, cherchera à coucher le géant Ray Bentley, une masse de 6 pieds 4 pouces et pesant 265 lbs. A l'ouverture, Jack Marshall devra user de toutes ses ressources s'il veut vaincre le rude Jim Lewis, un Torontois de la pire espèce, qui a une façon à lui d'employer le plus de rudesse dans ses combats.

Le Palais des Sports de Québec est proposé pour les finales Memorial

Comme on le sait, la finale pour le championnat de la coupe "Memorial" sera jouée dans l'est du pays au printemps de 1950. Il y a quelque temps on annonçait que si le champion junior "A" de la province se rend en finale, toutes les joutes auraient lieu au Forum de Montréal. Depuis lors, la Q.A.H.A. a signalé aux dirigeants de la C.A.H.A. que Québec doit être également considéré puisqu'avec l'érection d'une vaste et moderne patinoire, il n'y a aucun doute qu'advenant le cas où les Citadelles se rendraient en finale pour le championnat du Canada, les amateurs ne manqueraient pas de les encourager en grand nombre. La C.A.H.A. a promis de considérer sérieusement cette recommandation, et il est probable que lors de son assemblée semi-annuelle, qui aura lieu à Montréal en janvier prochain, une décision favorable sera rendue.

Quilles Edifice du Boulevard

Résultat de la dernière rencontre de la ligue de quilles :

EDIFICE DU BOULEVARD

Metrop. Life "Laurier"	12	8157
Comm. Credit Corp.	12	8013
Marcel Giguère inc.	12	7112
Metr. Life "Frontenac"	11	8209
Travelers Insurance	10	7240
United Cigar Store	9	7716
Great West "A"	9	7191
Gérald Martineau "A"	9	6915
Traders Finance	7	7106
Prudential Life "A"	7	6845
Prudential Life "B"	6	7189
Beaudet et Giguère	5	7087
Banque Can. de Comm.	5	6996
Mutual Life	5	6559
Gérald Martineau "B"	5	6499
Great West Life "B"	4	6641
Comité Paritaire	3	6729
Bouchard et Rinfret	1	6478

Plus haut simple (dames) : Mlles G. Hamel et L. Marcoux 135

Plus haut simple (hommes) : M. Lebel 163

Plus haut triple (dames) : Mlle G. Hamel 354

Plus haut triple (hommes) : L. Angers 438

Les joutes dans l'Américaine, hier

Il leur a fallu un peu de temps, mais les Mohawks de Cincinnati ont finalement remporté leur première victoire dans la ligue Américaine de hockey hier.

Après cinq essais antérieurs, les Mohawks ont remporte une victoire de 6-5 contre les Capitals d'Indianapolis. Leur meilleur effort antérieurement, avait été une partie nulle à 3-3, avec les Flyers de St-Louis.

Les Mohawks, coaches par Krank "King" Clancy, ancien arbitre en chef de la ligue Nationale, ont remporté la victoire, avec un élan de trois points dans la troisième période. Le but décisif fut compté par Tod Campeau, rapide ailier.

De leur côté, les Barons de Cleveland, ont remporté leur quatrième victoire consécutive, en battant St-Louis par 5-1. Le vétéran Johnny Holota a mené l'attaque des Barons avec deux buts et une assistance.

Le gardien de buts du Cleveland, John Bower a manqué un blanchissage lorsqu'il fut percé par Eddie Olson, dans la deuxième période.

New-Haven a rejoint Buffalo en tête de la division de l'est, en battant les Bissons par 3-2. Steve Rymnak compta le but victorieux des Ramblers, dans les cinq dernières minutes de jeu.

Quilles à Sorel

Sorel. — (DNC) — Le club "Sorel Cité", aux grosses quilles, n'a réalisé aucun progrès en fin de semaine, puisque le club Salaberry de Valleyfield, qui selon la cédule de ligue Inter-Cité devait visiter notre équipe, en fut empêché par un sérieux contretemps.

Les prochainee hostilités de notre club auront lieu ces jours-ci alors que les quilleurs locaux, se rendront à Granby, où ils affronteront les dangereux joueurs du restaurant Belval, de l'endroit. Nos porte-couleurs devraient se faire valoir.

Valleyfield bat les Reds par 3-2

VALLEYFIELD. — (BUP) — Dans une joute de la ligue Junior "A" Provinciale, hier soir, le Valleyfield a disposé des Reds des Trois-Rivières, par le compte de 3-2.

La grande étoile chez les vainqueurs, fut Campeau, qui compta le point victorieux, après 5 minutes de jeu dans la troisième période. Il fut assisté sur ce point, par Desrosiers. Les autres scoreurs des vainqueurs furent Dubuc, qui vint mettre le compte à 1-1 dans la première période, et Théoret, qui compta un but dans le deuxième vingt.

Dans la première période, Chaine, assisté de Paquin, vint donner l'avance aux Trois-Rivières, après 7.27 minutes de jeu. McDougall compta l'autre but des perdants.

Un total de 14 punitions furent imposées par les arbitres Henderson et Latulippe, dont un cinq minutes à McDougall et Campeau, pour bataille, et un dix minutes à Chaine.

ALIGNEMENTS

VALLEYFIELD — Buts: Morissette; défenses: Vlau, Veuillette; centre: Clairmont; ailes: Bougie, Chasle; subs: Joannette, Dubuc, Lavoie, Desrosiers, Campeau, Brunet, Théoret, Cuerrier, Jeanneau.

TROIS-RIVIERES — Buts: Perreault; défenses: Chaine, Talbot; centre: Hayes; ailes: Saindon, Larrivière; subs: Deschêne, McDougall, Paquin, Girouard, Viboux, Ernaquez, Armstrong, Marois.

Arbitres: Henderson et Laulippe

Première période

1—Trois-Rivières, Chaine (Paquin) 7.27

2—Valleyfield, Dubuc (Joannette, Vlau) 16.49

Punitions: Deschêne, Currier, Hayes, Théoret, McDougall.

Deuxième période

3—Valleyfield, Théoret (Desrosiers, Campeau) 4.56

Punitions: Chaine, Chasle 2, McDougall, majeure; Chaine, 10 minutes pour mauvaise conduite.

Troisième période

4—Trois-Rivières, McDougall (Paquin, Girouard) 0.46

5—Valleyfield, Campeau (Desrosiers) 5.90

Punitions: Saindon, Cuerrier.

L'Académie contre l'Ecole Montcalm au rugby, à 4 h.

A 4 heures cette après-midi sur les plaines, les Académiciens tenteront de répéter leur exploit en essayant de battre une seconde fois les porte-couleurs de l'Ecole Montcalm. On se souvient bien que lors d'une première rencontre les Académiciens conduits par le Fr. Guérin et Jean Bernier remportèrent une brillante victoire de 5 à 0. L'équipe de Montcalm a cependant beaucoup amélioré son jeu et croit pouvoir faire oublier à ses nombreux supporteurs leur dernier blanchissage.

De son côté le Fr. Guérin nous avouait que le dernier voyage de son club à Arvida avait été une belle expérience pour ces jeunes joueurs et qu'ils sauront faire honneur à leur Académie en remportant leur deuxième victoire. R. Lemelin et Tétrault seront de retour sur l'alignement des Académiciens. Nous attendons une foule record pour cette partie.

Réunion des ligues mineures de hockey ce soir à 7 h. 45

Nous rappelons à tous les interesses au succes du hockey mineur en notre ville, que c'est ce soir, à 7 h. 45, qu'aura lieu une importante reunion de tous les dirigeants et des sportifs qui desirent prêter leur concours aux organisateurs des ligues mineures de hockey. L'assemblee sera sous la présidence de M. Gérard Bolduc. M. Lionel Fleury, représentant de la Q. A. H. A., sera présent. Nous rappelons que l'assemblée se tiendra dans les bureaux de la Boulangerie Nationale, 540, 1ere Avenue, à Limoilou. Le gérant de cette maison, M. Timmons, a bien voulu mettre des bureaux à la disposition des ligues mineures.

La Provinciale au jeu de hockey

Montréal. — (DNC) — Tous les clubs de la ligue Provinciale de hockey s'entrainent sérieusement en vue de l'ouverture de la saison qui se fera dimanche prochain à l'aréna de St-Laurent.

On a révélé que le calendrier comprendra 120 joutes, ce qui signifie que la saison régulière prendra fin le 26 février prochain. Trente-cinq programmes seront disputés à l'aréna St-Laurent. Vu que les clubs Joliette, Lachine et Abord-à-Plouffe joueront plus de parties que les autres équipes, on se basera sur le pourcentage pour le classement.

Dimanche soir, le club Abord-à-Plouffe, rencontrera le Lachine, tandis que le St-François-Xavier sera opposé à l'Outremont dans la deuxième rencontre. Dans l'alignement du St-François-Xavier, on remarque Jean-Denis Ritchot, Guy Sigouin, Georges Benoit, Jean-Marie et Fernand Cyr, Roger Berthelet et plusieurs autres.

LUTTE

PROGRAMME EXCEPTIONNEL

2 h. 30, dimanche

ARENA ST-DAMIEN

(BELLECHASSE)

Finale d'équipes à 6

2 dans 3 à finir

Paul, Adrien et Jean Baillargeon

VS

Trudeau, Schultz et Bentley

60 MINUTES

JIM LEWIS vs DICK MARSHALL

COMBAT SPECIAL

ADMISSION :

Réservée $1.00

Générale 0.75

Enfants 0.25

COURSES DE MOTOCYCLETTES

PISTE LES SAULES QUEBEC

à 1¾ mille de Québec, route No 2, via Autobus Drolet, Gare Centrale d'autobus, 505, boulevard Charest.

DIMANCHE, 23 OCTOBRE, à 2 HEURES

Des coureurs canadiens et américains des plus réputés sont attendus.

Piste inclinée — Haute vitesse

• VITESSE • EMOTION • VERTIGE

STEVE CANYON 843 — par Milton Caniff

PIERRE D'ORSAN 3242 — par Frank-V. Martinek

Côté et Vinet donnent le gain au Sherbrooke; 4-3

Le cheval Jessie Dale réalise 2.12 à sa 2e victoire

Courses contestées, hier soir, devant 1,600 personnes; pari double de $56.

(par L.-A. FRENETTE)

Plus de 1,600 spectateurs ont suivi avec un vif intérêt la lutte que les chevaux se sont livrée, hier soir, à la piste de l'Exposition pour s'emparer des honneurs des cinq classifiées à l'affiche Jessie Dale, un cheval de M. A.-D. Harrison, de Brandon, Manitoba, s'est signalé le plus avec deux victoires sous la direction du meneur Weiner en des temps de 2.13 2-5 et 2.12.

Jessie Dale a réalisé le temps le plus rapide de la soirée, mais cela ne veut pas dire que la victoire lui fut facile. A deux reprises, Zombette, de M. Giard, de Granby, et conduit par son propriétaire s'est mis en vedette en se classant deux fois en deuxième position. A un départ, la voiture du cheval Zombette se brisa et en dut remettre un départ forcément afin de permettre à M. Giard de changer une roue tordue. Toujours à la deuxième épreuve, Irénée Beauchemin posa une objection avant le résultat en se plaignant qu'il n'avait pu prendre une meilleure position à cause que le conducteur Bouvrette avait louvoyé sur la piste. Les juges ont reconnu que la réclamation était juste et Bradford Peter fut classé troisième et Sandy H Lee, quatrième.

En réalisant leur performance à la première épreuve, Jessie D le et Zombette donnèrent $40.35 en quinella, soit le montant le plus élevé de la soirée dans cette section.

Sur les cinq classes à l'affiche, les gagnants furent les mêmes dans quatre. Seulement True Guy et Colonel Grattan 2nd se partagèrent les honneurs dans la classifiée amble "A". Le vainqueur de la seconde épreuve, appartenant à M. Giard, rapporta $30.85 en simple. True était conduit par Gilbert.

Dans la classifiée trot "A", la première course de la soirée, Hollyrood Garnett s'est mis en vedette avec deux gains pour la maison Carrier et Goulet sous la direction de Georges Giguère. Ce conducteur dut lutter vaillamment car Dunkin fit l'impossible pour diviser sous la direction d'Alfred Côté.

Signalons que Hollyrood Garnet et True Guy rapportèrent en pari double le plus fort montant de la soirée avec $56.65.

Un autre vainqueur de deux courses fut Marie Calumet, de David Claveau, de Montréal, qui conduisait son cheval. Caryl Chimes et Harvester Evans tentèrent de vaincre le gagnant à la première et la seconde épreuve, mais rien n'y fit.

John Wellburn a réalisé l'une des plus belles courses de sa saison, hier, sous la direction de son propriétaire, J. Harton, contre Joe Guy, surtout qui enleva les deux deuxièmes places au cours de la soirée. Un incident marqua le deuxième départ quand Joe Guy brisa une de ses roues.

Deux programmes sensationnels de courses de chevaux sous harnais auront lieu en fin de semaine à la piste de l'Exposition alors que trois free for all et une course 2 milles à répéter. L'attraction principale de samedi soir, à 8 heures, est le free for all amble avec de puissantes vedettes comme Pine Ridge Hall, Senator Pointer, Captain Kinder. Quatre autres classifiées complètent le programme. Dimanche après-midi, à 2 heures, 10 épreuves seront également disputées. Un free for all trot alignera au départ Joe's Judge, Edna Hanover, Peter Hum, Cecil Hanover, Propriety et autres. L'attraction principale sera un deux milles à répéter avec sept solides chevaux dont Pert Guy, Betty Todd D, Lone Grattan, Grantown, Peterene. Un free for all amble junior complétera le gala de courses avec Golden Chillo, Brookedale V, The Wind, Mary Pickford.

CLASSIFIEE TROT "A" $300. — Hollyrood Garnett, Carrier et Goulet, Québec (G. Giguère) 1-1; Dunkin, Mme H.-P. Allard, Bloomfield, Ont. (Alf. Côté) 2-2; Max Bingen, E. Catellier, St-Georges de Bce (I. Beauchemin) 3-3; Lord Sherbrooke, L. Genois, St-Marc des Carrières, (Naud) 4-4; Edna Hanover, W. Bélanger, Matane (Marois) 5-5; Doc Vino, D. Claveau, Montréal (Claveau) 7-6; Daniel, Garage Murray Bay, la Malbaie (Morency) 6-7.

Temps: 2.13 3-5; 2.15 Pari: $11.20; $4.40

CLASSIFIEE AMBLE "A" $200. — True Guy, Gardner Hammond, Ninga, Man. (Gilbert) 1-2; Symbol P Direct, A.-D. Harrisson, Brandon, Man. (Weiner) 2-3; Flash B, Maurice Morency, St-Raphael (Bergeron) 3-5; Direct Simons, A. Gamache, Québec (Courtenoyer) 4-4; Colonel Grattan 2 nd, A. Giard, St-Hyacinthe (Giard) 5-1; Peter Calumet, A. Forgues, Pont-Rouge (Briand) 6-6; Rico Boy, W. Nadeau, St-Louis de Pintendre (Morency) 7-7.

Temps: 2.21, 2.23 2-5 Pari: $10.00; $30.85 Quinella $28.70 Pari double: $56.65 (Hollyrood Garnet-True Guy).

CLASSIFIEE TROT "B" $200. — Marie Calumet, D. Claveau, Montréal (Claveau) 1-1; Caryl Chimes, Dr H.-A. Leblanc, Montréal (G. Giguère) 2-5; Harvester Evans, Dr Aurèle Huot, Donnacona (Alf. Côté) 3-2; Doc Hanover, Page et Fils, Québec (R. Page) 4-3; Peter Lee, A. Bédard, St-Marc des Carrières (Biron) 5-4; Equity, L. Trottier, Ste-Gertrude (Trottier) 6-4; Peter Dale, E. Dallaire St-Raphael (Bergeron) 7-6; Jean Volo A, C.-E. Gevry, Wateloo (Desroches) 8-7.

Temps: 2.21 2-5; 2.21 Pari: $5.90; $4.25 Quinella: $19.15

CLASSIFIEE TROT "C" $300. — John Wellburn, J. Harton, Québec (Harton) 1-1; Joe Guy, Maurice Morency, St-Raphael (Bergeron) 2-2; Brown Tide, Dr J.-B. Hamel, St-Flavien (Alf. Côté) 3-retiré; Starr, Lucien Trottier, Ste-Gertrude (Trottier) 4-4; King Phillip, A. Sanfaçon, Québec (Couture) 5-3; Bud Guy, Garage Murray Bay, la Malbaie (Morency) 6-6; Jim Doddridge, Dr H.-A. Leblanc, Montréal (G. Giguère) 7-5; Lee Farrell, Alp Blondeau, Québec (Blondeau) 8-retiré.

Temps: 2.15 3-5; 2.16 4-5 Pari: $14.00; $4.35

CLASSIFIEE AMBLE "B" $300. — Jessie Dale, A.-D. Harrisson, Brandon, Man. (Weiner) 1-1; Zombette, A. Giard, Granby, (Giard) 2-2; Sandy H Lee, G. Bouvrette, St-Jérôme (Bouvrette) 3-4; March Direct, Tilden et Ostiguy, Waterloo (G. Giguère) 4-5, Guy Cash, A.-F. Ringuette, Edmundston (Guy Beauchemin) 5-6; Bradford Peter, A.-J. Gillespie, London, Ont. (I. Beauchemin) 6-3; Brown Derby, C. Moseley, Bronwsburg (Rogers) 7-7.

Temps: 2.13 2-5; 2.12 Pari: $5.10; $4.50 Quinella: $40.35

BOXE

MONTREAL, 21. (DNC). — Les fervents locaux de la boxe, qui ont eu l'occasion de voir à l'oeuvre des étoiles pugilistiques, telles que Jake Lamotta, le champion poids moyen du monde, Beau Jack, Bobby Ruffin, Ralph Zanelli, Johnny Greco, Laurent Dauthuille et quelques autres, depuis que Raoul Godbout a fait un retour dans la boxe, auront l'occasion de voir un autre sensationnel boxeur étranger à l'oeuvre, le 31 octobre prochain. Il s'agit de Bernard "Big Duke" Docusen, de la Nouvelle-Orleans.

Ce pugiliste, qui fait partie d'une famille de boxeurs, n'est pas inconnu à Montréal, même s'il ne s'est jamais battu ici; il possède un record enviable et il a été classé comme l'un des meilleurs boxeurs de sa division, par la "National Boxing Association".

Docusen, qui a défait Frankie Fernandez, d'Hawaii, par K.O., lors de sa dernière rencontre, sera opposé à nul autre que Gaby Ferland, qui aura alors l'occasion de se faire valoir contre un boxeur de classe.

Le boxeur étranger a rencontré les meilleurs pugilistes de sa catégorie, dont le champion, "Sugar" Ray Robinson.

Ferland n'est pas sans savoir qu'il sera opposé à un solide pugiliste, mais cela ne semble pas l'ennuyer. "J'ai accepté, ce matin, car je sais que je n'irai pas loin en rencontrant des boxeurs de deuxième et troisième ordre", a dit Gaby.

Le protégé de Pete Audette a ensuite laissé entendre qu'il réclamera officiellement le titre laissé vacant par Johnny Greco. Il doute fort que Greco puisse revenir dans la catégorie des mi-moyens, s'il décide de faire un retour dans l'arène. Greco pèse présentement 160 livres.

Gus Mell, qui prendra part à la séance de boxe du 31, s'entraîne également à la Palestre Nationale. Mell a remporté une brillante victoire sur K. O. Pyle, au début du mois, et Godbout tente présentement de lui trouver un solide adversaire.

ATTENTION !

Procurez-vous sans tarder ce cours de Culture Physique pratique et facile pour tous : hommes et femmes. Ce cours vous apportera rapidement d'excellents résultats. Aucun haltère ni agrès nécessaires.

Cours complet - Prix : $5.00

Adressez :

CULTURE PHYSIQUE,
B. P. 636,
SHERBROOKE, Qué.

Union St-Laurent

C'est ce soir qu'aura lieu lieu le banquet annuel aux huitres aux salles de l'Union St-Laurent, rue Lavigueur. Tous les membres et leurs amis sont invités.

Autres nouvelles en page 16

le chapeau qui vous assure

STYLE • QUALITÉ • DURABILITÉ

le "HUMBURG" Moores

de célèbre fabrication anglaise

VENDU PAR TOUS LES BONS CHAPELIERS

DISTRIBUE PAR

A. A. ALLAN & CO. LTEE

455 CRAIG OUEST, MONTREAL — 181-183 BAY ST., TORONTO

HARRY GODBOUT, gérant pour le Québec

Ouverture de la saison à Chicoutimi

• Plusieurs milliers de personnes ont assisté dimanche dernier, à l'ouverture de la saison des Saguenéens de Chicoutimi, au Colisée. La rondelle fut mise au jeu par M. Georges Slater, président de la ligue senior. Il était accompagné de MM. Odilon Crevier, John Murdock, Robert Tremblay, Jean Trembay, et R. Hébert, tous de Chicoutimi, et Yvan Dugré, de Sherbrooke. Les arbitres étaient Mullins et Murray, et les joueurs au centre, Jacques Lavoie et Adjutor Côté. Les Saguenéens ont remporté un gain de 4-1 contre Sherbrooke à cette partie d'ouverture. (Photo B. L. M.)

Programmes sensationnels aux courses de chevaux à l'Expo

Voici la liste des inscrits pour les deux programme sensationnels de fin de semaine, samedi soir à 8 heures et dimanche après-midi à 2 heures;: d'après l'ordre de départ :

Free for all amble $500. — (2 épreuves) — Pine Ridge Hall, Benny Grattan, Pet O'Donna, Senator Pointer, Captain Kinder.

Classifiée amble $200. — (2 épreuves) — Star Henley 2and, Miss K. Lee, Ruth Belwin, Dewey, Thomas Express, Soma Bay, School Guy, Guy Mire. **Eligibles :** S.O.S.

Classifiée amble $300. — (2 épreuves). — The Nutteracker, Slim Acres, Louis A. Lee, Tommis B, Blondie, The Third, Vicotr Dale, Morgan Brooke, Allan Volo. **Eligible :** Volo Frisco.

Classifiée amble $300. — (2 épreuves). — Beau Jack, Josegale Lender, Arion Volo L, Billy Patch, Jerry Mack, Peterene, Bert R. Brattan, Gale Brewer. **Eligible :** Knightly Guy.

Classifiée amble $300. — (2 épreuves). — Baldritz, Miss Senator Patch, Ramuncho, Winney Dewey, Up Front, El Verso, Arthur The Ritz, Rita Chief. **Eligible :** Hollyrood Frances.

DIMANCHE APRES-MIDI

Free for all trot $600. — (3 épreuves). — Edna Hanover, Joe's Judge, Cecile Hanover, Peter Hum, Foster Hanover, Propriety, Scottish Mary.

2 milles à répéter $800. —(2 épreuves). — Port Guy, Betty Todd D, Guy Cash, Buddy Gold Cash, Grantown, Lone Grattan.

Free for hall trot jr. $300. — (2 épreuves). — Golden Chillo, Josedale Scotland, The Wind, Atomik Grattan, Countess Siskiyou, Mary Pickford, Brookedale V.

Classifiée amble $300. — (2 épreuves). — Grattan V Dewey, P. H. Worthy, Lee McKerwin, Honey Hanover, Wallworth, Manchester Belle, Bardia Mc, Hal Pointer. **Eligibles :** Josedale Director, Sen-Yen.

Classifiée amble $200. — (Une épreuve). — Jeannette Henley, Lee Bars, Even Up, Director B, Brown Eyes, Jim S, Leno Rex, Lerry Volo.

Bewitch est retiré mais Citation sera encore en lice

NEW-YORK. — (B. U. P.) — La carrière du cheval de courses, Bewitch, de la ferme Calumet est maintenant terminée. En effet, les dirigeants de cette écurie ont fait connaitre que le vainqueur de Citation au parc Futurity de Washington, il y a deux ans, serait utilisé pour l'élevage le printemps prochain, alors que son compagnon d'étable, Citation reviendrait encore en courses.

L'entraineur de Calumet, Jimmy Jones a fait connaitre que Bewitch serait envoyé à Pimlico aujourd'hui, puis de la transporté un peu plus tard aux quartiers généraux près de Lexington, Ky. La pouliche de 4 ans a gagné seize fois en 29 départs, rapportant $357,375. La dernière victoire de Bewitch fut réalisé samedi dernier dans le Vineland Handicap à Garden State Park.

Citation, au repos depuis l'hiver dernier, par suite d'un accident, a fait un premier essai hier, de rapidité, réalisant une longueur en 13 secondes. Jones s'est déclaré satisfait de l'épreuve et Citation, le champion trois fois couronné de 1948 continuera sa carrière aux meetings d'hiver en Floride et en Californie.

Banquet de fin de saison au Centre récréatif, demain

Les membres du Centre Recréatif de Limoilou ainsi que tout le public sont invités à venir passer une agréable soirée samedi le 22 octobre à 8 heures à la salle paroissiale de Limoilou à l'occasion du grand banquet fin de saison que le Centre Récréatif de Limoilou présentera à tous les joueurs des ligues intermédiaire, junior et juvénile et à tous les supporteurs du groupement.

Immédiatement après le banquet, un vrai régal artistique sera donné à tous ceux qui seront présents et ces derniers ne regretteront certainement pas leur soirée. Le Comité d'organisation n'a rien ménagé pour donner satisfaction à tout le monde. Ces agapes seront sous la présidence de M. Philippe Gailloux.

Les commanditaires des différentes ligues ont tenu à récompenser tous les joueurs et le Centre Récréatif remercie tous ces généreux donateurs.

Les cartes s'enlèvent rapidement et tous ceux qui veulent assister à ce grand banquet doivent acheter leurs cartes à la salle paroissiale de Limoilou.

Tél. : 2-4385

Pierre-Paul TURGEON

NOTAIRE

405, rue St-Jean

Rimouski et les sports

Toujours dans le domaine du baseball, c'est le jeune Roger (Bill) Dumais de Trois-Pistoles, qui a conduit les équipiers de l'Ecole de Commerce à une victoire de 9 à 8 aux dépens de l'Ecole Technique. "Bill" Dumais a officié pour les vainqueurs et en plus de briller au monticule, il a aidé sa propre cause en frappant un double dans la dixième manche alors qu'il y avait deux hommes sur les buts. Il a reçu le crédit de la victoire tandis que Yves Côté a subi la défaite.

Par suite de cette victoire, le "Commerce" prend sa revanche sur le "Technique" car ce dernier avait remporté la victoire au compte de 6 à 1 le dimanche précédent.

Dimanche dernier, Guy Bernier a frappé un circuit pour les vainqueurs.

CHEZ LES QUILLEURS — Pour la troisième semaine consécutive, l'équipe "Canada Dry" de la ligue de quilles des Chevaliers de Colomb continue à dominer chez les douze équipes qui font partie cette ligue.

Jusqu'à présent, c'est-à-dire jusqu'au 16 octobre, "Canada Dry" a remporté huit victoires et subi seulement une défaite pour un total de onze points. L'équipe "Gareau mon Tailleur" s'est assuré l'exclusivité de la deuxième position avec six victoires et trois défaites.

Chez les quilleurs individuels Roger Heppell a réussi à reprendre la première place avec une moyenne de 144.2 soit une augmentation de 3 sur la semaine précédente. Gilbert Amiot tient bon au deuxième rang avec 138.7, mais il est suivi de près par Sarto Roy, un nouveau venu dans le "big-three" qui conserve une moyenne de 137.4. Roland Lévesque, le meneur de la semaine dernière, est tombé dans un "slump", car il est au septième rang. La semaine dernière il menait avec 143 mais sa moyenne est descendue à 128.3 pour cette semaine.

Chez les quilleuses, c'est Mlle Jeanne-d'Arc Desrosiers qui a supplanté Mlle Murielle Desrosiers en première position. Jeanne-d'Arc Desrosiers a conservé 122.5 tandis que Murielle Desrosiers et Mariette Belanger suivent avec 121.4 et 120.3 respectivement.

Royal prend les devants mais est rejoint; Plante ne peut tout bloquer

MONTREAL, 21 — D.N.C. — Le St-François de Sherbrooke, qui a perdu les services de joueurs tels que Gilles Dubé, Herbie Carnegie, Tony Demers et Kelly Burnett, a affiché une tenue remarquable hier soir au Forum pour remporter la victoire sur le Royal Senior au compte de 4 à 3. Environ 4,000 personnes ont été témoins de la victoire de l'équipe qui représente la reine des Cantons de l'Est.

Paul Leclerc, un type qui a agi comme gardien de buts substitut lorsque le Royal a remporte la coupe Allan, il y a trois ans, a été le principal artisan de la victoire, mais Adjutor Côté, un centre, qui a refusé de signer un contrat avec les Canadiens, s'est également surpassé tant sur la défensive qu'à l'offensive.

Dick Irvin, instructeur des Canadiens, qui a assisté à la partie a sans doute été impressionné de la tenue de ce diminutif joueur.

Bernard Vinet, un joueur venant de Valleyfield a été la grande vedette à l'offensive avec deux buts. Il a enregistré le premier point de la partie et il a ensuite compte le point décisif alors qu'il restait moins de 2 minutes de jeu durant la deuxième période. Vinet a ainsi porté son total de buts à quatre depuis le début de la saison.

Le Royal a pris une avance de 2 à 1 au cours de la première période qui a fourni du jeu très excitant. Après que Jacques Plante eut brillé devant Ray Barry, Bernard Vinet a enregistre son troisième but de la saison avec l'aide de Reg Sinclair au bout de 3.56 minutes de jeu. Plante a paru faible sur ce but.

Guy Labrie a été puni durant la neuvième minute de jeu et il fut suivi de Red Goupille quelques instants plus tard. Cette dernière punition semblait douteuse. Durant l'absence de ces deux joueurs, Bob Pépin a déjoué Paul Leclerc. Cox a lancé sur la barre extérieure des filets et Pépin a ensuite pris le retour de son lancer pour loger la rondelle dans les filets.

Durant la 14e minute de jeu Pete Morin s'est échappé et il a pris Leclerc par surprise pour donner l'avance au Royal. Durant le reste de la partie, le Royal a eu l'avantage du jeu. Mais il fut impuissant à prendre Leclerc en défaut.

Dès le début de la période, Claude de Dolbec a pris une passe parfaite de Cliff Malone, pour déjouer Leclerc au bout de 1.37 minutes de jeu. Cela a donne une avance de 3 à 1 au Royal. Bernard Vinet a ensuite été puni et Leclerc a commencé à se faire valoir devant Knutson et Dolbec.

Pendant que le gros joueur de défense Howie Cox était au banc du penitencier, Jimmy Planche a pris le retour du lancer de Côté pour déjouer Plante au bout de 12.40 minutes de jeu.

Encouragés par ce but, les joueurs du Sherbrooke ont continué leurs furieuses attaques et cela a porté fruit, car après avoir abattu de la forte besogne, Adjutor Côté enregistra le but égalisateur au bout de 15.27 minutes de jeu. Bernard Vinet a ensuite compte son deuxième but de la partie moins de 2 minutes avant la fin de la période.

ALIGNEMENTS

SHERBROOKE. — Buts: Leclerc, dery; ailes: Carnegie, Planche; subs: Ienses: Heindl, Labrie; centre: Barr-Goupille, Côté, Vinet, Sinclair, Savary, Gladu, Fillion, Meteaile.

MONTREAL. — Buts: Plante; défenses: McNeil, Cox; centre: Haggarthy; ailes: Fryday, Morin; subs: Appleby, Desaulniers, Pépin, Dolbec, Laforce, Hirschfeld, Malone, St-Laurent, Knutson.

Arbitres: Peau Bennett et Leo Murray.

Première période

1—Sherbrooke, Vinet (Sinclair) — 3.56
2—Montréal, Pépin (Cox) — 11.42
3—Montréal, Morin (Fryday) — 13.53
Punitions: Labrie, Goupille, Pépin, Sinclair, Malone, Laforce.

Deuxième période

4—Montréal, Dolbec (Malone, Desaulniers) — 1.37
5—Sherbrooke, Planche (Labrie, Côté) — 12.40
6—Sherbrooke, Côté (Savary) — 15.27
7—Sherbrooke, Vinet (Sinclair, Gladu) — 16.27
Punitions: Vinet, Heindl, Dolbec Cox.

Troisième période

Aucune point.
Punitions: McNeil, Sinclair, Irwin.

HIER

Ligue SENIOR
Sherbrooke 4, Montréal 3

Ligue AMERICAINE
Buffalo 2, New-Haven 3
Cincinnati 6, Indianapolis 5

Ligue JUNIOR A
Valleyfield 3, Trois-Rivières 2

AUJOURD'HUI
Aucune partie

LES POSITIONS

Ligue NATIONALE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Canadiens	3	3	0	0	10	2	6
Detroit	3	2	1	0	9	7	4
Toronto	3	1	1	1	10	8	3
Boston	3	1	1	1	10	8	3
Chicago	3	0	2	1	8	15	1
New-York	3	0	2	1	4	11	1

Ligue SENIOR

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	4	3	1	1	14	7	6
Valleyfield	5	2	2	1	19	20	5
Ottawa	3	2	1	0	11	6	4
Chicoutimi	3	2	1	0	9	7	4
Sherbrooke	4	2	2	0	10	11	4
Royal	5	2	3	1	11	14	3
Shawinigan	4	1	3	0	13	21	2

Ligue JUNIOR

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Trois-Rivières	2	1	1	0	9	4	2
Canadiens	1	1	0	0	6	1	2
Québec	2	1	1	0	9	6	2
Royal	1	1	0	0	4	3	2
National	2	1	1	0	7	6	2
Valleyfield	3	1	2	0	5	15	2
Verdun	1	0	1	0	2	7	0

Ligue AMERICAINE

Division Est

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Buffalo	5	2	2	1	17	12	5
New-Haven	5	2	2	1	16	19	5
Hershey	4	2	2	0	13	18	4
Providence	4	2	2	0	21	20	4
Springfield	3	1	1	1	10	16	3

Division Ouest

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Cleveland	4	4	0	0	24	10	8
Pittsburgh	5	2	1	2	18	8	6
Indianapolis	4	2	1	1	13	9	5
St-Louis	6	3	3	1	18	25	5
Cincinnati	6	1	4	1	15	32	3

Triple de 2,003 à l'équipe Gravel de la Commerciale

Un autre programme régulier de la ligue mixte de petites quilles "Commerciale" a été présenté vendredi dernier, à la salle Paxenham. La lutte entre les différentes équipes se fait de plus en plus serrée et les spectateurs assistent à des joutes fort contestées qui ne le cèdent qu'à l'enthousiasme des joueurs.

Ainsi les porte-couleurs du Roland Electrique ont pris la tête du circuit par suite de leur victoire, au compte de 3 à 1, sur le Ducheneau et Trudeau qui en était le meneur à date. Dans une autre rencontre la Tabagie Gravel a du rouler le plus haut triple de la soiree, 2003 points pour vaincre par un score identique Montreal Life qui s'est rallié dans la dernière partie et réussi la meilleure partie simple soit 745 points. Une surprise fut causée par le Rock City Tobacco par suite de leur victoire de 4 à 0 au dépens du Salon Plante. Pendant que l'équipe A allieres disposait de l'équipe adverse de la même façon.

Les étoiles de la semaine, chez les dames sont d'abord Mlle Françoise Martineau de l'équipe Rock City qui a roulé un triple de 407 dont une partie simple de 172. Mlle Marguerite Grenier, du Montreal Life, a réussi un simple de 168 et Mlle Huguette Joncas, de la Tabagie Gravel, un simple de 162. Mlle Hélène Gaetano, Tabagie Gravel et Rolande Mercier du Salon Plante réussirent respectivement des triples de 372 et 368 pts.

Chez les messieurs Gaston Turgeon de l'équipe Duchesneau et Trudeau a accumulé 363 points pour trois parties et fut suivi de près par Romeo Gaetano de la Tabagie Gravel qui en avait 495 points à son actif.

Voici la cedule pour ce soir:

Allées 1-2 Duchesneau et Trudeau vs Salon Plante.

Allées 3-4 Roland Electrique vs Rock City Tobacco.

Allées 5-6 Montreal Life Insce vs A. Vallières.

Allées 7-8 Tabagie Gravel vs M. Paré.

Le club Castors

Le club de hockey les "Castors de Notre-Dame du Chemin" qui vient d'être formé est un club de calibre intermédiaire "B" qui entend connaitre une très bonne saison.

M. Georges Vallière est le président de ce club, tandis que Joachim Boily agira comme gérant de l'équipe. Georges-Henri Vallières est le capitaine, le publiciste est Roméo Marois et le secrétaire, Paul Fortier.

Les Castors espèrent jouer au moins deux fois sur semaine, tandis que les fins de semaine seront réservées pour les clubs de l'extérieur.

AU SYNDICAT

3 VÊTEMENTS PRATIQUES POUR LES JOURS FROIDS

A NOTRE SOUS-SOL

COUPE-VENT

en toile brune ou marron, finie gabardine de coton. Modèle semblable à ci-dessus, mais avec 2 poches appliquées. Bandes de laine aux poignets, collets et bas. Grandeurs: 36 à 44.

10.50

PANTALONS

en laine et coton, rayés gris, brun ou bleu marine. Excellente confection. Ces pantalons de travail sont très durables. Grandeurs: 30 à 44.

7.50

BELLES VESTES

en fin tricot laine et coton, 2 tons: brun et marron, ou marine et gris. Ferm, instantanée au centre. Modèle à 2 poches. Grandeurs: 38 à 44.

4.95

Au SYNDICAT de QUEBEC, Ltée.
Veuillez m'envoyer de suite :

Quantité	Grandeur	Couleurs	Description	Montant

NOM .....
Adresse .....
AJOUTEZ 3% pour TAXE de VENTE provinciale.

AUCUN FRAIS D'EXPEDITION DANS TOUTE LA PROVINCE

Le Syndicat de Québec Ltée

Calfeutrez, C'EST LE TEMPS !

N'attendez pas que les froids d'automne s'infiltrent chez vous! Il n'est pas trop tôt: calfeutrez dès maintenant!

RUBAN

"Durex" imperméable et gommé, se collant facilement et pouvant servir plusieurs fois. Larg. 1 1/4.

Le rouleau de 36 verges : **1.45**

— 6e étage —

COMMANDEZ PAR LA POSTE

Cédule à la ligue Intermédiaire du Lac-St-Jean

CEDULE POUR 1949-50

OCTOBRE

	Heure	
20	8.30	Jonquière à Alma

NOVEMBRE

1	2.30	Port-Alfred à Alma
	8.30	Bagotville à Jonquière
2	8.30	Dolbeau à Port-Alfred
3	8.30	Jonquière à Alma
6	2.30	Alma à Jonquière
	2.30	Port-Alfred à Bagotville
8	8.30	Alma à Dolbeau
9	8.30	Jonquière à Port-Alfred
10	7.30	Bagotville à Alma
11	8.30	Dolbeau à Bagotville
	8.30	Port-Alfred à Jonquière
13	2.30	Jonquière à Dolbeau
	8.30	Bagotville à Port-Alfred
15	8.30	Dolbeau à Alma
16	8.30	Port-Alfred à Jonquière
	8.30	Alma à Bagotville
17	8.30	Dolbeau à Port-Alfred
18	8.30	Jonquière à Bagotville
	8.30	Dolbeau à Alma
20	2.30	Alma à Port-Alfred
22	8.30	Dolbeau à Jonquière
	8.30	Alma à Bagotville
23	8.30	Port-Alfred à Alma
24	8.30	Dolbeau à Bagotville
25	8.30	Alma à Jonquière
27	2.30	Dolbeau à Jonquière
	2.30	Port-Alfred à Alma
29	8.30	Bagotville à Port-Alfred
	8.30	Jonquière à Dolbeau
30	8.30	Jonquière à Bagotville

DECEMBRE

1	8.30	Dolbeau à Port-Alfred
4	2.30	Alma à Dolbeau
	2.30	Port-Alfred à Bagotville
6	8.30	Jonquière à Alma
7	8.30	Jonquière à Port-Alfred
8	8.30	Bagotville à Jonquière
	8.30	Port-Alfred à Alma
9	8.30	Bagotville à Dolbeau
11	2.30	Alma à Bagotville
	2.30	Port-Alfred à Dolbeau
13	8.30	Bagotville à Alma
	8.30	Port-Alfred à Jonquière
14	8.30	Alma à Dolbeau
	8.30	Bagotville à Port-Alfred
15	8.30	Alma à Jonquière
16	8.30	Jonquière à Bagotville
	8.30	Port-Alfred à Dolbeau
18	2.30	Alma à Port-Alfred
	2.30	Dolbeau à Jonquière
20	8.30	Bagotville à Alma
	8.30	Jonquière à Port-Alfred
21	8.30	Dolbeau à Jonquière
22	8.30	Bagotville à Dolbeau
23	8.30	Jonquière à Alma
	8.30	Port-Alfred à Bagotville
27	8.30	Jonquière à Dolbeau
	8.30	Alma à Port-Alfred
28	8.30	Port-Alfred à Jonquière
	8.30	Dolbeau à Bagotville
29	8.30	Bagotville é Alma
30	8.30	Port-Alfred à Dolbeau
	8.30	Alma à Bagotville

JANVIER

3	8.30	Bagotville à Jonquière
4	8.30	Jonquière à Port-Alfred
5	8.30	Bagotville à Dolbeau
6	2.30	Bagotville à Port-Alfred
	8.30	Dolbeau à Alma
8	2.30	Dolbeau à Bagotville
	2.30	Alma à Jonquière
10	8.30	Alma à Dolbeau
11	8.30	Jonquière à Alma
	8.30	Dolbeau à Port-Alfred
12	8.30	Jonquière à Bagotville
13	8.30	Port-Alfred à Jonquière
	8.30	Bagotville à Dolbeau
15	2.30	Alma à Port-Alfred
	2.30	Jonquière à Dolbeau
17	8.30	Port-Alfred à Alma
18	8.30	Dolbeau à Jonquière
	8.30	Port-Alfred à Bagotville
19	8.30	Bagotville à Alma
20	8.30	Alma à Jonquière
	8.30	Port-Alfred à Dolbeau
22	2.30	Dolbeau à Alma
	2.30	Port-Alfred à Bagotville
24	8.30	Bagotville à Jonquière
	8.30	Dolbeau à Port-Alfred
25	8.30	Jonquière à Bagotville
	8.30	Port-Alfred à Dolbeau
26	8.30	Alma à Port-Alfred
27	8.30	Alma à Bagotville
29	2.30	Bagotville à Dolbeau
	2.30	Jonquière à Port-Alfred
31	8.30	Dolbeau à Bagotville

FEVRIER

1	8.30	Bagotville à Jonquière
2	8.30	Port-Alfred à Alma
	8.30	Jonquière à Dolbeau
5	2.30	Dolbeau à Jonquière
	2.30	Bagotville à Alma
7	8.30	Alma à Dolbeau
8	8.30	Bagotville à Port-Alfred
	8.30	Alma à Jonquière
9	8.30	Dolbeau à Alma
10	8.30	Bagotville à Port-Alfred
12	2.30	Alma à Bagotville
	2.30	Jonquière à Dolbeau
14	8.30	Dolbeau à Bagotville
	8.30	Port-Alfred à Jonquière
15	8.30	Alma à Port-Alfred
	8.30	Bagotville à Dolbeau
16	8.30	Jonquière à Bagotville
17	8.30	Dolbeau à Port-Alfred
19	2.30	Jonquière à Alma
	2.30	Port-Alfred à Dolbeau
21	8.30	Jonquière à Port-Alfred
	8.30	Alma à Dolbeau
22	8.30	Port-Alfred à Bagotville
23	8.30	Dolbeau à Alma
24	8.30	Bagotville à Jonquière

L'Université de Toronto gagne

London, Ont., 21. — (BUP). — Pour la 16e fois consécutive depuis 1899, l'université de Toronto a célébré sa victoire dans les épreuves intercollégiale du champ et de la piste, hier. Les étoiles de l'Université ont gagné la couronne à Littlestadium contre les compétiteurs de McGill, Queene et Western.

Toronto a obtenu 60 points, McGill, 58. Pour la première fois depuis 1947, des records ont été établis. Bill Farlinger de Toronto a fait un saut à la perche de 12 pieds 3 3-4 pouces, soit un demi-pouce plus haut que l'ancien record détenu par W.-G. Brown de Toronto en 1939. Bob Bartlett a eu le second record avec un lancer de 44 pieds, 7 pouces 1-4. L'ancien record était de 43 pieds, 2 pouces.

NEW-YORK. — (B. U. P.) — Andy Depaul, 156¼ livres, de Cliffside Park, N.-J. a remporté une décision de huit rondes contre Carmine Vitale, 160½ livres, de New-York, à l'aréna de St-Nicholas.

Quilleurs de la ligue paroissiale de Courville

COURVILLE. — (DNC) — La ligue paroissiale de Courville est présidée, cette encore, par M. l'abbé Ulric Turcotte, curé. Le secrétaire est M. Lo-Philippe Vézina. Les équipes sont constituées comme suit :

Dans la ligue juvénile : Lucien Villeneuve, capitaine; Jean-Paul Latouche, Jean-Marie Ruel, Roland Bergeron, Charles Dulac, Germain Giroux, capitaine; René Garneau, Adrien Giroux, G.-Henri Bélanger, Edouard Guillot, Roger Giroux, capitaine; Laurence Galarneau, Gérard St-Pierre, Armand Garneau, Jean-Louis St-Hilaire, Claude Martel, capitaine; Jean-Louis Galarneau, Jean-Yves Garneau, Philippe Côté, M. le curé Turcotte, Armand Dubeau, capitaine; Laurent Garneau, Paul Lavoie, Jacques Laperrière, Patrice Giroux, Charles-Aimé Boutet, capitaine; Philippe Garneau, Maurice St-Pierre, Richard Giroux, Robert Lafrance, Roland Boutet, capitaine; Adélard Garneau, Edouard Giroux, Jean Godbout, Louis Bédard, Napoléon Nadeau, capitaine; Henri Giroux, Camille St-Pierre, Marcel Godbout, Armand Bouchard.

Dans la ligue des hommes mariés, les équipes se composent comme suit : Lucien Garneau, capitaine; Ernest Clark, Jos.-E. Garneau, Joseph Bélanger, Adélard Latulippe, Lo-Philippe Vézina, capitaine; Marcel Giroux, Albert Chevrette, Henri Garneau, René Laplante, Roland Latulippe, capitaine; M. le curé Turcotte, Georges-H. Garneau, Emilien Labrecque, Joseph Laperrière, Edgar Bissonnette, capitaine; P.-Emile Boutet, Rosaire Morisset, Arthur Grenier, Maurice Paquet, Raymond Bélanger, capitaine; Armand Crépin, Olivier Larue, Hector Grenier, Michel Giroux, Alphonse Fortin, capitaine; Léo Laperrière, Jules Fortier, Samuel Giroux, Lorenzo Beaudoin.

Dans la ligue de quilles féminine, les équipes sont formées comme suit : Jeannine Laperrière, capitaine; Mme Roland Verret, Carmen Fleury, Louise Fleury, Thérèse Garneau, Marthe Boutet, capitaine; Mme Marcel Giroux, Christine Grenier, Rolande Drouin, Mme René Dubé, Mme Gaudias Bernard, capitaine; Mme Alphonse Fortin, Jeannine Rousseau, Mme Emilien Labrecque, Gertrude Drouin, Mme Charles-A. Boutet, capitaine; Mme Arthur Grenier, Henriette Beaudoin, Marie-Paule Garneau, Antoinette Tremblay, Mme P.-Emile Boutet, capitaine; Cladys Anse; Mme Armand Bouchard, Mme Joseph Laperrière, Thérèse Laplante, Mme Albert Chevrette, capitaine; Mme Léo Laperrière, Pauline St-Pierre, Mme J.-A. Maheux, Luce-Andrée Bissonnette.

Les résultats de la première soirée de la saison 1949-50 sont les suivantes :

Ligue des hommes mariés : Alphonse Fortin, 846—6—141.4; Louis-Philippe Vézina, 846—6—141; Armand Crépin, 796—6—132.4; Lucien Garneau, 795—6—132.2; Albert Chevrette, 763—6—127.1. Meilleure partie en simple: Alphonse Alph. Fortin, 469; meilleure partie en Fortin, 196; meilleur triple en simple : équipe : équipe L.-P. Vézina, 714; meilleure triple en équipe : équipe L.-P. Vézina, 1893.

Clessement des équipes (parties gagnées, pardues, totali : L.-P. Vézina, 5—1—6; R. Bélanger, 4—2—6; Alph. Fortin, 3—3—6; L. Garneau, 3—3—6; R. Latulippe, 2—4—6; E. Bissonnette, 1—5—6.

Ligue juvénile : C.-Henri Bélanger, 435-3-161.2; Roland Boutet, 943-6-157.1; Adélard Garneau, 899-6-149.5; Paul Lavoie, 897-6-149.3; Camille St-Pierre, 896-6-149.2. Meilleure partie en simple: Jean-Marieu Ruel, 211; meilleur triple en simple: Roland Boutet, 531; meilleure partie en équipe: Eq. Lucien Villeneuve, 749; meilleur triple en équipe: Eq. Armand Dubeau, 2053.

Classement des équipes (parties gagnées, perdues, totali : Dubeau: 5-1-6; C.-Aimé Boutet: 3-3-6; Roland Boutet: 3-3-6; Napoléon Nadeau: 1-5-6; Lucien Villeneuve: 6-0-6; Roger Giroux: 3-3-6; Claude Martel: 2-4-6; Germain Giroux: 1-5-6.

Ligue Féminine: Jeannine Laperrière, 768-6-128.; Marthe Boutet, 732-6-122.; Mme Fernande Bernard: 673-6-112.1; Mme Dorilda Fortin: 664-6-110.4; Mme Alma Boutet: 639-6-106.3; meilleure partie en simple: Jeannine Laperrière: 181; meilleur triple en simple: Jeannine Laperrière: 387; meilleure partie en équipe: Eq. Jeannine Laperrière: 555; meilleur triple en équipe Eq. Jeannine Laperrière: 1473.

Classement des équipes: (parties gagnées, perdues, totali : Jeannine Laperrière: 4-2-6; Marthe Boutet: 4-2-6; Mme C.-A. Boutet:4-2-6; Mme Claud. Bernard: 3-3-6; Mme P.-E. Boutet:2-4-6; Mme Albert Chevrette: 1-5-6.

Films intéressants à Limoilou sur le ballon-panier

Tous les amateurs et joueurs de ballon au panier sont invités à venir nombreux ce soir à 8 heures à la salle paroissiale de Limoilou pour assister à la présentation d'un film sur l'éducation de la technique du ballon au panier Ce film est fourni par la Canadian Amateur Basket Ball League, et démontre l'habilité, la technique et la souplesse qu'il faut posséder pour jouer à ce sport très favori et tant apprécié de tout le public Tous les intéressés qui veulent passer une agréable soirée sont priés de se rendre à la salle de spectacles de Limoilou pour huit heures.

ligue de quilles Notre-Dame de la Paix, les résultats des parties furent les suivants: Edmond Pelletier 4, Taverne de la Victoire 0; Epicerie St-Hilaire 3, Tabagie Marier 1; Action Catholique 3, Canadian Auto Corp. 1

POSITIONS DES EQUIPES

Taverne de la Victoire	18	11440
Edmond Pelletier	14	10459
Canadian Auto Corp.	13	10907
Action Catholique	12	11253
Tabagie Marier	9	10557
Epicerie St-Hilaire	5	10333

BIG-SIX

A. Méville	6	907	151.01
A. Doiron	10	1379	137.09
M. Lavertue	15	2026	135.01
R. Létourneau	13	2017	134.07
P. Matte	18	2405	133.11
G. St-Laurent	18	2376	132.00

Haut simple de la soirée: H. Cardinal 201;

Haut triple de la soirée: R. Létourneau 490.

A Montmagny dimanche après-midi

• M. Adrien Chevalier, de St-Hyacinthe, qui a remporté dimanche dernier, à la piste de Ste-Monique-des-Saules, le titre de champion provincial de l'automobile, sera parmi les nombreux coureurs qui participeront aux grandes courses d'automobiles, à Montmagny dimanche après-midi le 23 octobre. M. Chevalier conduira un Plymouth coupé 1949, propriété de M. J.-L. Welch de Giroux Motor Sales. (**)

Aux débuts de la ligue de quilles Duchaîne

• A l'occasion de l'ouverture de la ligue de quilles Duchaine, récemment à la salle St-Malo, les huit équipes ont figuré avec brio. Parmi le groupe de quilleurs, on remarque: MM. Philippe Duchaine, président de la ligue, M. Paul Duchaine, président de la Maison Duchaine, M. J.-C. McCrimmon, gérant des ventes, M. René Breton, contrôleur, M. Lionel Villeneuve, contrôleur, M. Lionel Villeneuve, secrétaire de la ligue: Lucien Bédard, publiciste.

cehee... ee5eeg0ce

Assemblée pour la formation de ligues de tennis sur table, ce soir, à 8 heures 30

C'est ce soir, vendredi, qu'aura lieu la première assemblée en vue de la formation des ligues de tennis sur table senior et intermédiaire.

Cette réunion qui débutera à 8 heures 30 précises aura lieu à 27 1-2 rue d'Auteuil.

Tous les amateurs de tennis sur table désireux de prendre part aux joutes de ce circuits sont priés d'être présents.

Il est fort probable que M. Racine de Montréal, le président de l'Association provinciale de tennis sur Table, sera présent.

Comme il a déjà été annoncé ti du circuit senior, pendant que six clubs feront probablement pardans la ligue intermédiaire plus de dix équipes ont manifesté le désir d'en faire partie.

Donc rendez-vous à 8 h. 30, à 27 1-2 rue d'Auteuil pour les joueurs de tennis sur table.

Tournoi de golf chez les Redskins

C'est dimanche prochain, à 10 h. 30, qu'aura lieu le tournoi de golf du Redskins Ski Club. Tous les membres sont invités à y participer Ce tournoi aura lieu au club de Loretteville. Plusieurs classes ont été formées, y compris une classe féminine, afin que chacun puisse y prendre part.

Il y aura des autobus toutes les demi-heures à partir de 8 heures. Pour information s'adresser aussitôt que possible à M. Léon Racine 13 rue Sagard, tel: 2-6296, nardière tel: 4-2258, et Yvan M. Georges Vézina 384 de la Ca-Bouchard, 327, 20e Rue, tel: 4-0879.

Miller gagne

FALL RIVER. — (B. U. P.) — Clint Miller, 128 livres, d'Elizabeth, N.-J., a remporté la décision contre Reuben Davis, 127 livres, de Fall River, ici hier soir, dans une rencontre de 10 rondes.

Six lutteurs dans la finale à Saint-Damien

L'une des batailles les plus excitantes sera à l'affiche, dimanche après-midi, à l'aréna St-Damien, quand les 3 frères, Adrien, Paul et Jean Baillargeon, répondre au défi que leur a lancé Jacques Trudeau dans l'intention de se venger du récent échec qu'il a subi dimanche dernier. Les amateurs se sont demandé un moment comment Trudeau s'y prendrait pour faire peur aux Baillargeon, mais ces derniers ont appris avec beaucoup de sang-froid les qualités de leurs rivaux.

Pour la première fois dans les annales de la lutte à St-Damien, les amateurs sont invités à assister à un combat par équipes de trois hommes. Trois des six frères Baillargeon devront subir les assauts de trois adversaires, Jacques Trudeau en premier lieu, et qui s'est adjoint des colosses com- Don Von Schultz, 6 pieds, 3 pouces, et Ray Bentley, 6 pieds, 6 pouces. Schultz et Bentley pèsent respectivement 225 et 265 livres. Trudeau tentera sa chance avec la rudesse et le poids de ses copains pour écraser les Baillargeon.

Tout en lançant son défi, déclarant qu'il abandonnerait toute la bourse aux vainqueurs s'il venait à perdre, Trudeau a quand même organisé ses frûtes. Il a prié la direction de l'aréna de St-Damien d'avoir les services d'un arbitre neutre et autres que ceux qui officient là où les Baillargeon luttent. Trudeau aura entière satisfaction sur ce point. Par contre, ses trois rivaux enlèveront toute la bourse, a déclaré Adrien Baillargeon qui se promet de soulever ses pesants adversaires comme le feront ses frères, pour les écraser au plancher. On admet qu'il faudra beaucoup de force pour soulever Schultz et Bentley, mais les supporteurs des Baillargeon soutiennent que les hommes forts de St-Magloire ne sont pas encore rendus à leur limite.

Si la finale s'annonce des plus enlevantes avec des hommes en excellente condition vu que chacun pourra se reposer dans son coin pendant que ses copains iront à l'action, on peut s'attendre à autant de rudesse et d'habileté quand Jim Lewis, un vilain de Toronto s'attaquera à Dick Marshall, un lutteur local au naturel scientifique, mais qui ne se laissera pas manger la laine sur le dos Lewis et Marshall auront 60 minutes pour faire un maître.

Un fameux combat servira d'ouverture du rideau. Une vedette depuis quelques années, Maurice Fortin, affrontera Gaston Labrecque qui a beaucoup de mérite et progresse considérablement dans l'art de coucher un adversaire. Labrecque a ses ambitions et on ne doute pas que ce jeune lutteur se rendra loin. Il voudra s'affirmer contre Fortin qui devrait avoir tout son raide pour s'éviter la défaite.

PHILADELPHIE. — (B. U. P.) — Lew Jenkins, 139½ livres, de Philadelphie, a remporté la décision, dans un combat de 8 rondes, contre Ike Jenkins, 141½ livres, de New-York.

DEMAIN, A SAMEDI LE 29 OCTOBRE

C'EST LA Semaine du Pardessus d'hiver AU SYNDICAT

HOMMES et JEUNES HOMMES

ne retardez pas davantage! Venez dès demain choisir votre nouveau paletot d'hiver, parmi notre grande variété de modèles, teintes et tissus, dernière nouveauté.

Prix imbattables! Confection et fini incomparables. Tissus provenant des meilleures filatures au monde. Tailles: 34 à 46.

Les grands froids qui viennent de sévir dans l'ouest des Etats-Unis et du Canada laissent présager que l'hiver n'est pas loin de la province de Québec ! Il est donc grand temps d'aller choisir votre PARDESSUS D'HIVER au magasin qui en offre le plus beau choix en ville, le SYNDICAT de QUEBEC !

$5. COMPTANT suffisent pour retenir le paletot de votre choix. Solde en versements hebdomadaires, jusqu'à livraison.

PRIX VARIANT DE : 34.50 à 98.00

TISSUS

velours de Barrymore,
élysiens réputés,
fleece Kenwood,
Alpacama,
Mocambo,
fameux Stubbly,
Carr's,
Crombies De Luxe,
Crombies Seal Skin,
Crombies Cash Curl,
Drape,
etc., etc.

MODELES

Ajusté à devant croisé.
Modèles **amples**.
(slip-on), avec
poches appliquées
ou disposées
obliquement.
Dos uni ou avec
martingale.
Plusieurs autres
modèles droits ou
croisés, au choix !

TEINTES

brun,
bleu poudre,
gris moyen,
gris bleu,
gris vert,
coco,
"teal blue",
drab,
gris fer,
bleu marine,
etc.

CONFECTIONS pour MESSIEURS, — 2e — étage

COMMANDES POSTALES livrées sans frais dans —toute la province—

Le Syndicat de Québec Ltée

Ils connaîtront leur sentence aujourd'hui

Dans ce groupe, on remarque les 11 chefs communistes américains qui ont été reconnus coupables de conspiration pour renverser le gouvernement des Etats-Unis par la force. Ces hommes connaîtront leur sentence aujourd'hui. De gauche à droite: Henry Winston, Eugène Dennis, Jacob Stachel, Gilbert Green, Benjamin Davis (derrière Green), John Williamson, Robert Thompson, Gus Hall (en arrière), Irving Potash, Carl Winter et John Gates. (Acme).

Projet de Fédération économique mondiale

Ottawa, 21. — (DNC) — Le Sénat a mis fin, hier après-midi, au débat sur l'adresse en réponse au Discours du Trône, après avoir entendu un vibrant appel en faveur de l'établissement d'une fédération économique mondiale.

La première suggestion d'une telle fédération avait été faite, au début de la session, par l'hon. W. D. Euler, libéral de Kitchener et ancien ministre du Commerce. Plusieurs sénateurs on ont approuvé l'idée et, hier, l'hon. T. A. Crerar, libéral du Manitoba et ancien ministre des Mines et des ressources Naturelles, a invité le sénateur Euler a soumettre une proposition formelle au Sénat, afin que l'idée puisse en être étudiée à fond par le Parlement et l'opinion publique. Il voudrait un grand débat parlementaire sur ce sujet.

M. Crerar est tellement enthousiaste de l'idée du sénateur Euler, qu'il avait expressément demandé que le débat sur le discours du Trône reste en suspens durant son absence forcée de la Chambre afin qu'il puisse, à son retour à Ottawa, faire écho à l'appel déjà lancé par l'ancien ministre du Commerce.

Après le discours que M. Crerar a consacré hier à cette proposition, l'adresse en réponse au Discours du Trône a été approuvée sans scrutin par la Chambre Haute. Puis le Sénat s'est ajourné à lundi prochain. Mais ce jour-là, la séance commencera à 4 h. 15, au lieu de 3 h., pour permettre aux membres de la Chambre Haute d'assister au début de la séance des Communes où le Pandit Jawaharlal Nehru, premier ministre de l'Inde, doit porter la parole à 3 h.

Partant de l'idée exprimée dans le Discours du Trône que la stabilité économique du monde doit être le fondement de la paix, le sénateur Crerar déclare que les peuples pacifiques doivent être forts pour prévenir l'agression, qu'ils doivent être forts moralement et spirituellement, et que la force économique est le premier élément de la force militaire et morale. De là l'idée d'une fédération économique des nations pacifiques.

A Boischatel

BOISCHATEL — (DNC) — **Fête patronale.**— La fête de sainte Marguerite-Marie a donné lieu à deux journées de ferveur et de beauté. Dimanche, messe solennelle et salut du S. Sacrement en musique, par notre chorale, sous la direction de M. Irenée Bourbeau, aidée de plusieurs musiciens de Québec, dont Mlle Rachel Drouin et M. Omer Létourneau.

Le lendemain, le S. Sacrement a été exposé toute la journée, et, le soir, à la cérémonie, M. Richard Berreault, ténor, vint prêter son concours à l'orgue.

La célébration avait été sérieusement préparée par un trituum pour les adultes, et une retraite pour les enfants.

Musiciens distingués. — Dernièrement, MM. Gilbert Darisse et Pierre Marchand sont venus à Boischatel, et ont été très appréciés des auditeurs.

Cartes. — C'est mardi soir, le 1er novembre, qu'aura lieu la partie de cartes, organisée par les jeunes gens au profit de notre église.

Concerts. — Souvent, nos gens dépensent fort pour assister à des concerts qui les déçoivent. Nous recommandons aux amateurs de vraie musique de ne pas manquer les trois concerts qui s'annoncent pour bientôt, et qui mettront en vedette trois chanteurs vraiment étoffés, ceux-là: les ténors Lucien Rueliand, Raoul Jobin, Richard Verreault.

La Malbaie (Charl.)

Le minerai Titane Ilmenite est vaincu. — (D. N. C.) — Pour la première fois au Canada, du minerai Titane Ilmenite est coulé dans un haut fourneau. Par ce froid matin du 12 octobre, la mine des Pieds-des-Monts, bordée par les hauts sommets des Laurentides qui encaissent le village de St-Aimé-des-Lacs, grouillait d'une activité intense, alors qu'une cinquantaine de visiteurs et invités, venus de différentes parties de la province attendaient avec anxiété l'expérience toute neuve, permise par M. J. Séverin Aug Der Maur, président et gérant général de la Titanium Allied Mineral, Incorporated; MM. Geo.-H. Tremblay, échevin au siège no 3, du conseil municipal de la Malbaie, et Elzéar Villeneuve, officier rapporteur de Montmorency-Charlevoix, étaient au nombre des invités. M. Charretier, contremaître à la mine s'était fait l'aimable cicerone et donna force explications sur les établissements miniers et les diverses opérations en cours. A 10 heures a.m., le haut fourneau était chargé de son minerai brut et le chauffage mis en marche.

La période de chauffage du minerai demandait deux heures et demie. A l'expiration de cette période d'attente, tous les spectateurs, on le conçoit, souffraient d'une forte tension nerveuse. M. Auf Der Maur, l'âme dirigeante, ouvrit calmement la valve de commande et à la grande satisfaction de tous, le minerai coulait en flots pressés pendant 45 minutes. L'expérience était complète et pour la première fois au Canada, du minerai de titane ilménite était coulé dans un haut fourneau. M. Aug De Maur fit recharger le haut fourneau et compléta une deuxième coulée avec le même succès à 6 h. 30 p. m. L'estomac creusé par ce diable d'air pur que distille les Laurentides, tous les témoins de cette heureuse expérience prirent part à un succulent repas, préparé par le maître-queue Thaddée Boulianne. Comme un bon repas délie la langue, M. Auf Der Maur a bien voulu ensuite répondre aimablement aux questions que nous brûlions du désir de lui poser. M. le président de la Titanium Allied Mineral, Inc., nous a informé que plusieurs expériences avaient été tentées, plus ou moins fructueuses, mais que celle-ci avait été pleinement couronnée par le succès et qu'elle était unique au Canada.

Il a précisé que 1,000 livres de Minerai Ilmenite avaient été employées, de même que 1,000 livres de Titane, silicium fluorine et sodium, avec charbon de bois et coke 72 heures. Le Silicium Fluorine est employé comme fondant, tandis que le sodium sert à liquefier la masse de métal. Le charbon de bois n'est pas employé pour fabriquer de la chaleur, mais pour réduire l'oxyde en métal. Cette chaleur intense est dégagée par le coke spécial 72 heures. Le résultat de ces expériences a donné un métallique de 7 p.c. par tonne de minerai. Le métallique existant est un alliage de haute valeur qui peut être raffiné par des fourneaux électriques. Le minerai titane provient de la région des Pieds-des-Monts, au millage no 7, propriété de Titanium Allied Mineral, Inc.

Beaucoup de travaux ont été faits sur ce claim par M. Baxter, autorité reconnue en matière de titane et on lui doit aussi les travaux en geophysique. M. Auf Der Maur a noté en passant qu'un grand nombre d'expériences métallurgiques avaient été faites à St-Jean d'Iberville, par le procédé Dudley.

La propriété de la Titanium Allied Mineral, Inc., a été développée actuellement par un grand nombre de test-pits et tranchées.

Le minerai sodium titane silicium fluorine, provient de la même région des Pieds-des-Monts et est la propriété de Saguenay Mining and Smelting. On l'a déjà analysé pour la silice, le léthium, le cobalt, le nickel, le titanium colombien, l'étain et les métaux précieux du groupe des platines.

La réduction des métaux par haut-fourneau a été rendue possible selon les procédés et sous les charges de M. Auf Der Maur et cette expérience du 12 octobre, laquelle fut marquée du meilleur succès, peut fort bien être le point de départ d'un développement minier intense, puisque la Compagnie se servira à l'avenir du forage au diamant et laisse entrevoir une période intense d'activité industrielle prochaine pour la région si riche de Charlevoix.

Congrès à Joliette

Joliette sera bientôt le théâtre d'un Congrès Regional de Sécurité Industrielle, annonce-t-on au quartier général de l'Association du Québec pour la Prevention des Accidents du Travail. Ce Congrès aura lieu la semaine prochaine les mardi et mercredi, 25 et 26 octobre.

Le Congrès débutera par le dîner-causerie des employeurs et des gradés de l'industrie qui aura lieu le mardi soir en l'hôtel "Château Windsor" sous la présidence de M. Georges Lepoutre, secrétaire-trésorier de la maison La Laniere, de Joliette, ltée.

M. Paul-A. Cooke, émissaire du col. Arthur Gaboury, gérant-général de l'Association actuellement en mission pour les gouvernements fédéral et provincial en Europe, et l'hon. C.-J. Arcand, propagandiste de l'Association, seront les principaux orateurs à ce dîner-causerie.

Le congrès se poursuivra le lendemain soir alors qu'il y aura un grand ralliement pour les travailleurs en la salle du Séminaire de Joliette. En plus d'allocutions par les orateurs ci-haut mentionnés, il y aura vues animées sur des sujets de sécurité industrielle.

Ce Congrès est d'un grand intérêt pour la région de Joliette dans laquelle on compte environ 250 industries petites et grandes employant des milliers d'ouvriers. C'est grâce à une campagne suivie de sécurité industrielle si l'Association a pu contribuer, au cours des dernières années, à une réduction considérable du nombre d'accidents d'usines qui coûtent chaque année des millions de dollars à l'industrie, aux travailleurs et au gouvernement provincial en plus de faire des victimes d'accidents souvent fatals qui auraient pu être évités avec un peu plus de prudence.

M. Pouliot et M. Gagnon prennent part au débat

OTTAWA, 21. (DNC) — Deux autres députés de la province de Québec, M. Jean-François Pouliot, libéral de Témiscouata, et M. Paul-Edmond Gagnon, indépendant de Chicoutimi, ont pris part, hier, au débat sur la question constitutionnelle.

Tout en soutenant que la constitution est un accord entre les diverses parties et qu'elle prend soin d'établir la séparation des pouvoirs, M. Pouliot a exprimé l'espoir que la conférence des provinces avec le fédéral pourra refaire la constitution dans ses parties faibles pour donner satisfaction à tous les canadiens. Il a rendu hommage au premier ministre St-Laurent pour avoir entrepris cette oeuvre difficile.

De son côté, le député indépendant de Chicoutimi, M. Gagnon, a soutenu la théorie contractuelle de la constitution et du consentement des provinces dans les amendements constitutionnels. M. Gagnon a déclaré que la constitution établissait la séparation des pouvoirs. Si on avait respecter l'esprit de la constitution au lieu de vouloir centraliser les pouvoirs, il n'y aurait pas de confusion aujourd'hui dans les diverses juridictions.

A onze heures, la Chambre s'est ajournée et les Communes entreprendront aujourd'hui le débat sur le budget.

M. P.-E. GAGNON.

Le député indépendant de Chicoutimi, M. Paul-Edmond Gagnon, soutient la théorie du contrat et celle du consentement des provinces. Il cite une longue liste d'hommes d'Etat, qui l'ont appuyée. En écartant ces opinions, dit le député, le premier ministre fait table rase des opinions de ses devanciers.

"Je suis convaincu que jamais, dit-il, les Canadiens français n'auraient consenti, en 1867, à donner naissance à une loi susceptible d'être interprétée et changée suivant le désir d'une seule des parties intéressées. Si l'intention des pères de la confédération était de nous léser, de nous tromper et de nous laisser à la merci d'un pouvoir central abusif, ils nous auraient tout simplement escamotés nos prérogatives et nos droits, ils nous auraient enlevé la liberté de vivre comme il nous plait, d'être maitres chez nous. En ce cas-là, nous ne serions pas tenus de respecter les clauses de cette loi. Le Bas-Canada ne voulait pas de l'Union Législative et nous n'en voulons pas davantage aujourd'hui.

"C'est pour nous, poursuit-il, à cause de notre mentalité, de nos traditions, de notre langue et de notre foi, une question vitale. N'oublions pas qu'en 1867, lors de la Confédération, la province de Québec, traitait en égal avec les autres provinces et représentait une nationalité d'abord et avant tout. Les centaines de millions que nous versons chaque année au trésor fédéral devraient pourtant nous donner voix au chapitre de la nation. Aujourd'hui, on se moque de nos revendications.

"La Confédération a été plus qu'un pacte entre les provinces; elle fut un pacte entre deux grandes races et l'en ne peut amender l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique sans consulter la province de Québec, berceau de la race française au pays. L'état canadien doit son existence aux provinces qui lui ont donné la vie et ce sont les provinces qui continuent de lui fournir les fonds nécessaires à sa subsistance. Si l'acte de l'Amérique du Nord Britannique ne protège pas adéquatement les droits provinciaux, qu'est-ce qui nous assure que les amendements futurs nous en garantiront davantage? sous prétexte de rendre notre constitution plus flexible, on met en danger des droits et des prérogatives beaucoup plus importants que cette flexibilité elle-même".

En terminant, M. Gagnon condamne la création de la Cour Suprême par le gouvernement fédéral seul et il soutient que si la constitution avait été respectée dans son esprit au lieu de subir la pression des centralisateurs, il n'y aurait pas de confusion aujourd'hui entre les juridictions.

M. JEAN-F. POULIOT.

St-Camille (Bell.)

Funérailles. — St-Camille, Bellechasse (DNC) — Le 7 septembre, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Coulombe, décédé à St-Camille, le 5, à l'âge de 75 ans.

Le regretté disparu laisse dans le deuil, son épouse, née Valérie Rouleau; ses fils: MM. Amédée, de Val d'Or; Henri-Louis, de Welland; Placide, de St-Camille; ses filles: Mmes J. Carbonneau (Eva), de Ste-Justine; Gédéon Nolet (Rose-Hélène), de S. Camille; Fortunat Giroux (Léonie), de Ste-Justine; Eugène Audet (Olivette), de St-Camille; Jean Boutin (Cécile), de Ste-Sabine; Ovila Vocal (Simonne), de Welland; ses belles-filles: Mmes Amédée, Henri-Louis, Placide Coulombe; ses gendres: MM. J. Carbonneau, Gédéon Nolet, Fortunat Giroux, Eugène Audet, Jean Boutin, Ovila Vocal, Placide Poulin, de St-Joseph; ses frères et belles-soeurs: MM. et Mme Joseph Coulombe, E.-Unis; Xavier Coulombe, de St-Gabriel; Joseph Rouleau, de Shenley; Félix Dallaire, de St-Samuel; ses petits-enfants, MM. Lorenzo, Amédée, Real, Ange-Emile, Yoland, Léandre Coulombe, de Val d'Or; André et Germain, de Welland; Yvon, de St-Camille; Odina Carbonneau, de Ste-Justine; Marius, Gédéon, Victor, Gérard, Félix, Armand, Fernand, Eugène, Robert, Raymond Nolet, de St-Camille; Antonin Giroux, de Ste-Justine; Raynald, Marcel Boutin, de Ste-Sabine; Laurier, Bruno Vocal, de Welland; Gérard, Roland Poulin, de St-Joseph; Mlles Claire-Hélène Coulombe, de Val d'Or; Henriette, Claudette, Huguette Coulombe, de Welland; Claudette, Laureat, Sylvaine Carbonneau, de Ste-Justine; Mme Robert Laverdière (Olivette Nolet), de Lac-Frontière; Mlles Germaine, Françoise, Marguerite-Rose, Doris Nolet, de St-Camille; Nicole, Céline, Suzette, Clairette Audet, de St-Camille; Huguette, Lorraine, Raymonde, Lucette Boutin, de Ste-Sabine; Rolande, Doris, Thérèse Poulin, de St-Joseph; ses neveux et nièces: MM. et Mmes Léon, Ronald Plante, de Shenley; Armand et Albert Rousseau de Lambton; Miles Thérèse et Anne-Marie Rouleau de Shenley; Yvonne Dallaire, de St-Samuel.

M. Narcisse Brochu portait la croix. Les porteurs du cercueil étaient: MM. Jos. Bélanger, Roméo Fortin, Léopold Tardif, Napoléon Audet.

M. le curé E. Arsenault, fit la levée du corps à la résidence mortuaire. Il chanta également le service, accompagné de MM. les abbés A. Arsenault et D. Labbé comme diacre et sous-diacre.

On remarquait dans le cortège, outre les parents déjà mentionnés, le juge Oscar Boulanger, MM. et Mmes Jos. Bédard et Adélard Leblanc, de Ste-Sabine, de même qu'une foule de paroissiens de St-Camille.

Attlee aura aussi son portrait au Parlement

Ottawa, 21. — (DNC) — Le portrait du premier ministre d'Angleterre sera avant longtemps suspendu dans le grand corridor du sixième étage de la Chambre des Communes. Ce sera une nouvelle acquisition à la "galeries des premiers ministres distingués".

Cette décision a été prise, hier, par les Communes à la suite d'une question posée par le député W. Bryce, Selkirk, Man. Ce dernier a demandé au premier ministre pour quelle raison on n'avait pas encore ajouté le portrait du premier ministre du Royaume-Uni à la collection des portraits des premiers ministres qui borde le corridor du sixième étages des Communes? "Je ne sais vraiment pas pour quelle raison on n'a pas ajouté à la galerie le portrait en question, de répondre le premier ministre St-Laurent, mais j'estime que c'est parce que les officiers des Communes et du Sénat n'avaient pas ce portrait". M. St-Laurent demande ensuite au président de la Chambre de se procurer le portrait du premier ministre du Royaume-Uni pour l'ajouter à la galerie du sixième.

St-François d'Assise (Bonaventure)

ST-FRANCOIS D'ASSISE, co Bonaventure — CAMION EN FEU — Samedi, le 15 octobre, le camion de M. J.-B. Boucher a pris feu et brûle sur la route entre St-François d'Assise et Saint-Alexis C'est une perte total avec peu d'assurances.

INCENDIE. — Le samedi, 15 octobre, la grange de M. Jean-F. Gallant a passé au feu avec tout son contenu. M. le curé a demandé aux paroissiens de lui venir en aide.

REUNION DE CULTIVATEURS — Le dimanche, 16 octobre, tous les cultivateurs se réunissaient pour discuter les moyens à prendre pour centraliser leur fabrique de beurre.

EN VOYAGE. — M. C. Gagnon, contremaître et ouvrier à la construction de l'église est parti pour St-François-des-Hauteurs, en voyage d'affaire. Il reviendra au cours de l'hiver pour terminer les travaux de l'intérieur de l'église.

MARIAGE. — Le 15 septembre, en l'église de St-Alexis, M. le curé bénissait l'union de M. Arthur Arsenault, de St-François, avec Mme Azel Poirier, de Saint-Alexis.

Le dejeuner fut servi chez Mme Alphonse Blaquière. Les nouveaux époux ont fait un voyage de noces au Nouveau-Brunswick. A leur retour, un souper leur fut offert chez M. Georges-Ed. Roy, de St-Benoit par un groupe de fermières de St-Alexis. Ils demeureront à St-François d'Assise, Bonaventure.

Pour la cérémonie du mariage, M. Charles Poirier servait de témoin à sa soeur et M. Alexis Arsenault, à son frère.

Les nouveaux époux ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

Nos meilleurs voeux de bonheur.

La Première Communion est l'époque où se fait entendre d'une manière plus distincte l'appel d'en haut.

(Pensée de PIE XI).

Il suffit de s'y mettre...

Bien des choses nous paraissent difficiles à faire au premier abord. Mais il suffit de s'y mettre pour constater qu'il est facile de les accomplir.

Ainsi, il est facile d'économiser grâce aux Obligations d'épargne du Canada. Elles s'achètent des patrons, au moyen de retenues sur le salaire, dans les banques ou chez les courtiers de placement, au comptant ou par versements.

Des milliers et des milliers de Canadiens de toutes les classes économisent régulièrement au moyen des Obligations d'épargne du Canada. Ces obligations peuvent être encaissées en tout temps, à n'importe quelle banque, à leur prix d'achat plus les intérêts.

Accumulez des économies— Achetez des

Obligations d'épargne du Canada 4e émission

EN VENTE

On a toujours une raison d'économiser

49-3F

PAUL GENTRY 1261 — par Ray Bailey

BUCK ROGERS AU 25e SIECLE 407 — par Bob Barton et Murphy Anderson

L'Ohio veut arrêter cette pratique "néfaste"

COLUMBUS, Ohio, 21. — (BUP). — Le département des titres mobiliers de l'Etat d'Ohio a demandé au maître de poste général de l'Etat, Jesse M. Donaldson, d'empêcher les courtiers canadiens d'employer le courrier dans l'espoir de vendre des actions de compagnies minières ou pétrolifères aux résidents de cet Etat des Etats-Unis.

Le chef de ce département, Ernest Cornell, a observé que les courtiers canadiens emploient le courrier pour mousser la vente de leurs stocks en Ohio et que le volume de la littérature qui est adressée dans cet Etat est fort considérable. Cornell demande au maître de poste que quelque chose soit fait pour arrêter cette pratique néfaste qui continue toujours, en dépit des 143 ordres de cesser l'emploi de tels moyens adressés par Cornell aux courtiers canadiens depuis 1943. Cornell a ajouté qu'aucun titre pétrolier ou minier canadien n'avait été approuvé par son département pour être vendu dans l'Etat de l'Ohio.

Marché du bétail

MONTREAL, 20. — (BUP). — Les arrivages totaux sur les deux marchés de la Métropole durant la semaine se sont chiffrés par 2,466 bêtes à cornes, 4,672 moutons et agneaux, 4,762 porcs et 2,220 veaux. De plus, 937 bêtes à cornes et 24 veaux ont été reçus directement à la Pointe-St-Charles pour être livrés directement à des entreprises locales.

Les vendeurs ont eu peu de bovins à offrir, la plupart des offres comprenant des vaches de qualité moyenne à commune seulement. Moins de 200 bouvillons de qualité commune à moyenne étaient disponibles. Les transactions ont été plus actives que durant la semaine dernière et les prix ont monté de 50 cents. A la fin de la semaine, toutefois, on notait une légère baisse dans les prix des vaches de qualité inférieure. Un chargement de bouvillons pesant environ 1,000 livres chacun a rapporté $22.; les bouvillons de moindre pesanteur et de qualité moyenne ont coté de $... à $20.; ceux de qualité commune, de $12. à 16.; les génisses de qualité moyenne, de $15.50 à 17.; celles de qualité commune, de $11. à 15.; les bonnes vaches, de $14.50 à 15.; quelques-unes, $15.50; les vaches de qualité moyenne, de $13. à 14.; les communes, de $11.50 à 13. et celles pour les conserveries et le charcuteries, de $10. à 11. Les bons taureaux, de $15. à 16.50; ceux de choix, $17. et les communs, de $11. à 14.50.

Les veaux offerts étaient plus en demande et se sont vendus 50 cents de plus que durant la semaine dernière. Les veaux d'herbe et les veaux nourris au seau ont formé 80 p.c. des arrivages. Les veaux de lait de bonne qualité se sont vendus de $25. à 27.; ceux de qualité commune à moyenne, de $18. à 24. et les lots mêlés de veaux d'herbe et de veaux nourris au seau, de $11. à 14.

Le marché des agneaux était hésitant et les prix s'étendaient sur une large échelle à cause de la différence dans la qualité des animaux offerts. En général, les prix ont fléchi de 50 cents à $1. par rapport à ceux de la semaine dernière.

Quelques bons agneaux ont rapporté $23., ceux de choix $23.75; quelques-uns entre $21. et 22.50. Les prix des moutons allaient de $6. à 9. Les prix des porcs de la catégorie "A" sont demeurés à $29. et ceux des truies abattues, entre $20. et 21.

Stocks de peaux et production de cuir

Les stocks de peaux vertes des tanneries, des salaisons et des maisons de commerce, s'élèvent en fin d'août à 390,700, augmentation de 13 p. 100 sur le total correspondant de 347,200 l'an dernier. Les stocks de peaux de veau et vachette diminuent de 815,200 l'an dernier à 726,400 cette année; les peaux de chèvre et chevreau, de 165,500 à 160,800; les peaux de cheval, de 21,000 à 12,000; et les peaux de mouton et d'agneau, de 47,300 douzaines à 33,500.

La production de cuir à semelle de vache s'élève à 1,101,800 livres en août, contre 1,677,000 le même mois de l'an dernier; cuir à tige de vache, 3,068,100 pieds carrés contre 2,953,700; cuir à gante et à vêtement, 206,000 pieds carrés contre 239,100. La production de cuir à tige de veau et vachette s'élève à 694,400 pieds carrés comparativement à 931,800.

Plus de sel produit

La production canadienne de sel ordinaire est plus élevée en août; elle atteint 64,100 tonnes, contre 62,200 en juillet et 61,900 le même mois de l'an dernier. La production des huit premiers mois de l'année est de 476,500 tonnes, au regard de 478,300 tonnes au cours de la même période de l'an dernier.

Les expéditions en août s'élèvent à 64,700 tonnes, contre 65,100 en juillet, et 66,200 le même mois de l'an dernier. Au cours de la période cumulative, les expéditions sont de 477,100 tonnes, contre 483,700 tonnes la même période de 1948.

Un emprunt scolaire

La Commission scolaire de St-Adolphe d'Howard, comté d'Argenteuil, qui en était à sa première finance sur le marché, a vendu lundi soir $50,000 d'obligations par séries quinze ans. L'emprunt comportant $34,000 à 3 p.c. 1950-52 et $16,000 à 3-12 p.c. 1953-64 a été adjugé au prix de 98.70 à René T. Leclerc Inc. L'argent coûtera à la corporation scolaire un loyer moyen net de 3.664 p.c.

NOUVEAU MEMBRE

● M. T. O'Hara qui a été élu membre de la Bourse de Montréal. Le nouveau membre fait partie de la maison d'agents de change Jones Heward & Co. depuis 1927.

Gérants de la Banque Provinciale du Canada en conférence à Québec

Les gérants des succursales de Québec et de la région de Québec, de la Banque Provinciale du Canada se sont réunis à l'hôtel Victoria les 15 et 16 octobre derniers. La conférence avait pour but à la fois l'étude des questions bancaires ainsi que l'étude de la situation économique actuelle.

La conférence a été ouverte samedi matin, 15 octobre, par M. J.-O. Boyer, gérant général et membre du conseil d'administration de la Banque Provinciale du Canada. M. Boyer a traité d'administration. M. J.-A. Larue, contrôleur en chef des crédits, a exposé les problèmes du crédit bancaire. Au cours de l'après-midi, M. L.-P. Dallaire, secrétaire du gérant général, a parlé de la Banque du Canada. M. J.-O. Landry, surintendant de district, de la surintendance, M. J.-A. Trudelle, directeur du personnel, les "qualifications d'un bon administrateur ainsi que de la "coopération et collaboration".

Le soir, un banquet intime, organisé par M. J.-L. Boulanger, surintendant de district, a été servi sous la présidence conjointe de l'hon. Es.-L. Patenaude, C.P., C.R., président de la Banque Provinciale du Canada, et de MM. Alfred Marois, fils, et J.-Ulysse Ste-Marie, de Québec, membres du conseil d'administration. L'hon. Es.-L. Patenaude a rappelé ses souvenirs de Québec. M. Patenaude, comme on le sait, a été lieutenant-gouverneur de la province de Québec de 1934 à 1940.

Aux séances du lendemain, 16 octobre, les causeries suivantes ont été prononcées : "Recrutement et entraînement", "Création et maintient d'un moral", M. J.-A. Trudelle, directeur du personnel ; "La Comptabilité", M. B. Normandin, comptable en chef; "Le Placement", M. P. Larose, directeur du service du Placement; "Le Contentieux", M. R. Sainte-Marie, directeur du contentieux.

La conférence s'est terminée par une causerie de M. Louis-J. Trottier, C.A., gérant général adjoint, qui a souligné les points essentiels et tiré les conclusions.

Au cours de l'après-midi du dimanche, 16 octobre les gérants et les officiers du bureau-chef, ont visité l'usine de contreplaqué J.-Ulysse Ste-Marie, au Centre industriel de St-Malo.

Emission de $255,000. vendue par Mont-Royal

La ville de Mont-Royal a vendu, lundi soir, une émission de $255,000 d'obligations par séries vingt ans. L'emprunt comprenant $134,000 à 3 p.c. 1950-59, $55,000 à 3 1-4 p.c. 1960-64 et $66,000 à 3 1-2 p.c. 1965-69 a été adjugé au prix de 99.04 à un syndicat composé de The Dominion Securities Corp., Ltd., The Wood Gundy Corp., Ltd., Nesbitt Thomson & Co., Ltd., René-T. Leclerc Inc. et Savard, Hodgson & Cie, Ltée. L'argent coûtera à la municipalité un loyer net de 3.407 p.c.

La finance précédente de Mont-Royal avait été faite en avril 1949, lors de la vente de $210,000 d'obligations à 2 3-4 - 3 1-4 p.c. séries vingt ans au prix de 97.537, le coût net de l'argent emprunté ayant alors été de 3.456 p.c.

J.-T GENDRON INC.
VALEURS DE PLACEMENTS
JEAN GENDRON, président — GEO. FALARDEAU, trésorier
56, St-Pierre — Téléphone : 4-2949

Bourse de MONTREAL

Fluctuations des moyennes le 20 octobre.

Banques	29.05	+ .13
(nouveau haut)		
Services publics	74.9	+ .1
Industriels	131.9	+ 4
Combinés	112.9	+ .3
Pulpes et papiers	335.47	—1.68
Mines d'or	67.40	+4.02

Montréal, 21, (BUP) — Les cours ont fléchi hier à la Bourse de Montréal sur un marché modérément actif. Les pertes ont atteint un point dans des cas extrêmes. La construction a perdu jusqu'à 3-4 de point. Les transports et les services publics ont fluctué étroitement. Peu de changement était noté dans les aciéries et les raffineries d'huile.

Les pertes étaient en majorité sur un marché modérément actif dans la section des mines du Curb.

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie Limitée 76 rue St-Pierre Québec Tél. 2-1821. — Correspondants de L.-G. Beaubien ... membres ... la Bourse de ...

BOURSE DE MONTREAL — Séance du 20 octobre 1949

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
1610	Abitibi Paper	19¼	19⅛	19¼
1005	Do $1.50 priv	20¼	20	20
240	Aca At Sug A pr	—	—	23¼
670	Algomas teel	13¾	13½	13½
105	Aluminium	53¾	53½	53¾
725	Alum of Can pr	—	—	25¼
100	Argus Corp	—	—	7
125	Asbestos Corp	23¾	23½	23½
70	Bathurst Pap A	—	—	21
1063	Bell Teleph	43	42¾	42⅞
1680	Brazilian Trac	18⅞	18¾	18⅞
105	B A Oil Ltd	—	—	36
500	B C Pow Cor A	23½	23	23
110	Building Prod	—	—	34½
50	Burr D Dock A	—	—	7¾
585	Can Cement	30⅞	30¾	30⅞
1115	Do $1.30 priv	—	—	28⅛
50	Can North Pow	—	—	10½
330	Can Steam Line	—	—	14
35	Do 5% priv	—	—	34½
491	Can Breweries	24	23⅝	23⅝
20	Can Bronze pri	—	—	105
100	Can Car & Foun	—	—	12¾
300	Can Celanese	—	—	24
100	Can Ind Alc A	—	—	10¼
555	Can Loco	28½	27¼	27½
28	Can Oil Co	—	—	15¼
450	Can Pacific	15⅞	15¾	15¾
300	Sock Plow	13⅞	13¾	13¾
260	Cons Smelters	101	100½	100½
480	Dist Seagrams	—	—	19¼
300	Dom Found	—	—	28
150	Dom Bridge	39¾	39½	39¾
400	Dom Glass	45	44	44
40	Do 7% priv	—	—	34¼
50	Dom Steel B	—	—	15¾
25	Dom Tar priv	—	—	21½
1396	Dom Textile	—	—	11
165	Famous Play	15½	15⅜	15½
420	Fraser	—	—	24¼
150	Gatineau Pow	—	—	104½
50	Gen Steel Ware	—	—	16½
150	Do 5% priv	103	102½	103
473	Gypsum L & A	16½	16⅜	16⅝
125	HowS millP ap	—	—	32⅞
52	Do $2.00 priv	—	—	44½
215	HudsonB ay	—	—	46
3500	Imperial Oil	20	19⅞	19⅞
50	Imp Tob 4% pr	—	—	25⅞
85	Ind Acceptance	—	—	27
100	Do 4¼% priv	—	—	26¾
75	Inter Bronze pri	—	—	17
470	Inter Nickel	33⅛	32⅞	32⅞
665	Inter Paper	70	69	69
225	Inter Utilities	—	—	17
100	Labatt John	20¼	20	20⅛
25	Lake Wood	—	—	27
100	Lang & Sons	—	—	18
1810	Massey Harris	21⅜	20¾	21¼
515	McColl Front	14	13⅞	14
30	Molson Brew	—	—	44
1780	Mont Loco	19¾	19	19¼
261	Nat Breweries	40½	40	40½
35	Nat Steel Car	—	—	20½
350	Noranda Min	61¾	61½	61½
90	Ogilvie Fl Mills	23¾	23½	23½
75	Ont Steel Prod	—	—	28
120	Ottwa Pow	—	—	26½
38	Do 5% priv	—	—	102¾
25	Page Hersh Tub	—	—	47
275	Powell River	41¼	41⅛	41
121	Power Corp	—	—	16¼
195	Price Broth	39⅞	39½	39½
750	Do 4% priv	93½	93⅛	93½
8285	Royalite	950	905	950
50	St Law Corp	—	—	9
375	Do 2e priv	15	14½	15
55	St Law P 1er pr	82½	82	82
245	Do 2e priv	49½	48½	49½
955	Shaw Power	25½	25¼	25½
95	Do 4% priv	—	—	47¼
50	Sher Williams	—	—	21
124	Do 7% priv	140	138	140
675	Sicks Brew	21¼	20½	20½
200	Do V T C	20¾	20½	20½
50	Sompsons A	—	—	27½
25	Do B	—	—	27½
125	Southam Co	—	—	20
185	Stand Chemical	—	—	8⅛
120	Steel of Can	89½	89¼	89¼
80	Do 7% priv	—	—	89
25	United Steel Cor	—	—	6¾
500	Wabossa Cott	15¼	14	15¼
560	Walker Good	33⅛	32⅞	32⅞
40	Western Gro	—	—	24½
531	Winnipeg Elec	34¾	34½	34½
	BANQUES			
110	Montreal	—	—	27½
50	Nouv-Ecosse	—	—	37¾
170	Can Nationale	—	—	21
210	Can de Comm	—	—	25½
325	Roy du Can	26⅞	26¾	26⅞
	CURB DE MONTREAL			
526	Anglo Nfld Dev	—	—	15
200	Atlas Steels	7¾	7⅝	7⅝
50	Belg Glove priv	—	—	16
50	B C P & P priv	—	—	137
200	Brown Co	—	—	3⅜
200	Butt Hosiery	—	—	10
275	Can & Dom Sug	22¼	22	22
25	Can Malting	—	—	47¾
100	Can Gen Inv	—	—	17
100	Can Marconi	—	—	190
25	Can Silk prod A	—	—	22
1000	Can West Lumb	3½	3⅜	3⅜
626	Cons Paper	18½	18¼	18½
100	East Steel Prod	—	—	3½
285	Ford Motor A	—	—	25¾
275	Hot de LaSalle	14½	14	14
110	Maxwell	7½	—	—
200	Min & Ont Pap	16¾	16½	16½
75	Moore Corp	—	—	74
25	Mt Roy Rice M	—	—	9½
35	Pow Cor 1er pr	—	—	110
165	South Invest	—	—	43
25	Westeel Prod	—	—	47
	TITRES MINIERS			
2000	Anacon	33	32	33
6000	Ascot	53	50	52
700	Base Metals	—	—	28
6000	Bob Lake	—	—	06
3500	Bouzan	8	7½	7½
14500	Candego	17	16	16¾
600	Chesterville	170	168	170
7000	Cons Beattie	—	—	56
2500	Cons Centr Cad	5¼	5	5
500	Courner	—	—	25
2400	East Sullivan	415	405	415
1000	Eldona	56	55	55
4000	Jack Lake	—	—	03
2000	Lingside	—	—	04
500	Louvicourt	—	—	17½
1500	Macdonald	—	—	46
500	Mining Corp	—	—	11½
100	Normetal	—	—	261
600	O'Brien	210	205	205
1000	Pandora	—	—	05
200	Pato Cons	—	—	320
2500	Que Labrador	—	—	19
500	Quemont	18	17¾	17¾
2000	Santiago	12	11½	11½
1500	Senator	—	—	36
8200	Sherritt Gord	270	265	265
300	Steep Rock Iron	175	173	175
2000	Sullivan Cons	219	216	218
1000	Tiblemont Gold	—	—	7½
4500	Torbrit	124	121	124
43700	Un Asbestos	69	65	67
400	Upp Can	—	—	375
	HUILES			
1700	Anglo Can Oil	450	440	445
1400	Calg Edm Ltd	700	690	700
500	Cons Homestead	—	—	6
1500	Dalhousie Oil	57	55	57
800	Gaspe Oil vent	145	140	140
3447	Home Oil	13	12⅞	13
200	Okalta Oils	—	—	199
2500	Pacific Pete	310	305	310
13000	Pan West	19	18¼	18¼

Bourse de TORONTO

Fluctuations des moyennes le 20 octobre.

Industriels	192.07	— .10
Mines d'or	103.67	— .16
Métaux de base	104.38	— .59
Pétroles de l'Ouest	57.65	+1.12

Toronto, 21, (BUP) — Les titres miniers et industriels ont affiché une tendance à la baisse hier à la Bourse de Toronto. Les pétroles de l'Ouest sont demeurés fermes.

Dans les mines d'or, Teck Hughes, contrairement à la tendance, a monté de 10 cents à $3.40. Dans les métaux de base, East Sullivan a perdu .10 à $3.95 à la veille de la fermeture. Anglo-Canadian a monté de .10 à $4.40 dans les pétroles de l'Ouest.

Cours fournis par Barry & McManamy 76-81, rue St-Pierre, Québec TEL. 2-7006 Membres de la Bourse de Montréal.

BOURSE DE TORONTO

Titres	Haut	Bas	Ferm.
Anacon Lead	32	—	—
Anglo Can Oil	450	435	445
Apex Cons	5½	4⅞	5
Arjon	19	—	—
Armistice	11	10½	11
Athona	11	—	—
Atlantic Oil	90	85	90
Aubelle	7½	—	—
Aumaque	16	15	16
Bagamac	19	18	19
Base Metals	28	27	—
Bobjo	17	15½	17
Bonetal	65	59	60
Braiorne	10	—	—
British D Oil	27½	26	27
Broulan Porc	52	51½	52
Buffadison	23	22	—
Buffalo Ank	200	—	—
Calg et Edm	700	690	—
Calumet Flin Flon	6¾	6⅝	6⅝
Cassonnt Oil	43	—	—
Cariboo G.Q.	145	—	—
Castle Treth	181	180	—
Central Leduc	123	118	120
Central Pat	91	—	—
Chemical Res	60	—	—
Chesterville	172	165	169
Citralam Mal	2½	—	—
Cochenor Williams	280	276	280
Coin Lake	21	—	—
Colomac	5¼	—	—
Conwest	112	—	—
Cons Beattie	56½	55	—
Cons Duquesne	110	107	—
Coniaurum	106	—	—
Dome	19½	—	—
Donalda	66	63	65
Duvay	9½	—	—
East Amphi	11	10½	—
East Malartic	250	245	250
East Sullivan	420	405	420
Elder	38	—	—
Eldona	57	55	—
Falconbridge	455	—	—
Federal Kirk	6¼	—	—
Francoeur	9	—	—
Frobisher	205	—	—
Giant Yk	650	645	—
Gods Lake	40	—	—
Gunnar Gold	22	—	—
Hardrock	31	—	—
Hasaga	48	—	—
Heva Gold M	12	11½	12
Hollinger	10	—	—
Hosco	10½	9½	10
Howey	37	35	37
Hudson Bay	46½	46	46½
Indian Lake	5	—	—
Int Uranium	16	—	—
Jacknife	8	—	—
Joliet Quebec	51	—	—
Kerr Addison	17¼	17⅛	17¼
Kirkland Lake	138	137	—
Kirkland Golden Gate	4½	—	—
Labrador	400	380	400
Lake Dufault	81	—	—
Lake Shore	14⅝	14⅜	14½
Lapa Cadillac	4	—	—
Larder U	4½	—	—
Leduc West	66	65	—
Leitch	120	116	119
Lingman Lake	37	—	—
Little Long Lac	63	—	—
Louvicourt	17	—	—
Macdonald	46	45	—
MacLeod Cock	146	145	146
Madsen Red Lake	310	305	310
Mal Goldfield	280	276	280
Manitoba & East	242	—	—
McIntyre	65	64½	—
McKenzie	70	68	—
Mid Continent	4½	4¼	4½
Mining Corp	11½	11⅜	11½
Moneta	38	36	—
New Calumet	125	120	—
New Marlon	9	—	—
New Pacalta	10	—	—
Nib Yk	4	3⅞	4
Nicholson	73	70	72
Noranda	62	61½	—
Normetal	267	265	—
Norseman	8	—	—
Northland	12	—	—
O'Brien	210	203	205
Okalta	203	197	—
O'Leary	20	—	—
Omnitrans	4½	—	—
Orenada	10	—	—
Osisko	101	96	—
Pacific Pete	310	300	310
Pamour Porc	125	—	—
Paramaque	4¼	—	—
Paymaster	35	—	—
Pend Oreille	66½	—	—
Pickle Crow	205	201	205
Powell Rouyn	124	122	—
Preston East D	190	186	—
Quebec Labrador	20	19	20
Queenston	67	—	—
Quemont	18⅛	17⅞	—
Reeves Macdonald	221	—	—
Roche Long Lac	8½	—	—
Rochette	8	—	—
Royalite	950	905	950
San Antonio	410	—	—
Sannorm	7	—	—
Senator	38	35	38
Sherritt Gordon	283	261	262
Silanco	34	—	—
Sladen Mal	73	71	73
Sullivan Cons	219	217	219
Steep Rock	175	173	175
Sylvanite	180	177	180
Teck Hughes	330	325	330
Thompson Lundmark	11	10	—
Transc Res	60½	—	—
Union Mining	21	20	—
United Oil	9½	—	—
Upper Canada	380	370	380
Ventures	540	535	535
Waite Amulet	940	930	—
Witsey Coghlan	12	11	12
Wright Harg	235	—	—

Total des ventes : 1,054,900

Dividendes répartis

Acme Glove Works, Ltd, dividende régulier semi-annuel de 50 cents par action, payable le 1er décembre, pour les actionnaires inscrits le 16 novembre.

Aluminium, Ltd. dividende trimestriel de 60 cents par action plus un dividende extraordinaire de fin d'année de 50 cents par action, payables le 5 décembre, pour les actionnaires inscrits le 10 novembre; ex-dividende le 9 novembre.

Les paiements trimestriels antérieurs ont été de 50 cents par action et l'an dernier à la même date, la compagnie avait payé un dividende extra de 75 cents.

La Banque de Toronto, dividende régulier trimestriel de 30 cents par action, payable le 1er décembre pour les actionnaires inscrits le 15 novembre; ex-dividende le 12 novembre et un boni de 20 cents par action pour l'année finissant le 30 novembre, payable le 3 janvier, pour les actionnaires inscrits le 15 novembre; ex-dividende le 12 novembre. nU dividende extraordinaire du même montant a été payé l'an dernier.

Perron a produit moins

MONTRTAL, 21. — (Spéc.) — Un communiqué de Nesbitt, Thomson & Co., Ltd, révèle que Perron Gold Mines, durant le troisième trimestre de l'année financière courante, soit du 1er juillet au 30 septembre, la production s'est chiffrée par $163,535, provenant de 22,630 tonnes de minérai.

Durant le trimestre précédent, la production avait été de $170,470, provenant de 26,981 tonnes de minérai.

ALGOMA STEEL

Les nouvelles actions subdivisées de Algoma Steel Corporation ont été approuvées pour être inscrites à la Bourse de Montréal et on pouvait transiger sur ces dernières à l'ouverture du marché, le 19 octobre 1949. L'inscription comprend un total de 1,650,800 actions ordonaires sans valeur au pair.

Les anciennes actions furent rayées de la liste officielle à la fermeture du marché, hier, le 18 octobre 1949.

Bourse de NEW-YORK

Fluctuations des moyennes le 20 octobre

Industriels	186.64	— .40
Chemins de fer	48.54	— .57
Services publics	38.30	+ .08
65 stocks (divers)	66.67	— .24

New-York, 21, (BUP) — Les cours ont fléchi irrégulièrement hier à la Bourse de New-York sur un marché modérément actif. Selon les experts du marché, il s'agit d'une réaction purement technique à la suite d'une hausse appréciable dans les industriels récemment. Et la déclaration du président Truman, qu'il n'a pas l'intention d'intervenir dans les grèves de l'acier et du charbon, refroidissait l'enthousiasme des opérateurs.

Le marché a ouvert à la hausse et a conservé cette tendance jusqu'après la conférence de presse du président Truman. Les cours ont fléchi par la suite en même temps que le volume des transactions diminuait.

Cours fournis par Barry & McManamy Membres de la Bourse de Montréal 4-81, rue St-Pierre Québec TEL. 2-7006

BOURSE DE NEW-YORK

Titres	Haut	Bas	Ferm.
Allied Chem.	193	192	192
Am Can	96½	96¼	96¼
Am Loco	14⅝	—	—
Am Tel	144½	144¼	144¼
Anaconda Cop	28⅝	28⅜	28½
Atchison Rly	100	99¾	99¾
Bethlehem St	29½	28½	28½
Chrysler Corp	53½	53	53
Cons Edison	27	—	—
Del et Hudson	29½	—	—
Douglas Airc	69	68¼	69
Dupont de Nem	54½	—	—
Eastman Kod	43½	—	—
Gen Electr	37½	37½	37½
Gen Foods	47½	—	—
Gen Motors	65½	65¼	65¼
Int Harvester	26½	—	—
Int Nickel	29⅝	—	—
Inter Paper	64½	62½	62½
Kennecott	48	47½	47½
Loews	16½	—	—
Montg Ward	52½	52¼	52¼
N.Y. Central	10½	10½	10½
Packard Motors	3⅝	—	—
Radio Corp	13¼	13	13
Sears Roebuck	52⅝	—	—
South Rly	32	—	—
Stand Oil Nj.	72	71⅝	72
Texas Corp	63	—	—
United Aire	24½	24¼	24¼
U.S. Steel	24¼	24⅛	24¼
Westg Electr	28⅝	—	—

Plus de beurre que l'an dernier

La production de beurre de crémerie au Canada en septembre accuse une augmentation de 4 p. 100 sur le total correspondant de l'an dernier. Toutes les provinces, sauf l'Ile du Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan, participent à l'augmentation. Il y a diminution de 2 p. 100 dans la production totale du Canada au cours des neufs premiers mois de l'année.

La production de septembre cette année est de 32,215,000 livres, contre 30,988,000 le mois correspondant de l'an dernier, tandis que la production des neuf mois terminés en septembre atteint 228,319,000 livres, contre 231,694,000 livres pour la même période de 1948.

La production de fromage cheddar en septembre s'élève à 14,460,000 livres, contre 10,658,000 livres en septembre de l'an dernier, ce qui porte le total cumulatif des neuf mois à 89,855,000 livres, contre 75,910,000 livres la même période de l'an dernier.

La production de produits de lait concentré au cours du mois tombe à 33,876,000 livres, de 40,432,000 livres qu'elle était le même mois de l'an dernier. Au cours de la période cumulative, la production atteint 302,057,000 livres, contre 320,720,000 udrant la période correspondante de 1948.

Entrées de véhicules

En septembre, les véhicules étrangers qui entrent au Canada avec permis de voyageurs s'élèvent à 264,500, soit une avance de 4 p. 100 en comparaison du même mois l'an dernier. Durant les neuf premiers mois de l'année, les entrées ont atteint 1,717,500, contre 1,573,400 au cours de la même période de l'an dernier, augmentation de 9 p. 100.

Augmentation brusque

Les expéditions d'amiante par les mines canadiennes augmentent brusquement en août pour atteindre un niveau mensuel sans précédent de 72,100 tonnes, contre 64,700 le mois précédent et 64 200 le mois correspondant de l'an dernier.

A cause de la baisse de la production à la suite des différents ouvriers au cours des premiers mois de l'année, les expéditions des huit premiers mois de 1949 n'atteignent que 291,576 tonnes contre 456,196 l'an dernier.

Plus de beurre en stock

Les stocks de beurre de crémerie dans neuf cités du Canada le 14 octobre atteignent 54,164,000 livresvres, contre 32,386,000 à la date correspondante de l'an dernier. Les stocks sont plus élevés dans chacun des neuf centres, sauf Québec et Vancouver.

Consumers Glass Co., Ltd. dividende régulier trimestriel de 37 1-2 cents par action, payable le 30 novembre, pour les actionnaires inscrits le 28 octobre; ex-dividende le 27 octobre.

AVIS PUBLIC

Province de Québec,
Comté de Lotbinière,
Municipalité St-Sylvestre
de Beaurivage Village.

Avis public est par les présentes donné par le soussigné que des soumissions cachetées seront reçues d'ici au cinq novembre 1949 pour la construction :

1° d'une caserne de pompiers;
2° d'une tour de séchage pour boyaux;
3° de trois citernes.

Le tout suivant les plans et devis visibles au bureau du maire de la municipalité, M. Gérard Côté.

Donné à St-Sylvestre,
le 18 octobre 1949.

CAMILLE LANDRY,
Sec.-trésorier.

La formation de notre système bancaire est un exemple à suivre

MONTREAL, 21. — (Spéc.) — "Le plus sûr moyen d'arriver à la perfection dans un domaine comme la banque, est une lente évolution. Il est, en effet, bien dangereux de tenter des expériences dans le domaine financier. Il n'existe pas de laboratoire où l'on puisse sans crainte faire l'essai des théories nouvelles. Il faut expérimenter sur la réalité, risquant à tout instant de compromettre la fortune des êtres humains, et leurs conditions de vie. L'échec de l'expérience serait de nature à produire des conséquences désastreuses. La façon sage, lente et progressive dont s'est bâtie peu à peu la banque au Canada, s'adaptant graduellement aux besoins nouveaux et se perfectionnant sans cesse, pourrait aujourd'hui servir d'exemqple, à d'autres institutions similaires, et, sur le plan politique, aux hommes publics de plus d'un pays. Nous vivons une époque troublée de luttes violentes entre les classes de la société, une époque d'exériences audacieuses dans le domaine économique. Le système bancaire canadien enseigne dans son évolution à tous ceux qui ont entre leurs mains la responsabilité du bien-être des peuples, la prudence avec laquelle il convient d'effectuer toute modification tant soit peu radicale dans les structures économiques, sociales ou politiques d'une nation."

C'est ce qu'a déclaré M. Louis-J. Trottier, c.a., docteur en sciences commerciales et gérant général adjoint de la Banque Provinciale du Canada, devant The Chartered Accountants Studients Society de Québec, à l'hôtel Queen's, jeudi le 20 octobre.

M. Trottier a tout d'abord retracé l'histoire de la Banque au Canada, dont les origines remontent à 1817, date de la fondation de la Banque de Montréal.

Le conférencier a remonté plus loin encore, montrant l'influence des systèmes bancaires américains et anglais sur notre propre système. Il a montré l'évolution de ce système en même temps que l'évolution économique du pays. Il a exposé les principales causes d'ordre politique, géographique et économique qui ont influé sur l'évolution de la banque. M. Trottier s'est attaché tout particulièrement à expliquer le caractère distinctif de notre système, qui est la municipalité des succursales, ce qui assure sa stabilité.

Et pour compléter le tableau qu'il a donné de notre système bancaire, l'assistant-gérant général d ela Banque Provinciale du Ca nada a donné une idée de l'ampleur actuelle de ce système, disant, entre autres choses, que notre pays est celui, après l'Ecosse, où il y a le plus de bureaux de banques par habitant, soit 1 par 3,900 habitants. M. Trottier a parlé brièvement de nos coopératives de crédit et de nos caisses d'épargne, "deux groupes d'institutions importantes bien qu'ils ne fassent pas partie du système de nos banques commerciales".

Le conférencier a conclu en déclarant que l'actif en espèces des banques et leur actif facilement réalisable rapportent peu, ce qui explique que ces institutions se trouvent dans l'impossibilité de payer sur leurs dépôts d'épargne un intérêt élevé et que le souci de maintenir une forte liquidité afin de pouvoir en tout temps honorer tous les retraits quelles que soient leur nature et leur étendue, explique pourquoi la banque, au Canada, du moins, ne fait pas de prêts à long terme.

Marché des grains

WINNIPEG

Cours fournis par Eugène Bois, limitée, courtier en grains. Carré Parent. Tél.: 4-2411

PRIX COMPTANT

Avoine : 2 C W, 81½; Ex 3 C W, 79; 3 C W, 78½; Ex 1 feed, 78½; 1 feed, 77½; 2 feed, 74⅜; 3 feed, 72⅜.
Lin : 1 C W, 379½; 2 C W, 374½; 3 C W, 354½; 4 C W, 349½.
Orge : 1 C W 6 rangs, 161¼; 1 C W 2 rangs, 153¼; 3 C W 6 rangs, 159¼; 2 C W, jaune, 147¼; 3 C W jaune, 145¼; 1 feed, 143¼; 2 feed, 140¼; 3 feed, 135.
Seigle : 1 C W, 155¼; 2 C W, 155¼; 3 C W, 152¼; 4 C W, 145¼.
Blé : 1 Northern, 236; 2 Northern, 233; 3 Northern, 231; 4 Northern, 228; 5 Northern, 216.

PRIX A TERME

	Haut	Bas	Ferm.
Avoine :			
Mai	79⅞	79½	79½
Octobre	81⅝	81⅜	81½
Décembre	79½	79¼	79⅜
Orge :			
Mai	139⅞	138⅞	138⅞
Octobre	148¾	147¼	147¼
Décembre	142¾	141¼	141½
Seigle :			
Mai	160¾	158½	158½
Octobre	157⅞	155¼	155¼
Décembre	156⅞	153⅞	154⅞
Lin :			
Octobre	379¾	379½	379½
Décembre	370⅞	370¼	370½

Moins de caoutchouc consommé en août

La consommation de caoutchouc baisse légèrement en août, le total du mois s'établissant à 9,789,600 livres contre 8,840,700 le mois précédent. La consommation de caoutchouc naturel diminue pour s'établir à 5,448,100 livres contre 5,493,600, ainsi que celle de caoutchouc récupéré, 1,684,000 livres contre 1,747,600, tandis que la production de caoutchouc synthétique augmente à 2,657,500 livres, de 2,599,600 qu'elle était le mois précédent.

La production domestique de caoutchouc synthétique monte à 9,959,000 livres en août, contre 9,226,600 livres le mois précédent, et celle de caoutchouc récupéré à 681,000 livres contre 310,300.

A la fin du mois, les stocks de caoutchouc nature sont de 11,941,400 livres, contre 11,715,200 en juillet; caoutchouc synthétique, 13,036,800 livres contre 11,887,000; et caoutchouc récupéré, 3,588,500 livres contre 3,295,000.

Dominion Stores, Ltd. dividende rébulier trimestriel de 37 1-2 cents par action payable le 15 décembre, pour les actionnaires inscrits le 18 novembre; ex-dividende le 17 ...

Hausse de l'indice du cours des valeurs

	13 octobre 1949	6 octobre 1949	15 sept. 1949
	(1935—1939=100)		
Indice des prix au portefeuilliste			
(106 actions ordinaires)	114.3	112.4	110.4
82 industries	107.9	105.8	102.6
16 utilités publiques	122.6	120.9	125.4
8 banques	138.7	138.5	135.8
Indice des prix des titres miniers —			
(30 actions)	91.6	90.7	89.4
25 or	74.2	73.9	74.9
5 bas métaux	123.8	123.3	117.3

Produits agricoles

PRIX DU BEURRE, DES OEUFS ET DES PATATES

PRIX DU BEURRE

No 1 pasteurisé	59½
Québec, 92 pts	59

PRIX DES OEUFS

	A-Commerçant	B-Grossistes	D-Com. Exch.	D-au détail
AG	66 —	69 —	60-63	77-79
AM	50 —	53 —	49-50	61-62
AP	42 —	45 —	40 —	53-55
B	52-50	53-55	51 —	61-65
C	37-39	40-42	38 —	48-52

A — Les commerçants cotent pour les oeufs classés, caisses gratuites.
B — Les grossistes cotent aux détaillants.
C — Prix de clôture au Canadian Commodity Exchange, minimum de 50 caisses.
D — Prix de détail pour le consommateur.

PRIX DES PATATES

Québec, 75 lbs, No 1	$1.20-$1.35
Québec, No 2, 75 lbs	$0.90-$1.00
N.-B., No 1, 75 lbs	$1.25-$1.35
I. P. E., No 1, 75 lbs	$1.40

Les arrivages d'oeufs locaux suffisent amplement à la demande. Les prix ont monté de quelques cents cette semaine.

Les arrivages de volailles aux postes d'abatage sont soutenus. La demande des oiseaux pesants ralentit. Il y a accumulation des oiseaux plus légers. Les prix sont à peu près les mêmes.

Poulets 5 lbs et plus A-Lait 43. B 40. C 32
Poulets 5 lbs et plus A- 34. B 32. C 28

MONTREAL, 20. (BUP). — Le prix du beurre est demeuré stable, hier, sur le marché des denrées canadiens et seulement 150 boîtes ont changé de mains, comparativement à 600, la veille. Les prix des oeufs ont fléchi. Les A-Gros ont perdu 2 cents la douzaine à l'offre; les A-M., 1 cent, et les B, 4 cents.

Les prix des oeufs ont aussi fléchi sur les marchés libres de gros. La tendance des prix a été incertaine, à mesure que les arrivages s'accroissaient. En petits lots vendus aux détaillants, les prix des oeufs ont baissé. Dans les deux cas, les prix ont été réduits d'environ 4 cents la douzaine, pour les oeufs de catégories supérieures.

Les prix des patates n'ont pas changé. Un total de 14 wagons sont arrivés hier et il en restait 53.

La dévaluation : un avertissement, dit M. Francis Truslow

MONTREAL, 21 — Spéc. — "L'avertissement que nous donne la dévaluation n'est pas seulement que la monnaie à cours forcé est une faillite mais, bien plus, que la liberté humaine devra être restreinte davantage dans les pays qui ont pris cette mesure afin que la dévaluation produise les fruits qu'on en attend" a déclaré mercredi soir M. Francis-Adams Truslow, président du Curb de New-York devant les membres de la Bourse et du Curb de Montréal et autres financiers de la Métropole.

Présenté par M. Jacques Forget, président de la Bourse de Montréal, qui a commenté la nouvelle de la confiscation du discours de l'orateur par les douaniers canadiens, disant que c'était faux et que cette affaire était le résultat d'un malentendu, M. Truslow a observé qu'il est bien possible que les principaux pays qui ont dévalué leurs monnaies l'aient fait dans le but de ramener la libre convertibilité et le rétablissement d'un marché libre des changes. Il a ajouté, toutefois, qu'on avait le droit d'être sceptique sur ce point.

Il est plus probable, a-t-il dit, que ces pays soient forcés d'établir de nouveaux contrôles pour augmenter leur production. La dévaluation est une mesure politique et commerciale qui, par son caractère artificiel, vise à augmenter les exportations dans les pays de la zone du dollar et qui ne semble pas faire partie d'un programme monétaire de longue haleine. A moins que le commerce international ne puisse s'ajuster continuellement aux conditions changeantes qui se reflètent sur un marché international libre pour les monnaies, on doit s'attendre à ce qu'une nouvelle scission se produise entre les taux d'échange officiels et la réalité économique.

La réponse à toutes ces questions réside dans la façon dont nous nous servirons de l'expérience du passé pour résoudre les difficultés éternelle qui se soulèveront dans l'avenir, a conclu le conférencier.

M. Truslow a été remercié par le brigadier A.-E.-D. Tremain, président du Curb de Montréal.

Production de charbon accrue en septembre

Contrairement à la tendance à la baisse des mois précédents, la production canadienne de charbon en septembre est de 8. p. 100 supérieure à celle du mois correspondant de l'an dernier. La production de neuf premiers mois de l'année est de 2 p. 100 plus élevée que celle de la même période de 1948. Les importations du mois accusent une baisse de 56 p. 100 sur l'an dernier et celles de la période cumulative, de 30 p. 100.

D'après les chiffres provisoires, la production canadienne est de 1,703,600 tonnes en septembre, contre 1,578,500 tonnes l'an dernier. La production au cours des neuf premiers mois est de 13,134,300 tonnes, au regard de 12,906,000 tonnes pour la même période de l'an dernier.

Une première émission

La paroisse de Notre-Dame de St-Hyacinthe, qui n'était pas encore venue sur le marché, a vendu lundi midi une émission de $108,500. L'emprunt comprenant $33,000 à 3 p.c. 1950-59 et $75,500 à 3 1-2 p.c. 1960-64 a été adjugé au prix de 99.06 à la Banque Canadienne Nationale et Desjardins, Couture, Inc. L'argent coûtera à la municipalité un loyer moyen net de 3.522 p.c. Un solde de $54,500 formant partie de l'échéance de 1964 sera remboursé à cette date au moyen d'un emprunt de renouvellement, pour le même montant, qui sera émis en 1964 pour une période addition...

Le marché des monnaies

New-York, 21, (UP) — La livre sterling anglaise pour livraison immédiate et les livres pour livraison future de même que le dollar canadien ont fléchi par rapport au dollar canadien sur le marché monétaire libre de New-York hier. La livre pour livraison immédiate a perdu 1-16 de cent à $2.80 5-16 et les livres, à 30 jours, et à 90 jours, 1-8 de cent à $2.80 1-2 et $2.81 respectivement. Le dollar canadien a aussi perdu 1-16 de cent à $.90 11-16 cents.

La livre sterling de la Nouvelle-Zélande a monté contrairement à la tendance, inscrivant un gain de 1 cent à $2.79 1-2. Le franc suisse a haussé de .0004 à $2.16 cents. Le franc français a baissé de 1-8 de cent à .0228 3-4 et la roupie indienne, de .0002 à 21.08.

Charlesbourg a vendu une petite émission

Le village de Charlesbourg dans le comté de Québec, a vendu lundi soir un emprunt de renouvellement de $19,000 par séries quinze ans. L'émission comprenant $5,000 à 3 p.c. 1950-59 et $14,000 à 3 1-2 p.c. 1960-64 a été adjugée au prix de 99.05 à J.-E. Laflamme, Ltée. Le coût net de l'argent emprunté est de 3.535 p.c. Un solde de $11,600 formant partie de l'échéance du 1er novembre 1964 sera payé à cette date au moyen d'un emprunt renouvellement, du même montant, qui sera émis pour une période additionnelle de quinze ans.

La finance précédente du village de Charlesbourg avait été faite en 1939 lors de la vente de $23,000 d'obligations à 4 p.c., séries dix ans, au prix de 98.

Très belle finance de la cité de Lachine

La Cité de Lachine a fait, lundi soir, une finance très avantageuse. Venant sur le marché pour la première fois depuis un an, cette municipalité a vendu $700,000 d'obligations par séries quinze ans au prix de 98.77 pour $169,000 à 2 3-4 p.c. 1950-56, $85,000 à 3 p.c. 1957-59 et $446,000 à 3-4 p.c. 1960-64. L'émission a été adjugée à un syndicat composé de Mills, Spence et Co. Ltd et McLeod, Young, Weir et Co. Ltd. L'argent coûtera à la corporation un loyer moyen net de 3.30899 p.c. Un solde de $291,000 formant partie de l'échéance du 1er novembre 1964 sera payé à cette date au moyen d'un emprunt de renouvellement du même montant pour une période additionnelle de dix ans.

La finance précédente de Lachine avait été faite en octobre 1948 lors de la vente de $307,500 d'obligations à 3 2-4 p.c. séries vingt ans, au prix de 97.99, le loyer net de l'argent ayant alors été de 3.406 p.c.

Les denrées

New-York, 21, (UP) — Les options du café ont dirigé un mouvement de hausse dans les prix sur le marché des denrées hier. Ces options ont monté de 1-2 cent la livre, soit la limite permise pour une seule séance.

Et le passage du bill prévoyant des prêts à 90 p.c. de la parité pour une année encore a provoqué un mouvement de hausse dans les prix des grains et du coton. Le marché des porcs a été peu actif et les prix ont été de stables à 25 cents plus hauts pour les animaux de catégorie supérieure.

Bourse de Londres

Londres, 21, (UP) — La liste a continué de s'effriter hier à la Bourse de Londres. Les remarques de l'économiste américain, le docteur Edwin Nource, qui se retire du nombre des conseillers bué à augmenter le passimisme du président Truman, ont contribué chez les opérateurs anglais.

A midi, les industriels dirigeants ont subi une pression très forte à la baisse. Ils ont perdu 2 shillings ou plus. Les pétroles ont été durement frappés aussi. Les ventes n'ont pas été nombreuses dans les mines d'or.

Aux propriétaires de Brûleurs TIMKEN

Vous possédez le système de chauffage le plus économique et le plus efficace qui soit. Prenez-en bien soin ! Assurez-vous qu'il vous donne toujours son plein rendement. Confiez-en l'entretien et la réparation aux experts qui donnent le véritable service "TIMKEN" et qui travaillent avec les pièces et l'outillage authentiques. Appelez 4-2421.

JAY BOUCHARD INC.
97 Côte ... QUEBEC Tél. 4-2421

Installation du nouveau curé de Sainte-Sophie

Ste-Sophie, Mégantic (DNC) — L'installation de M. l'abbé Rosaire Proulx, nouveau curé de la paroisse de Ste-Sophie, a donné lieu à une belle cérémonie religieuse. Cette cérémonie a été présidée par M. l'abbé Alf. Boulet, vicaire forain, et curé de Plessisville. Un bon nombre de paroissiens de Ste-Sophie étaient allés en cortège chercher leur nouveau curé à Plessisville.

Au moment où le nouveau curé pénétrait dans l'église, M. l'abbé Godin, vicaire actuel, donna la lecture de la lettre de nomination de Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec.

M. le curé Duval, de St-Ferdinand présenta le nouveau curé à ses paroissiens en termes très appropriés. Il rappela aux paroissiens quel est le rôle du prêtre dans une paroisse et quels sont les devoirs de ceux-ci à l'égard de leur curé.

Il rappela également le souvenir de notre regretté A. Chouinard et nous cita ses propres paroles, lors de son passage ici l'été dernier, à l'occasion des services anniversaires de son frère et de sa belle-soeur: "Je veux célébrer ces services immédiatement car je sais que je ne pourrai me rendre aux 12 mois".

Il voyait ses forces diminuer, après avoir donné le meilleur de lui-même et usé sa vie et ses dernières forces pour ses paroissiens. Il a vécu ici de beaux jours de grande épreuve.. Au lendemain de la destruction de son église, il disait: "Le malheur nous a frappé mais avec le secours de la Ste Vierge, nous allons nous relever". Et c'est bien ce qu'il a fait, car il a laissé une des plus belles et des plus riches églises des environs.

C'est une nouvelle épreuve que vous subissez en perdant ce dévoué curé, dit le prédicateur. Ne l'oubliez pas dans vos prières. D'un autre côté, soyez heureux et contents de recevoir M. l'abbé R. Proulx. Homme de Dieu, ce prêtre vient faire ici l'oeuvre du bon Dieu. Ses pouvoirs sont grands. Si vous voulez bien collaborer avec lui il vous dirigera du berceau à la tombe et jusqu'à l'éternité.

Je demande pour lui le respect car il vient ici dépenser sa vie pour sauver vos âmes. Je termine en souhaitant à M. l'abbé Proulx une vie intéressante comme l'ont eue ses prédécesseurs. Soyez attachés à votre prêtre et priez pour lui.

A la fin de la cérémonie le nouveau curé adressa la parole à ses nouveaux paroissiens. Il remercia tous ceux qui étaient venus le reconduire ainsi que les nombreux prêtres présents à cette cérémonie. Il se dit heureux d'être promu à la cure de Ste-Sophie, malgré le souvenir émouvant d'avoir eu à quitter les paroissiens de Deschambault. "J'ai goûté, dit-il de belles heures dans cette paroisse". Il en profita pour remercier les âmes généreuses de la paroisse qu'il quitte à regret, ainsi que ceux qui ont désiré garder l'anonymat dans leur générosité.

Il remercia également son père, qui était présent, de toutes ses bontés à son égard et manifesta son chagrin de ne pas avoir la présence de sa vieille mère, retenue chez elle par la maladie. Je demande dit-il le secours de vos bonnes prières afin que je sois digne de cette grande mission que Dieu m'a confiée.

La cérémonie se termina par un salut solennel du T. S. Sacrement. M. le curé R. Proulx officiait, accompagné de MM. les abbés Emile Hébert, curé de Bienville, et Alexandre Lacroix, de St-Jean-Baptiste-Vianney. Voici la liste des prêtres qui assistaient à la cérémonie: MM. les abbés Alf. Boulet, V. F., A. Taillon, curé de St-Norbert; Emile Boutin, aumônier du Mont-Villeneuve; Edgar Marcoux, aumônier de l'hôpital St-Julien, et Laurent Nicole, vicaire à Plessisville.

Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS

Il vous faut peut-être des Dodd's PARCE QUE — si les reins sont défectueux, l'excès d'acides et les déchets toxiques restent dans l'organisme. Des maux de dos, maux de tête et une sensation de fatigue s'ensuivent. Les Pilules Dodd's pour les Reins aident les reins à reprendre leur fonctionnement normal, vous aident à vous sentir mieux, à mieux travailler, mieux jouer. Exigez les véritables Pilules Dodd's pour les Reins, une remède favori depuis plus d'un demi-siècle. 157F

Pilules Dodd's POUR LES REINS

-Aujourd'hui tout comme hier-

Dernier hommage à Mme Léopold Tremblay

MONTMORENCY — Mme Léopold Tremblay, née Alberta Grenier, décédée le 11 octobre, à St-Grégoire, à l'âge de 56 ans, a eu d'imposantes funérailles en l'église paroissiale, en présence d'une foule de parents et d'amis de la famille.

La levée du corps était présidée par M. l'abbé Emilien Martel, qui chanta également le service, assisté du R. P. Ernest Poulin, des Pères du Sacré-Coeur, et M. l'abbé Ernest Rancourt, comme diacre et sous-diacre.

Au départ du salon mortuaire, le deuil était conduit par son époux, Léopold Tremblay; sa belle-mère, Mme Elumina Tremblay; ses fils: MM. Lucien, Charles-Aimé, Gilbert, Geo.-Henri, Marc-Edouard, et sa fille, Lucienna Tremblay; ses petits-fils: Yvon, André, Suzette et Mariel; ses frères et soeurs: Laura Grenier(Vve Aimé Vézina), Ovila Grenier, David, Wilfrid, Lucienne, Emilien et Lucien Grenier; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mmes Ovila Grenier (Marie-Louise Lachance), David Grenier (Hélène Guay), Wilfrid Grenier (Béatrice Fortin), Emilien Grenier (Emilia Chauvette), M. Omer Lafrance, M. et Mme Chs Tremblay, M. et Mme Henri Tremblay, M. et Mme Roland Tremblay, M. et Mme Camille Landry (Germaine Tremblay); ses neveux et nièces: Charles-Aimé, Arthur, Henri, Willie, Lauretta ,René, Rosario, Fernand Vézina, Lucien, Ovila, René, Lucienne, Thérèse et Muriel Grenier, Jeannine, Nicole, Jean-René et Lise Grenier, Jean-Marc, Madeleine, Marcelle Grenier, Thérèse et Georgette Tremblay, Jovette, Suzanne, Gaston, Roger, Marcel et René Tremblay. A la suite de la famille, nous avons remarqué: MM. Alb. Gingras, Joseph Leclerc, Alias Boudrault, Raoul Girard, Ephrem Côté, Jos. Boucher, Euclide Tremblay, Xavier Tremblay, Belony Lefebvre, Raoul Lefebvre, Lucien Lefebvre, Wellie Lefebvre, Armand Boily, Jos. Archibald, Frank Archibald, Nap. Mercier, Chs-Aimé Fortin, Chs Fortin, Henri Allard, Claude Allard, Philippe Allard, Guy Allard, René Fortin, Eug. Dubé Treflé Duchesne, Arthur Bergeron, René Côté, Jos. St-Hilaire, Amédée Fournier, C.-E. Roy, Rosaire Duchesne, Gérard Tremblay, E. Boutet, M. Breton, Ulric Gagné, C. Cloutier, Francis Tremblay, Paul-Henri Tremblay, Z. Courcy, Léonard Côté, Roland Mathieu, Moïse Lafrance, Harry Vermette, Adrien Plante, Paul-Henri Côté, Néré Tremblay, Ed. Dufour, Geo.-E. Mathieu, Geo. Lessard, J. Simard, Adélard Morin, Albéric Belley, Isidore Deschênes, Ph. Lamontagne, Alph. Comeau, Albert Simard, Ernest Simard, Robert Watson, Albany Tremblay, Alfred Tremblay, Raoul Hardy, Lionel Deblois, Arthur Mathieu, Etienne Fortier et plusieurs autres.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Notre-Dame-de-Lorette

Nouveau vicaire. — (DNC) — M. l'abbé Joseph Champagne a été nommé vicaire à notre paroisse, en remplacement de M. l'abbé Rosaire LaHaye.

Mois du rosaire. — Chaque soir, à 7 h. 30, exercice du mois du Rosaire. Le chant est fait pas les élèves du couvent.

Visite de religieuses. — La semaine dernière deux religieuses de l'Immaculée-Conception étaient de passage dans la paroisse. Elles ont visité les classes pour la Ste-Enfance.

Mariages. — M. Jean-Paul Pouliot, de Québec, et Mlle Yolande Dorval.

— M. Adrien Fiset et Mlle Julienne Huot.

Fermières. — Lundi, le 3 octobre, avait lieu la réunion mensuelle des Fermières. L'assistance était nombreuse. Les dames des Saules étaient ou programme pour les démonstrations de tissage, de couture et de déclamations. Elles ont aussi servi le goûter. A cette réunion eut lieu la distribution des prix décernés aux fermières lors de l'exposition locale.

Service anniversaire. — La semaine dernière a été chanté le service anniversaire de M. Antonio Boiteau, de St-Ange.

Visiteurs. — M. l'abbé Fortin, du séminaire de St-Georges-de-Beauce; M. l'abbé Alfred Simard, aumônier diocésain des scouts, et M. l'abbé Ros. LaHaye, aumônier de l'orphelinat d'Youville, étaient au presbytère dernièrement.

Heure sainte. — Dimanche le 9, heure d'adoration prêchée par M. l'abbé Yvon Roy, vicaire dominical.

Lacordaire. — Ce même soir, à la salle du couvent, réunion des Lacordaire et Jeanne d'Arc, M. Pelletier, de l'université Laval, donna une très intéressante causerie. M. l'abbé Jos. Champagne, vicaire, a été nommé leur aumônier.

Les 25 ans de service du Lt. Albert Gauvin dans la brigade des incendies

● Le lieutenant Albert Gauvin, de Montréal, célébrait récemment ses 25 années de service dans la brigade des incendies de la métropole. Cet anniversaire a donné lieu à une imposante réunion de parents et amis qui profitèrent de la circonstance pour offrir leurs voeux au jubilaire. La photo reproduite ici a été prise au cours d'un dîner qui lui était offert. On y remarque au centre, le lieutenant Gauvin, les membres de sa famille et un fort groupe d'amis. Le jour de la fête, une adresse a été lue par Mlle Andrée Massé, puis une bourse fut présentée au jubilaire.

St-Charles de Mandeville

BAPTEMES. — (DNC) — Le 10 octobre, Joseph-Luc, enfant de M. et Mme Benoit Bergeron (Diane Desaulniers). Parr. et marr., M. et Mme James Bergeron, grands-parents de l'enfant. Porteuse, dame Léo Morin de St-Gabriel de Brandon, tante de l'enfant.

Le 12, Joseph-Yvon-Richard, fils de M. et Mme Lionel Rocheleau (Irène Bernèche). Parr. et mar., M. et Mme Wilbrod Bernèche, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Fernande Savoie.

Le 13, Joseph-René-André, fils de M. et Mme André Bergeron (Pauline Martin). Parr. et marr., M. et Mme Hervé Bergeron, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Jeannette Bergeron, tante.

Le 16, Marie-Nicole-Pauline, enfant de M. et Mme Albert St-Jean (Mabel Bussière). Parr. et marr., M. et Mme Léonore Bussière, oncle et tante. Porteuse, dame Bussière, grand'mère.

DECES. — Le 8 octobre, est décédé M. Alphonse Prescott, à l'âge de 57 ans et 2 jours. Il était l'époux de Marie-Anne Roy.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils: Henri et Rosaire; deux filles: dames Julbert Laurence (Albertine), et René Lanoie (Jeanne), de St-Gabriel.

Douze petits-enfants, Rosaire Fleurette, Léo, Lionel, Rita, Diane, Fernand et Yvon Laurence, Colette, Bernard et Robert Prescott, Francine Lanoie. Un frère: M. Tréfle Prescott.

M. le curé Léo Paquin fit la levée du corps et chanta le service, assisté des abbés Gaboury, curé de St-Didace et Guilbeau, vicaire à St-Gabriel.

La quête fut faite par son gendre, M. René Lanoie, et son neveu, M. Armand Parent. Les porteurs étaient MM. René Lanoie, Armand Parent, Fidèle Robert, Roméo Roy, Victorin Prescott et William Paquin; ses cinq neveux.

On remarquait dans le cortège, son épouse, ses fils et filles, ses gendres, M. Julbert Laurence et ses belles-filles, Mme Rosaire Prescott et petits-enfants; son frère et sa épouse. M. et Mme Treflé Prescott; ses beaux-frères et belles, MM. et Mmes Joseph Paquin, Hervé Beaudoin et leur fils Gérard, Euclide Roy, Octavie Prescott; ses neveux et nièces: dame Fidèle Robert, MM. et Mmes Armand Parent, Roméo Roy, dame William Paquin, M. et Mme Léo Roy, dame Donat Roy, M. et Mme Vio Roy, dame Victorin Prescott, MM. et Mmes Eugène Prescott, Eugène Lompré, Henri Roy, Etienne Piette, ainsi qu'un nombre considérable d'autres parents et amis.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

St-Bernard (Dorc.)

Visite pastorale. — (DNC) — Lundi le 17 oct., M. le curé J.-A. Grenier et les paroissiens de St-Bernard avaient le bonheur de recevoir pour la 1ère fois la visite de Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec.

Il était accompagné de son secrétaire, Mgr Paul Nicole, du R. P. Rioux, a.a., et du R. P. Lefebvre, p.b. Assistaient aussi à la cérémonie, MM. les abbés Arthur Gagnon, et Ls-Ph. Garon.

L'entrée solennelle à l'église eut lieu à 2 heures, suivie de la confirmation.

140 enfants furent confirmés; 74 garçons et 66 filles. M. Gaudias Brousseau, marguillier en charge et son épouse représentaient les parrains et marraines.

L'assistance nombreuse à tous les pieux exercices et les communions ferventes disent combien nous apprécions les bienfaits de la visite pastorale.

KIK COLA

6 verres pour 11c

Embouteillé par F.-A. FLUET, ENR., Québec

au Canada comme ailleurs, le sang des martyrs à été une semence de chrétiens

L'année 1649 sonnait le glas de la chrétienté naissante en Canada.

Avant de rendre le dernier soupir, Brébeuf et ses compagnons ont peut-être pensé que c'en était fait de l'Eglise catholique au Canada; ils avaient assisté à l'incendie de leurs chapelles et maintenant on leur enlevait la vie.

A cette époque il n'y avait qu'une cinquantaine de Missionnaires au pays et à peine quelques milliers de convertis.

Jusqu'en 1665, le colon canadien, sans cesse traqué par l'Iroquois féroce, risque sa vie pour assurer la fertilité du sol de la Nouvelle-France.

Mais, l'héroïsme des saints martyrs et la tenacité des défricheurs ont suscité une ferveur nouvelle pour les missions de la Nouvelle-France.

En 1949, après 300 ans, le Canada compte au delà de 5,000,000 de catholiques.
10,500 prêtres exercent le ministère au pays.
3,000 missionnaires l'exercent en pays étrangers.
14 archidiocèses, 35 diocèses, 8 Vicariats apostoliques.
Plusieurs milliers de religieux et de religieuses.

Ne l'oublions pas, le Canada est devenu grand et prospère parce que des missionnaires y sont venus au commencement implanter le flambeau de la foi et de la civilisation

PAYEUR PUBLICITÉ

L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

Secrétariat national — 3 boulevard Charest, Québec, P.Q.

L'ACTION CATHOLIQUE
JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Boulevard Charest, Québec
Imprimé et édité par la compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE, Limitée
Boulevard Charest, Québec
Tél.: Echange privé: 2-4771
J.-ERNEST BEAUBIEN président
EMILE CASTONGUAY gérant général

ABONNEMENT

Québec et Lévis par porteurs: $7.50 par année; $3.75 pour six mois; $1.90 pour trois mois $0.65 pour un mois.

Au Canada en dehors de Québec et Lévis, $6.50 par année $3.25 pour six mois ou $1.65 pour trois mois; $0.60 par mois.

Aux Etats-Unis, par malle $7.50 par année; $3.75 pour six mois ou $1.90 pour trois mois.

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, MESSE DE REQUIEM, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE, $1.00 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel deux cents.

RECONNAISSANCE OU REMERCIEMENTS POUR FAVEURS OBTENUES 50 cents

Dans le carnet social, ces avis sont chargés à raison de $1.50 l'insertion.

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone, signalez :

2-4771

et demandez le local 4

TOUTES AUTRE ANNONCE CLASSIFIEE

Une insertion 25 mots ou moins — $0.35 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq; chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En tête en noir 25 cents additionnels par insertion, titre caractère plus gras que le 6 pts — maximum 14 pts chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives moins 10%. Contrat d'un an 48 fois le prix de six insertions moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 pts et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion 12 cents la ligne agate.

3 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate.

6 insertions consécutives: 9 cents la ligne agate.

26 insertions consécutives ou plus 8 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 h. a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone si en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

AVIS DE DECES

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

AGENTS EN VILLE

A Québec, vous pouvez donner vos annonces classées aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux dans n'importe quelle succursale des magasins Jos. Côté, ltée, aux tabagies J.-E. Giguère et à la tabagie Cartier.

Agents demandés

AGENTS DEMANDES "PICK TEASE" courses sur cartes. Plaisir pour tous. Profits 100%, échantillons 25 cents. R. BOUCHARD, Boîte 105, Place d'Armes, Montréal 1.
18440—15-10 (6 fs) 6

POUR CHAQUE COMTE non représenté, nous avons besoin d'agents de ventes capable et bien connus. Ecrivez pour renseignements, PELHAM NURSERY, Company, Toronto, Ontario.
18671—21-10 (26 fs) 6

COMPAGNIE MUTUELLE d'Assurance-vie, demande personnes actives dans les comtés de la province. Généreuses commissions et boni, expérience pas nécessaire. Ecrire CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE, 187, ST-JOSEPH, Québec.
18194—8-10 (1 ms) 6

ATTENTION. — Jobber faites plus de $1,000. d'ici les fêtes, prenez agence pour vendre montres portant garantie. Notre ligne est la plus complète au Canada et comprend les modèles les plus nouveaux. Une première commande de $200. à $300. est nécessaire pour obtenir agence. Catalogue gratuit aux personnes sérieusement intéressées. Autres lignes très intéressantes. C.-M. IMPORTING, REG'D. 7903, St-Denis, Montréal.
18274—14-10 (1 ms) 6

SOYEZ VOTRE PATRON

PARTEZ EN AFFAIRES immédiatement, sans capital, chez vous, sans vous déranger. Aucune sollicitation à faire. Travail payant, facile, agréable. Renseignements gratuits. Ecrivez : C. P. 243, Grand'Mère.
17604—24-9 (26 fs) 6

17530—23-9 (26 fs) 6

Appartements à louer

APPARTEMENT A LA HAUTE VILLE près du Château, chauffé, éclairé, meublé ou non, possession immédiate. Références exigées. Conviendrait pour 2 personnes. Appeler : 5-7594.
18621—20-10 (2 fs) 13

Argent à prêter

ARGENT A PRETER. — Commercial Finance Corp. Ltd., 61, D'AUTEUIL QUEBEC. TEL.: 2-6488.
18510—17-10 (1 ms) 15

Crédit Foncier Franco-Canadien

PRET EN PREMIERE HYPOTHEQUE sur maisons construites et en construction à Québec et Sillery. Réalisation rapide. Pas de commission à payer. Notaire et agent d'assurance au choix de l'emprunteur. S'adresser à 72, COTE DE LA MONTAGNE, Québec. TEL.: 4-2468.
17926—1-10 (1 ms) 15

Argent à prêter

ARGENT A PRETER, fonds illimités, pour constructions projetées ou terminées. SAMSON & SAMSON, notaires, 180, boul. St-Cyrille, Québec.
17661—26-9 (1 ms) 15

Armuriers

ARMES A FEU
MAURICE LAVIGUEUR
ARMURIER MECANICIEN
20 ANS D'EXPERIENCE

Réparons armes à feu de toutes sortes. Spécialité, remodelage de carabines, carabines sur commande, mires télescopiques, canons neufs, bleuissage, articles de pêche et de chasse Poly-Choke, Cutts Compensator. Moteurs, canots, 817, rue ST-VALLIER, Québec, TEL.: 2-0525.
18550—19-10 (26 fs) 16-A

CHASSEURS, PECHEURS ATTENTION

Achetons, vendons, réparons armes à feu, fusils, carabines et revolvers. Ouvrage garanti. Vendons fusils et carabines neufs. Avons en magasin canons neufs pour carabines Winchester, Savage, Marlin, Ross, Lee Enfield et Mauser. Aussi perches de lignes. Mouches, réparations de perches de ligne. Vous pouvez commander par malle ou par express. Demandez nos listes de prix. MAISON D'ARMES A FEU DE QUEBEC, JOSEPH BOILY, 151, RUE ST-PAUL, QUEBEC, TEL.: 3-3311.
18096—5-10 (1 ms) 16-A

Articles de ménage

POELE EN FONTE, gris et blanc, de marque "Classic Legaré". S'adresser : LEOPOLD TREMBLAY, 11, rue Allard, Ville Montmorency.
18648—21-10 (2 fs) 18

LAVEUSES. — $119.50 meubles à bas prix : poêles, réfrigérateurs, aussi grand choix de radios, chesterfields, studios, machines "Singer". CROTEAU LTEE, 329, ST-JOSEPH, Québec. TEL.: 5-9426.
18292—12-10 (26 fs) 18

SERVIVE BEATTY AUTORISE

REPARATIONS laveuses pièces de rechange en main. Ecrivez pour réparations et pièces. SERVICE DE LAVEUSE BEATTY 41, Ave Bégin, Lévis, P. Q. — TEL.: 998
16712—22-9 (26 fs) 18 jno

A vendre — Divers

ENVELOPPES de FOURRURE grises ou blanches, neuves. Manteau d'opposum américain, manteau de seal noir. S'adresser : 141½, CREMAZIE, TEL.: 5-6134.
18618—20-10 (3 fs) 21

HARMONIUM en parfait ordre. Statue de la Ste Vierge en bois sculpté. Prix très raisonnables. Appointement : TEL.: 2-1882.
18610—20-10 (6 fs) 21

CHAISE ROULANTE, glacière, poêle, clavigraphes, chesterfield, bureau, garde robes, set à déjeuner et dîner. Neufs et d'occasion, etc. L.-J.-A. DEMERS & CIE, 183, de la Couronne. TEL.: 2-2686.
18297—12-10 (26 fs) 21

VOUS TROUVEREZ toujours les plus bas prix en ville et le plus grand choix de cadeaux chez CHARLES MORENCY, 524, rue STE-THERESE. Spécialités, cadeaux et tapisserie.
18294—12-10 (26 fs) 21

MOULIN "SINGER", électrique et pédale, poêles, sets de chambre, chesterfields, studios, Cuisine, chesterfield-lits, laveuses, radios, glacières, etc. CROTEAU LTEE, 329, St-Joseph, Québec. TEL.: 5-9426.
18291—12-10 (26 fs) 21

DEMANDEZ CATALOGUE pour impressions polycopie (duplicateur), papeterie, articles bureaux, aussi livres divers, estampes de caoutchouc, etc., LIBRAIRIE SIMARD, Enr., 15, MORIN, Québec. TEL.: 4-1514. Commandes postales remplies avec soin.
16675—24-9 (26 fs) 21

BON SURRY de famille "Rubber tire" $125. Wagon double avec boîte, pour cultivateur, $115.00. Engin gazoline 4½ forces $125.00. 40 toises tôle usagée. $40.00. Planches, planchers bois franc usagé $45.00. TEL.: 3-5642.
18657—21-10 (1 fs) 21

MACHINES A COUDRE, Singer, à pédale et électriques. Réparons machines à coudre de toutes marques, garantie d'un an. Pesons moteur et lumière. Aussi hemstich, boutons, boucles recouverts, craquage de jupes. SAMSON SEWING MACHINE, successeur de W. BESSETTE, Enr., 803, rue St-Vallier, Québec. TEL.: 3-0011.
18081—10-10 (26 fs) 21

LAVEUSE "Gaby" à $40.00. Tapis de passage "Welton" marron ramagé, largeur 27 pouces, 3½ verges longueur. $15.00 Accessoires de laboratoire en pirex, 2 bancs, 2 mesures à pieds pour ajuster les chaussures, supports chromés, machines pour poser boutons à pression, le tout à sacrifier. TEL.: 2-6292.
18650—21-10 (2 fs) 21

BON MARCHE

PROCUREZ-VOUS poches vides de patates et légumes directement de : QUEBEC SACKS SUPPLY Enr., 65, rue ST-FRANÇOIS, Québec.
18572—19-10 (26 fs) 21

PANTALONS MILITAIRE $3.49

SOLDAT, AIR FORCE, MARINE, serge laine, bleu, kaki, brun, noir. Etat de neuf. Attention spéciale commande malle. Satisfaction garantie. Catalogue gratis. MAGASIN D'OCCASIONS GENERALES, ENR., 1105, rue ST-VALLIER, Québec.
18507—17-10 (26 fs) 21

MOTEUR "DELCO" $19.50 POUR MOULIN A COUDRE

TAXE NON COMPRISE. — Demandez nos prix de gros ! H. ROBERGE, réparations et vente de moteurs électriques. 507, ST-VALLIER, Québec. TEL. 5-6122.
18154—8-10 (26 fs) 21

SURPLUS DE GUERRE

LE STOCK le plus considérable en ville. Soldats, Aviateurs, Marine. Faciles à vendre, profits intéressants. Demandez notre catalogue. MAGASIN D'OCCASIONS GENERALES, 1105, St-Vallier, Québec.
18624—20-10 (26 fs) 21

NAP. COTE SPORTING GOODS

VENTES : Articles de chasse tels que carabines 30-30, 32 spécial, 44-40, 22 répétitions. Ainsi que toutes les sortes de cartouches. Commandes postales acceptées. RENDEZ-VOUS A : 4, rue St-Joseph, Québec
18055—5-10 (26 fs) 21-A

A vendre — Divers

MACHINES A COUDRE singer et Necchi, électriques ou à pédale, modèle secrétaire, "Reine Anne", portative: $49.50 à $359. CROTEAU LIMITEE, 329, St-Joseph QUEBEC. TEL.: 5-9426.
17523—22-9 (26 fs) 21

A vendre — Divers

POELES "Entreprise": Voyez notre grand choix de poêles charbon, bois, combinés à l'huile, avec souffleur électrique, etc., CROTEAU, LTEE, 329, rue St-Joseph, Québec. TEL.: 5-9426
18560—19-10 (26 fs) 21

Avis divers

GAGNEZ DE L'ARGENT à domicile, à temps complet ou partiel. Apprenez à faire les bonbons à la maison. Gagnez en apprenant. Premier outillage fourni gratuitement. Cours par correspondance. INSTITUT NATIONAL DE CONFISERIE, Enr., bureau de poste DELORIMIER, case 152, Montréal.
17481—22-9 (1 ms) 25

BRAN DE SCIE

A DONNER. — Enorme quantité de bran de scie. S'adresser VAILLANCOURT & GAULIN, St-Laurent, I.O., cté de Montmorency, Québec ou TEL.: 619-r-22, M. Paul-Emile Gaulin.
18672—21-10 (6 fs) 25

Bicycles

C'est aux Etablissements COTTON Inc 104, rue Ste-Hélène, Québec, que vous trouverez toujours les marques de motocyclettes les plus en vogue, et un atelier de réparations conduit par des experts

Les Whizzer, Jawas, CZ 125, Excelsior, Servi Cycle, Phillips sont au plus bas prix, et la fameuse transmission Bi-Matic Whizzer à 2 vitesses est disponible.

Nous demandons garagistes dans tout le Canada pour vendre les fameuses automobiles SKODA et TATRA dont nous sommes les distributeurs au pays.

ETABLISSEMENTS COTTON Inc

104 RUE STE-HELENE, Québec

TEL.: 2-2801
16004—13-8 (70 fs) 28

Bois, charbon, nuile

P. DESHARNAIS. — 332, Marie de l'Incarnation. TEL.: 2-1834. Bois de chauffage de toutes sortes, croûtes, bois mou croûtes bois franc, bois 1ière qualité pour provisions.
18489—15-10 (26 fs) 29

CHABOT & FRERE : Bois de chauffage, merisier, érable, croutes, bois francs, slabs, bouleau. Bois de provision. CHABOT & FRERE, 345, 3ème RUE. TEL.: 4-2020, Québec.
16582—30-8 (52 fs) 29

A.-B. FORTIN. — Bois de chauffage de toutes sortes. Croûtes, slabs, etc., Bois de provision. 945, RUE ST-VALLIER. TEL.: 5-9481
17750—29-9 (26 fs) 29

1,000 CORDES de croûtes secs de 4 pieds, sapin et épinette à sacrifier. $2.50 la corde. JOS. GRENIER, LTEE. Beauport. TEL.: 66-3508.
16270—11-70 (26 fs) 29

Bois de construction

BOIS DE TOUTES SORTES brut et préparé. Merisier à plancher. Moulures, portes, veneer en merisier, B.C. Fir, bois blanc, Masonite, Weldtex, Etchwood, Duratile, Arborite, Ten-Test, Insuli Board. Papiers à couvertures et lambris. JOS. VILLENEUVE & CIE, Limitée, St-Romuald. Appels de Québec: 4-9586. Appels St-Romuald : 36. Président gérant, ALPHONSE GOULET.
17865—17-10 (1 ms) 30 jno

EPINETTE brute et préparée, B.C. Fir, portes, panneaux, moulures, Mégantic board, Masonite, Arborite, papier à ambris, etc. DEMERS & DION, INC. 100, Avenue du Saint-Sacrement. TEL.: 7-3333.
16855—7-9 (1.mer.v. au 4-11) 30

LOT DE PLANCHES de tremble sec, bonne qualité (bois 2 ans). Prix d'occasion. Brut $40. M.P. Préparé $47. M. P. JOS. GRENIER, LTEE. Beauport. TEL.: 66-3508.
18271—11-10 (26 fs) 30

B. C. FIR

B.C.FIR. — 2 x 12, 8 x 12, 10 x 10, 8 x 8, de toutes longueurs. S'adresser sur les lieux : BASSIN LOUISE, Québec, ou à ARTHUR DROLET, Ste-Catherine, cté de Portneuf, Qué.
18396—15-10 (13 fs) 30

Brûleurs à l'huile

BRULEURS A L'HUILE

SURPLUS DE MARCHANDISE à vendre en réduction. Brûleurs de toutes marques et avec accessoires, au plus bas prix. C.-H. LEPAGE, 72-74, Ave Jacques-Cartier, Québec. TEL.: 2-2207.
18493—15-10 (26 fs) 35-A

Bureaux à louer

BUREAUX et ENTREPOTS, rue St-Roch, entre du Roi et de la Reine. Edifice neuf. EUGENE CHALIFOUR, 1601, COTE GIGNAC, TEL.: 7-1627.
17840—1-10 (1 ms) 37

Chambres à louer

2 CHAMBRES à louer pour messieurs seulement. TEL.: 4-8051.
18564—19-10 (3 fs) 44

CHAMBRES A LOUER à : 240, 10e RUE, Québec. Demoiselles de préférence.
18585—19-10 (3 fs) 44

CHAMBRE A LOUER. — Dans St-Sauveur. De préférence personne âgée, références. S'adresser à : 1009, rue ST-VALLIER, Québec.
18601—20-10 (3 fs) 44

ST-SACREMENT. — Chambre et cuisinette meublées, éclairées, chauffées, eau chaude à l'année. Références exigées. S'adresser TEL.: 7-4652.
18591—19-10 (6 fs) 44

$5.00 PAR SEMAINE. — Belle chambre à louer, 1er étage, rue Fraser et des Erables. S'adresser Mlle JEANNE AUDET, TEL.: 3-2381
18616—20-10 (3 fs) 44

FEMMES ET JEUNES FILLES

MAISON RECOMMANDEE. — Chambre à la semaine ou à la journée. Accommodation moderne à prix modique. "AU BON GITE", 110, rue du Pont, près rue St-Joseph.
18558—19-10 (26 fs) 44

Chambres et pension

CHAMBRE avec pension pour monsieur, usage bain, eau chaude. TEL.: 2-5518, 45½, rue d'AIGUILLON, Québec.
18625—20-10 (3 fs) 46

Chirurgiens — Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex externe de Forsyth Dental Infirmary, Boston. Fermé les mardis et jeudis soir. 571, 3e AVENUE, Québec TEL.: 4-3312; 2-4935
18040—6-10 (26 fs) 57

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $4.00 par mois ou 3 mois pour $10.00. GERALD MARTINEAU, 93, rue St-Pierre, Québec, TEL.: 5-5158.
17844—1-10 (1 ms) 60

Clavigraphes

E. LACOULINE, 146, d'Abraham, TEL.: 4-1868. Clavigraphes à louer $4.00 par mois, 3 mois pour $10.00. Réparation, vente d'Underwood et toutes marques, rubans, fournitures de bureau.
18290—12-10 (26 fs) 60

GERARD POULIN, agent exclusif clavigraphes "Smith-Corona", machines à additionner "Corona" et "Precisa". Meubles de bureau. Spécialité : Classeurs en acier. 32, COTE D'ABRAHAM, Québec. TEL.: 2-7917.
18442—15-10 (26 fs) 60

CLEMENT & CLEMENT LTEE, 311, BOULEVARD CHAREST. — Agents exclusifs de la compagnie Underwood TEL.: 2-1422, Québec. Location de clavigraphes Underwood $4.00 par mois ou $10.00 par 3 mois. Réparons et vendons clavigraphes de toutes marques aussi rubans, papier carbone, fournitures de bureaux.
18295—12-10 (26 fs) 60

Commerce à vendre

A VENDRE. — Comptoir-lunch. Prix très bas. 70, COMMERCIALE, Lévis.
18439—15-10 (6 fs) 66

A VENDRE. — Gros commerce de campagne avec propriété et entrepôts. Chiffre d'affaires $100,000. par année. S'adresser à : JULES LEMAY, St-Alexis-des-Monts, cté de Maskinongé, P.Q.
18667—21-10 (35 fs) 66

SALON DE COIFFURE ST-SACREMENT. — Très beau poste d'affaires. Occupation immédiate. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. Charest, Québec. TEL.: 2-8115
17658—26-9 (26 fs) 66

CORDONNERIE. — Beau centre, chiffre d'affaires intéressant. Cause de vente maladie. S'adresser L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. CHAREST, Québec. TEL.: 2-8115.
18287—12-10 (26 fs) 66

HOTEL ET CABINES. — Route Québec-Montréal. Superbe location. Cabines avec eau chaude, douche, toilette. S'adresser : L.-P.-R. THIBODEAU, 323, Charest, Québec. TEL.: 2-8115.
18049—6-10 (26 fs) 66

MAISON DE CHAMBRE, rue Hamel. Maison de 16 pièces plus 3 chambres de bains. S'adresser: L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul Charest Québec. TEL.: 2-8115.
17752—29-9 (26 fs) 66

COMMERCE DE GROS THE ET CAFE. Possession immédiate. Prix très raisonnable. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. CHAREST, Québec, TEL.: 2-8115.
17659—26-9 (26 fs) 66

COMPTOIR-LUNCH avec équipement au complet et stock : $3,700. Pas d'agent TEL.: 7-0079.
18484—15-10 (14 fs) 66

MAGASIN GENERAL. — Restaurant, stock $5,000., chiffre d'affaires $30,000., résidence, entrepôt, route nationale, circuit d'hiver. Prix : $10,000, bonnes conditions. J.-E. LACHANCE, 77, rue St-Louis, LEVIS.
18412—14-10 (v.s. au 29-10) 66

EPICERIE-RESTAURANT

COMPTOIR-LUNCH
DANS CENTRE VILLAGE
COMPREND TOUT LE STOCK
2 FRIGIDAIRES, GROSSE CLIENTELE
MAISON FINIE MODERNE, GARAGE,
GRAND TERRAIN,
BONNES CONDITIONS
T. ROULEAU,
ST-MICHEL, cté de BELLECHASSE
18586—20-10 (3 fs) 66

A CEUX QUI VEULENT OUVRIR MAGASIN
5c. 10c. 15c. à $1.00

Voyez-nous pour lingerie, smallwares, jouets, cadeaux, vaisselle, etc.

AUX PRIX DU GROS SEULEMENT
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONCERNANT
L'OUVERTURE DE MAGASINS
VENEZ VISITER
NOS SALLES D'ECHANTILLONS
OU ECRIVEZ NOUS
POUR PLUS DE DETAILS
15 VOYAGEURS POUR VOUS SERVIR

ALLARD & ROBITAILLE
LTEE

BUREAU CHEF : 72, ST-PAUL, QUEBEC
Succ. à Chicoutimi, Edifice Côté & Boivin
18006—7-10 (v. au 25-11) 66

Couture — Reprisage

FERAIS TROUSSEAU de flanellette pour bébé, comprenant : couches, piqués, jaquettes de flanellette. 70, rue JEANNE D'ARC, TEL.: 5-6290.
18665—21-10 (3 fs) 69

Coupons

COUPONS A LA LIVRE

GRANDE VENTE de flanellette, plaid broadcloth, crêpe, spun. Liste de prix gratis. Gros et détail. S. JARJOUR, MAGASINS de COUPONS, Enr., 422, rue ST-JOSEPH, Québec.
18298—12-10 (26 fs) 69-A

Déménagements

Déménagement

LOCAL et LONGUE DISTANCE. — Pianos, sofas, frigidaires, emballage, storage, assurance, QUEBEC TRANSPORT, 454, ARAGO, TEL.: 3-0760.
18593—20-10 (26 fs) 73

Déménagement, tél. : 2-7526

LOCAL et LONGUE DISTANCE. Compagnie responsable, 20 ans expérience, bien équipée. Van et camions : entreposage, emballage. G. GAGNE TRANSPORT, Enr., 851-865 DE BEAUJEU, Québec, Rés.: 2-3416.
18631—21-10 (26 fs) 78

Electriciens — Plombiers

JULES DION

97 - 99 MORIN, Québec. — Travaux de plomberie et chauffage, électricité exécutés par des ouvriers compétents. Satisfaction garantie. Venez me consulter sans obligation. Assortiment complet de quincaillerie. TEL.: 2-4184
17324—19-9 (1.mer.v. au 16-11) 80

Elèves demandés

PENSIONNAT, EXTERNAT commercial, (télégraphe) Conversation anglaise complète (contient dix fois toutes les autres réunies. Local neuf, moderne. ECOLE LEGARE, 10, Cliff View. TEL.: 2-7230 — 4-5309.
18383—14-10 (1 ms) 81

ECOLE BLUTEAU. — Français, anglais, sténographie, dactylographie, comptabilité, mathématiques. Acceptons élèves de 4ème année. Cours jour et soir. Diplômes aux finissants. Position assurée. 475-477, CANARDIERE, Québec. TEL.: 4-3215.
18608—21-10 (26 fs) 81

Institut THOMAS Institute
COURS COMMERCIAL anglais ou bilingue, anglais, français, sténographie, clavigraphie, arithmétique, comptabilité. Préparation spéciale pour Ecole Technique.
INSTITUT THOMAS INSTITUTE
96, RUE ST-JEAN
TEL.: 2-7490 ou 7-4653, Québec
17823—1-10 (1 ms) 81

Elèves demandés

NOUVELLE METHODE, anglais par correspondance, garantie par écrit, en 2 mois. Beau dictionnaire gratuit. Pour détails. Adresser : S.-F. FORTIER, St-Ubald, Portneuf, Québec.
17632—25-9 (1 ms) 81

ANGLAIS FRANÇAIS, ARITHMETIQUE appris facilement par correspondance, durant vos loisirs, quel que soit votre âge. Ecrivez au département 3, Case postale 191 St-Hyacinthe, Qué.
18301—17-10 (78 fs) 81

COURS PRIVES
CLASSIQUE, latin, grec, français, anglais, philosophie, psychologie, immatriculation et baccalauréat. Composition et littérature, jour et soir. Cours spécial de latin en 60 leçons. Mêmes cours par correspondance. P.-E. BELLEAU, 77, rue d'Aiguillon, Québec. TEL.: 3-3754.
17845—1-10 (1 ms) 81

Elèves demandés

COURS PAR CORRESPONDANCE. — Enseignons : Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie, Dactylographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratuit sur demande. Prix d'avant-guerre. Adressez : COURS PRATIQUES BILINGUES ENR. Casier postal 66, St-Hyacinthe, P. Qué.
17864—13-10 (26 fs) 81 jno

INSTITUT DENYS

JOUR et SOIR, cours commercial abrégé anglais, français, sténo dactylo, comptabilité, arithmétique. Cours classique préparatoire, éléments et syntaxe. 22, Côte Ste-Geneviève, Québec. TEL.: 2-8362.
17824—1-10 (1 ms) 81

BART SCHOOL

COURS SPECIAUX D'ANGLAIS aux différents degrés du cours. Aussi cours d'arithmétique, de mathématiques, de sténographie française et anglaise, de correspondance bilingue, de dactylographie etc. BUSINESS COLLEGE de la province pour nos cours du jour ou du soir. BART SCHOOL, 109, D'ABRAHAM, Québec. TEL.: 2-5889.
18509—17-10 (1 ms) 81

Entreposage

DEMENAGEMENT et ENTREPOSAGE général, mois, année, accès facile, pour camion, utilité. Service direct Québec Victoriaville-Sherbrooke. Transport local longue distance. ENTREPOT CENTRAL, Enr. 201, 2e Avenue. TEL.: 4-9677.
18570—13-10 (26 fs) 84

Extermination

COQUERELLES, Punaises, mouches, mites, puces, souris, rats. Procédé moderne, ouvrage garanti. INSECTICIDE MYSTO et RIDOL DDT. POUDRE MYSTERIEUSE, MAHEU et MAHEU, Cie, 145, du Pont, Québec. TEL.: 5-8380.
18150—8-10 (26 fs) 89-A

Hommes demandés

HOMME SERIEUX et travailleur pour desservir territoire Rawleigh. S'adresser l'avant-midi : 37, de la COURONNE, Ch. 509, Québec.
18669—21-10 (6 fs) 105

JE PRENDRAIS avec moi comme associé un homme sobre sérieux, avec capital de 4,000 comme courtier en immeuble et commerce, ce travail est facile et très payant. Si cela vous intéresse, pour renseignements écrire au casier 621, l'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
18492—15-10 (6 fs) 105

HOMMES SANS EXPERIENCE pour apprendre à bon marché les métiers de soudeurs ou machinistes pour se faire un avenir et gagner bons salaires, en peu de temps, écrire ou venir. ECOLE DES COURS DES METIERS MELOCHE, 52, rue St-Joseph, Québec.
18386—14-10 (26 fs) 105

POURQUOI PERDRE VOTRE TEMPS à petit salaire, quand vous pouvez devenir indépendant et prospérer dans un commerce bien à vous, hommes ou femmes ambitieux et travailleurs. Ecrivez-nous : PRODUITS HOMAH, 803, rue Rachel-Est, Montréal, ou 40, rue HERMINE, Québec.
17936—3-10 (26 fs) 105

VENDEURS ACTIFS demandés pour vendre à domicile une cinquantaine de nouveautés exclusives en grande demande partout. Territoires réservés. Payons une très bonne commission. Si vous désirez gagner, veuillez écrire immédiatement à CASIER 594, l'ACTION CATHOLIQUE, Qué.
18538—18-10 (12 fs) 105

AGENTS DEMANDES : Faites $50. à $75 par semaine, vendez à domicile les produits BERUBE. Articles de toilette, épices, essences, produits pharmaceutiques, domestiques, vétérinaires, insecticides, etc., GROS PROFIT. Expérience pas nécessaire. Territoire de votre choix. Ecrire LOUIS BERUBE, St-Alexandre, cté de Kamouraska, Qué.
18245—11-10 (1 ms) 105

AGENTS DEMANDES

DANS TOUT LE CANADA. — Commission de 35 p.c. payée immédiatement sur la vente de cartes de Noël exclusives. S'adresser : LIBRAIRIE SIMARD Enr., 15, rue MORIN, Québec.
16826—3-9 (1.v.s. au 31-10) 105

Instruments de musique

ACCORDEONS

NOUS NOUS spécialisons dans la réparation d'accordéons de toutes marques ainsi que de phonographes et radios. ST-CYR ET FRERES, 70, ST-JOSEPH QUEBEC.
18607—19-10 (26 fs) 115

Lingerie de seconde-main

VETEMENTS USAGES
8, rue ST-LOUIS, LEVIS

CATALOGUE GRATIS. — Demandez nouveau catalogue d'automne et d'hiver. Stock considérable offert à prix sans pareil. Gros et détail. J.-M. LATULIPPE, propriétaire.
15835—29-8 (52 fs) 117

MAGASIN DE LINGERIE USAGEE CATALOGUE GRATIS

DEMANDEZ nouveau catalogue d'automne et d'hiver. Stock considérable offert à prix sans pareil. Gros et détail. 1-D STE-THERESE, Québec, J.-M. LATULIPPE, propriétaire.
16559—29-8 (52 fs) 117

Logement à louer

A LOUER RUE ST-JEAN. — Logement chauffé, remis à neuf, 4 pièces plus chambre de bain. Grand corridor. Libre actuellement. Ecrire à : CASE POSTALE 1367, Bureau de poste, rue Henderson, Québec.
18643—21-10 (2 fs) 118

LOGEMENT A LOUER 4 appartements, chambre de bain. Ancien poste de coiffeuse. De préférence grandes personnes. S'adresser le soir entre 7 et 8 heures à : Mme VERRET, 2, Val-Vue, Loretteville, TEL.: 419-M.
18654—21-10 (2 fs) 118

Machineries

SNOW-GO, gros modèle, en parfait ordre. Tracteur "Allis-Chalmers" avec bulldozer, tracteur clétrac. Trottinettes à 3 roues. PAUL MAHEUX, 597, boul. CHAREST, Québec. TEL.: 3-4167.
18551—18-10 (6 fs) 120

A VENDRE. — Bouilloire verticale en bonne condition 5 H.P., Système automatique complet. Brûleur à l'huile. Une aubaine à $500. Serait à vendre pour le 31 octobre. Pour plus d'informations. Ecrivez ou téléphonez à : JEAN-LOUIS GOSSELIN, Disraëli, Qué. TELEPHONE : 30.
18594—20-10 (6 fs) 120

MOULIN A SCIE

BANC DE SCIE n'ayant pas servi et "carriage" usagé remis à neuf. S'adresser ARTHUR DROLET, Ste-Catherine, cté de Portneuf, Québec.
18596—15-10 (13 fs) 120

Maisons à vendre

ST-SACREMENT. — Cottage 8 pièces, 2 chambres de bain, fini moderne. Chauffage central, garage. Prix raisonnable. RAYMOND DE ROSA, INC., 189, rue ST-JEAN, TEL.: 5-5914, soir 7-1938, Québec.
18461—15-10 (6 fs) 127

SILLERY. — Rue Brûlart, maison de 8 pièces, système de chauffage, à l'huile, 2 garages. Libre à quelques jours d'avis. S'adresser à : J.-E. LEPAGE, 166, DES ERABLES, Québec. TEL.: 2-1455.
1-10 (1 ms) 127

ST-ALBERT, LE GRAND. — Maison de 7 logements de 5 à 6 pièces, moderne. Revenu net 12 p.c., capital requis $5,000. Balance à termes. S'adresser: J.-E. LEPAGE, 166, Ave des Erables, Québec. TEL.: 2-1455.
1-10 (1 ms) 127

SILLERY QUEBEC, CAP-ROUGE, maisons lots à bâtir à vendre. Conditions faciles. S'adresser EUGENE CHALIFOUR constructeur, 1601, COTE GIGNAC. TEL.: 7-1627.
18095—8-10 (1 ms) 127

ST-SACREMENT. — Magnifique cottage 8 pièces plus salle de bain, moderne, bonne construction. Libre 30 jours d'avis ou peut-être avant. EMILE BROUSSEAU, 255, rue ST-JEAN, Québec. TEL.: 2-5768.
18496—10 (6 fs) 127

Maisons à vendre

SILLERY. — Maison, 6 pièces. Prix et conditions avantageux. S'adresser : L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. Charest, Québec. TEL.: 2-8115.
18052—6-10 (26 fs) 127

ST-CHARLES-GARNIER. — Maison 2 logements de 6 pièces, site exclusif. S'adresser : L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. CHAREST, Québec, TEL.: 2-8115.
18444—15-10 (26 fs) 127

ST-FRANCOIS D'ASSISE. — 1ière Avenue. Maison de 6 logements plus 2 magasins. Très bon revenu. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. Charest, Québec TEL.: 2-8115.
17938—3-10 (26 fs) 127

LIMOILOU. — 2 logements de 5 pièces, dont 1 libre à l'acheteur. Conditions faciles. S'adresser RAYMOND BELANGER 32, rue de la COURONNE, Québec. TEL.: 3-5352.
18224—10-10 (26 fs) 127

SILLERY. — Joli plain-pied, 5 pièces, garage, situé sur l'avenue des Pins. A sacrifier pour $9,500. RAYMOND DE ROSA INC., 189, rue ST-JEAN, Québec. TEL.: 5-5914.
18463—15-10 (6 fs) 127

SILLERY, rue Forget. — Maison à vendre, 11 appartements, chauffage à l'huile, grand terrain, aucune rente de terrain à payer. $5,000. d'acompte, balance avec intérêts à 5 p.c. S'adresser : E. LEMIEUX, 114, des FRANCISCAINS Québec. TEL.: 5-6886.
15-10 (6 fs) 127

LAUZON. — Bungalow 6 pièces, véranda, solarium, terrain 45 x 80. Prix $3,500. $1,500 comptant, balance facile. J.-E. LACHANCE, 77, St-Louis, Lévis.
18411—15-10 (v.s. au 29-10) 127

SITUEE SUR LE BORD de la rivière Nicolet, maison en briques blanches, 8 pièces, cave en ciment. S'adresser : PERES MONTFORTAINS, 88, St-Jean-Baptiste, Nicolet.
18524—18-10 (6 fs) 127

SILLERY. — Maison 9 pièces, très beau terrain sur coin de rue. Réelle occasion. S'adresser : L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. CHAREST, Québec. TEL.: 2-8115.
17939—3-10 (26 fs) 127

VOUS QUI DESIREZ vendre votre propriété n'oubliez pas que nous avons l'acheteur. ADRESSEZ-VOUS à : L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. Charest Québec. TEL.: 2-8115.
18047—6-10 (26 fs) 127

STS-MARTYRS.— Coin Murray et Marquette. Maison de 10 pièces pour occupation immédiate. S'adresser: L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. CHAREST, Québec. TEL.: 2-8115.
18054—6-10 (26 fs) 127

ST-SAUVEUR. — Propriétés de 5-8-10 logements, 3 coins de rue. Bons revenus. Bonnes conditions. S'adresser : par TELEPHONE à : 3-0996.
18056—6-10 (1 ms) 127

QUEBEC-OUEST. — Propriété de 2 logements, de 5 pièces plus chambre de bain. Grand terrain. En très bonne condition. Autres renseignements en TELEPHONANT à : 3-0996.
18055—6-10 (1 ms) 127

ST-RODRIGUE. — Maison de 2 logements, fini moderne, un de libre. Comptant requis $2,000., balance facile. RAYMOND DE ROSA, INC., 189, rue ST-JEAN, QUEBEC. TEL.: 5-5914.
18464—15-10 (6 fs) 127

AVENUE BELVEDERE. — Maison de 11 pièces superbe, terrain. Cause départ. S'adresser : L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. CHAREST, Québec. TEL.: 2-8115.
18047—6-10 (26 fs) 127

GROS-PIN. — Belle propriété de 9 pièces. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. CHAREST, Québec. TEL.: 2-8115.
17937—3-10 (26 fs) 127

COTE A GIGNAC. — Maison 7 pièces plus chambre de bain, chauffage à l'huile. Aubaine. S'adresser : L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. CHAREST, Québec. TEL.: 2-8115.
18051—6-10 (26 fs) 127

CHEMIN ST-LOUIS. — Beau 6 pièces, bon prix pour prompt acheteur. S'adresser : L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. CHAREST, Québec. TEL.: 2-8115.
18288—12-10 (26 fs) 127

AVENUE MURRAY. — Deux maisons de 3 logements, vendables séparément si désiré. S'adresser L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. CHAREST, Québec. TEL.: 2-8115.
17938—3-10 (26 fs) 127

ROUTE QUEBEC-MONTREAL. — 3½ milles des limites de la ville, maison seule 25 x 35, terrain 100 x 235, poulailler et ruisseau. TEL.: 7-5803.
21-10 (2 fs) 127

ST-PASCAL, rue Villebon. — Maison de 4 logements dont un 5 pièces, libre. Réelle occasion. S'adresser : L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. CHAREST, Québec. TEL.: 2-8115.
18561—19-10 (26 fs) 127

SILLERY. — Maison de 6 logements, dont un libre à l'acheteur. Bon revenu. S'adresser : L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. CHAREST, Québec. TEL.: 2-8115.
18149—8-10 (26 fs) 127

AVE PRESTON. — Joli cottage de 7 pièces, moderne. Foyer. Chauffage à l'huile. Beau terrain. Prix raisonnable. RAYMOND DE ROSA INC., 189, St-Jean, TEL.: 4-7606.
18165—15-10 (6 fs) 127

COTTAGE LIBRE. 8 pièces, chauffage central. Partie comptant, balance remboursable mensuellement, intérêt 2 p.c. TELEPHONE : 2-9380.
18565—19-10 (6 fs) 127

RUE ST-JOSEPH (côté sud)
REGLEMENT DE SUCCESSION

2 POSTES de COMMERCE des mieux situés. Libre au 1er mai 1950. Ecrire CASIER 612, l'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
18560—14-10 (7 fs) 127

MAISON NEUVE à vendre, 1½ étage, 6 appartements, fini moderne, très peu comptant, balance payable comme loyer. A l'ancienne-Lorette, près de l'église et de l'école et route Québec-Montréal. Lots à bâtir avec plan de finance. TEL.: 2-4963 et 66-5675.
7-10 (x) 127 jno

1ère AVENUE. — St-Albert-le-Grand, 2 logements de 5 pièces, prix avantageux S'adresser : L.-P.-R. THIBODEAU, 323 boul. CHAREST, Québec. TEL.: 2-8115
18223—10-10 (26 fs) 127

BOUL LAURIER. — Cottage, 6 pièces foyer. Grand terrain en pelouse. Aubaine : $10,000. Occupation immédiate. Comptant requis $3,000. Balance conditions faciles. RAYMOND DE ROSA INC. 189, rue ST-JEAN, Québec TEL.: 5-5914.
18467—15-10 (6 fs) 127

ST-RODRIGUE. — Gros-Pin. Propriété seule, 5 appartements. Prix raisonnable, conditions faciles. Libre 1er novembre. JULES TRUDEL, 212, Richelieu, Québec. TEL.: 3-0996.
18306—12-10 (1 ms) 127

BOULEVARD LAURIER 2101. — Maison 7 pièces, grand grenier, chambre de bain en tuile. Garage chauffé. TEL.: 7-2203.
18544—15-10 (6 fs) 127

ST-ALBERT-LE-GRAND. — Propriété neuve, 2 logements de 6 pièces et salle de bain. Un libre immédiatement. Conditions faciles. JULES TRUDEL, 212, Richelieu, Québec. TEL.: 3-0996.
18307—12-10 (1 ms) 127

COTTAGE à vendre, situé 72, Thornhill Pour information. S'adresser 1289, rue St-Vallier, TEL.: 3-2020.
18600—20-10 (6 fs) 127

GIFFARD. — Maison 3 logements dont un de 8 pièces. Occupation immédiate. Véritable aubaine. S'adresser : L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. CHAREST Québec. TEL.: 2-8115.
18289—12-10 (26 fs) 127

A VOUS QUI cherchez une propriété quelque part, n'oubliez pas que nous l'avons. Adressez-vous à : L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. Charest, Québec TEL.: 2-8115.
18050—6-10 (26 fs) 127

ST-SACREMENT, Maréchal-Foch. — Maison de 8 pièces pour occupation immédiate. S'adresser : L.-P.-R. THIBODEAU 323, boul. Charest, Québec. TEL.: 2-8115.
18288—12-10 (26 fs) 127

ST-SACREMENT. — Joli cottage, 6 pièces, fini moderne. Prix $11,500. RAYMOND DE ROSA INC., 189, rue St-Jean, TEL.: 5-5914, soir 7-1938. Québec.
18466—15-10 (6 fs) 127

MAISON BOUL. BENOIT XV. — 2 logements, chauffage à l'huile, fini moderne, prix raisonnable. TEL.: 5-7279.
18497—15-10 (6 fs) 127

ST-SACREMENT. — Chemin Ste-Foy. Propriété de 5 logements, dont un 8 pièces libre à l'acheteur. S'adresser: L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. Charest, Québec. TEL.: 2-8115.
18053—6-10 (26 fs) 127

Maisons à vendre

ST-PATRICE. — Maison de 6 logements. Très gros revenus. S'adresser, L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. Charest Québec TEL.: 2-8115.
18506—17-10 (26 fs) 127

Maisons demandées

PROPRIETE demandée dans toutes les parties de la ville avec ou sans logement libre. MARCEL PROULX, 266, Napoléon, Québec. TEL.: 5-8963.
18378—14-10 (26 fs) 128

Matelas — Réparations

LOUIS ROUSSEAU, TEL.: 4-1480. Réparation matelas, sommiers, meubles. Matelas neufs. 1336, 3e Avenue, Limoilou, Québec.
17666—27-9 (26 fs) 138

Matelas Frontenac Tél. 5-5347

MATELAS. — Réparation matelas et ressorts, crin échiffé, lit plumes, sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés. ULRIC POULIOT, PROP. 15, RUE, BOISSEAU, QUEBEC.
15689—15-8 (1.mer.v. au 12-8) 138

Médecins

DOCTEUR ROLAND SCHERRER. — Obstétrique et gynécologie. BUREAU, 8, rue Collins. TEL.: 3-5446.
18652—21-10 (61 fs) 140

DOCTEUR Chs RINFRET. — Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes. 59, rue ST-JOSEPH, Québec, 10 à 11 h. a.m., 2 à 4 h. p.m. SOIR : lundi, mercredi, vendredi, 7 à 8 heures. TEL.: 4-4061
18495—17-10 (26 fs) 140

On demande à acheter

POCHES VIDES

NOUS PAYONS les meilleurs prix pour les sacs de toutes sortes. QUEBEC SACKS SUPPLY, REG'D., 100, Mgr Gauvreau, Québec. TEL.: 3-4553.
18153—10-10 (26 fs) 155

Personnel

ONGUENT CRESS pour ongles d'orteils incarnés. Votre pharmacien n'a rien de meilleur.
17817—10-10 (21-10) 164

Pianos à vendre

4 HARMONIUMS en très bon ordre, prix de $50. à $150.. Aussi pianos reconditionnés à neuf. S'adresser : J.-L. ALAIN, 102, Ave des OBLATS, Québec. TEL.: 5-7420.
17945—3-10 (26 fs) 165

MAGNIFIQUE petit piano neuf réduit, prix coûtant. Aussi pianos usagés, parfait ordre. J.-C. MARCOUX, professeur de musique. EXPERT ACCORDEUR de pianos. 609, St-Vallier. TEL. 5-9775.
18046—6-10 (26 fs) 165

APPELER, SALON MUSICAL WIL BRODRIGUE pour l'accordement et la réparation de votre piano faits par un expert diplômé. TEL.: 5-6888, ou 2-7828.
18142—8-10 (1 ms) 165

Pianos à vendre

ACHETEZ VOTRE PIANO directement de la manufacture. Pianos neufs garantis pour 20 ans. Prix variant de $395.00 à $995.00. Un choix de neuf nouveaux modèles pour 1950. Voyez votre marchand local ou écrivez à la manufacture. LES PIANOS QUIDOZ, manufacturiers, 1388, Mt ROYAL-EST, Montréal 34. TEL.: Frontenac 1620.
18101—7-10 (1 ms) 165

Positions demandées

HOMME SERIEUX demande position comme gardien, en permanence, soit manufacture ou autre. Pouvant fournir références. Ecrire casier 598, l'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
18655—21-10 (3 fs) 170

Poussins — Poulets

A VENDRE. — Poulettes HYBRIDES (N. Hamp. x P.R. Barrées), âgées de 5 mois prêtes à pondre, du choix. Prix sur demande. S'adresser : Jean-Charles GAGNON, St-Michel, Bellechasse. TEL.: 31 s 13.
17568—23-9 (26 fs) 173

Radios à louer

RADIO NEUF à vendre, à termes: votre vieux radio comme comptant ou à louer: $1.25 par semaine, pick-up : $1.50. TEL.: 7-3102.
18385—14-10 (1 ms) 182

Radios, réparations, vente

REPARATION DE RADIOS

de tous genres. Travail exécuté par des experts QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES ENR 393, boul. Charest Québec. Tél. 2-2724.
18559—19-10 (26 fs) 183

Remèdes — Médicaments

Pour maigrir

ESSAYEZ les tablettes MAIGROL inoffensives efficaces Traitement deux semaines $1.00. Procurez-vous-les à la Pharmacie DUBE, 269 RUE ST-JOSEPH, Québec Par malle $1.00.
17821—1-10 (1 ms) 186

Réparations de laveuses

SERVICE BEATTY AUTORISE

REPARONS LAVEUSES BEATTY, EASY, THOR etc., ainsi que balayeuses. Travail fait par des experts. TEL. 2-2724. QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES. Enr., 393, boul. CHAREST, Québec.
18225—10-10 (26 fs) 188-A

Servantes demandées

PERSONNE SERIEUSE demandée, sachant faire la cuisine et ayant des références. Bon salaire, lavage en dehors. Mme RENE CHALOULT, 100, Chemin ST-LOUIS, Québec.
18641—21-10 (3 fs) 198

FILLE DE CAMPAGNE demandée pour service général dans famille catholique. Position permanente, bon salaire, bonne nourriture, chambre privée avec radio. Ecrire aujourd'hui avec détails au Casier 626, l'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
18619—20-10 (3 fs) 198

BONNE DEMANDEE, bon salaire à personne compétente, 3 enfants, chambre seule. Références exigées. MME L. EMOND, 2676, rue BRULART, Sillery, TEL.: 7-2018.
18547—18-10 (6 fs) 198

Teinturiers

TEINTURERIE DORCHESTER. — Nettoyage du ton clair parfait. Procédé exclusif de stérilisation 100 pour 100. Teintures pour deuil, 24 heures. Service de malle. 120, Dorchester, Québec. TEL.: 4-2484.
17563—23-9 (26 fs) 209

TEINTURERIE FRANÇAISE INC. — Pressage, nettoyage. — Teinture. Département pour commandes de la campagne. 430, DE LA CANARDIERE. Dépôt, 179, ST-JEAN, et 109, AVENUE CARTIER, Québec. TEL.: 4-4686.
18384—14-10 (1 ms) 209

COIFFURES

Accessoires barbier et coiff.

LEMIEUX BEAUTY PRODUCTS, Roxy Regd. Mfg. — Manufacturiers de produit à permanentes, machines sécheurs, accessoire au complet pour salon de coiffure 16, rue de l'EGLISE. Tél.: 3-6...
17665—27-9 (26 fs) 1

SALON PAULETTE

NOUVELLE ADRESSE : 764, ST-VALLIER, QUEBEC, TEL.: 4-2754. Nouvelle spécialité : coupe de cheveux "short wave" ainsi que coiffures de tous genres. MME A. LAUZIER, propriétaire.
17751—29-9 (26 fs) S.C.

Teinturiers

P. FERLAND, INC.

TEINTURIERS — NETTOYEURS EXPERTS. — Notre passé est votre GARANTIE d'une entière satisfaction. Pourquoi courir les risques d'un nettoyage "BON MARCHE" quand vous pouvez obtenir meilleur à prix raisonnable. P. FERLAND, Inc., nettoyeurs licenciés "SANITONE" 155-173, rue du Pont, TEL.: 4-3531.
18043—6-10 (26 fs) 209

PFEIFFER

Nettoyage à sec buanderie

Les méthodes les plus modernes nous permettent d'offrir service et nettoyage à sec parfaits. Spécialités : tapis, etc., 4, McMAHON, Québec. TEL.: 2-2021.
17822—1-10 (1 ms) 209

Terrains à vendre

100 BEAUX TERRAINS près église St-Rodrigue, partir de $300, grandeur 50 x 100 $10.00 comptant $2.00 par semaine. Rue 66 pieds de largeur. Les premiers venus auront plus de choix. ODILON HAMEL, 17, 9e Rue OUEST, St-Rodrigue, TEL.: 4-5027.
17848—1-10 (v.s. au 29-10-5-11-12-11) 210

Terres à vendre

PLUS DE 200 TERRES à vendre. Acheteurs, demandez catalogues gratuit. R. A.E. ANDRE GAUTHIER, Cowansville, Québec.
18109—14-10 (v.s. au 29-10) 212

MAGNIFIQUE TERRE, près de Québec, 45 arpents. Outillage complet, animaux de race. Porcherie. Conditions faciles. TELEPHONER : 3-0996, pour autres renseignements.
18057—6-10 (1 ms) 212

ST-HENRI. — 150 arpents, très bonnes constructions, 15 têtes, 2 chevaux, 20 porcs, érablière, 2,000, ortillée, électricité. Très bon revenu, roulant complet. Prix : $11,500., $5,000 comptant, balance à 3 p.c. Aussi plusieurs terres près de bons centres. J.-E. LACHANCE, 77, rue ST-LOUIS, Lévis.
18413—14-10 (v.s. au 29-10) 212

CHARLESBOURG. — 75 arpents, terre argileuse, planche et sans roches, bien bâtie, aqueduc, toilette, électricité, refroidisseur à lait, troupeau de vaches Holsteins, accrédité, exemptes de brucellose, $9,000. d'acompte, la balance payable à termes, avec intérêt de 3 p.c., revenu de $8.00 par jour, tous les jours de l'année. S'adresser à : E. LEMIEUX 114, des Franciscains, TEL.: 5-6886.
15-10 (6 fs) 212

Vendeurs demandés

VACANT : Commerce RAWLEIGH maintenant vacant dans Chicoutimi et le Lac-St-Jean. Commerce bien établi. Excellente occasion. Plein temps. Ecrire immédiatement RAWLEIGH'S Dept. ML-J-585-189, Montréal.
17976—7-10 (21-28) 214

Voyageurs demandés

ON DEMANDE UN VOYAGEUR pour les comtés de Beauce, Dorchester, le Bas du Fleuve et une partie du Nouveau-Brunswick. Références exigées. FRENETTE & FRERES, l'Epiphanie, Qué. D'ici quelques jours, s'adresser à M. FULLUM, Hôtel St-Roch, Québec.
21-10 (x) 216 jno

Rivière-du-Loup

Arrestation. — (D. N. C.) — La Sûreté municipale de Rivière-du-Loup, a arrêté lundi, vers 9 h. 30 du soir, les deux jeunes bandits qui s'étaient évadés de la prison des Trois-Rivières, Jean-Denis Tessier et Thomas Weston, alias Jean-Paul Ouellet.

Comme on le sait, les deux évadés avaient obligé un chauffeur de taxi à les conduire à Québec, après quoi ils le dévalisèrent d'une quinzaine de dollars.

Les constables Alfred Bourgoin et Camille Hodgson, du poste no 2, sous la direction du chef Elie Grandmaison, opérèrent l'arrestation de Tessier et de Weston sur la rue Lafontaine, au moment où ils s'acheminaient sur une rue transversale.

Conférences. — M. L.-E. Boisvert, gérant du bureau local d'Assurance-Chômage à Rivière-du-Loup, a organisé une série d'assemblées qui seront tenues par tout le district dans le but de renseigner la population sur les services offerts par cette organisation. Ces conférences seront données par M. Rosaire Parent, publiciste, régionale. Une première assemblée a été tenue le 17 octobre, aux Trois-Pistoles et le 19, à Estcourt.

Installation des officiers. — M. Gilbert Dubé, député du district no 16, a procédé à l'installation des officiers du Conseil 2402, des Chevaliers de Colomb, à l'assemblée mensuelle du jeudi le 20 octobre.

Réunion. — L'assemblée mensuelle de la Légion Canadienne, aura lieu le 24 octobre, à son local rue St-Laurent.

Partie de cartes. — Cette partie de cartes organisée par la Société St-Vincent de Paul, pour les pauvres a eu lieu le 18 octobre, à l'hôtel de ville.

Baptêmes. — Le 19 septembre, Marie-France-Carol, enfant de M. et Mme L.-Gilles Davignon. Par. et mar. : M. Guy Davignon, oncle, et Mlle Francine Lepage, cousine. Porteuse, Mme L.-C. Davignon, Grand'Mère.

— Le même jour, Joseph-Gérard-Pierre, fils de M. et Mme Gérard D'Amour (Gilberte Thériault). Par. et mar. : M. et Mme Emile D'Amour. Porteuse, Mlle Diane Thériault.

— Le 8 oct., Marie-Claire-Danielle, fille de M. et Mme Fernand Langlois (Lucette St-Pierre). Par. M. Napoléon Langlais; mar., Mlle Jeannine Langlais. Porteuse, Mme Henri Landry.

AUTOMOBILES

Autos à vendre

AUBAINE. — Nash sedan 1946, rouge métallique, radio, chaufferette, en bon ordre. **518, rue ST-JOSEPH, Lauzon. TEL.: 1130.**
18583—19-10 (6 fs) A.V.

ACHETONS AUTOS
POUR ARGENT COMPTANT
PAUL MAHEUX
597, boul. CHAREST, TEL.: 3-4167
18389—14-10 (26 fs) A.V.

7 PASSAGERS
DODGE 1949
POUR LIVRAISON VERS LE 10 OCTOBRE
PLACEZ VOTRE COMMANDE A BONNE HEURE
QUANTITE LIMITEE
ASSELIN AUTOMOBILE
de la Couronne et Pont Drouin
Québec
16516—18-10 (6 fs) A.V.

Autos à vendre

CHEVROLET sedan 1949. — Wagonnet Willys 1947. Chrysler sedan 1942. Motocyclettes : B.S.A. Indian et quantité d'usagées. **RODRIGUE OSTIGUY, 181, rue du Pont, Québec. TEL.: 2-6577.**
18296—12-10 (26 fs) A.V.

FORD SEDAN	49
PONTIAC SEDAN	1941-46
CHEVROLET sedan, coupé, coach	1941-46
CHRYSLER sedan 6 cylindres	42
CHRYSLER SEDAN	42
PACKARD sedan 6 cylindres	39
FORD Panel Pick-up	48
JEEPS	1944-48

TRACTEUR avec bull-dozer. Quantité de chars de tout modèle à prix très avantageux. Vendons automobiles neuves de toutes marques.
PAUL MAHEUX,
597, boul. Charest, Québec. TEL.: 3-4167
18592—20-10 (26 fs) A.V.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES, neuves et usagées de toutes marques. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". **LUDGER FERLAND, 661, 1ère AVE. Québec. TEL.: 4-2920.**
18042—6-10 (26 fs) A.A.

17832—5-10 (1.mer.v. au 2-12) A.A.

Autos à vendre

DODGE COUPE OPERA, 5 places, spécial de luxe, 1946-47, en parfait ordre, sur tous rapports, 26,000 milles seulement. **TEL.: 2-1533 ou 4-9872.**
18664—21-10 (6 fs) A.V.

BUICK SEDAN 1941, bon ordre, propre, bons pneus. S'adresser : 25, rue **VALLIERES, Québec.**
18596—20-10 (2 fs) A.V.

ATTENTION CAMIONNEURS
NOUS SERIONS acheteurs ou échangeurs de camions de modèles récents. Si vous avez des difficultés d'ordre financier, etc., venez nous consulter à 454, rue **ARAGO, Québec, TEL.: 3-0760.**
18034—5-10 (26 fs) A.V.

PONTIAC sedan	1949	$2260.
MERCURY station wagon	1949	1950.
BUICK sedan torpedo	1947	1750.
PONTIAC sedan	1948	1575.
PLYMOUTH coupé opéra	1947	1450.
DODGE sedan Custom	1947	1375.
MERCURY sedan	1946	1375.
CHEVROLET sedan	1947	1350.
CHEVROLET coach	1947	1350.
2 PONTIAC sedan	1946	1275.
WILLYS station wagon	1947	1250.
MONARCH sedan	1946	1250.
CHEVROLET sedan	1946	1150.
BUICK sedan torpedo	1941	950.
CHRYSLER sedan	1940	775.
OLDSMOBILE sedan	1941	750.
2 PONTIAC sedan	1941	600.
FORD coach	1940	550.
FORD coach	1938	475.
FARGO Pick-up	1947	950.
G.M.C. 3 tonnes	1945	950.
CHEVROLET Panel	1942	650.
CHRYSLER ambulance, se convertit corbillard	1937	650.

BLAIS AUTOMOBILE
464, rue ST-JOSEPH, Lauzon
TEL.: 1387-R.
20-10 (6 fs) A.V.

Autos à vendre

PLYMOUTH, MERCURY, ainsi que camions de toutes marques, neufs et usagés. Tracteur et pelles, neufs et usagés. Hoist hydraulique. Aussi maisons, terrains, chalets; à vendre ou à louer. S'adresser : **EMILE GIROUX LIMITEE, coin de la Canardière et boul. Orléans. TEL.: 5-9228.**
18158—8-10 (26 fs) A.V.

Camions à vendre

ATTENTION

FARGO 3 T. spéc.	1949
FARGO 2 T.	1949
FARGO EXPRESS 1 T.	1949
FORD 3 T. et 2 T.	1949
MERCURY 3 T. et hoist	1947
CAMION de l'Armée 3 T.	
CHEVROLET sedan	1942
COMPRESSEUR "Worthington 210 neuf	
HOISTS hydrauliques neufs Brantford et usagés	
SNOW MOBILE 12 pass.	1949
ASSORTIMENT de pièces et pneus pour camions de l'armée	

GIROUX MOTOR SALES LIMITED
1100, avenue Royale,
Beauport-Est, Québec
Tél. : 66-3504
18302—12-10 (26 fs) C.V.

Réparations de radiateurs

ALBERT TESSIER, radiateurs, réparés, nettoyés ou refaits à neuf. Soudure autogène. **118, DE L'EGLISE, Québec. TEL.: 2-2876.**
17479—22-9 (26 fs) R.R.

FOURRURES

ULDERIC BEDARD
ATTENTION. — Nous faisons une spécialité de réparations ou de transformations de manteaux de fourrure, et le temps est arrivé d'y penser. Aussi assortiment de manteaux faits, 1 manteau seulement d'écureuil gris de Russie à $450. 244, rue Richelieu, Québec. Tél.: 3-4892.
17846—1-10 (1 ms) 95

Jos. Robitaille, Enr.
ASSORTIMENT de manteaux de mouton de Perse et de seal Hudson. Transformation de manteaux sur mesures. **108, RICHELIEU. TEL.: 2-2388.**
17845—1-10 (1 ms) 95

FOURRURES THIBAULT
282, rue ST-JEAN.
QUEBEC

Dernières créations en fourrures, manteaux, garnitures, collets, parures de cou. Réparations, refections, repassage et teinture. Voûte d'entreposage assurée contre feu, vol, mites. Achetons peaux vertes.
17841—1-10 (1 ms) 95

LOUIS THIVIERGE
ASSORTIMENT. — manteaux tout faits. Spécialité: mouton de Perse, sur mesures. Réparation et transformation. Entreposage, voûte ultra moderne. **39½, ST-AMBROISE, Québec. TEL.: 3-4255.**
18508—17-10 (26 fs) 95

SALON
A. VILLENEUVE
Enr.
MANTEAUX DE FOURRURE
de toutes sortes, derniers modèles 1950.
spécialité : mouton de Perse.
10, McMAHON,
app. 7, QUEBEC
23-8 (1 ms) 95
17575—24-9 (1 ms) 95

- MOTS CROISES -

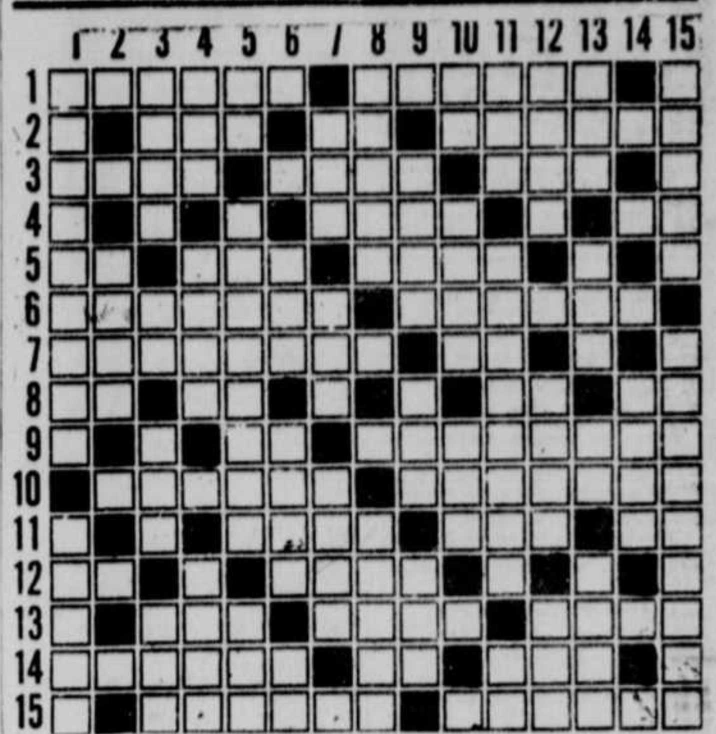

HORIZONTAL

1—Etoffe de soie à gros grain — Traiter, causer.
2—Du verbe rire — Article — Partie du monde.
3—Train, manière de vivre — Mois de l'année — Légumineuse.
4—Ville de premier ordre — Symbole de l'argent.
5—Pronom personnel — Argile rouge — Ancien instrument de musique à cordes.
6—Paresseux (Arg.) — Petite coquille qui sert de monnaie dans l'Inde.
7—Action d'oindre, d'enduire — Mesure chinoise.
8—Pronom indéfini — Adverbe — Règle double — Tellement.
9—Négation — Partager, distribuer.
10—Livre contenant des calculs tout faits — Entaille faite en long dans un morceau de bois.
11—Etoffe de soie ou de laine très forte — Division du compas — Conjonction.
12—Article contracté — Etat américain.
13—Préfixe — Cor poussé au sommet de la tête du cerf — Partie du jour.
14—Soupape dans le jeu d'une pompe — Préfixe — Louanges.
15—Herbe qui repousse dans un pré après la fauchaison — Conduite adroite, artificieuse.

VERTICAL

1—Personne qui ne cesse de s'agiter — Hachis d'herbes cuites.
2—A une grande distance.
3—Royaume de Syrie — Qui n'admet pas de division — Figure héraldique — Conjonction.
4—Canal dans lequel coule une rivière — Lavande dont on extrait une huile odorante — Prêtre de l'église russe.
5—Article — Corroyer avec les pieds — Préfixe, indiquant la multiplication d'une grandeur par un million.
6—Pronom personnel — Oiseau coureur australien — Adj. possessif.
7—Etendue d'eau entourée de terre — Rôti — Affluent de la Seine.
8—Danger, risque — Conifère.
9—Enduit imitant le marbre — Trois fois — Interjection.
10—Note de la gamme — Boutique de boucher — Face d'un corps polyédrique.
11—Parcourue des yeux — Espace de huit jours — Article.
12—Train manière d'aller — Fleuve d'Irlande — Adj. possessif.
13—Peigne du tisserand — Bout, extrémité — Pronom personnel — Content, joyeux.
14—Anciennement seigneur.
15—Tringle de métal — Nom de plusieurs étoffes anciennes en laine pure ou mélangée.

SOLUTION D'HIER

Procurez-vous à la librairie de l'ACTION CATHOLIQUE, la "Clef des Mots Croisés", par F.J.F. Prix : $0.25

Assemblée du Conseil de comté de Kamouraska

Ste-Anne-de-la-Pocatière. — (DNC). — Une séance régulière du Conseil de la Corporation du comté de Kamouraska a été tenue, mercredi, le 14 septembre dernier à Saint-Pascal, chef-lieu du comté. Etaient présents MM. les maires: Alfred Plourde, préfet et maire de Mont-Carmel; M. Pierre Gagnon, de Rivière-Ouelle; Charles-Eugène Bouchard, de Ste-Anne; Roland Lévesque, de St-Pacome; Albert Lévesque, maire du village de St-Pacôme; Charles-A. Pelletier, de St-Gabriel; Alban Michaud, maire de St-Philippe; Léo Bard, maire du village de Kamouraska; Alfred Mass, maire de St-Louis; Prudent Martineau, maire du village de St-Pascal; Luc Landry, maire de St-Pascal; Télesphore Lagacé, maire de St-Bruno; Pierre Bréubé, maire de St-Germain; Adélard Lapointe, maire de Ste-Hélène; Laurent Pelletier, maire de St-Joseph; Léo Gendron, maire d'Andréville; Paul-Emile Lapointe, maire de St-André; François Lavoie, maire de St-Alexandre; Omer Pelletier, maire de St-Eleuthère.

A l'ordre du jour, il y eut révision des rôles d'évaluation locaux pour fins de comté. Après lecture des certificats des secrétaires locaux qui donnent l'évaluation de leur paroisse respective, comme suit: Ste-Anne-de-la-Pocatière, $651,904.00; St-Onésime, $161,640.00; Rivière-Ouelle, $565,030.00; St-Pacôme paroisse, $179,566.00; Village St-Pacome, $217,500.00; St-Gabriel, $197,-725.00; St-Denis, $264,190.00; St-Philippe, $329,000.00; Mont-Carmel, $367,021.00; Village de Kamouraska, $136,135.00; St-Louis de Kamouraska, $237,885.00; Village de St-Pascal, $252,990.00; St-Pascal paroisse, $429,542.00; St-Bruno, $283,811.00; St-Germain, $154,285.00; Ste-Hélène, $366,-186.00; St-Joseph, $175,225.00; St-André, $220,428.00; Andréville $81,370.00; St-Alexandre, $526,500.00; St-Eleuthère, $345,-385.00; St-Athanase "Canton", $125,475.00; soit un total de $6,-268,792.00. Il a été proposé par M. Léo Bard, maire du village de Kamouraska et résolu que le rôle d'évaluation ci-dessus établi soit adopté et approuvé et serve de base à l'imposition de la taxe foncière générale de la Corporation municipale de Kamouraska pour l'année 1949-50.

L'estimation budgétaire du comté de Kamouraska pour l'année en cours 1949-50 se résume à $621.00; les dépenses administratives à $3,140.28 formant un total pour 1949-50 de $3,761.28.

Attendu que d'après un règlement municipal de comté régulièrement adopté en mars 1948, lequel permet à ce conseil de faire ses impositions par simple résolution:

Attendu que pour solder le budget dûment approuvé ci-avant, il est nécessaire d'imposer une taxe régulière des corporations locales de ce comté, lequel dit budget prévoit une dépense de 3,761.28 pour ses opérations de 1949-1950.

Attendu de plus que pour solder son budget, la Corporation du comté de Kamouraska n'a pas de revenus autres que ceux provenant de l'imposition foncière générale, laquelle a raison de six cents dans le cent piastres d'évaluation rapportera la somme de $3,761.28 sur l'évaluation totale de ce comté ci-devant établie et qui se chiffre à la somme de $6,268,792.00.

Il est en conséquence ordonné et ce conseil ordonne qu'une taxe foncière au taux de six centins dans le cent piastres d'évaluation est imposée et prélevée sur tous les biens de fonds imposables de ce comté tels que portés au rôle d'évaluation ci-avant approuvés, aux fins de pourvoir au paiement des dépenses prévues au budget de 1949-50 également approuvé ce jour, laquelle répartition rapportera au comté de Kamouraska la somme de $3,761.28 qui est la dépense prévue au budget. Un rôle général de perception par le greffier de ce conseil sera fait dans le cours d'octobre 1949 et copie en sera transmise à chaque corporation locale de ce comté.

Il est du désir de ce conseil de soumettre à l'étude du Congrès des Conseils de comté les articles 502, 502A et 503 du code municipal de la Province qui traitent des actes d'accords et en particulier l'article 503 qui dit "L'acte d'accord est substitué de droit au procès-verbal ou les règlements qui régit un cours d'eau, s'il y en a un, et s'il a été signé par au moins les trois quarts des intéressés, il est obligatoire aussi bien pour ceux qui ne l'ont pas signé que pour ceux qui l'ont signé ainsi que pour les représentants des uns et des autres. Cet article ne correspond pas du tout aux lois civiles sur laquelle nous avons été jugés. Notre comté par des jugements en Cour supérieure et en cour d'Appel dans cette cause de Ouellet vs la Corporation de Kamouraska a été condamné à payer à Ouellet demandeur en cette cause des dommages pour un montant de $1,-805.00 sans que l'on ait tenu compte d'un acte d'accord fait suivant cette loi du code municipal, homologué par notre conseil d'une manière régulière et en conformité des lois du code municipal, et ces jugements disent que le demandeur ne peut être lié par cet article 503 du code municipal, même si le demandeur avait signé l'acte d'accord renonçant aux dommages, il aurait quand même droit de réclamer des dommages s'il en subit, cela veut donc dire qu'aucun conseil local ou de ce comté ne peut accepter à l'avenir l'acte d'accord qu'il soit signé par au delà ou même 100% des intéressés, tels que le veut la loi, sans que le conseil acceptant l'acte d'accord soit exempt des dommages.

Sont nommés délégués de ce congrès les membres suivants: Alfred Plourde, préfet; Pierre Gagnon et François Lavoie; sont nommés substituts: Omer Pelletier, Pierre Bérubé et Alfred Massé.

Le secrétaire soumet ensuite la réclamation de $795.61, contribution du 1er avril 1949 au 1er avril 1950. Cette réclamation de l'Unité Sanitaire de Kamouraska-l'Islet est acceptée et ordre est donné au secrétaire d'en faire le paiement à même les fonds de ce conseil. Le secrétaire soumet au conseil le compte du ministère de la Santé pour l'indigent Antonio Chénard, actuellement traité à l'hôpital St-Joseph de St-Eleuthère. Le compte réclamé de $227.50 est accepté et ordre est donné au secrétaire d'en faire le paiement à même les fonds de ce conseil. Le secrétaire est chargé d'aviser ce ministère que la Corporation du comté de Kamouraska ne considérera et ne paiera pas d'autres réclamations sans que le comté soit informé par des médecins experts nous fournissant un certificat de santé de cet indigent.

Procès-verbal cours d'eau Dionne, St-Philippe et St-Denis, présenté par Albert Deschênes, surintendan tspécial. Cette question est discutée et après la constatation si le tout est rédigé et avisé suivant la loi le conseil procède à son homologation, et deviendra obligatoire après avis public dument publié à cette fin. Sur proposition de M. Charles Eugène Bouchard, maire de Ste-Anne, secondé par Charles-A. Pelletier, maire de St-Gabriel, il est résolu de demander au ministère de l'Agriculture de bien vouloir se charger au nom et pour le compte de la Corporation de l'exécution à la machine des travaux projetés dans le cours d'eau Dionne en les municipalités de St-Philippe et St-Denis. M. Albéric Deschênes, surintendant spécial, devra fournir à cette corporation deux copies additionnelles de son procès-verbal dûment certifiées et M. Deschênes se charge de faire la répartition nécessaire pour payer le coût de la réglementation et les frais s'y rapportant et de la collecter.

Une lettre du ministère de l'Agriculture en date du 8 août est soumise au Conseil. Suivant l'acte d'accord et la lettre de promesse du ministère en date du 12 mai 1944, le conseil est d'avis d'aviser le ministère d'Agriculture que si cet épandage de levée peut se faire à raison de 1.50 l'heure de travail payable par tous ceux qui acceptent et consentent à ce travail, cela est acceptable. Par ailleurs s'il faut suivre l'acte d'accord notre conseil est d'afaire exécuter des travaux et répartir les frais suivant les données de l'acte d'accord à ceux qui refuseraient cet épandage.

On donne lecture d'une lettre du ministère de la Colonisation avisant que l'adjudication No 17724 a été acceptée le 9 août en faveur de Michel Ouellet. Le secrétaire devra faire aviser la municipalité de St-Eleuthère en conséquence.

Une foule d'autres questions furent étudiées à cette réunion du conseil de comté de Kamouraska qui fut l'une des plus importante de toute l'année 1949.

St-Victor (Beauce)

Funérailles. — (D. N. C.) — Le 7 octobre, eurent lieu, à St-Victor, au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis, les funérailles de M. Napoléon Giroux, époux en premières noces, de feu Georgiana Veilleux et en secondes noces, de dame Marie Lagueux qui lui survit.

M. Giroux fut atteint d'une grave maladie, qui le foudroya après quelques heures seulement d'atroces souffrances. Il vit venir la mort avec une grande résignation, entouré duj prêtre et de ses enfants.

Il était âgé de 74 ans, 5 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Patrice Roy, vicaire, qui chanta aussi le service, assisté des abbés Adrien Cloutier, comme diacre, et Henri Labrecque, comme sous-diacre. Tous deux professeurs du séminaire du Sacré-Coeur.

Portait la croix, M. Napoléon Fortin, accompagné de MM. Cléophas Poulin, maire du village, et M. Dominique Roy, maire de la paroisse.

Le cercueil était porté, par MM. Denis Lessard, Alcide Latulippe, Alfred Giroux, Armand Giroux, neveux, MM. Victor Cloutier et Philippe Cloutier. La quête fut faite par MM. Adrien Cliche et Charles Cloutier.

Conduisaient le deuil : son épouse, Mme Nap. Giroux; ses enfants : M. et Mme Wilfrid Giroux, Joseph Giroux, de St-Benoit; Dominique Giroux, de St-Victor ; Paul Vachon, Rosaire Latulippe, de St-Victor; Joseph Grondin, de St-Ephrem; Gédéon Rodrigue Hartford, Conn.; Josaphat Bégin, de St-Evariste; ses beaux-frères et belles-soeurs : Mme Paul Veilleux, d'Augusta, Me; MM. et Mmes Xavier Latulippe, de St-Victor; Joseph Pomerleau, Augustin Pomerleau - Lagueux, de St-Ephrem; Philippe Lagueux, de St-Ephrem; Joseph Lagueux, Thomas Lagueux, de St-Victor; Albert Beaudoin, de St-Ephrem; Mme Ludger Giroux, de St-Benoit; ses neveux et nièces : MM. et Mmes Frank Martin, Irené Béchard, Albert, Laura, M. et Mme Ernest Dulac, M. Orel, Roland, Yvette, Arthur et Léo, d'Augusta, Me; M. Joseph Dallaire, de Valleyfield.

Il était l'oncle des Révérendes Soeurs Marie-Georgiana, de St-Méthode; Ste-Berthilde, de Limoilou; St-Aurélien, de St-Maurice, Québec; St-Fidèle, de St-Achille; Ste-Emma-Marie, toutes chez les Soeurs Servantes du St-Coeur de Marie; le R. Frère Vénérand Giroux, de Montréal.

Il laisse aussi plusieurs petits-enrant : Madeleine, Gisèle, Gaston, Léonne, Aurélien, Doris, Léopold, Colette et Candide Giroux, Gaétan, Gérard, Hollande et Henriette Vachon, Olivette et Huguette Latulippe, tous de St-Victor; Mariette, Réna, Aline, Lorraine, Colette, Ulric, Hercule, Liette, Edith et Rose-Annette Giroux, Germaine, Noëla, Gertrude, Isabelle, Raymonde, Ghislaine et Georgette Giroux, de St-Benoit; Lucien, Monique, Léo, Yvette, André, Murielle, Léonne, Germain, Gérard, Rénald et Gisèle Grondin, de St-Ephrem; Léopold, Rosaire, Lionel, Monique, Gérard, Jeanne d'Arc, Jean-Guy Bégin, de St-Evariste; Madeline Grondin, de de Sherbrooke; Gérard et Anita Rodrigue, de Hartford, Conn.

A la famille éprouvée nos sincères condoléances.

Saint-Guillaume

ST-GUILLAUME, (DNC). — **Voyage "ad limina".** — Son Exc. Mgr Geo. Melançon, évêque de Chicoutimi, vient d'entreprendre sa première visite "ad limina", depuis sa consécration.

D'autres hauts dignitaires ecclésiastiques se rendent aussi à Rome et font le voyage en même temps que Mgr Melançon, Mgr Douville et Mgr G.-L. Pelletier.

Tous se sont embarqués à New-York le 14 courant ,sur le "Queen Mary", en route pour Rome.

Nous leur souhaitons un heureux voyage.

Funérailles. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Robert Lincourt, née Aldéa Doyon, décédée subitement, le 2 octobre, à l'âge de 64 ans.

Elle laisse le souvenir d'une mère chrétienne, entièrement dévouée au bonheur de ses enfants.

La défunte laisse outre son époux, ses filles, Mlle Monique, Mmes Hélène-L. Vien, Geo. Longpré (Jeanne), Jean Matte, Angèle), Paul King (Suzanne), Jacques Gagnon (Madeleine), Arm. Joli, (Brigitte); ses fils, MM. Jacques, André, Jean Bolduc; sa belle-mère, Mme Félix Doyon; ses frères, MM. et Mmes Alph. Doyon de St-Guillaume; Antonio, de Providence, E.U.; Roland, Montréal; Henri-Paul, Sr Lucie-Marie, des Srs de la Providence, Sr St-Ls-de-Gonzague, du Précieux-Sang.

Après le service chanté à Montréal, le corps fut transporté à St-Guillaume où un libéra eut lieu dans l'église paroissiale.

Les restes mortels furent transportés au cimetière dans le lot de la famille.

Funérailles de M. Crépeau. — Un bel hommage a été rendu, le 10 oct., à la mémoire de M. Olivier Crépeau, époux de dame Marie Laramée, décédé à l'âge de 90 ans.

Une foule considérable de parents et d'amis assistaient aux funérailles.

La levée du corps fut présidée par M. le curé L. Hébert qui a aussi chanté le service.

M. Crépeau laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils: MM. Albert, Hector, Doris, Oméril, Amherst; ses filles, Mlle Emma, Mme Roméo Labonté, Léda, Mme Alcide Brouillard, Florestine, Mme Paul Carpentier, Aurore, plusieurs petits-enfants.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

L'"Action Catholique" présente aux deux familles éprouvées ses sincères condoléances.

Mariage. — Récemment, a été bénit dans notre église, le mariage de M. Benoit Doyon, fils de M. et Mme Alphonse Doyon, et de Mlle Réjeanne Dugas, fille de M. et Mme Rosario Dugas.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par H. le chanoine L. Hébert, curé.

Les témoins étaient leurs pères respectifs.

La cérémonie religieuse fut suivie d'une réception chez les parents de la mariée.

Les époux sont partis en voyage de noces.

Mariage. — Le 15 courant, a été célébré le mariage de M. Ernest Gilbert, fils de M. et Mme Albéric Gilbert et de Mlle Thérèse Généreux, fille de M. et Mme Henri Généreux. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le Curé.

Après la cérémonie religieuse les nouveaux époux et les nombreux invités parents et mis, se sont rendus chez les parents de la mariée, où une table bien garnie de mets succulents les attendait.

Accompagnés de meilleurs voeux de tous, les époux sont partis en voyage à Québec et à Ste-Anne. Au retour ils résideront à Montréal.

Assemblée générale d'institutrices à L'Islet, dimanche

L'ISLET. — (Spéc.) — Les institutrices qui enseignent dans le district de l'inspecteur Veilleux auront leur première assemblée générale de l'année 1949-50 à l'Ecole normale de L'Islet, dimanche après-midi, le 23 octobre, à 2 h. 30.

Mlle Laure Gaudreault, présidente générale de la Fédération des institutrices rurales de la province de Québec, assistera à cette réunion ainsi que M. l'abbé Louis-Emile Hudon, de Québec, aumônier général de la Fédération.

Sécurité dans la province de Québec

Paris, 17. — (Spéc.) — C'est dans la province de Québec, en 1913, que le mouvement humanitaire de sécurité a pris naissance au Canada, a déclaré le col. Arthur Gaboury, secrétaire général de la Ligue de Sécurité, qui parlait récemment, au congrès annuel de l'Association des Industriels de France contre les accidents du travail.

Monsieur Gaboury, qui est délégué de la province de Québec à ce congrès, a raconté comment le mouvement de sécurité s'était formé au Canada à l'automne de 1913 alors qu'il prit la direction d'un mouvement dont le but était d'enrayer les accidents causés par le tramway.

Huit ans plus tard, soit en 1921, la Ligue de Sécurité de la province de Québec était fondée avec l'appui des citoyens les plus en vue des principales villes du Québec. Quelques années après, soit en 1931, une autre organisation de sécurité prenait naissance: l'Association du Québec pour la prévention des Accidents du Travail.

Ces deux organisations furent le noyau de sociétés de sécurité secondaires qui s'y greffèrent par la suite, soit: l'Institut des Ingénieurs en Sécurité du Canada (1932; la Fédération des Brigadiers de Sécurité (1934); la "Safety Crusaders Society" (1937); la Société des Post-Etudes Secouristes (1938); la Société des Secouristes du Québec, Inc. (1944) et les Vétérans en Sécurité du Québec (1944).

Les activités de la Ligue de Sécurité s'étendent dans toute la province et même à l'extérieur du pays, souligne M. Gaboury. Dans plus de 300 écoles du Québec, la Ligue a organisé des brigades de sécurité enrôlant 5,000 petits bons hommes qui protègent leurs jeunes confrères des accidents de la rue.

La Ligue a organisé des concours entre véhicules commerciaux; elle a remis des décorations et diplômes à plus d'une centaine de personnes ayant accompli des actes de bravoure pour la sauvegarde de leurs concitoyens; et, parmi ses autres activités de l'année, mentionnons la Cyclo-Sécurité; les cours de sécurité juvénile, les cours de secourisme et d'hygiène; la prévention des incendies, des noyades, etc.

L'Association du Québec pour la Prévention des Accidents du Travail était d'abord une section de la Ligue de Sécurité; elle fut organisée en un groupe distinct en vertu de la loi provinciale des Accidents du Travail. Les campagnes et congrès de Sécurité lancée par l'Association chaque année ont grandement contribué à réduire le nombre des accidents dans les usines. L'Association compte au-delà de 16,000 membres.

A Paris, M. Gaboury présidera également l'ouverture des cours de sécurité industrielle donnés par le Dr André Salmont, professeur au conservatoire national des Arts et Métiers.

Avant de revenir au Canada où il doit assister à un congrès International du Travail et où il est délégué par le ministère fédéral du Travail.

Courrier de St-Romuald

Chez les Trappistines.! — Récemment le T. R. P. Dom Pacôme, o.c.r., abbé de la Trappe d'Oka, a présidé une cérémonie de vêture chez les Trappistines de St-Romuald. Ont revêtu le saint habit: Soeur Marie-Pia, choriste (Emmanuelle Castelletti, Buffalo, E. U.A.), et soeur Marie-Ange, choriste (Alice Migué, de St-Jacques de Montcalm). Le sermon le circonstance a été donné par M. l'abbé Azellus Houle, de St-Jacques de Montcalm.

Pensons-y bien. — Avez-vvous bien réalisé que le montant provenant des allocations familiales versées pour un enfant de sa naissance jusqu'à l'âge de seize ans, constitue un capital de $1,188, qui déposé à la banque ou à la Caisse populaire rapportera intérêt.

Mariage. — Samedi matin, le 15 octobre, à 9 heures, en l'église de St-Romuald, le R. P. Ernest Dastous, s.j., cousin de la mariée, a béni le mariage de Mlle Thérèse Ouellet, de St-Romuald, à M. Jean Pardiak, de Montréal. M. Alphonse Ouellet accompagnait sa fille, et M. Thaddée Poznanski, servait de témoin au marié.

Après la cérémonie religieuse, parents et amis ont été invités à une joyeuse réception, puis les nouveaux époux partirent pour un voyage de noces. Au retour, ils demeureront à Montréal. Nos souhaits de bonheur.

Encouragez nos annonceurs

Funérailles de Mme Germain Savard

Les funérailles de madame Germain Savard, née Jeanne d'Arc D'Anjou, décédée à l'âge de 36 ans ont eu lieu à St-Esprit. Des citoyens en vue, des hommes d'affaires, des représentants de différentes maisons et de nombreux amis ont fait escorte à la dépouille mortelle de la défunte.

M. l'abbé Léon Létourneau, curé, a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté de MM. les abbés L'Heureux et G.-A. Boulet.

Au départ de la maison mortuaire, à la suite du corbillard que précédait un landau de fleurs, le deuil était conduit par l'époux de la défunte: M. Germain Savard; son fils, Jacques Savard; ses frères: MM. Charles, Léandre, Michel, Jean-Paul, Jules, Gabriel et Roger D'Anjou; son demi-frère, M. C. Moisan; son beau-père: Almanzor Savard; ses beaux-frères: MM. Paul Richard, Lucien Bourque, Henri Létourneau, Gustave, Joseph, Ludger, François, Maurice et Alphonse Savard, Gérard Gauvin, Marcel Grenier, Ovila Brown, Hector Simard; ses neveux: MM. Roger, Claude, André, Jean-Guy et René Savard, Pierre Brown, Yvon, Luc, et Serge Savard, Michel Simard, Ch-Henri Létourneau; Gaston Richard, Roland Richard, H.-P. Richard, Emilien Richard, André Richard, Maurice Létourneau, C.-H. Létourneau, Laurent-Paul Létourneau, Raymond Genest, Gérard D'Anjou, Jacques D'Anjou, J.-Marc D'Anjou, Benoît DAnjou, J. Robert D'Anjou, René D'Anjou, Marcel D'Anjou, J.-Marie DAnjou, Claude D'Anjou, Yves D'Anjou, Michel D'Anjou, Raymond D'Anjou, André D'Anjou, J.-Pierre D'Anjou, Gérard Moisan, Léo Moisan, Roger Moisan, René Poulin, Maurice Landry, André Valin, Maurice Landry; ses oncles: Aimé Savard et Adélard Gauthier.

Dans le défilé, on voyait aussi: MM. Paul Duchaine, L.-P. Talbot, S. Bruneau, V. Bernard, Albert Labrecque, A. Bernard, Théo Boulianne, J. Auger, M. Auger, Ludger Lavoie, G. Carrier, J. Boivin, E.-P. Dasylva, H. Dion, C.-H. D'Anjou, J.-M. Boutet, Chs. Trottier, Alphonse Blouin, Paul Marceau, Sylvio Roy, René Breton, J.-L. Lemieux, G. Casse, F.-X. Drolet, W. Labbé, L.-P. Anctil, Lionel Villeneuve, A. Guilbault, H. Dionne, R. Sanfaçon, André Auger, Philippe Robitaille.

On voyait aussi: MM. Armand Savard, Chs Guay, Almanzor Drolet, Robert Sanfaçon, Roland Couture, Henri Dionne, Adrien Bolduc, Louis Brousseau, Paul Gauvin, Laurent Gauvin, Marcel Gauvreau, Marcelin Gauthier, Henri Gauthier, Philippe Duchaine, Auguste Duchaine, Lionel Villeneuve, Victor Bernard, Simon Bruneau, J.-Ls Lemieux, J.-Marc Boutet, Albert Labrecque, Henri Dion, Ludger-P. Duchaine, Jos. Boivin.

Nos condoléances à la famille en deuil.

21-10-49

48 Feuilleton de l'"Action Catholique"

qui devait être pleinement réussie. Rien n'eût été plus désagréable à la jeune fille que de voir ce bal se transformer en un grotesque carnaval. Avec Michel, on tait sûr d'éviter des erreurs ridicules.

Il accepta avec enthousiasme toutes les missions de confiance qui lui furent données et ne se moqua pas de Bénédicte quand elle lui révéla, en lui montrant les portraits de sa chambre, ce qu'elle avait appris des héros de Bussière et de Beautertre et comment s'était tarie la sourcce de ses informations avec la mort de la mère Rapaud.

—Ne vous inquiétez pas, dit-il avec assurance, nous percerons le secret, si toutefois il y en a un... il n'est pas possible que les archives de la région n'aient pas conservé trace d'un et peut-être même de deux drames puisqu'il semble qu'il se soit répété il y a peu de temps.

Il fit plusieurs voyages à Loches et à Tours, remua des vieux papiers poussiéreux et revint enfin un soir avec un document, copié dans un bouquin du XVIe siècle, et qu'il avait découvert dans la bibliothèque épiscopale.

—Voilà, dit-il triomphalement, la copie d'un dessin à la plume représentant Beautertre tel qu'il était avant que lui fût ajoutée l'aile est. Comptez, il y avait bien six fenêtres, disposées à égale distance l'une de l'autre sur toute la longueur de la façade Nord.

La feuille passa de main en main, tandis que Michel expliquait:

—Ce livre, par ailleurs fort intéressant pour l'architecte que je suis, contient la description des principales demeures de la région. L'auteur n'a pas signé son oeuvre et il est difficile de comprendre quel but il a poursuivi en établissant le plan minutieux extérieur et intérieur des châteaux des environs. Il y en a quatorze, parmi lesquels figurent Bussière et Beautertre. Mais ce que je crois avoir découvert de plus passionnant c'est que l'espace qui manque ici, ce fameux mur de trois mètres d'épaisseur, doit contenir, tenez-vous bien, une pièce à usage d'oratoire et un escalier secret.

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de Paris (France)

LA SIXIEME FENETRE 45

Le bruit de ses pas attira à une fenêtre du premier étage la fermière qui annonça :

—Je descends.

Bénédicte avait pénétré sous les arcades qui précédaient l'entrée et qui faisaient une galerie couverte où l'on pouvait se promener sans se risquer au dehors. La grande porte à double vantail était ouverte. Elle la franchit et se trouva dans un vestibule asez sombre d'où partait un escalier de pierre à rampe sculptée.

Alors que de vastes modifications d'architecture avaient placé à Beautertre les salles de réception dans les pièces du bas, Bussière en cela conforme à la tradition ancienne, avait les siennes à l'étage noble. Bénédicte suivit la femme venue à sa rencontre et derrière elle pénétra dans le grand salon où elle ne put retenir une exclamation admirative. Très vaste et prenant jour par trois hautes fenêtres, ce salon où personne jamais ne pénétrait que la fermière chargée de l'entretien ,paraissait préparé, malgré près de cinquante ans d'abandon, pour quelques réception. les magnifiques tapisseries qui garnissaient les murs, comme les tapis qui recouvraient le parquet luisant, tout autant que les pesants velours de Kênes des rideaux et des fauteuils étaient dans un état de parfaite conservation et faisaient chatoyer au soleil d'été leurs frais coloris. On avait conservé à cette salle somptueuse la caractère et le style de l'époque qui l'avait vu installer et, depuis la cheminée blanche, surchargée de sculptures et d'allégories, qui portait les armoiries des d'Ornans de Pontrieux, jusqu'au plus petit banc destiné aux jeunes pages, tous les meubles étaient de style Renaissance. S'il s'agissait de tissus qui n'eussent pas résisté au temps, ils avaient été scrupuleusement recopiés sur les modèles anciens. Le plafond à caissons, les boiseries étaient peints et surchargés d'or avec une profusion d'ornements chère aux artistes italiens.

Mais ce qui, plus que la perfection de cet ensemble, avait frappé Bénédicte, ce qu'elle était venue voir, c'étaient les grands portraits qui sur le

CINÉ BULLETIN

Sous cette rubrique pour l'information de nos lecteurs nous donnons des indications diverses et une appréciation morale sur les films actuellement à l'affiche dans différents cinémas sans toutefois assumer la responsabilité quant aux autres parties du programme offert en ces salles.

Le Ciné-Bulletin n'est pas destiné au public des salles paroissiales, il s'adresse à celui des salles publiques de cinéma. Il constitue moins une invitation à les fréquenter qu'une mise en garde contre ceux de leurs spectacles qui offrent le plus de dangers.

Il n'est tenu ici aucun compte de réclames des exploitants de cinémas et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotations morales mentionnées plus bas s'inspirent aux meilleures sources d'information. Pour les films jugés condamnables la note sera tempérée s'il y a lieu suivant les modifications ou coupures effectuées par le Bureau de Censure des vues animées de la province de Québec.

APPRECIATION MORALE

- **1.-** Ne semble offrir aucun danger pour le public en général.
- **2.-** Ne convient qu'aux spectateurs adultes sérieusement formés
- **2R** Film qui présente quelques dangers.
- **3.-** A déconseiller parce que dangereux.
- **4.-** A proscrire et à combattre.
- **?.-** Film dont nous n'avons pas la cotation. Un chiffre placé devant le point d'interrogation indique la cote probable.
- **★.-** L'étoile placée à la suite d'un chiffre indique un spectacle qui nous paraît comporter un réel intérêt.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement de la conscience, elle veut seulement le faciliter. Munie de nos renseignements, chaque personne doit savoir à quelle catégorie elle appartient et dans le cas d'un danger particulier, déterminer prudemment si elle peut s'y exposer. Il va de soi que le jugement du confesseur prime tout autre en la matière.

HORAIRES DES PROGRAMMES

CAMBRAI. — Johnny le gros bonnet, à 2.10, 4.30, 6.50 et 9.15 h., ainsi que sujets courts.

CAPITOL. — Représentation continuelle de 1.30 à 11.00 h.: Rusty saves a life, à 1.45, 5.00 et 8.10 h.: The great gatsby, à 3.05, 6.20 et 9.30 h.

CARTIER. — Nouvelles, à 1.00, 4.25 et 7.50 h.: The secret of St-Yves, à 1.30, 4.55 et 8.20 h.- Mr Soft Touch, à 2.50, 6.20 et 9.45 h. — Fin, à 11.20 h.

CINEMA DE PARIS. — Ces dames aux chapeaux verts, à 12.00, 3.26, 6.52 et 9.58 h.: La voix du rêve, à 1.56, 5.02 et 8.28 h.

CLASSIC. — Balalaika, à 1.00, 3.10, 5.10, 7.15 et 9.25 h.: Naughty Nanette, à 2.40, 4.50, 6.50 et 8.50 h.: Queen of the courts, à 3.05, 7.05 et 9.15 h.

EMPIRE. — Nouvelles, à 1.00, 3.30, 6.00 et 8.30 h.: Football magic, à 1.10, 3.40, 6.10 et 8.40 h.: Wish you were here, à 1.30, 4.00, 6.30 et 9.05 h.: Each dawn I crow (cartoons), à 1.45, 4.15, 6.45 et 9.15 h.: Flamingo road, à 1.55, 4.25, 6.55 et 9.25 h. — Représentation continuelle de 1.00 à 11.00 h.

IMPERIAL. — La belle et la bête, à 12.35, 3.41, 6.35 et 9.41 h.: Sujets courts, à 2.08 et 8.08 h.: Le pont des soupirs, à 2.12 et 8.12 h.

PRINCESSE. — Sujets courts, à 1.00 et 7.00 h.: The monster and the Ape (série complète), à 1.08 et 7.08 h.

RIALTO. — Les folles héritières, à 1.00, 3.55, 6.40 et 9.25 h.: Annonces et trailers, à 2.50, 5.35 et 8.20 h.- Blondine, à 2.55, 5.40 et 8.25 h. — Fin à 11.05 h.

VICTORIA. — Nouvelles, à 1.15, 5.23 et 7.45 h.: The pride of the Yankees, à 1.30, 5.35 et 9.30 h.: Tall in the saddle, à 3.40 et 8.00 h. — Représentation continuelle de 1.15 à 11.30 h.

LEVIS

BIENVILLE. — Spade Cooley et son orchestre, à 8.20 h.- Black Bart, à 7.00 et 9.35 h.: Rainbow over the Rockies, à 8.40 h.

CINEMA DE LEVIS. — Cobra strikes, à 7.00 h.: Nouvelles, à 8.05 h.: La Chartreuse de Parme, à 8.25 h.

SAINT-ROMUALD

ETCHEMIN. — Le Père Tranquille, à 7.30 h.: Les tueurs, à 9.10 h.

"Cambrai"

JOHNNY LE GROS BONNET — — 2
Version française du film Johnny Eager. Histoire de gangsters, avec Robert Taylor, Lana Turner et Edouard Arnold.

"Capitol"

RUSTY SAVES A LIFE — — — — — — 1
Film de la série Rusty avec Gloria Henry, Ted Donaldson et Stephen Dunne.

THE GREAT GATSBY — — — — 2-R
Mélodrame avec Alan Ladd, Betty Field et Macdonald Carey. — Un homme amasse une fortune dans le bootlegging dans le but de reprendre son amie, mariée à un millionnaire.

"Cartier"

THE SECRET OF ST-YVES — — — — 2
MR SOFT TOUCH — — — — — — — 1
Mélodrame avec Glenn Ford, Evelyn Keyes et John Ireland. — Un gambler poursuivi et qui veut abandonner le métier, se réfugie dans une maison de rapport.

"Cinéma de Paris"

CES DAMES AUX CHEVEUX VERTS 1
La jeune orpheline Ariette est recueillie par ses quatre cousines, les demoiselles Davernis, surnommées les Dames aux cheveux verts. L'espièglerie d'Ariette contraste avec la rigidité compassée des vieilles filles. Ariette découvre le secret d'une affection déçue dont sa cousine, Marie, fut l'héroïne. Elle se met dans la tête de renouer l'intrigue entre Marie et le professeur Ulysse Hyacinthe et y réussit. Ce premier mariage entraînera celui d'Ariette avec le fils du propriétaire des Davernis. Bonne interprétation d'Alice Tissot, Marguerite Moreno, Micheline Cheirel, Larqueuy et Mary Berry.

LA VOIX DU REVE — — — — — 1
Drame sentimental. — Laura recherche son fiancé disparu à la guerre. — Victime d'un grave accident, elle perd la vue. Pour lui sauver la vie, l'ami de sa soeur se fait passer pour le fiancé disparu. Dénouement à la fois tragique et heureux. — Situations invraisemblables.

"Classic"

BALALAIKA — — — — — — — — 2
Un peu avant la révolution russe, un prince devient amoureux d'une chanteuse, d'un révolutionnaire. Séparés par des événements douloureux, ils finiront par se retrouver. — Comédie musicale avec Nelson Eddy et Ilona Massey.

"Empire"

FLAMINGO ROAD — — — — — 2-R
Mélodrame avec Wallace Beery, Marjorie Main et Richard Conte.

"Imperial"

LA BELLE ET LA BETE — — — — 1
Féerie réalisée par Jean Cocteau et interprétée par Josette Day, Jean Marais, Mila Parély, etc.
Il était une fois, une jeune fille. Son père étant tombé au pouvoir de la BETE, un monstre doté d'un pouvoir magique, elle s'offrit comme otage. Et, peu à peu, elle se prit de pitié, de compréhension, puis d'amour pour le monstre qui devint le prince Charmant.

LE PONT DES SOUPIRS — — — — 2
Film italien. Drame de cape et d'épée brodé autour des légendes qui entourent Venise au XVe siècle. Parades. Grand déploiement de costumes de l'époque. — Les vedettes sont Paola Barbara et Mariella Lotti.

"Lairet"

PIERRE ET JEAN — — — — — — — 3
L'EMIGRANTE — — — — — — — 2-R

"Pigalle"

FEUX DE JOIE — — — — — — — — 1
Comédie musicale avec Ray Ventura et ses collégiens, Micheline Cheirel, René Lefèvre, Mona Goya, etc.
Pochade dont les héros sont plusieurs jeunes gens récemment libérés du régiment. Au milieu d'aventures rocambolesques, ils se mettent en tête de relancer un hôtel de la Côte d'Azur, en faillite. Cela ne va pas sans de nombreuses complications qu'ils surmontent dans la bonne humeur. — Nombreuses chansons qui plaisent au public.

PATRIE — — — — — — — — — 2-R
Mélodrame atroce qui a plus d'une analogie avec les années que nous venons de vivre. L'éternel triangle forme la trame de l'intrigue. — Les vedettes sont Pierre Blanchar, Maria Mauban et Jean Desailly.

"Princesse"

THE MONSTER AND THE APE — 1
— Série complète de 15 épisodes.

"Rialto"

FOLLES HERITIERES — — — — — 2
— Version française du film The Gay Sisters. — Drame qui relate la vie et les malheurs de trois soeurs. En vedettes: Barbara Stanwick et George Brent.

BLONDINE — — — — — — — — 2
Légende fantastique du roi de la montagne qui épouse la fille d'un pêcheur. Les vedettes sont Georges Marshall, Nicole Naurey et le nain Piéral.

"Victoria"

THE PRIDE OF THE YANKEES — 1*
Un film de Sam Wood. Très belle oeuvre qui fait revivre à l'écran Lou Gehrig, le fameux joueur de baseball américain qui s'attira le surnom d'HOMME DE FER, parce qu'il ne manqua pas une seule partie de toute sa carrière. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il ne s'agit pas surtout d'un film de sport, car c'est d'abord la vie de famille du héros qui est étudiée de telle façon que cette bande ne plaira qu'aux amateurs de baseball.
Interprétation de premier ordre avec Gary Cooper et Theresa Wright (la jeune épouse de Mrs Miniver). Une note d'authenticité résulte de la présence de joueurs professionnels comme Babe Ruth, et Bill Dickey.

TALL IN THE SADDLE — — — — 1
— Bon film western avec John Wayne.

LEVIS
"Bienville"

BLACK BART — — — — — — — — 2
Mélodrame du type Western en technicolor, avec Yvonne De Carlo et Dan Duryea.
RAINBOW OVER THE ROCKIES — 1

"Canada"

VALLEY OF THE GIANTS — — — 1
LE GRAND SOMMEIL — — — — — 3

"Cinéma de Lévis"

THE COBRA STRIKES — — — — — 1
LA CHARTREUSE DE PARME — 2-R
— Drame romantique interprété par René Faure, Gérard Philippe, Maria Casarès, Salod Coëdel, etc.

BEAUPORT
"Centre des Loisirs"

THE CREUSADES — — — — — — 1
Drame historique, réalisation de C.-B. de Mille, qui nous fait assister à la troisième Croisade, dite Croisade des Rois. Richard Coeur de Lion a pris la croix, non pas par piété, mais parce que ce voeu délivre de toute autre obligation et qu'il ne veut pas satisfaire à celle d'épouser la soeur du roi de France, Philippe-Auguste. Il épouse cependant mais sans la voir et uniquement pour obtenir du ravitaillement pour ses troupes, Berengère fille du roi de Navarre. Mais celle-ci fait bientôt la conquête de son seigneur et maître lui sauve la vie — car elle a tout pouvoir également sur le coeur du farouche et chevaleresque ennemi musulman, le sultan Saladin — et conclut l'accord qui permettra une entrée pacifique à Jérusalem après des batailles sanglantes qui paraissent ainsi bien inutiles.
L'esprit des croisades est respecté. La grandeur de cette immense manifestation de foi n'est pas dissimulée. La est remarquablement montrée. La mi-dévotion des chrétiens à la vraie croix mise en scène est un chef-d'oeuvre. Mais le romanesque dont on a entouré l'épopée chrétienne est d'une saveur assez pénible. On a fait une sorte de roman de chevalerie beaucoup plus qu'une oeuvre historique. Malgré ce grave défaut, ce film est à recommander.
Les principaux interprètes sont: Loretta Young, Henry Wilcoxon, Katherine de Mille, etc.

EAST-BROUGTON-STATION
Théâtre "Perro"

LE PERE CHOPIN — — — — — — 2*
Cette bonne bande est le premier film de long métrage jamais tourné au Canada et pour un premier essai le Père Chopin dépasse de beaucoup tout ce qu'on pouvait espérer. Les extérieurs sont typiquement canadiens et ont été choisis avec goût. Dialogue alerte et souvent amusant. Interprétation soutenue avec bonheur par Madeleine Ozeray, Guy Maufette, Pierre Dagenais, François Rozet, Janine Sutto, Ginette Letondal, Jeanne Maubourg, Albert Duquesne, Ovila Légaré et Louis Rolland. Concerts Symphoniques de Montréal dans l'exécution de la partition musicale.
Au point de vue moral le film convient à tous les auditoires capables de tolérer quelques répliques un peu lestes ou allusions rapides à certaines tares du demi-monde.

SAINT-ROMUALD
"Etchemin"

LE PERE TRANQUILLE — — — — 1
La vie d'une famille française pendant l'occupation. Mise en scène de René Clément et Noël-Noël. Jean Varas et Claire Clivier. Un tableau simple et vrai. L'oeuvre la moins tapageuse et la plus vraie sur la Résistance française.

LES TUEURS — — — — — — — 2
— Version française du film The Killers. The Killers, une courte nouvelle d'Ernest Hemingway. L'action pivote autour de trois interprètes: Burt Lancaster, Ava Gardner et Edmond O'Brien. Lorsqu'il tente le régler une petite réclamation, il découvre une bande de criminels.

SHAWINIGAN
"Auditorium"

LE MOUSSAILLON — — — — — — 2
Drame. — Un enfant, rudoyé par son père adoptif, s'embarque sur un cargo de contrebandiers. Ses parents le sauvent à temps. Impression générale, bonne malgré des situations délicates.
OUTCASTS OF THE TRAIL — — — ?

"Cartier"

BLANCHE FURY — — — — — — — 3
TRAPPED BY BOSTON BLACKIE — 1

"Roxy"

THE DARK PAST — — — — — — 2
Reprise du film Blind Alley tourné en 1939. — C'est un mélodrame avec William Holden, Lee-J. Cobb et Nina Foch.
JOE PALOOKA IN THE BIG FIGHT ?
Film de série avec Joe Kirkwood et Leon Errol.

LA MALBAIE
théâtre "la malbaie"

LE DEFILE DE LA MORT — — — ?
— Film de guerre, d'origine américaine (version française du film China), interprété par Loretta Young et Alan Ladd. — Film d'action, très brutal.

MONTMAGNY
"Lafontaine"

HUIT HOMMES DANS UN CHATEAU 1
Film policier de Richard Pottier, avec René Dary et Jacqueline Gauthier.

"Taché"

DEMONS DE LA LIBERTE — — — ?
Mélodrame avec Burt Lancaster, Hume Cronyn et Charles Bickford. La scène se passe dans une prison. — Version française de Brute force.

DONNACONA
"Royal"

THIS TIME FOR KEEPS — — — — 1
Film musical en couleur, avec Esther Williams, Lauritz Melchior, Jimmy Durante, Van Johnson, Xavier Cugat et son orchestre.
LES GUEUX AU PARADIS — — —
Comédie fantastique interprétée par Raimu, Fernandel, Gaby Andreu et Armand Bernard.
Transposition provençale d'une vieille légende flamande.

POINTE-AU-PIC
"Casino"

JE TE RETROUVERAI — — — — ?
— Avec Clark Gable et Lana Turner.

STE-ANNE DE LA PERADE
"Plaza"

LA SAUVAGESSE BLANCHE — — 1
Version française du film White Savage. — Comédie dramatique avec Maria Montez, John Hall, Sabu, etc.

STE-MARIE (Beauce)
"Théâtre Ste-Marie"

THE BLACK ARROW — — — — — 2
Mélodrame avec Louis Hayward et Janet Blair. La scène se passe en Angleterre, au XVe siècle, et l'histoire est basée sur une nouvelle de Robert-Louis Stevenson.

ST-TITE, CHAMPLAIN
"Rhéo"

AGENT SECRET — — — — — — 2
Version française de Confidential Agent. — Film dont l'intrigue tourne autour de la guerre civile espagnole. — Les rouges y sont représentés comme de purs idéalistes et les partisans de Franco comme des brutes sans pitié.

CHICOUTIMI
"Cartier"

ANGOISSE — — — — — — — — ?
— Version française du film EXPERIMENT PERILLOUS. — Production psychologique de bonne qualité. L'intrigue rappelle celle de Gaslight et a trait aux machinations d'un meurtrier maniaque qui tente de convaincre progressivement sa femme qu'elle est folle. Bonne interprétation de Hedy Lamarr, George Brent et Paul Lukas.
MARSHALL OF AMARILLO — — — 1
DEMAIN
MEXICAN HAYRIDE — — — — — 2
L'INFIDELE — — — — — — — — 3
SAMEDI SOIR SEULEMENT
BIG SECRET — — — — — — — — ?

ROBERVAL
Théâtre Roberval

CHEQUE AU PORTEUR — — — — ?
Vaudeville. — Une bouffonnerie énorme qu'on ne peut prendre au sérieux et dont les plaisanteries ne sont pas toujours drôles.

Il faut faire les sacrifices de ses préférences, mas pas celui de ses convictions.

AU CINEMA POPULAIRE NOTRE - DAME - DE - LA - PAIX
JIM LA HOULETTE
avec Fernandel et Marguerite Moreno
Courts sujets au même programme.
Aujourd'hui SAMEDI, à 8 h. p.m.
Demain DIMANCHE à 2 et 8 h. p.m.
ADMISSION : .25c

PIGALLE
COMMENÇANT DEMAIN

Aujourd'hui dernier jour
PATRIE
FEUX DE JOIE

au PARIS
CLIMATISÉ EN TOUT TEMPS
COMMENÇANT DEMAIN
à l'écran
RAYMOND ROULEAU
GISELLE PASCAL
MILA PARELY
JEAN MAX dans
DERNIER REFUGE
La 33ème CHAMBRE avec RAYMOND SOUPLEX
L'attraction de la saison!
EN PERSONNE A LA SCÈNE!
Le roi de l'accordéon FREDO GARDONI
Le clown MOMO
Le comique JIMSON
AUJOURD'HUI DERNIER JOUR
Ces Dames aux chapeaux verts
La Voix du Rêve

LÉVIS et la Banlieue

Conférence à Christ-Roi. — Mercredi soir dernier, en la salle paroissiale de Christ-Roi, se réunissait un vaste public pour entendre M. Jean Ho Fang-Ly, Chinois converti, raconter les étapes de sa conversion et donner quelques explications sur l'établissement du communisme en Chine.

Sur un mur de la salle apparaissait une grande carte de la Chine et, sur le mur opposé, le drapeau chinois, avec le portrait de Tchiang Kai-Shek. Cela a permis à l'orateur de situer le pays de sa naissance avec des détails sur la piété familiale du foyer chinois et sur la sagesse du vieux lettré chinois qui présida à l'éveil de son intelligence à l'école. Afin d'apporter à la Chine des méthodes nouvelles d'industrialisation, M. Ho, avec plusieurs de ses camarades, fit un stage d'études en Europe. C'est justement pendant son séjour à Paris que, à l'occasion d'une expérience en chimie, où il faillit s'empoisonner, M. Ho dut aller se reposer en Suisse, où le contact avec un grand professeur catholique fut le début de sa conversion.

De retour en Chine, il occupa des postes où il put constater de quelle façon les causes politiques et commerciales, de même que les guerres de conquête, ont favorisé l'expansion du communisme, cette chimère d'un paradis sur terre. Mais il est à espérer, affirme le conférencier, que la Chine, d'une civilisation vieille de 4000 ans, avec une population de 4,000,000 de catholiques sur 400,000,000 d'habitants, se ressaisira dès qu'elle comprendra que les agents de Moscou l'ont trompée.

L'orateur jouit d'une éloquence facilement communicative et l'auditoire, visiblement ému, l'a écouté avec un intérêt et une attention qui ne se sont pas démentis. Le mot d'ordre tiré par le conférencier en guise de conclusion au forum qui a suivi, fut celui-ci : Pour être anticommuniste, il faut vivre intensément son christianisme.

Présenté par M. le curé Charles Rodrigue, le conférencier fut remercié par l'aumônier de la Ligue du Sacré-Coeur, M. l'abbé J.-C. Côté.

Avis aux cyclistes. — Le chef de police P.-A. Guay, de Lévis, avise tous les cyclistes de Lévis qu'à partir de la semaine prochaine, on arrêtera et on traduira en Cour du Recorder, tous les propriétaires de bicyclettes, qui ne se conforment pas aux règlements, à savoir: le port d'une lumière électrique, le soir, à l'avant de leur bicyclette.

Du nouveau, à Lévis. — Mercredi soir dernier, sous la présidence de M. l'abbé Placide Jacques, vicaire à Lévis, un groupe imposant de dames de Lévis et des environs se sont réunies à la salle des Chevaliers de Colomb, en vue de la formation prochaine d'un conseil des Filles d'Isabelle.

Le grand chevalier, M. Charles-Auguste Parent, leur souhaita la plus cordiale bienvenue et leur demanda de marcher de l'avant.

De précieux conseils furent donnés par M. l'abbé Jacques, en ce qui concerne leur devoir d'état à leur adhésion au nouveau conseil.

Maintenant que les bases en sont jetées, un choix des plus minutieux parmi l'élite féminine de notre district, sera l'objet du recrutement et une autre assemblée sera convoquée, cette fois, sous la présidence de la régente d'Etat des Filles d'Isabelle, qui fera connaître à son auditoire la constitution de cet ordre.

Toutefois, cette assemblée ne sera convoquée qu'après l'arrivée de notre nouveau curé, M. l'abbé Joseph Gingras, et avis en sera donné à toutes les intéressées.

A propos des aveugles. — L'Institut National Canadien, succursale de Québec, a un atelier pour ses aveugles, situé au No 200, 2e Rue, Limoilou. Cet atelier assure directement du travail à 44 aveugles, dont 32 à l'atelier même et 12 à domicile. C'est la charité publique qui permet à l'Institut de maintenir ce service, au moyen duquel plusieurs aveugles de notre district gagnent honorablement et normalement leur vie. Donnons généreusement pour les aveugles, d'ici au 31 octobre.

Décès de M. R. Noël. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Rosaire Noël, célibataire, fils de feu M. Alphonse Noël et de feu dame Marie Carrier, survenue à l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 20 octobre, à l'âge de 47 ans. Il demeurait au No 40, rue Chabot, à Lévis.

Il laisse pour pleurer sa perte, un frère, M. Lévi Noël, de Lévis; ses soeurs: Mlle Jeanne Noël, de Lévis, Mme Paul-Henri Lecours (Rose-Annette), de Bienville, Mme J.-Charles Bissonnette (Alma), de Lauzon, et Mlle Simonne Noël, de Lévis; une belle-soeur: Mme Lévi Noël; ses beaux-frères: MM. Paul-Henri Lecours et Jean-Charles Bissonnette, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 h., en l'église de Notre-Dame de Lévis. Départ des salons M. Gilbert, à 7 h. 40.

A la famille en deuil, nos plus vives condoléances.

L'Ecole des Parents. — Mardi soir dernier, au Collège de Lévis, Me Jacques Dumoulin, C.R., de Québec, donnait, en présence d'un vaste auditoire, le troisième cours de l'Ecole des Parents de la rive sud. Il avait intitulé son cours: "Parents trop exigeants". Le distingué conférencier, qui a été chaleureusement applaudi, avait été présenté par M. Paul-Eugène Plante, trésorier de l'Ecole des Parents.

Parmi les invités, en outre des RR. FF. de l'école St-François-Xavier, nous remarquions: M. l'avocat et Mme Roger Thibaudeau, M. l'avocat et Mme Roger Kronstrom, Me Raynold Bélanger, M. le Dr et Mme Paul Racicot, M. et Mme Eugène Larue, Mmes P.-A. Mercure, Alphonse Lecours, Georges Lepage, Alexandre Samson, Eugène Guérin, Arthur Bourgault et Hervé Bouchard.

Le quatrième cours sera donné par le R. P. Raymond Fortin, s.j., professeur au collège Jean-de-Brébeuf, de Montréal. Il traitera du "Père spirituel".

L'ordre des Forestiers. — Tous les officiers et membres de la cour Lauzon et de toutes les cours environnantes de l'ordre indépendant des Forestiers sont priés d'assister aux funérailles de M. Loic Girard, père bien-aimé du chef de la cour Lauzon, M. Joseph Girard, demain matin, en l'église de Notre-Dame de Lévis. Départ de la maison mortuaire, No 42, rue Wolfe, à 8 h. 45.

Unité sanitaire. — Demain, il y a clinique dentaire aux bureaux de l'Unité sanitaire, à Lévis.

Funérailles de Mme Eleusippe Drolet

En l'église de St-Sauveur de Québec, avaient lieu les funérailles de Mme Eleusippe Drolet, née Marie Brousseau.

Un grand nombre de parents et d'amis se sont sasociés pour rendre hommage à la regretté défunte.

Le R. P. J. Leduc, curé, a fait la levée du corps et le service a été chanté par le R. P. Paul-Eugène, O. F. M., parent de la défuntee, assisté des RR. PP. Chartrand et Moreau, O. M. I., qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par le gendre du défunt; M. J.-E. Gauvin, son frère, M. Arthur Brousseau; ses beaux-frères: MM. Pierre Drolet et Armand Drolet; ses petits-fils: Paul-Eugène Gauvin, Jean-C. Gauvin, Louis-Philippe Gauvin, Lucien Gauvin, Gilles Gauvin, J.-E. Gingras; ses neveux: MM. Omer Delisle, Roméo, Lucien, René, Amanzor, Gérard, Paul et Joffre Brousseau, Georges Garneau, René St-Pierre, Helie Demers, Ireenée Lessard, Azélus Bacon, Gérard Brousseau, P.-E. Feuiltault, Omer Faardeau, Emile, Ulric, Odilon et Alphonse Doré, J.-B. Hébert, Armand Trottier, R. Bilodeau; ses cousins: MM. Joseph Deisle, Adjutor Soulard, M. Garneau, Alphonse Brousseau Lucien Moisan, de Montréal, Ulric Trudel, J.-H. Boutet, J. Couture, Louis Girard, Ernest Côté, Elie Cantin, C. Delisle.

On remarquait un grand nombre d'amis dans le défilé: l'échevin Arthur Drolet, MM. J.-H. Malouin, Célestin Pouliot, Henri Thibault, Fortunat Gauvin, Albert Gauvin, C.-Henri Gauvin, F. Laberge, J. Poulin, Camille Blondeau, Pierre Savard, P.-H. Plamondon, Ferdinand Paquet, Ernest Dion, Ernest Gagné, Arthur Poitras, G. Rousseau, J.-B. Gagnon, G. Boutet, B. Hains, F.-X. Emond, Armand Boucher, de Montréal, Gérard Blouin, Jean-Guy Blouin, G. Henri Vézina, Gérard Beaudoin, D. Barbeau, G. Drolet, M. Delisle, René Dion, Mathias Langlois, U. Gauvin, C. Plamondon, Gaudiose Leclerc, A. Tremblay, E. Plamondon, etc.

Obsèques de M. Henri Boucher

D'imposantes obsèques ont eu lieu, lundi, le 10 octobre, pour M. Henri Boucher, époux en premières noces de feu dame Elia Gagné, et en secondes noces, de dame Phédora Talbot, décédé le 7 octobre, à l'âge de 53 ans, 11 mois. Ses funérailles ont eu lieu à 9 h. 15, en l'église de St-Jean-Baptiste, au milieu d'une assistance très considérable. Le convoi s'ébranla des salons mortuaires, pour ensuite s'acheminer vers l'église paroissiale, où la cérémonie fut des plus imposantes.

C'est M. l'abbé Martel, curé, qui a présidé la levée du corps et qui chanta le service.

Au départ, le deuil était conduit par son fils: M. Gérard Boucher; ses frères: MM. Joseph Boucher, Léo Boucher, des Trois-Rivières, Alphonse Boucher, de Montréal, Solfrid Boucher; ses beaux-frères: MM. Joseph Gagné et Horace Talbot.

Une importante délégation des employés de l'hôpital de l'Immigration assistait aux funérailles. Parmi eux, nous remarquions: le Dr J.-M. Couillard, surintendant de l'hôpital, le Dr J. St-Martin, ainsi que MM. P.-E. Poulin, P. Thomassin, R. Milot, P.-E. Gaudreault, R. Fortier, Georges Webster, G. Hamel, R. Laliberté, Lucien Marier, Gérard Gingras, A. McLean, P. Caron, P. Vear, G. Villeneuve, H. Vézina, A. Cloutier, Mlles Lawlor et C. Brunet. Parmi les amis de la famille, nous remarquions: MM. Gérard Lehoux, Lucien Boulet, O. Martin, Armand Bergeron, Roch Ferland et plusieurs autres, dont les noms nous échappent.

A la chapelle du cimetière, la cérémonie a été présidée par le R. P. L. Sigouin, s.j., aumônier de l'hôpital de l'Immigration.

Demain soir au Palais Montcalm

● Voici une excellente photo de "La Dame de l'Aube" par Jean Maratow, photographe d'art de Montréal. Ce spectacle a marqué un des grands succès des Compagnons. Il sera donné demain en matinée et en soirée.

Funérailles de Mme Alfred Tremblay

Des funérailles imposantes ont été faites à Mme Alfred Tremblay, née Maria Bélanger, décédée à l'âge de 64 ans et 2 mois.

De nombreux citoyens et amis de la famille se sont associés pour rendre hommage à la défunte.

M. l'abbé Emilien Martel a fait la levée du corps et le service a été chanté par M. l'abbé Ernest Rancourt, assisté du R. P. Ernest Poulin, des Pères du Sacré-Coeur, et de M. l'abbé Emilien Martel, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par son époux, M. Alfred Tremblay; ses fils : MM. Joseph Tremblay, de St-Joachim, Paul, Henri, Albany et François Tremblay, de St-Grégoire; ses filles : Mme Alphonse Saillant (Marie), de St-Joachim, Mme Sylvio Laberge (Délio), de Limoilou, Mme Roland Renaud (Cécile), St-Grégoire, Mme Robert Mercier (Gabrielle), St-Grégoire; ses frères : MM. Oscar Bélanger, Stoneham, Chs Bélanger, Grande-Ville, Lac-St-Jean; ses beaux-frères : MM. Frank Tremblay, Stoneham, Nérée Tremblay, Baie-St-Paul, Abel Desgagnés, Baie-St-Paul, Alphonse Bluteau, Ste-Anne-de-Beaupré, Oscar Tremblay, St-Joachim, Thos Côté, Baie-St-Paul; ses belles-soeurs : Mmes Alma Bélanger, Marie Tremblay, Claudia Tremblay, Herthémise Tremblay, Ernestine Gagné, Marie Bluteau, Yvonne Côté et Vve Maurice Bélanger; ses petits-enfants : Joseph-Henri, Félicien, Robert, Gaston, Victor, Aimé, Thérèse, Huguette, Raynald, Marie, Lucie Saillant; Thérèse, Gisèle, Victor, Lucien, Michel, Denise, Rita, Huguette, Raymond, Jeannine, Jean-Claude, Gilles et Richard Tremblay; Carolle Laberge, Denis, Jacques, Rachelle, André, Réal, Jeanne d'Arc, Lise, Nicole et Emilienne Tremblay, Alfred, Maria, Richard et Dianne Mercier. A la suite de la famille nous avons remarqué : MM. Jos. Boucher, Alf. Tremblay, Jos. Archibald, Adrien Plante, René Côté, M. Breton, Paul Dionne, Chs Fortin, Alph. Comeau, Henri Allard, Jos. Martel, Robert Watson, Idas Tremblay, Laurent Giroux, Emile Martel, Théo. Girard, Nap. Mercier, Ad. Morin, Léopold Renaud, Délias Renaud, O. Tailleur, Eudore Laberge, Elie Laberge, Wilfrid Duchesne, Joseph Leclerc, Nap. Mercier, David Grenier, Harryn Veremette, Ph. Lamontagne, Lauréat Tremblay, Jos. Lapointe, O. Harbour, Euclide Tremblay, Albert Simard, Ernest Simard, Xavier Tremblay, Nil Simard, Alb. Tremblay, J.-P. Lamontagne, Emery Valois et plusieurs autres.

La première troupe de ballet à nous visiter cette saison
LE BALLET de WINNIPEG
PALAIS MONTCALM
MARDI et MERCREDI SOIR, 25 et 26 OCTOBRE
Programme nouveau chaque soir
Prix : $1.00 — $1.50 — $1.75 (taxes incluses)
Billets en vente maintenant.
Présentation "Les Soirées Classiques".

Les Compagnons au Palais Montcalm dans
"LA DAME DE L'AUBE"
4 actes d'un merveilleux théâtre espagnol moderne
"Il faut remonter à "L'Antigone" des Compagnons pour voir un travail aussi soigné, aussi propre . . ." (Le Canada).
17 comédiens en scène. Décors et costumes originaux.
DEMAIN SOIR, 22 octobre UNE SEULE SOIREE ! !
Billets : $1.50 — $1.00 — $0.75 (taxes incluses)
Quelques bons billets sont encore disponibles.

LUNDI SOIR PROCHAIN
UN PUISSANT INSTRUMENT VIVANT !
un des plus fameux choeurs de l'univers
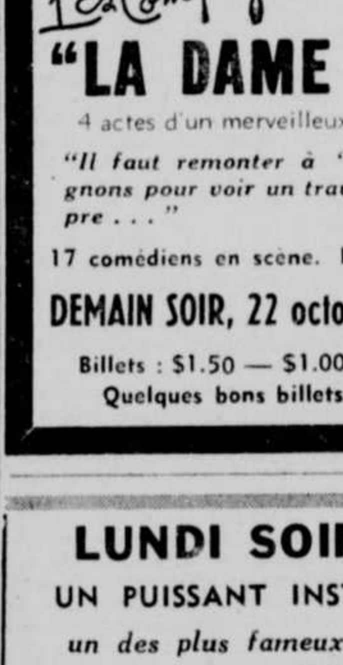
LE CHOEUR D'INFANTERIE DE PAUR
35 militaires noirs
dirigés par LEONARD DE PAUR
"du chant de très haut calibre d'un effet extrêmement saisissant". "New York Times"
Leur programme comprend des airs militaires, des chants liturgiques et des "spirituals"
Billets actuellement en vente au
— CAPITOL —
$1.50, $2.00, $2.50, $3.00 (Taxe incl.)
Canadian Concerts & Artists, Emile Caouette impresario présentent :

LA SOURIS MIQUETTE — 3278 — par Wilf Disney

Feuilleton de l'"Action Catholique" — 46 — LA SIXIEME FENETRE — 47

mur, face aux fenêtres, se souriaient côte à côte.

Ceux qu'elle possédait à Beautertre n'en étaient qu'une bien pâle et bien modeste réduction, et la dernière demoiselle de Chabran, si elle avait été une grande amoureuse, avait été une bien piètre artiste.

La belle Edmée et son tragique fiancé, pour parler comme la mère Rapaud, semblaient prêts à sortir de leur cadre, et Bénédicte restait devant eux, fascinée. Quel était le secret de ces deux êtres qui, quatre siècle plus tôt, avaient été de chair, avaient aimé, avaient souffert et dont il ne restait plus que ces effigies extraordinairement vivantes? Quelles douloureuses pensées s'étaient agitées sous le front lisse de cette belle jeune fille, couronné de boucles fauves où s'enroulaient des perdes? Quelle tragique émotion avait fait palpiter ce sein que recouvraient la guimpe bouillonnée, les bijoux aux pesants cabochons de pierreries? Vers quel tragique destin était allé ce petit pied chaussé de daim gris qui dépassait à peine de la lourde jupe à vertigadin?

Elle interrogeait ensuite le portrait d'Arnaud, beau visage à l'expression moqueuse, tête pâle posée sur la large fraise à godrons, seule note de clarté de ce costume de velours noir dont le peintre avait su rendre le chatoiement, avec le mouchoir de dentelles que le jeune homme tenait à la main et les plumes du toquet.

Derrière elle, Bénédicte sentit l'impatience de la femme et ,se détournant de sa contemplation, demanda :

—Vous connaissez l'histoire de ces deux-là?

Elle haussa les épaules.

—La tante Rapaud la savait mais ne voulait pas en parler. Tout ça, d'ailleurs, c'est des contes de l'ancien temps.

—Que dit-on au juste?

—Il paraît que le jour des fiançailles, celle-ci a disparu et qu'on ne l'a jamais retrouvée.

—Le même drame ne s'est-il pas produit pour la dernière demoiselle de Chabran?

—C'est ce que prétendait la tante. Elle parlait de malédiction. Dans le pays, on ne croit pas à tout ça. Voulez-vous voir les autres pièces?

A regret, Bénédicte quitta le salon. Elle parcourut, guidée par la fermière, toutes les salles, dont quelques-unes accusaient plus de vétusté et d'abandon. L'unité de style y était moins observée et les apports successifs y avaient laissé leur traces en meubles de diverses époques, mais qui ne présentaient plus aux yeux de Bénédicte la même valeur documentaire que le grand salon.

Ayant achevé sa visite, elle remercia chaleureusement son guide, et, enchantée de la faveur qui lui avait été faite, revint à Beautertre.

Durant les jours qui suivirent, en attendant les invités, elle médita souvent en face des pâles copies des héros de Bussières sur le bizarre secret dont la clé lui échappait.

Elle prit toutefois la décision, avec un sourire de défi pour les craintes de la mère Rapaud, de personnifier, lors de la fête costumée de ses vingt ans, Edmée de Chabran et de faire copier son costume sur celui qui avait été reproduit sur la toile avec tant de minutie.

CHAPITRE IV

Michel Laumière arriva le vendredi, en même temps que M. et Mme Quesneville. Il avait, sur les instances de ses amis, avancé la date de ses vacances car le surmenage des dernières semaines avait altéré sa santé et il avait grand besoin de repos. Bénédicte n'avait été informée de sa venue que le matin même et elle avait dû en hâte faire préparer une chambre pour lui. Il lui était échu la seule qui demeurât libre, celle qui, de l'autre côté de la fameuse fenêtre absente, faisait pendant à celle de Bénédicte.

Tout en aidant la femme de chambre à aménager la pièce, elle se réjouissait de cette arrivée, car elle comptait sur la curiosité du jeune architecte pour l'aider à percer le mystère de Beautertre. De plus, comme il avait beaucoup de goût, il serait précieux pour la prépuaration de la fête

M. St-Laurent entend conserver . . .

(suite de la page 3)

John Diefenbaker, conservateur de Lake-Centre soutient que les deux parties du pacte confédératif devront faire des compromis si le Canada veut survive e ant que nation.

Les Communes entreprendront aujourd'hui le débat sur le budget qui a été proposé, hier soir, par le ministre des finances, Douglas Abbott.

M. DIEFENBAKER

Le député conservateur de Lake-Centre demande au gouvernement de retarder l'adoption de la résolution afin de consulter d'ici à la prochaine session les autorités provinciales. Il soutient que si nous tenons à conserver l'unité qui existe actuellement au Canada, il faut que le gouvernement fédéral consulte les provinces avant de modifier la constitution.

Comme l'avaient fait avant lui plusieurs députés de l'opposition, M. Diefenbaker cite certains discours de l'ancien premier ministre où il disait que la constitution ne pouvait être amendée sans, au préalable, avoir consulté les provinces. Il fait sienne la théorie du pacte. Il déclare que les provinces et le fédéral devront faire des compromis, "Si nous voulons suivre en tant que nation". M. Diefenbaker demande au gouvernement quelles seront les propositions qu'il fera aux provinces lors de la conférence intergouvernementale qui aura lieu après la session actuelle?

En terminant, M. Diefenbaker dit qu'avant de modifier la constitution il faudrait convoquer une conférence Fédérale-provinciale ou une assemblée constituante.

M ST-LAURENT

Le premier ministre répond aux objections de M. Diefenbaker, puis propose un sous-amendement à l'amendement C.C.F.

M. St-Laurent parle de l'amendement C.C.F. qui voudrait garantir dans la constitution le tenue des élections générales tous les cinq ans et une session au moins à tous les ans.

"Je suis attaché aussi fortement que tout autre Canadien aux autres privilèges mentionnés dans la résolution, à savoir le droit concernant l'éducation et celui qui vise l'emploi des langues française et anglaise au pays, et ainsi que quelques autres privilèges. Je crois que ce sont des droits auxquels personne n'osera toucher dans un parlement libre, mais il a semblé qu'il serait plus rassurant d'obtenir une sauvegarde dans des termes formels".

S'il est logique d'assurer les droits de certaines minorités, poursuit M. St-Laurent, il ne semble pas illogique d'assurer des garanties formelles à tous les Canadiens exigeant de leurs représentants aux Communes de se réunir au moins une fois l'an et de se présenter devant la population périodiquement pour recevoir le verdict de l'électorat afin de savoir si le peuple est satisfait ou non de la façon dont leurs députés les représentent au parlement. "Après tout, dit-il, le parlement n'est pas celui du gouvernement ni le parlement de ceux qui sont élus pour siéger dans cette Chambre, mais c'est le parlement de tous les Canadiens".

Quoique je suis convaincu que ni ce parlement ni les autres qui le suivront voudraient intervenir avec l'un ou l'autre de ces droits, je ne vois pas d'objection logique à ce que ces droits soient spécifiés lorsque certains autres droits sont garantis dans la résolution proposée, ajoute le premier ministre. Toutefois, il pourrait arriver dans certains cas qu'il serait dans l'intérêt de la nation de ne pas avoir des élections à tous les cinq, tel serait le cas en temps de guerre, par exemple. M. St-Laurent signale que cela est déjà arrivé une fois dans le passé. Il dit qu'il faut au moins trois mois pour préparer et tenir des élections générales, et il peut y avoir des moments où il serait fort embarrassant pour le gouvernement d'être obligé de tenir des élections

Il rappelle que durant la dernière guerre, alors qu'il partageait les responsabilités du gouvernement, durant plusieurs mois de cette période, il aurait été dangereux de tenir des élections. M. St-Laurent explique que l'amendement qu'il propose permettrait à un gouvernement de rester au pouvoir au delà de cinq ans en temps de guerre si c'est là le désir des deux tiers des Communes.

M. St-Laurent a souligné qu'il ne présentait pas cette résolution pour s'en servir plus tard, car il croit qu'il n'y aura pas de circonstances "durant notre existence qui nécessiteront l'usage de cette résolution".

LA MEME STRUCTURE

M. St-Laurent dit que plusieurs questions ont été réglées par l'acte confédératif de 1867. "Je crois que ce serait une erreur de mettre toutes ces décisions de côté pour réécrire la constitution en un nouveau langage.

Après tout, poursuit-il, le préambule même de l'Acte de l'Amérique britannique du nord est une expression du désir de la population des colonies du temps d'avoir une constitution copiée sur la constitution britannique. La constitution anglaise est le résultat de l'expérience et des erreurs de plusieurs siècles. "Il me semble, ajoute-t-il, qu'il serait sage de conserver la vieille structure et de procéder à des améliorations de temps à autre que la génération existante jugerait à propos de faire". Nous devrions, dit-il, conserver la substance de ce qui est devenu la résultante du langage employé dans l'acte original.

"Parce que j'entrevois la conservation de la majeure partie de l'Acte de l'Amérique britannique du nord, et parce que personne aujourd'hui ne peut être sûr de ce que l'avenir nous réserve, je crois qu'il serait sage, conclut M. St-Laurent, de garantir au peuple canadien ces droits essentiels concernant son gouvernement et son parlement".

Le député d'Eglinton, Donald Fleming demande ensuite au premier ministre qu'est-ce qui empêcherait un gouvernement de prolonger son existence, même si les deux tiers des députés s'y opposent? "Il n'y aurait rien qui empêcherait un gouvernement de prendre cette attitude, dit le premier ministre, sauf le sens de la responsabilité qui se sera développé au Canada par l'exercice au pays même du contrôle de leurs propres affaires".

TOUTES LES QUESTIONS

Le chef de l'Opposition déclare que par le simple fait qu'on fait certaines réservations quant aux droits des langues françaises et à ceux des minorités dans la résolution, cela explique les doutes de la procédure. Il dit que le sous-amendement "est simplement quelque chose pour attirer l'attention, mais qu'il ne produira aucun résultat pratique.

M. Drew soutient que la résolution une fois adoptée rendra le gouvernement non seulement maître dans la partie de la constitution qui est de sa juridiction, mais qu'il pourra aussi modifier la constitution dans la partie qui relève des autorités provinciales et fédérales. "Si on adopte cette résolution, précise-t-il, le gouvernement fédéral aura le pouvoir d'amender la constitution du Canada en ce qui concerne toutes les questions qui ne sont pas exclusivement du domaine provincial".

Le leader de l'opposition se demande s'il n'y a pas quelque raison cachée qui hâte le gouvernement à vouloir faire adopter cette résolution. "Je me demande, dit-il, si la vraie raison qui pousse le gouvernement à proposer maintenant cette résolution n'est pas d'obtenir l'autorité qui lui permettra de traiter seul les droits qui relèvent des deux autorités".

POUVOIR CONJOINT

Le premier ministre interrompt ici le chef de l'Opposition pour lui expliquer que la juridiction conjointe est bien comprise dans la partie de la résolution qui dit : "En ce qui concerne les droits ou privilèges accordés ou garantis par la présente loi par toute autre loi constitutionnelle, à la législature ou au gouvernement d'une province".

M. Drew ajoute que bien que le sous-amendement peut sembler désirable, il ne répond pas aux sérieuses faiblesses qui existent dans la résolution. Il soutient qu'il faudrait consulter les provinces avant d'adopter la résolution de sorte que lorsqu'on décidera de rédiger la nouvelle constitution, elle pourra être acceptable par tous les gouvernements du Canada et non pas une constitution qui sera l'oeuvre d'un gouvernement et approuvée par un simple vote majoritaire de ce gouvernement.

Il répète qu'il est devenu nécessaire que la constitution puisse être modifiée au pays même et par le parlement. Il dit que si on veut éviter tout conflit, il faut convoquer les provinces afin de voir si on ne peut pas trouver un terrain d'entente avant de procéder avec la résolution à l'étude.

Si nous ne voulons pas diviser en deux notre constitution, poursuit-il, il est nécessaire que l'on consulte les provinces avant de procéder à tout amendement à l'acte confédératif.

M. Drew conclut en demandant au gouvernement de remettre cette question à la prochaine session.

M. W.-E. HARRIS

Le député libéral de Grey-Bruce dit que le chef de l'opposition vient de nouveau de montrer qu'il s'oppose à la procédure comme il l'a fait durant la dernière session, mais qu'il s'accorde avec le gouvernement quant au principe.

M. Harris ajoute qu'il n'y a qu'une seule chose sur laquelle les députés de l'opposition s'accordent c'est que le parlement canadien devrait pouvoir modifier lui-même la constitution.

Il dit que le député conservateur de Lake-Centre devrait être en faveur du sous-amendement parce qu'il tend à limiter l'autorité ministérielle. M. Diefenbaker, dit-il, a toujours critiqué le gouvernement en prétendant qu'il outre-passe parfois ses pouvoirs. Le sous-amendement limite en quelque sorte le pouvoir du gouvernement et ce serait une occasion pour le député de prouver qu'il est convaincu de ses principes en votant pour le sous-amendement.

Répondant ensuite aux objections du député conservateur d'Eglinton, M. Fleming, le député libéral de Grey-Bruce explique que la résolution ne donnera pas des "pouvoirs illimités" au parlement fédéral. Il dit par exemple que l'éducation offre à elle seule 16 exceptions qui limitent l'autorité fédérale. Les droits et privilèges des provinces concernant d'autres clauses de la constitution offfrent en tout 22 exceptions qui limitent le pouvoir central.

M. Harris dit ensuite que les députés de l'opposition qui ont apporté à l'appui de leurs arguments des citations d'anciens chef libéraux se sont servis de discours ou l'on traitait de la méthode pour amender la constitution.

Il rappelle que lorsque sir Wilfrid Laurier a modifié la constitution en 1886, il n'a pas consulté les provinces. Il s'agissait alors d'obtenir une représentation aux Communes de la population des territoires du nord-ouest. Il dit que l'année suivante, alors qu'on tenait une conférence fédérale-provinciale, aucune province n'a reproché au gouvernement central d'avoir ainsi amendé la constitution. M. Harris cite un autre discours de sir Wilfrid Laurier. C'était en 1915 et il s'agissait de nouveau de modifier la constitution en augmentant le nombre de députés des provinces de l'ouest. Il cite ensuite Ernest Lapointe qui en 1924 n'a pas demandé de consulter les provinces avant de modifier la constitution. "Ce n'est pas l'intention du gouvernement, précise le député, de prendre la moindre portion de la juridiction qui relève des provinces à moins qu'elles offrent ces droits avec de bonnes raisons".

M. Harris signale qu'il y a à peine un député de l'opposition qui s'est fait le défenseur de la théorie du pacte en l'exposant de ses propres mots. Il conclut en disant que les "députés ne représentent pas seulement un comté au parlement fédéral, mais toute une province et qu'ils ont intérêt à surveiller que les droits de leur province soient sauvegardés".

Le Canada doit continuer son . . .

(suite de la page 3)

d'études missionnaires. C'est une occasion pour moi de répéter le message que le cardinal Fumasoni Biondi m'a confié: "Remerciez le peuple canadien, disait-il, non seulement pour vous, mais pour moi aussi, qui suis à la tête de la Congrégation de la Propagande. Le monde missionnaire est très redevable au Canada.

Et moi, je pourrais dire que c'est l'Eglise canadienne qui a sauvé la jeune Eglise d'Afrique durant les sombres années de la guerre. Je vois dans cet idéal missionnaire une preuve irréfutable de sa parfaite vitalité.

Je suis en mesure de proclamer bien haut l'esprit missionnaire de l'Eglise canadienne. Car, après Dieu, c'est au peuple canadien que je dois d'être évêque aujourd'hui. Ce sont des familles canadiennes qui furent mes bienfaiteurs.

Mais, pour arriver à l'état où en est aujourd'hui l'Eglise d'Afrique, l'étape a pu paraître longue et ardue, à certains moments, quand on voit que dès les débuts, il y eut des martyrs. Mais la parole de Tertullien, "Sanguis martyrum, semen christianorum", s'est réalisée dans la Mission de l'Uganda, où les résultats heureux d'un si glorieux combat ne tarderont pas à se dessiner. Toutes les étapes ont été franchies grâce à Dieu et à une coopération empressée et éclairée en un temps record, de 1879 à 1949.

Le Vicariat de l'Uganda compte à bon droit parmi les missions les plus florissantes de l'Afrique équatoriale. C'est la terre des martyrs, le sol fécond d'où sont sorties les prémices du sacerdoce et de la vie religieuse sur les bords des Grands-Lacs . . .

L'héroïque phalange de nos glorieux martyrs, notre clergé noir, nos Frères et Soeurs indigènes, la chrétienté nombreuse et toujours croissante, tout un peuple en marche constante vers la lumière, voilà ce que l'apostolat missionnaire a réalisé parmi nous . . .

Il convient donc de profiter de l'occasion pour dire à Dieu d'abord, premier auteur de tout bien, la profonde gratitude des chrétiens de l'Uganda, pour le dire ensuite aux missionnaires, non seulement ceux qui se donnent, mais aux missionnaires qui donnent de leurs prières, sacrifices et aumônes, à ces missionnaires qui furent les instruments de la grâce divine et auxquels il semble que nous, Baganda, ne paierons jamais assez le tribut de reconnaissance . . . Mais nous comptons que Dieu, un jour, saura bien rendre à chacun ce qui lui est dû et nous rendre tous heureux en proportion de l'ardeur que nous aurons apportée à étendre son règne en nous et autour de nous, jusque dans les lointains pays de mission . . .

La bénédiction du S. Sacrement fut présidée par Mgr E.-W. Cannon, P.D., assisté comme diacre et sous-diacre de M. l'abbé Robert Lacroix et du R.P. Fernand Jetté, o.m.i.; le prêtre-exposant était M. l'abbé Honorius Provost. Assistaient Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec; Mgr Edgar Larochelle, P.D., supérieur général des Prêtres des Missions étrangères et Mgr Elias Roy, P.D., du collège de Lévis. Son Exc. Mgr J. Kiwanuka était accompagné du R.P. Claude Taschereau, P.B..

Au choeur, on remarquait : Mgr E.-C. Laflamme, P.A., V.G., Mgr G.-E. Grandbois, P.A., V.G., Mgr E.-W. Cannon, P.D., Elias Roy, P.D., Mgr E. Larochelle, P.D., M. le chanoine Cyrille Labrecque, MM. les abbés Ernest Lemieux, supérieur du grand séminaire, Lionel Audet, directeur du grand séminaire, Robert Lacroix, A. Paradis, supérieur de la Probation des Prêtres des Missions étrangères, Henri Lamontagne, A. Vézina, le R.P. Joseph Larochelle, P.B. supérieur provincial, etc..

HIER APRES-MIDI

A la séance qui était sous la présidence d'honneur de Mgr Ferdinand Vandry, P.D., recteur de l'université Laval, deux conférences : "Les valeurs spirituelles dans le protestantisme" par le R.P. Henri St-Denis, o.m.i., et "Les principes théologiques de l'adaptation missionnaire" par Mgr Lucien Beaudoin, P.D., ont été données. Au sujet des valeurs spirituelles dans le protestantisme, le R.P. Denis déclarait qu'il y a au fond du protestantisme un ferment de dissolution, à savoir le principe du libre examen, qui n'a pas tardé à opérer, au grand détriment de la religion. Les ravages causés par la révolte de l'individualisme contre l'autorité spirituelle de l'Eglise se sont accentués au point que, de nos jours, il semble que la tradition catholique dans le protestantisme soit complètement épuisée et que ce qui reste dans un grand nombre de cas soit une religion purement naturelle.

Parlant des principes théologiques de l'adaptation missionnaire Mgr Beaudoin P.D., précisait que l'adaptation est conciliable avec le christianisme car la grâce ne détruit pas la nature mais la perfectionne. Au point de vue métaphysique la grâce est un accident, un habitus entitatif, une qualité. Or l'accident suppose la substance, donc la nature avec ses facultés et ses opérations. Ainsi la grâce ne vient jamais détruire ce qu'il y a de conforme aux lois de la nature dans l'homme, mais simplement perfectionner en ajoutant.

Explication de Gregg

Ottawa, 21. — (DNC) — M. Mliton Gregg, ministre des Vétérans, a expliqué, hier, au Communes, pour quelles raisons on n'avait pas inscrit le nom des régiments et le numéro matricule sur les médailles que son ministère distribue actuellement aux anciens combattants. "On a fabriqué trois millions et demi de ces médailles, et s'il avait fallu inscrire le nom des régiments et le numéro matricule du destinataire, précise le ministre, on aurait retardé de deux ans la distribution de ces médailles". "C'est là la principale raison, dit-il, pour ne pas avoir fait incrire ces détails.

La défense de Hong-Kong

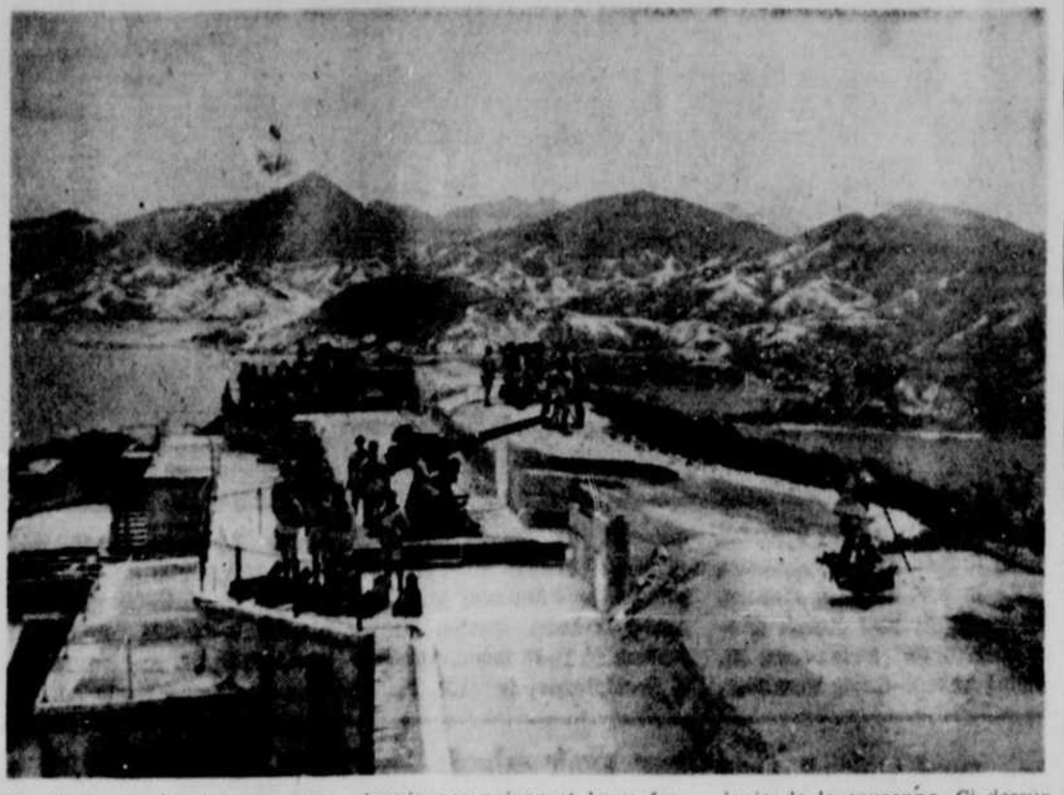

● Alors que les troupes communistes ne sont qu'à 80 milles de Hong-Kong, les troupes britanniquees préparent leurs fortifications pour défendre toute attaque des rouges contre la colonie de la couronne. Ci-dessus des soldats manient des canons antiavion qui appartiennent à la forteresse du port. (Acme).

L'U.C.C. termine un congrès des . . .

(suite de la page 3)

sident, regrette l'absence de M. Marion et il ne doute pas qu'en apprenant comment le congrès s'est tenu, il s'en réjouira. Il insiste sur le fait que nous vivons dans une période difficile. Mais depuis deux jours on a l'impression d'une classe de la société qui veut faire quelque chose pour elle-même. Il nous faut bâtir pour réaliser la sécurité sociale dont on parle tant. Nous voulons faire ce que nous pouvons faire nous-même, nous voulos garder une vie convenable, garder chez nous notre jeunesse. Quel que soit le succès de nos organismes nationaux ou internationaux, il faut tenir toujours compte des conditions particulières du Québec. Mais pour arriver à conserver nos droits et privilèges, il importe que tous les cultivateurs sans exception soient derrière nous. Et M. Lemoine répète cette idée sous une autre forme et conclut qu'à son avis, le congrès de 1949 de l'U.C.C. a été le plus beau de tous les congrès tenus dans la métropole.

Au cours de l'avant-midi, sous la présidence de M. René Dubuc, de la Fédération de St-Jean et de M. l'abbé Guy Racicot, de Montréal, on a étudié d'abord le rapport et le bilan de la société mutuelle d'assurances générales de l'U.C.C., qui se développe au point qu'il a été recommandé au conseil général, d'étudier l'opportunité d'augmenter le nombre des administrateurs.

Dans le rapport du comité d'industrie laitière présenté par M. J.-B. Lemoine, il est suggéré "que l'on commence dès cet hiver une grande campagne couvrant toute la province en vue de saisir tous les producteurs de lait de la nécessité de constituer un fonds de stabilisation des prix des produits laitiers, au moyen d'une déduction faite à même les répartitions des producteurs. Le comité recommande aussi la formation d'un sous-comité des laits concentrés au sein de l'industrie laitière.

Le rapport du comité de l'établissement, après des considérants sur la désertion des campagnes, particulièrement des jeunes, a fait les recommandations qui suivent:

1 — Le congrès général demande que les montants mis à la disposition de l'office du Crédit agricole soient suffisants, chaque année, pour répondre à toutes les demandes acceptables, attendu que tous les ans des demandes sont différées pour insuffisance de fonds et que, dans le passé, les remboursements ont toujours été effectués régulièrement par tous les emprunteurs.

2 — Le congrès général demande que le comité d'établissement étudie, de concert avec la Fédération des Caisses populaires Desjardins, la possibilité d'instituer ou de généraliser un crédit d'exploitation accessible aux jeunes qui désirent s'établir sur des terres ou dans une profession autre que l'agriculture.

3 — Le congrès général demande que chaque fédération, en vue de permettre au comité provincial d'établissement de faire un travail efficace susceptible de répondre aux besoins de toutes les régions de la province: A) fasse part sans retard au comité provincial du travail qu'elle a fait jusqu'ici en matière d'établissement ainsi que des méthodes de travail qu'elle préconise; B) institué au sein de son conseil d'administration un comité d'établissement chargé de travailler en étroite collaboration avec le comité provincial ;

4 — Le congrès général demande au comité d'établissement d'entrer en contact avec l'association des producteurs de betterave à sucre et l'association des jardiniers-maraichers, en vue de favoriser l'établissement des jeunes qui s'engagent comme aide sur des fermes à culture spécialisée.

Voici un résumé des résolutions qui ont été adoptées avant la fin du congrès :

GENERALES.—Que le gouvernement fédéral soit prié de doter notre pays d'un drapeau distinctif; de désigner un représentant de notre pays au Vatican; s'oppose à toute conscription militaire obligatoire en temps de paix; que le parti communiste soit mis hors la loi et que toute propagande communiste soit interdite; que le gouvernement canadien favorise, par tous les moyens, l'internationalisation des Lieux Saints; le congrès s'oppose à la hausse du coût du permis de radio; à la hausse des taux des appels et du service téléphoniques; l'uniformité de l'heure dans la province, pendant la saison d'été; simplification des rapports d'impôt sur le revenu; que soit publié le résultat de la Commission d'enquête sur la taxation dans les milieux ruraux; une application sévère de la loi en ce qui concerne la vente des liqueurs et les débits de boisson; que la radio observe la morale dans les émissions; que les spectacles immoraux soient bannis des terrains d'exposition; que les villes de Québec et Montréal passent un règlement ordonnant à tous les magasins de fermer toute la journée les fêtes d'obligation comme le dimanche.

Dans le domaine agricole, les résolutions disaient, en résumé:

Que le gouvernement fédéral prenne les mesures pour favoriser une fabrication plus grande des matériaux de construction et autres utiles à la ferme; que le provincial fasse enquête sur la situation actuelle de l'industrie et du commerce du ciment; l'augmentation des subsides accordés aux écoles rurales spéciales; de multiplier les écoles moyennes de l'agriculture et de les traiter avec plus de libéralité; qu'une taxe d'accise soit imposée sur la margarine, afin que ce produit ne puisse concurrencer injustement le beurre; que le prix minimum de 58 cents la livre de beurre soit maintenu; la nomination d'un représentant des producteurs de lait nature sur la commission d'industrie laitière.

Le congrès demande l'imposition d'un tarif saisonnier sur les fruits et légumes importés pendant la période de mises sur le marché des fruits et légumes canadiens; que l'achat des bleuets soit interdit avant le 10 août; une baisse générale des taux d'électricité; l'intensification des recherches agricoles scientifiques dans la province, et augmentation des budgets des institutions d'enseignement supérieur et des fermes expérimentales, pour pousser ce programme; attire l'attention du gouvernement sur la difficulté qu'éprouvent plusieurs cultivateurs à s'approvisionner d'eau potable et demande de leur venir en aide; que le gouvernement provincial donne à la classe agricole, pour la vente de ses produits aux transformateurs et aux acheteurs, une loi de conventions collectives avec extensions juridiques; que les débouchés actuels pour les produits agricoles soient conservés et qu'on en cherche de nouveaux; que soit maintenue la loi de soutien des prix agricoles; une meilleure rétribution des techniciens agricoles.

Une législation coopérative . . .

(suite de la page 3)

Le conférencier poursuit en ces termes: "Il s'agit donc au cours du présent congrès, d'étudier la première partie du projet de refonte de nos lois coopératives; c'est un projet qui compte quatre parties". "La première a trait à la constitution en corporation des coopératives. La deuxième traite des fédérations. La troisième contient les dispositions propres aux divers secteurs coopératifs. Enfin, la quatrième partie, traite du Conseil supérieur de la Coopération.

Le conférencier parle, à ce moment, de la loi des syndicats coopératifs et de la loi des sociétés coopératives agricoles. "Ces deux lois", poursuit Me Jobin, "comprennent respectivement soixante-deux et trente-neuf articles, disposés les uns à la suite des autres sans aucun sous-titre et sans un ordre vraiment logique".

Et Me Jobin dit que la première section de son projet contient des définitions, que la deuxième section prévoit la nomination du régistraire et qu'avec la troisième section commence véritablement la loi. Le premier article de ce projet, affirme Me Jobin, détermine l'application de la première partie et stipule que toutes les anciennes lois seront abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi. L'article cinq prévoit que les coopératives pourront être formées pour un ou plusieurs des projets relevant de l'autorité législative de cette province. L'article qui suit relatif aux règlements, oblige la société, lors de l'assemblée de fondation, à adopter certains règlements sur des objets précis et lui donne la faculté d'en adopter d'autres dans les limites des proscriptions de la loi.

Au sujet de la quatrième section du projet, Me Jobin prétend que s'y trouvent groupés tous les articles concernant les sociétaires. Quant à la disposition relative au droit pour la femme mariée de devenir sociétaire, nous espérons, poursuit-il, qu'elle rendra justice aux coopératrices de cette province. La cinquième section traite des dispositions concernant les parts sociales, les parts privilégiées, l'émission d'obligations et le pouvoir d'emprunt de la société.

Les coopératives ont, en vertu du projet, le pouvoir d'émettre des obligations, ce qui leur est actuellement défendu. La sixième section donnera, notamment, le pouvoir de former un comité exécutif. La septième section comporte des dispositions nouvelles. Et à ce sujet, le conférencier déclare: "Ainsi, il faudra que le quart des parts souscrites ait été payé avant que la société puisse commencer ses opérations".

"La huitième section, affirme toujours Me Jobin, relative au partage des "trop-perçus", oblige la société à verser annuellement à la réserve un minimum de 10% des excédents d'opérations". Le projet stipule expressément que la partie des trop-perçus provenant des non-sociétaires ne pourra être distribuée aux sociétaires", continue le conférencier.

"Pour bien comprendre la structure de la nouvelle loi, il importe de ne pas oublier qu'elle oblige les coopératives à adopter des règlements généraux qui viennent compléter le cadre juridique que leur donne cette loi. A cette fin, nous prévoyons que les fédérations prépareront les règlements types qui s'appliqueront à leur coopérative affiliée. C'est là une formule qui a le grand avantage de ne pas imposer des cadres trop rigides et, partant, de rendre plus souples l'organisation et le fonctionnement des coopératives", de continuer le conférencier.

Après avoir rappelé l'objectif du présent congrès, Me Jobin poursuit en disant: "Nous savons que le premier ministre de la province est favorable en principe à la codification de nos lois coopératives et nous sommes assurés que le gouvernement tiendra compte de nos suggestions, si elles sont faites d'une façon objective et dans un véritable esprit de collaboration".

"Il ne faudrait pas croire cependant que la refonte de la législation coopérative sert de prétexte à l'obtention de privilèges. Notre projet ne vise pas à conférer de nouveaux pouvoirs aux coopératives. Ce que nous voulons principalement, c'est un texte de loi plus clair, mieux ordonné et surtout mieux adapté aux exigences actuelles de notre mouvement. Ce dernier, en effet, a évolué considérablement depuis l'adoption de la loi des syndicats coopératifs et même de la loi des sociétés coopératives agricoles. De nombreux secteurs se sont constitués depuis dix ou quinze ans, et les secteurs anciens ont atteint un tel développement que les cadres de la législation actuelle ne suffisent plus et qu'il s'impose de les modifier ou de les adapter", d'affirmer Me Jobin.

"Cette façon de procéder n'est pas un empiètement sur les prérogatives de l'Etat, ni une manière de lui imposer nos vues. Le régime coopératif, "un régime organiquement pacifique", a déjà démontré par ses réalisations jusqu'à quel point il constitue dans notre province un facteur de stabilité sociale, pour qu'on n'aille pas considérer notre attitude comme une démarche intempestive. Notre intervention révèle tout simplement le degré de maturité auquel est parvenu chez nous le mouvement coopératif, de conclure le distingué conférencier, Me François Jobin.

Pandit Nehru parlera aux Communes, lundi

Ottawa, 21. — (DNC) — Le premier ministre des Indes, Pandit Nehru, parlera lundi prochain à trois heures de l'après-midi, aux Communes, où seront réunis sénateurs et députés.

En annonçant la nouvelle, hier, le premier ministre St-Laurent a déclaré qu'on retardera ce jour-là la procédure ordinaire de la Chambre jusqu'à quatre heures et trente. Les spectateurs devront se procurer des passes spéciales à cette occasion s'ils désirent prendre place dans les galeries. Les épouses des députés et des sénateurs auront d'abord la priorité sur les autres spectateurs pour entendre des galeries, le discours du grand homme d'Etat.

SERVICES SPECIAUX

AU SALON FLEURI, ENR.
Fleurs naturelles, artificielles
345, St-Joseph. Tél. : 5-5068
18557—19-10 (26 fs) S.S.

Dr DONAT ROY, chirurgien-dentiste, — Heures de bureau de 9 h. à midi et 2 h. à 5 heures. 503, 3e Avenue, Limoilou. TEL. bureau : 4-1252; Rés.: 7-2261
17837—1-10 (26 fs) S.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE
DR ROGER MORIN, 296, 5ème Rue. TEL.: 3-5595. — Heures de bureau de 9 heures à 10 h., samedi inclusivement.
17771—29-9 (26 fs) S.S.

LA CIE HUBERT MOISAN
TEL. 4-2473
Directeurs de funérailles. Salons mortuaires. Service ambulance. 297, ST JOSEPH, QUEBEC.
18293—12-10 (26 fs) S.S.

Villeneuve & Frère
ANNONCE une réduction de 30 p.c. sur tous les monuments jusqu'à la Toussaint. Nous pouvons vous faire économiser car nous manufacturons nous-mêmes. Livraison dans toute la province. 1055, CANARDIERE, Québec. TEL. 3-7482.

18371—13-10 (26 fs) S.S.

LEO BERNARD
MARCHAND DE FOURRURE
SPECIALITE MOUTON DE PERSE

Très beau choix de manteaux de mouton Perse, rat musqué, chat sauvage, seal français, lapin teint, capot de chat pour homme. Collets de renards argentés, croisés, lynx beige et loup.
810, ST-VALLIER, QUEBEC
TEL.: 3-1320
17480—22-9 (26 fs) S.S.

HENRI DION
FOURRURE

SPECIALITE : — manteaux de mouton de Perse, gris et noir, Hudson seal, rat musqué, etc.. Prix défiant toute compétition. 168, DE MAZENOD, Québec. TEL.: 5-9702
17702—27-9 (26 fs) S.S. jno

J.-Wilfrid Dubois, Inc.
2, Durocher, TEL 5-5298, directeur de funérailles. Embaumeur gradué. Salons mortuaires gratuits à la disposition du public. Jos.-H. BUREAU, président-général. TEL.: 7-3781

18044—6-10 (26 fs) S.S.

St-Fabien-de-Panet

BAPTEME. (DNC). — A M. et Mme Josaphat Nadeau (Simone Brisson), un fils, baptisé le 1er oct.. Par., Hector Nadeau; mar.; Jeannine Nadeau, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGE. — Samedi, le 1er oct., à 8 heures, en l'église de St-Fabien, M. le curé Denis Nadeau, a béni le mariage d'Eliane, fille de M. et Mme Georges Lessard, avec M. Edouard Langlois, fils de M. et Mme Hector Langlois, de Magog.

Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté par M. Marius Brisson. A l'orgue, M. Gérard Fortier.

Accompagnée, de son père, la mariée portait une robe de satin blanc, dont l'ampleur de la jupe formait courte traine; un diadème de pierres du Rhin retenait son voile de tulle illusion; elle tenait un bouquet de roses rouges. M. Langlois servait de témoin à son fils.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la résidence des parents de la mariée. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour voyage.

Pour voyager, M. et Mme Langlois portait une robe rouille, sous un manteau blanc, avec accessoires appropriés. A leur retour, les nouveaux époux résideront à St-Patrice-de-Magog.

Voeux de bonheur.

VA ET VIENT. — Au début d'octobre, Mmes Alfred Lemieux et Héléna Brisson étaient de passage à Montréal.

—Le 8 oct., M. et Mme Léonce Doyon, se sont rendus à Ste-Pétronille, I.O., pour rendre visite à M. et Mme Châtigny.

—Le 8 oct., Mlle Thérèse Fortier en visite à St-Prosper, s'est aussi rendue à Beauceville.

—Le 9 oct., Mlle Marie-Thérèse Bélanger se rendait à Beauceville, pour visiter Mlle Jacqueline Bélanger et prendre part à la réunion annuelle des anciennes de l'Ecole normale.

—Le 15, Mme Albert Lemieux et Mlle Albertine Lemieux ont visité Mlle Charlotte Lemieux, normalienne à Lévis.

—Le 16, Mme Adélard Bernard, M. et Mme Lucien Lemieux et leurs enfants, de Québec, rendaient visite à M. et Mme Joseph Noël.

CERCLE D'ETUDES. — Pour répondre à un désir de M. l'inspecteur, le 9 oct., les institutrices se sont réunies pour former un cercle d'études. Mlle Thérèse Thériault, fut élue présidente et Mlle Thérèse Bélanger, secrétaire.

Bon succès.

Décès

BERTEL. — A St-Pierre de Montmagny, le 19 octobre 1949, à l'âge de 68 ans et 3 mois, est décédée dame Léa Blais, épouse de feu M. Joseph Bertel.
Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 9 h. 50, pour l'église de St-Pierre et de là au cimetière paroissial.
18658—21-10 (2 fs)

BOURBEAU. — A Québec, le 20 octobre 1949, à l'âge de 67 ans et 1 mois, est décédée dame Délia Létourneau, épouse de feu M. Napoléon Bourbeau, demeurant à 426-R, 10e Rue.
Les funérailles auornt lieu lundi, à 7 h. 30.
Départ de la maison mortuaire, chez son gendre, M. Roland Tardif, 98, avenue Renaud, à 7 h. 10, pour l'église de St-Fidèle, et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobile.
18663—21-10 (2 fs)

CARRIER.— A l'hôpital St-François d'Assise de Québec, le 19 octobre 1949, à l'âge de 86 ans et 6 mois, est décédé M. Henri Carrier, de Lévis, époux de dame Milla Caron.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire, 66, rue Carrier, Lévis, à 8 h. 40, pour l'église de N.-D. de Lévis et de là au cimetière de Ste-Marie de Beauce. 20-10 (2 fs)

CATELLIER. — A Québec, le 20 octobre 1949, à l'âge de 67 ans et 11 mois, est décédé M. Paul Catellier, avocat, époux de feu dame Kathleen Alleyn.
Les funérailles auront lieu samedi, le 22 à 9 heures.
Départ du salon mortuaire de l'Hôtel Dieu de Québec, à 8 h. 45, pour la basilique et de là au cimetière St-Charles.
18662—21-10 (1 fs)

FORTIER. — A Moncton, N.-B., le 19 octobre 1949, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Bertha Poulliot, épouse en premières noces de feu M. Joseph Langlois, en secondes noces de feu M. Pierre Poullot, et en troisième noces de M. Gustave Fortier.
Les funérailles auront lieu lundi, à 8 heures.
Départ de la résidence mortuaire, à 7 h. 45, pour l'église de St-Jean, I.O., et de là au cimetière paroissial. 18651—20-10 (3 fs)

GENDREAU. — A Québec, le 19 octobre 1949, à l'âge de 82 ans et 5 mois, est décédé M. Achille Gendreau, époux de dame Eva Bourget.
Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures.
Départ du salon mortuaire de la maison Nazareth, 5, des Glacis, à 7 h. 45, pour la chapelle des Soeurs de la Charité et de là au cimetière de Mastaï. 18637—20-10 (1 fs)

MARTEL. — A Québec, le 20 octobre 1949, à l'âge de 73 ans, est décédé M. L.-E. Martel, pharmacien, demeurant au no 243½, Richelieu, époux de feu dame Mamie McAvoy.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 h. 15.
Départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, 252, rue d'Aiguillon, à 9 hegures, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.
18645—20-10 (3 fs)

NOEL. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 20 octobre 1949, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Rosaire Noël, célibataire, fils de feu M. Alphonse Noël et de feu dame Marie Carrier. Il demeurait au numéro 40, rue Chabot.
Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures.
Départ des salons mortuaires de la maison Maurice Gilbert, 38, côte du Passage, Lévis, à 7 h. 40, pour l'église de N-D. de Lévis, et de là au cimetière paroissial.
21-10 (1 fs)

POIRIER. — A Québec, le 21 octobre 1949, à l'âge de 21 ans et 1 mois, est décédé M. Camille Poirier, fils de M. G.-Ernest Poirier et de dame Bertha Cyr.
Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire, 1175, de la Canardière à 9 h. 45 pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles. 18694—21-10 (2 fs)

ROBITAILLE. — A Québec, le 19 octobre 1949, à l'âge de 38 ans et 8 mois, est décédée dame Jeanne d'Arc Dubuc, épouse de M. Paul Robitaille, entrepreneur plombier-électricien, de Notre-Dame des Laurentides.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ des salons funéraires de la maison Arthur Cloutier et Fils, 1187, 1ère Avenue, à 8 h. 30, pour l'église de Notre-Dame des Laurentides et de là au cimetière Saint-Charles.
Le trajet se fera en automobile.
18644—20-10 (2 fs)

WALLACE. — A Québec, le 20 octobre 1949, à l'âge de 91 ans et 6 mois, est décédée dame Mary-L. Byrne, épouse de feu M. Robert-J. Wallace, demeurant à 26, rue Saunders.
Les funérailles auront lieu lundi; l'heure en sera annoncée plus tard.
Départ de la résidence funéraire de la maison Germain Lépine, ltée, 38, avenue Turnbull, pour l'église de St-Patrice, Grande-Allée, et de là au cimetière St-Patrice.
18685—21-10 (2 fs)

Services anniversaires

ABEL. — Lundi, le 24 octobre, à 8 h. 30, en l'église de St-Jérôme, Lac-St-Jean, sera chanté le service anniversaire de M. Thomas Abel.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
18609—21-10 (1 fs)

ANGERS. — Samedi, le 22 octobre, à 9 heures, en la basilique de Québec, sera chanté le service anniversaire de Mme Berthe des Rivières-Angers, épouse du notaire P.-A. Angers.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
18568—20-10 (2 fs)

ST-JACQUES. — Samedi, le 22 octobre, à 7 h. 45, en l'église de St-Coeur de Marie, sera chanté le service anniversaire de M. Marc St-Jacques.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
18622—20-10 (2 fs)

Des réfugiés juifs sont arrivés à Montréal, hier

MONTREAL, 21 — BUP — Des vingtaines de réfugiés juifs qui ont fui le nazisme il y a dix ans, sont arrivés à Montréal hier. Cette fois, ils fuyaient les communistes en Chine. Seulement un petit nombre de ces 129 réfugiés pourront s'établir au Canada. Les autres seront dirigés vers d'autres pays.

Calendrier

VENDREDI, 21 OCTOBRE 1949
S. Hilarion, abbé

Demain :
Ste Marie Salomé, Vve
QUARANTE-HEURES
St-Daniel — Leeds

SOLEIL :	Lever :	7.21
	Coucher :	6.05
LUNE :	Lever :	6.53
	Coucher :	6.09

Hautes : 7.12 a.m. — 7.28 p.m.
Basses : 2.34 a.m. — 2.49 p.m.

Pleine lune, le 6, à 10 h. 52 du soir
Dern. quart., le 14, à 12 h. 06 du soir
Nouv. lune le 21, à 9 h. 23 du soir
Prem. quart. le 28, à 1 h. 04 du soir.

Les heures mentionnées plus haut sont d'après le système de l'heure avancée

Résolution : Une minute de ce jour pour demander à Dieu une paix durable.

50 ans de prêtrise

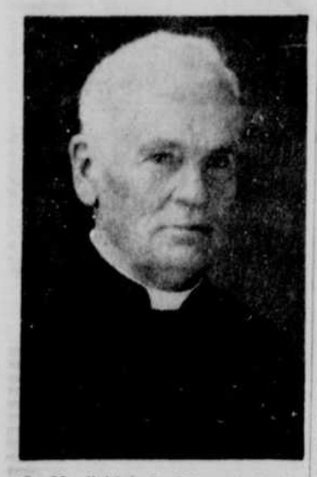

● M. l'abbé J.-Edouard Robitaille, ancien curé de Therrien, Alberta, fêtera dimanche prochain, en l'église de l'Ancienne-Lorette, son jubilé d'or sacerdotal. Son Exc Mgr Maurice Baudoux, évêque de St-Paul, Alberta, donnera le sermon de circonstance.

Noces d'or du couvent St-Alphonse de Thetford

● Photo prise au sortir de la grand'messe dimanche le 16 octobre dernier. On remarque sur la première rangée: Mgr Elzéar Parent, supérieur du séminaire St-Georges de Beauce; M. l'abbé Ernest Dubé, curé de St-Alphonse; le R.P. Achille Therrien A.A.; le R.C. Albert Francoeur, S.V.; le R.P. Maurice Gagnon, o.f.m.; M. le curé Joseph Gingras, curé de St-Maurice; M. l'abbé Thomas-Louis Tremblay, principal de l'Ecole Normale; M. l'abbé Nelson Roberge, aumônier de l'Amicale; MM. les abbés Gérard Poulin, Henri Masson et P.-E. Bégin, vicaires à St-Alphonse; le R.F. Jean-Marie Lamonde, C.S.V., Rév. Mère Marguerite de Varennes, conseillère générale; Rév. Mère Marie-des-Lis, supérieure provinciale; M. St-Louis d'Anjou, supérieure locale ;M. St-Louis de Gonzague, Institut Jeanne d'Arc d'Ottawa; M. Marie-Monique, congrégation Notre-Dame; Mère St-Zénon, Mme Saül Codère, présidente de l'Amicale, etc.

Congrès des Médecins et Dentistes de la rive sud

Montmagny, 21, (Spéc.) — Le onzième Congrès de l'Association des médecins et des dentistes de la rive sud aura lieu à Montmagny, mercredi le 22 octobre, sous la présidence du Dr Paul-C Dupuis, de Montmagny.

L'on s'attend à ce que 150 médecins et dentistes assistent à la réunion qui promet d'être un grand succès.

Le professeur Charles Debray, de Paris, gastro-entérologiste de réputation internationale, le professeur Charles Oberling de Paris, cancérologue de renommée internationale, et le professeur Roméo Boucher de Montréal, éminent médecin et conférencier recherché donneront des conférences pour le groupe des médecins réunis à Montmagny.

Le docteur Gustave Ratté, C.D., de Québec sera le conférencier pour les dentistes de la rive sud.

L'honorable Marc Trudel, président du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec, M. le professeur Charles Vézina, doyen de la faculté de Médecine de Laval, assisteront aussi à la réunion.

Voici le programme de la réunion:

1.00 h. Inscription des Médecins et des Dentistes aux Bureaux de l'Unité Sanitaire de Montmagny.

2.00 h. LES MEDECINS:
Séance d'étude à la Salle des Chevaliers de Colomb.
Un mot du président, le Dr Paul Dupuis.

CONFERENCES:
M. le professeur Charles Debray de Paris: "Le traitement médical de l'ulcère duodénal".
M. le professeur Roméo Boucher de Montréal: "Propos malicieux d'un praticien sans malice".
M. le professeur Charles Oberling de Paris: "Le Cancer".

FILM: L'histoire du Surgitube "présentée par Rodeca".

LES DENTISTES:
Local des Scouts.
Discours du vice - président, le Dr Léon Leduc C. D.
Conférence: "L'Association dentaire Canadienne" par le Dr Gustave Ratté de Québec.

LES DAMES: Film au cinéma Taché.

5.30 h. Réception à la salle des Chevaliers de Colomb offaite par la ville de Montmagny pour les médecins et les dentites et leurs épouses.

8.00 h. Banquet au Rocher Panet à l'Islet.

10.00 h. Soirée intime.

Aujourd'hui

Faculté de Médecine. — Ce soir, à 8 h. 30, à la faculté de Médecine, dernier cours de M. Pierre Lavedan. Sujet : "L'Art chrétien au Moyen Age".

A l'Université. — Cet après-midi, à 5 heures, à l'amphithéâtre de Médecine de la faculté de Médecine de Laval, cours de M. le professeur Oberling. Il traitera du cancer.

Graduée de McGill. — Ce soir, à 8 h. 15, au Pavillon Mgr-Vachon, conférence de M. John Bland, directeur de l'Ecole d'Architecture de l'Université McGill, devant les membres de la section locale des graduées McGill.

Comité Budé. — Ce soir, à 8 heures, à la faculté des Lettres de Laval, première réunion de l'année du Comité Budé. Conférencier : M. Gaston Dulong. Sujet : "Recherches linguistiques en France".

Conseil de ville. — Cet après-midi, à 3 heures, à l'hôtel de ville, séance du Conseil de ville.

Institut de plomberie. — Aujourd'hui, au Château Frontenac, première assemblée générale annuelle de la corporation professionnelle des entrepreneurs en plomberie et chauffage.

A CHRC — Cet après-midi, à 1 h. 35, sur les ondes du poste CHRC, diffusion d'un reportage sur les activités de la dernière séance d'étude de l'Association patronale des Services hospitaliers de Québec.

Ouverture d'un magasin d'appareils électriques

Une industrie canadienne-française vient d'ouvrir à Québec un magasin de vente au détail et une salle d'échantillon d'appareils électriques. La Rosemont Industrie Ltée, de Montréal a inauguré ses locaux hier et ceux-ci ont été visités par des hommes d'affaires qui ont pu y admirer les luminaires fluorescents de différents modèles ainsi que des appareils de chauffage très perfectionnés et d'un fini soigné.

Un canadien français de qui l'on peut dire que sa carrière est un succès est maintenant à la tête d'une firme importante de la métropole qui vient de fonder un magasin à Québec. M. Maurice Beaumont, qui a passé sa jeunesse dans le quartier St-Sauveur, est parti de notre ville en 1928 pour aller s'établir à Montréal où il voulait tenter fortune. Ce québecois s'est d'abord occupé de peinture cuite pour finalement se lancer dans la fabrication et la vente d'appareils électriques.

C'est en 1938 qu'il a fondé la Rosemont Industrie Ltée et en 1940 il a adjoint à cette industrie une compagnie de vente au détail d'appareils électriques, la Nu-Day Fixtures. La Rosemont Industrie, ltée, dont le siège social et l'usine sont situés sur la rue Moreau, à Montréal, emploie actuellement 80 personnes et fabrique des luminaires fluorescents de différents modèles qui sont une de ses spécialités. Elle fabrique aussi des calorifères à circulation fermée contenant un circuit de tuyaux remplis da'nti-freeze Prestone à une pression de trente livres. L'avantage de cette solution est qu'elle ne s'évapore pas et le calorifère qui la contient, d'une puissance de 1,000 watts, peut facilement chauffer une pièce de 12 pieds par douze. La compagnie fabrique aussi le "Réchaud Rosemont" qui contient un éventail silencieux poussant l'air chaud dans toutes les directions. Ceux qui se sont rendus à la salle d'échantillon ouverte hier ont aussi pu voir le "Convector Rosemont" qui est presque encastré dans le mur et ne le dépasse que d'une couple de pouces. Cet appareil assure une température régulière par toute la pièce dans laquelle il est installé. Aucun de ces trois dispositifs de chauffage ne nécessite une installation électrique spéciale et ils sont contrôlés par des thermostats. Le calorifère Rosemont est facile à déplacer puisqu'il est monté sur des roulettes pendant que les réchauds et les convecteurs sont fixés au mur mais faciles à enlever. Ces deux derniers appareils sont fabriqués à une semaine d'avis suivant les données du plombier ou de l'ingénieur qui est chargé de faire ou de surveiller l'installation du chauffage.

La Nu-Day Fixtures vend les appareils fabriqués par la Rosemont Industrie, ltée en même temps que toutes les fournitures électriques imaginables. Cette maison est la seule organisation canadienne-française du genre dans tout le Canada et le gérant de la succursale de vente au détail qui vient d'être ouverte sur la rue St-Roch, à Québec, est M. Armand Lavigueur, fils d'un ancien maire de notre ville.

M. Lavigueur a passé cinq ans dans l'aviation canadienne durant la guerre et il a été à l'emploi de l'agence de distribution Fred Hudon qui vendrait les lessiveuses automatiques Bendix et le radio Admiral. Pour fonder le nouveau magasin de la compagnie Rosemont, M. Lavigueur s'est assuré les services de Mlle Langlois, ancienne employée de la maison St-Cyr et Frères et de J.-E. Valin.

Tous les appareils fabriqués par la Rosemont Industrie, ltée sont garantis pour un an et s'ils font défaut pendant ce laps de temps ils sont tout simplement remplacés car la compagnie garde dans son entrepôt de l'immeuble Chalifour environ un millier de chacun des trois appareils déjà mentionnés. La firme garde aussi dans ses entrepôts et à sa salle d'échantillons quelque 120 modèles de fixtures fluorescentes magnifiques et peut également en fabriquer suivant les plans du client qui le désire. Tous ces luminaires sont aussi garantis pour un an. En un mot tous ceux qui se sont rendus visiter le nouveau magasin Rosemont ont pu admirer le fini de tous les appareils en vente qui étalaient, hier soir, leur bronze ou leur chrome dans l'étincellement des lumières venant du plafond, des murs et de partout.

Pour avoir refusé l'examen des factures

A la suite d'un bref procès qui s'est déroulé hier, devant M. le juge Achille Pettigrew, une maisony d'affaires de Québec, a été trouvée coupable d'avoir refusé l'examen de ses factures à un inspecteur de la taxe provinciale de vente. En plus de payer les frais de la cause, l'inculpée a été condamnée à une amende de $10.

Journée Lacordaire à Québec

Le Cercle Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc de St-Malo, fêtera le 5e anniversaire de sa fondation demain. A cette occasion une journée antialcoolique a été organisée pour le vicariat urbain no 2, qui comprend huit paroisses de la ville.

Voici le programme de cette journée :

10 h. 30 : Grand'messe à l'église pour tous les membres et les sympathisants. La prédication sera faite par M. l'abbé Maurice Fortier.

2h. : Forum public à la salle du collège, rue Aqueduc. Il y aura également réunion pour les officiers et officières des cercles du vicariat.

5 h. 15 : Salut du Très Saint Sacrement à l'église.

5 h. 45 : Grand banquet à la salle de la Providence, rue Ste-Thérèse.

8 h. : Grande soirée populaire sous le distingué patronage du nouveau curé de la paroisse, M. l'abbé Paul Bouillé. Pièce antialcoolique, chants, initiation, etc . . . Entrée gratuite.

Tous les membres Lacordaire et Jeanne d'Arc, de la ville et de la banlieue, ainsi que leurs amis, sont cordialement invités à se rendre à ces différentes réunions.

Noces d'or du couvent de Saint-Alphonse

Thetford-les-Mines, (Spéc). — Des fêtes inoubliables ont marqué les noces d'or du couvent St-Alphonse de Thetford-les-Mines, dirigé par les Soeurs de la Charité de Québec, dimanche, le 16 octobre dernier.

L'humble couvent de St-Alphonse ouvert en octobre 1899 est devenu depuis un demi-siècle, un spacieux établissement de formation dispensant l'instruction à plus de 800 enfants.

Sous le nom de "Couvent-Ecole normale", il comprend quatre sections. Les supérieures qui ont dirigé le couvent de Thetford-les-Mines depuis la date de sa fondation, sont: la R. Mère St-Philippe-de-Néri, fondatrice; SS. Honoré, S. S. Thomas, S. S. Cyrile, S. S. Elisabeth, S. S. Zénon, S. S. Vital, S. S. Aselle, S. M.-du-St-Sacrement, S. S. Joseph-de-Nazareth, S. S. Berchmans, S. S. Ludmille. La supérieure actuelle est la R. Mère St-Louis d'Anjou.

Le matin, en l'église St-Alphonse, une grand'messe solennelle d'action de grâces a été chantée par Mgr Elzéar Parent, supérieur du séminaire St-Georges de Beauce; deux enfants de la paroisse, les RR. PP. Albert Francoeur, S. V., et Maurice Gagnon, O. F. M., remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre. Un ancien de Thetford, le R. P. Achille Therrien, A. A., supérieur du Sanctuaire de Beauvoir, a donné le sermon. Il a rappelé avec éloquence les débuts du couvent et les mérites des Révérendes Soeurs de la Charité.

Dans l'après-midi, après l'inscriptio nau parloir du couvent, il y eut séance de bienvenue dans la grande salle de réception, sous la présidence de M. l'abbé Nelson Roberge, aumônier de l'amicale, à laquelle assistaient au delà de 500 anciens et anciennes, et qui s'est terminée par le salut du S. Sacrement à l'église. Puis suivit un buffet servi à la salle de l'externat à près de 500 convives.

Une véritable soirée de gala des mieux réussies a clôturé la journée, dans la grande salle du couvent.

Le lendemain, une messe de requiem a été chantée pour les fondateurs, prêtres, reigieux, religieuses, élèves et bienfaiteurs.

La séance a été donnée de nouveau mardi et jeudi pour la population de Thetford.

Elections (

Mercredi, le 19 octobre dernier, avaient lieu les élections des officiers de l'Association profesionnelle des industriels, régionale de Montréal, pour le terme 1949-50.

Les nouveaux administrateurs, préalablement choisis au scrutin des membres, ont élu les officiers suivants: Président: M. Léopold Carrière, président de Lachute Lumber and Mfg. co. ltd., et maire de Lachute, premier vice-président: M. E.-A. Sauvé, président de Boyer limitée; deuxième vice-président: M. Léonard Lauzon, président de Lauzon Drive Yourself ltd.

Les autres administrateurs sont MM. Yvon Boulanger, Gérard Charbonneau, René Cimon, Lucien oCrbeil, Beertrand Langlois et Alexandre Thérien.

Mort de madame Jean Rancourt

A Sherbrooke, le 15 octobre, est décédée à l'âge de 78 ans, Mme Jean Rancourt, née Léonie Veilleux, autrefois de St-Georges de Beauce. Elle laisse pour regretter son décès, Dame Emile Gagnon, (Armoza), de Sherbrooke; Josapha Rancourt, Ernest, de Lennoxville, Napoléon, S. J., professeur de philosophie au collège Ste-Marie, de Montréal; Eva, Dame Elie Boivin, Gonzague, M. Anna, Dame Eutrope Simard, M. Louise, Dame Ernest Gauthier, Adrienne, Dame Edgar Chartier.

La défunte était mère de 15 enfants, dont 9 vivants.

L'inhumation se fit au cimetière de Lennoxville, dans le lot de la famille. Nos condoléances.

RETRAITES FERMEES
A LA
Maison Notre-Dame du St-Rosaire
STE-MARIE DE BEAUCE

Du 25 au 28 octobre, pour dames;
Du 29 (soir) au 1er novembre, pour jeunes filles.
Du 4 (soir) au 7 novembre, pour jacistes.
Du 8 (soir) au 11 novembre, pour tertiaires.

AUTO A VENDRE
Mercury sedan 1948 à vendre, en très bon état.
Tél. : 7-1983
entre 6 et 8 heures du soir.

POSITION OFFERTE
Homme qualifié, comme assistant du gérant d'une entreprise de construction. Devra être bilingue, avoir de l'expérience dans l'interprétation des plans et devis, comme estimateur et dans la surveillance des chantiers de construction.
Application par lettre seulement, donnant expérience, qualifications, brève biographie et salaire désiré.
Toutes applications traitées strictement confidentielles.
Ecrire à casier 627, l'Action Catholique, Québec.

VENDEUR DEMANDE
Manufacturier des plus avantageusement connus a une ouverture pour homme de 24 à 28 ans. Parfaitement bilingue, possédant cours commercial complet ou degré universitaire. De caractère irréprochable et possédant les aptitudes pour la vente, pour territoire partiellement ville et campagne Bon salaire pour commencer et augmentations assurées. Position d'avenir et chance de promotion.
ECRIRE A CASIER 625.
L'ACTION CATHOLIQUE.

ARGENT DEMANDE
Entreprise bien établie demande à emprunter de l'argent sur billet à demande. Taux 4%. Montants de $500.00 et plus.
Ecrire à casier 620, l'Action Catholique, Québec, P. Q.

COMPTABLE DEMANDE
On demande un comptable bilingue d'expérience pour maison de commerce d'alimentation en gros de Québec. — Références requises. — Bon salaire pour personne qualifiée. — Toute application sera considérée strictement confidentielle. — Ecrire Casier 631, l'Action Catholique.

POUSSINS et POULETTES
Nous offrons des poussins Hybrides croisement de poules grises avec coqs rouges, aussi des poules prêtes à pondre même race.
COUVOIR COOPERATIF
St-Anselme, comté de Dorchester
TEL.: 1-8-3

Victor TREPANIER, c.r.
AVOCAT
286, ST-JOSEPH — TEL.: 3-1515

LOUIS LAVOIE
NOTAIRE
136, boul. Langelier — Tél. : 3-2388

MARK DRUOIN ROSS DROUIN & PAUL LeBEL
avocats
Edifice Quebec Power, Québec P.Q

CAMION A VENDRE
avec permis de "L"
S'adresser :
P. BELANGER
Tél. : 5-6181, le jour
Tél. : 7-5034, le soir

GRANDE SOIREE-BAZAR
SALLE ST-SACREMENT
à 8 heures 30 p.m.
CE SOIR, VENDREDI

Un document inédit
NOS MISSIONNAIRES HEROIQUES
L'émouvante histoire de 14 canadiens-français tragiquement tombés victimes de leur apostolat.
.50 sous
(réduction pour quantité)
Secrétariat de l'U.M.C.
3, boulevard Charest, Québec.

LOUIS AUBE
bijoutier en gros
Montres, chapelets, bagues de fiançailles et bijoux de toutes sortes
37, de la Couronne, Ch. 311
Tél. : 3-5579

RÉNÉ MARCOUX
BIJOUTERIE EN GROS
Spécialités
BAGUES DE FIANÇAILLES
MONTRES-BRACELETS
PARURES DE COU
Liste de prix sur demande
Rés.: 7-2475
37, de la Couronne, Québec
TEL. : Bur.: 4-8722

SAMSON & FRERES
ENR.
CREUSEURS de PUITS ARTESIENS
Machine moderne à puits artésiens, des plus perfectionnées 6 à 12 pouces de diamètre
ST-PIERRE
Montmagny
318-W-2

ADIEU... *Poussière ! Saleté ! Cendres !*
AVEC UN
BRÛLEUR
"ISO"
installé dans votre fournaise

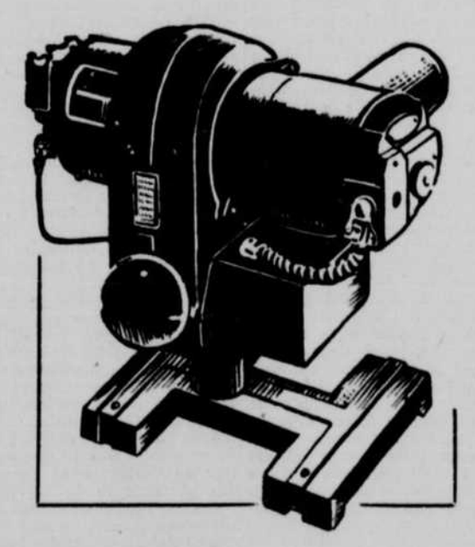

Vous obtiendrez le maximum du confort; une chaleur égale et constante contrôlée par un thermostat à portée de votre main.

Le brûleur "ISO" est d'une solidité à toute épreuve, étant complètement en fonte. Il est moins coûteux d'entretien et vous assurera de longues années de service sans que vous ayez à vous en occuper.

Notre maison garantit un service d'experts de 24 heures par jour pour l'entretien et la réparation des brûleurs. Une flotte moderne de 10 camions veille constamment afin que vous ne manquiez jamais d'huile; vous n'avez pas à vous inquiéter de cela. Lorsque vous confiez à notre maison l'installation d'un brûleur dans votre fournaise, vous réglez d'un seul coup tout votre problème de chauffage.

TERMES FACILES
si désiré jusqu'à 5 ans pour payer

APPELEZ 2-8285
Notre représentant se rendra chez vous avec plaisir

Les Pétroles Inc.
79, Boulevard Charest — 2373, Chemin du Foulon

Intensifiez le rendement de votre département de comptabilité en utilisant la
MACHINE À ADDITIONNER
Remington
OPERATION facile et rapide — VISIBILITE complète
Vendeur autorisé
CAPACITE 7, 8 et 10 colonnes
3 OPERATIONS AVEC BALANCE AU CREDIT
LIVRAISON IMMEDIATE
93, rue ST-PIERRE
TEL.: 5-5158
Gérald Martineau
402 boul. CHAREST
TEL.: 4-9612
1547, Notre-Dame — TROIS-RIVIERES — Tél. : 6624
REMINGTON — MIMEOGRAPH — DICTAPHONE